



HAL
open science

Améliorer l'agriculture en Savoie : un idéal des élites éclairées à la fin du XVIIIe siècle ?

Lucie Rolland

► **To cite this version:**

Lucie Rolland. Améliorer l'agriculture en Savoie : un idéal des élites éclairées à la fin du XVIIIe siècle ?. Histoire. 2023. dumas-04292247

HAL Id: dumas-04292247

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04292247>

Submitted on 17 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire de Master 2 Histoire
Sociétés et cultures XVI^e-XXI^e siècles
Année universitaire 2022/2023

Améliorer l'agriculture en Savoie

Un idéal des élites éclairées à la fin du XVIII^e siècle ?



Lucie ROLLAND

Sous la direction de Mme Emilie-Anne Pépy

Maître de conférences en histoire moderne à l'Université Savoie Mont Blanc



En couverture :

Jean-Philippe Link, *Vue de la cascade d'Arpenas, du sommet des Frêtes, d'Arache, de la Colonne et d'une partie de la ville de Sallanche*, s.d., gravure au trait aquarellée, 35x49

(ADHS, 977-I-1-0072, Fonds Payot)

Remerciements

En guise de préambule, je tiens à montrer ma gratitude envers les personnes qui m'ont apporté leur aide et leur soutien tout au long de cette année universitaire. Leurs contributions m'ont été bénéfiques pour la réalisation de ce mémoire.

Je tiens à adresser tout d'abord mes remerciements les plus sincères à Madame Emilie-Anne Pépy, qui, en tant que directrice de recherche, a fait preuve de patience et de bienveillance à mon égard. Je souhaite la remercier pour son écoute, son aide et ses conseils, qui ont grandement contribué à l'élaboration de ce travail, tout en éveillant mon intérêt pour l'histoire environnementale.

Je tiens également à exprimer ma gratitude envers le personnel des archives départementales de Savoie et de Haute-Savoie, qui m'a apporté une aide précieuse dans la recherche de documents, ainsi qu'envers les membres du personnel de la Bibliothèque et des Archives d'État de Genève, pour leur amabilité et leur soutien. Un remerciement tout particulier est adressé à Madame Elena Borgi, responsable de la bibliothèque et des archives de l'Académie des sciences de Turin, pour sa réactivité et son assistance.

Merci à Lise, Tamara, Kévin, Loïc, et Tom pour leur relecture attentive, leurs conseils avisés et leurs encouragements. Une pensée à ceux qui m'ont soutenu ces deux dernières années, Angélica, Théo, Léa et Nicolas.

Liste des abréviations

ADS : Archives départementales de Savoie.

ADHS : Archives départementales de Haute-Savoie.

AN : Archives nationales.

BNF : Bibliothèque Nationale de France.

Bib. mun. : Bibliothèque municipale.

Ibid. : *Ibidem.*

op. cit. : *opus citatum.*

p. : page.

pp. : pages.

s.d. : sans date.

Vol. : volume.

Introduction

La seconde moitié du XVIII^e siècle est marquée par l'essor d'un mouvement à la fois littéraire et philosophique, enrichi par de nouvelles réflexions propres à l'économie politique, que certains historiens ont assimilé aux « Lumières économiques » ainsi qu'aux « Lumières agricoles »¹. L'historien américain Steven Kaplan, dont le travail s'est orienté sur l'histoire économique et sociale, notamment sur la question des subsistances sous l'Ancien Régime, observe un « tournant économique »² au milieu du siècle. Il distingue en effet un profond renouvellement culturel et de grandes mutations économiques : innovations technologiques, développement agricole, poussée démographique, etc.³.

Plusieurs hommes de lettres et économistes à cette même période, tels que Pierre-Samuel Dupont de Nemours ou François Quesnay, ont mis en évidence le rôle des activités agricoles en tant que facteurs de richesse et de prospérité d'une nation. Considérée comme le « premier des arts »⁴, l'agriculture est devenue l'un des thèmes les plus populaires dans la littérature politique et a également été au cœur des discussions des hommes éclairés. Les physiocrates ont largement promu cette idée à travers leurs correspondances, la presse ou lors de réunions mondaines, notamment à l'occasion de Salons⁵. Ces derniers ont alimenté les débats sur la libéralisation du commerce des céréales, les baux ruraux, ainsi que les politiques appliquées sur les prix⁶. D'autres auteurs ont également apporté une dimension philosophique à cette réflexion, en mettant l'accent sur la légitimité du droit de propriété ; un point particulièrement souligné par le philosophe anglais John Locke⁷.

¹ M. Malik. « Nourrir et diffuser les « Lumières agronomiques ». Jean-Baptiste Dubois et la Feuille du cultivateur (1788-1802) », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 52, no. 2, 2019, p. 109.

² S. Kaplan, *Raisonnement sur les blés : essais sur les Lumières économiques*, Paris, Fayard, 2017, p. 26.

³ *Ibid*, p. 26.

⁴ Expression utilisée par le chanoine Corneille de Paw, citée dans : G. Denis, « Agriculture, esprit du temps et mouvement des Lumières », *Histoire & Sociétés Rurales*, 2017/2 (Vol. 48), p. 102.

⁵ Le cas particulier de la duchesse d'Enville est très intéressant sur ce point, voir D. Vaugelade, *Le salon physiocratique des La Rochefoucauld : animé par Louise Elisabeth de La Rochefoucauld duchesse d'Enville*, 1716-1797, Paris, Editions Publibook, 2001.

⁶ *Ibid*, p. 93.

⁷ P. Charbonnier, *Abondance et liberté : une histoire environnementale des idées politiques*, Paris, La Découverte, 2020, pp. 76-87.

Bien plus intéressés par les questions pratiques, les agronomes parfois désignés comme « améliorateurs » ou « physiciens agriculteurs »⁸, ont également pris la plume pour témoigner des problèmes rencontrés dans les campagnes. Ils en profitent pour présenter les résultats de leurs expériences menées sur leurs domaines. Ces passionnés d'agriculture, qu'ils soient amateurs ou scientifiques, ont cherché à décrire, expliquer et proposer de nouvelles méthodes et techniques à adopter tant dans la culture des terres que dans l'élevage, en vue d'une meilleure gestion des espaces agricoles. Leur objectif est principalement orienté vers la réforme d'un système agricole traditionnel profondément enraciné dans les coutumes et les traditions.

Ces idées ont laissé leur empreinte dans le discours des élites éclairées, qui étaient à la fois désireuses de contribuer au bien public et motivées par des intérêts personnels. Certains d'entre eux se sont improvisés gentilshommes campagnards et ont contribué depuis leurs jardins, prés et champs à l'amélioration de l'agriculture. Ils se sont portés garants d'un nouveau modèle visant le progrès agricole.

Il est incontestable que les propriétaires fonciers se sont déjà préoccupés de la valorisation et de la gestion minutieuse de leurs terres bien avant le XVIII^e siècle. Avant les années 1760, le terme « agronomie » était désigné par une autre appellation, à savoir « Mesnage des champs », expression utilisée par Olivier de Serres. Son ouvrage intitulé *Le Théâtre d'agriculture et Mesnage des champs*⁹, publié en 1600, a ouvert la voie à la science agronomique moderne¹⁰. Cette œuvre avait pour objectif de servir de modèle, tant pour l'appareil d'Etat, dont Henri IV pouvait s'inspirer pour sa politique, que pour le propriétaire terrien, qui trouvait une référence pour la gestion de son domaine. Olivier de Serres prodiguait des conseils aux bons pères de famille et aux exploitants agricoles en vue d'une meilleure administration de leurs terres. Cet ouvrage a connu un succès remarquable, avec dix-neuf rééditions entre 1600 et 1675¹¹. De plus, il est devenu une référence pour les agronomes du XVIII^e siècle, qui ont considéré Olivier de Serres comme le premier des agronomes¹².

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les publications agronomiques se multiplient. Il est clair que cette préoccupation dépasse désormais le simple concept de « bons mesnagers » tel qu'Olivier de Serres le concevait. Elle prend une dimension centrée sur la rentabilité. En

⁸ Le terme physicien signifie « qui étudie scientifiquement la nature », voir A. Bourde, *Agronomes et agronomie en France au XVIII^e siècle*, Paris, SEVPEN, 1967, p. 365-368.

⁹ O. de Serres, *Le theatre d'agriculture et mesnage des champs*, Paris, Jamet-Métayer, 1600

¹⁰ H. Vérin, « Olivier de Serres et son *Théâtre d'agriculture* », *Artefact*, n° 4, 2016, p. 161.

¹¹ J. Boulaine, *Histoire de l'agronomie en France*, Paris, Londres, New York, Tec et Doc-Lavoisier, 1992, p. 155.

¹² E. Charpentier, *Les campagnes françaises à l'époque moderne*, Armand Colin, « Collection U », 2021, p. 230.

effet, les agronomes cherchent à étendre les surfaces cultivées et à optimiser les rendements, ce qui nécessite un changement de méthodes culturales et l'introduction de nouvelles techniques. Ils espèrent que ces modifications permettront de remédier au problème de pénurie alimentaire, qui est une caractéristique majeure du XVIII^e siècle.

Les campagnes savoyardes connaissent les mêmes difficultés que les campagnes européennes en ce qui concerne l'approvisionnement en grains, qui se révèle insuffisant pour satisfaire les besoins alimentaires de la population. À partir des années 1750 et 1760, certains Savoyards épris des « Lumières agricoles », tentent de réfléchir aux moyens d'améliorer l'agriculture. Cependant, ils se heurtent à une problématique propre aux espaces montagneux : la Savoie ne dispose pas des mêmes types de terrains selon les localités. En conséquence, les activités agricoles sont variées sur le territoire savoyard. Par exemple, dans l'avant-pays savoyard, comme du côté de la Chautagne, on cultive principalement les vignes et les céréales, tandis que dans la vallée de Chamonix, il est difficile d'entretenir des cultures céréalières et l'économie est davantage axée sur l'élevage pastoral. La problématique à laquelle les agronomes sont confrontés consiste à intégrer les grands concepts agronomiques à leurs pratiques, à les adapter en fonction de leurs terrains respectifs. Cela s'avère particulièrement difficile dans certaines localités où le sol est considéré comme « médiocre » ou de mauvaise qualité par les contemporains¹³.

Cette sensibilité pour l'agriculture savoyarde transparait également dans les représentations artistiques, comme en témoigne la gravure intitulée *Vue de la cascade d'Arpenas, du sommet des Frêtes, d'Arache, de la Colonne et d'une partie de la ville de Sallanche*. Bien que la gravure présentée au début de ce mémoire soit une représentation du tournant du XIX^e siècle¹⁴, elle reflète néanmoins les préoccupations des contemporains concernant les questions agricoles. L'artiste genevois Jean-Philippe Link (1770-1812) représente ici la ville de Sallanches, avec en arrière-plan la célèbre cascade de l'Arpenas, symbole de ladite ville. Cependant, ce paysage majestueux esquissant les montagnes n'est qu'un prétexte à la scène de fenaison qui occupe le premier plan de cette gravure¹⁵. Ces scènes champêtres nous permettent d'en apprendre davantage sur la perception des élites étrangères à

¹³ S. Savoy, *L'agriculture en Savoie au XVIII^e siècle : l'exemple du Genevois*, Rendez-vous de l'Académie salésienne du 16 février 2015, pp. 26-27. URL : [SSavoy_agriculture_RVAS23 \(academie-salesienne.org\)](https://www.academie-salesienne.org/SSavoy_agriculture_RVAS23), consulté le 09 septembre 2023.

¹⁴ *Vue de la cascade d'Arpenas, du sommet des Frêtes, d'Arache, de la Colonne et d'une partie de la ville de Sallanche*, Jean-Philippe Link (1770-1812), gravure au trait aquarellée, 35x49, Genève, s.d.

¹⁵ M-C Vellozzi, M-T Vercken, *Mont-blanc : conquête de l'imaginaire : collection Paul Payot*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, 2002, p. 412.

l'égard des populations savoyardes et de leurs activités. Ces tableaux sont le reflet de leurs activités agricoles, principalement centrées sur une économie pastorale où les pâturages occupent une place importante.

De ce fait, notre étude entre en résonance avec plusieurs champs historiographiques, se situant à la croisée de l'histoire rurale et sociale, insistant sur l'influence des élites dans les progrès agricoles. Les études sont nombreuses lorsqu'il est question de parler du rôle culturel et politique de ces derniers. Cependant, les travaux concernant leur place dans la modernisation agricole étaient rares jusqu'à la publication en 2009, de l'ouvrage dirigé par Nadine Vivier, intitulé *Élites et progrès agricole XVI^e-XIX^e siècles*¹⁶. La directrice de l'ouvrage rappelle toutefois que les recherches actuelles ne se limitent plus à une catégorie sociale spécifique, mais cherchent à identifier le rôle des paysans et, plus généralement, des individus dans ce processus de modernisation agricole¹⁷. Cette question paysanne a été préalablement abordée lors des journées de Flaran en 2005, où il était question des élites rurales¹⁸ dans l'Europe médiévale et moderne¹⁹. Cette question revient une nouvelle fois au cœur des préoccupations des historiens ruraux à l'occasion des Journées de Flaran organisées en 2022, qui étaient cette fois-ci consacrées aux paysans des montagnes²⁰. Ces interventions s'avèrent très intéressantes pour notre étude, car les historiens ont identifié les spécificités du système agricole en milieu montagneux et ont mis en lumière le rôle et le statut de la paysannerie.

Cette historiographie paysanne suscite un regain d'intérêt, avec un nouveau regard apporté aux « écrits paysans »²¹. Ces documents sont une source précieuse d'informations sur l'exploitation agricole, notamment grâce à l'étude approfondie des livres de compte, des livres de raisons, des correspondances, et parfois des mémoires, qui sont destinés à être publiés. À travers ces écrits du for privé, les historiens peuvent se rapprocher au plus près de l'activité paysanne et tenter de reconstituer les domaines agricoles. La question paysanne demeure encore

¹⁶ N. Vivier (dir.), *Élites et progrès agricole : XVI^e-XX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

¹⁷ *Ibid*, pp. 9-15.

¹⁸ Entendues comme le groupe intermédiaire entre petite paysannerie et aristocratie, voir *Ibid*, pp. 9-15.

¹⁹ F. Menant (dir.), *Les élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne : actes des XXVII^es Journées internationales d'histoire de l'Abbaye de Flaran, 9, 10, 11 septembre 2005*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2007.

²⁰ F. Mouthon, L. Lorenzetti (dir.), « Les paysans de montagne aux époques médiévale et moderne », Journées Internationales d'Histoire, Flaran 3, Colloque organisé Musée national et domaine du Château de Pau, 13-14 octobre 2022.

²¹ F. Delleaux (dir.), *La plume et la terre : écrire sur son exploitation agricole en Europe occidentale (1650-1850)*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2021, pp. 5-25.

largement sous-étudiée, et nécessite un travail plus approfondi. Se pose notamment la question de savoir si certains exploitants paysans ont contribué à l'émulation agronomique.

Quoi qu'il en soit, ce mouvement agronomique a été largement étudié par André Bourde en 1967, dans sa thèse intitulée *Agronomie et agronomes en France au XVIII^e siècle*²². Celui-ci retrace les origines de cet engouement au XVII^e siècle et en explique l'essor au siècle des Lumières. Les idées agronomiques prennent peu à peu de l'importance et intègrent même les débats scientifiques, voire les discours politiques. En effet, les agronomes ont souvent été confondus avec les physiocrates, dont le mouvement connaît un essor considérable au tournant des années 1750. Or, ces deux disciplines sont distinctes. Un agronome propose en effet d'orienter ses recherches sur les conditions optimales d'une bonne culture, tandis que le physiocrate tend à s'inscrire plutôt dans une doctrine abstraite, reposant sur l'idée que toute richesse d'une nation viendrait de la production de la terre²³. Les travaux d'André Bourde sont précieux, puisqu'il s'attache également à déterminer quels ont été les réels résultats dans le système agricole. Il découvre ainsi que ce mouvement intellectuel a une portée considérable auprès du grand public et identifie notamment l'influence de ces nouvelles idées sur les politiques menées par le gouvernement royal. Cet ouvrage est une référence en la matière pour tout historien s'intéressant à l'agriculture et l'agronomie sous l'Ancien Régime.

D'autres historiens ont suivi cette voie et ont montré un vif intérêt pour l'histoire agronomique. Nous pouvons citer, par exemple, la synthèse sur l'*Histoire de l'agronomie en France*²⁴ de Jean Boulaine en 1992, ainsi que les publications plus récentes de Michel Boulet. Professeur honoraire de l'enseignement supérieur agronomique, il s'est intéressé de près à l'histoire et au fonctionnement de l'enseignement agricole, à plusieurs échelles : tant en France, qu'en Europe²⁵. De plus, parmi ses publications les plus récentes, l'une s'est concentrée sur l'éducation des paysans en Savoie à partir des années 1750 et 1760. Ces décennies marquent le début de la transition agricole²⁶ ainsi que le commencement de l'enseignement agricole auprès

²² A. Bourde, *Agronomes et agronomie en France au XVIII^e siècle*, 3 tomes, Paris, SEVPEN, 1967.

²³ D. Roche, « André J. Bourde, *Agronomie et agronomes en France au XVIII^e siècle*, 1967 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 16, N°4, Octobre-décembre 1969, pp. 672-677.

²⁴ J. Boulaine, *Histoire de l'agronomie en France*, *op. cit.*.

²⁵ M. Boulet (dir.), *Les enjeux de la formation des acteurs de l'agriculture : 1760-1945*, actes du colloque, ENESAD, 19-21 janvier 1999, Dijon, Educagri éditions, 2000.

²⁶ M. Morineau, *Les faux-semblants d'un démarrage économique : Agriculture et démographie en France au XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1971 ; J-M. Moriceau, « Au rendez-vous de la « Révolution agricole » dans la France du XVIII^e siècle. À propos des régions de grande culture », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 49^e année, n°1, 1994. pp. 27-63.

des paysans²⁷. En effet, Michel Boulet identifie à partir de l'essor des trois mouvements liés aux Lumières, à la physiocratie et à l'agronomie, la volonté de diffuser les savoirs jusqu'aux sphères paysannes, que ce soit de manière directe ou indirecte. Selon lui, cette diffusion a pu prendre plusieurs formes : par le développement de la presse agricole, les encouragements du gouvernement et les démonstrations sur le terrain²⁸. Ces initiatives ont été prises par les agronomes issus de divers horizons. L'historien a également consacré quelques pages à ces améliorateurs. Dans une publication de 2021 consacrée aux agronomes savoyards²⁹, il identifie deux personnages pour la seconde moitié du XVIII^e siècle : Joseph Alexis Costa de Beauregard et Martin Burdin. Nous les présenterons plus en détail dans ce mémoire et ferons référence à d'autres élites éclairées qui ont pu être identifiées par Jean Nicolas³⁰. Il s'agirait ainsi d'identifier quelles ont été les initiatives agronomiques menées par ces derniers.

Identifier et mesurer les progrès agricoles nécessite une attention particulière envers plusieurs types d'archives, qui peuvent être classées soit comme des sources dites « normatives », soit comme relevant de la « pratique ».

Les sources « normatives » correspondent à l'ensemble des documents qui mettent en avant des règles et normes dans le but d'influencer les comportements des individus, en encadrant leurs pratiques, savoirs et usages³¹. Dans le cadre de notre étude, nous examinerons en grande partie ce type de sources à travers la littérature agronomique. Les mémoires, essais et traités regorgent d'informations, mettant en lumière les idées des experts éclairés dans ce domaine. Cependant, il convient de prendre des précautions lors de l'analyse de ces documents, car leurs auteurs ont souvent une vision idéalisée ou stéréotypée.

*L'Essai sur l'amélioration de l'agriculture dans les pays montueux et en particulier dans la Savoie*³² publié en 1774 en est l'un des ouvrages les plus connus pour la Savoie. Toutefois, nous avons choisi d'en extraire uniquement quelques idées et réflexions générales, car une

²⁷ M. Boulet, *L'école des paysans : en Savoie et Haute-Savoie : 1760-1960*, Chambéry, Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 2014.

²⁸ *Ibid.*, p. 8.

²⁹ M. Boulet, *Agronomes en Savoie, Changer l'agriculture XVIII^e - XIX^e siècles*, Chambéry, Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 2021.

³⁰ J. Nicolas, *La Savoie au XVIII^e siècle, Noblesse et Bourgeoisie*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, 2003.

³¹ Présentation de la journée doctorale du 13 juin 2018 consacrée aux « Sources normatives et leurs usages en Histoire », Université Panthéon Sorbonne. URL : [Conférence : Les sources normatives et leurs usages en Histoire | Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne \(pantheonsorbonne.fr\)](https://www.pantheonsorbonne.fr/actualites/2018/06/13/journee-doctorale-sources-normatives-et-leurs-usages-en-histoire), consulté le 01 septembre 2023.

³² J-A Costa de Beauregard, *Essai sur l'amélioration de l'agriculture dans les pays montueux et en particulier dans la Savoie*, Chambéry, Gorrin, 1774.

grande partie de son contenu a déjà été examinée en détail par Michelle Burgod-Derrier³³, Dave Grandjean³⁴, ainsi que plus récemment par Michel Boulet³⁵. Pour notre étude, nous nous baserons également sur d'autres écrits agronomiques savoyards, qui, bien que n'ayant pas eu la même renommée, constituent des sources précieuses.

En ce qui concerne les sources dites « de la pratique »³⁶, dont la définition s'oppose aux écrits théoriques, elles offrent généralement un large horizon sur le contexte social, politique et économique. Les sources administratives fournissent des informations précieuses à cet égard et permettent d'entrevoir la situation agricole. Les rapports, correspondances, enquêtes, produits par l'intendance sont révélateurs des problèmes agricoles auxquels les Savoyards ont été confrontés au cours du XVIII^e siècle. Ayant pour responsabilité de favoriser la prospérité des provinces qui leurs sont confiées, les intendants ont accordé une attention particulière à l'encouragement et à l'amélioration de l'agriculture. Par ailleurs, nous verrons que l'intendant et le gouverneur général de Savoie ont joué un rôle important dans la création de la Société économique de Chambéry pour l'agriculture, le commerce et les arts en 1772.

Outre la production administrative, nous avons également porté notre intérêt sur les rapports et correspondances des membres de cette Société économique de Chambéry, devenue ensuite la Société royale d'Agriculture de Chambéry en 1774. En effet, ces documents sont particulièrement intéressants car ils mettent en lumière les espoirs des grands notables chambériens de voir s'épanouir les activités industrielles et agricoles savoyardes. Comme bien d'autres académies savantes ou sociétés d'agriculture³⁷, ses membres soumettent des projets au comité directeur dans l'espoir de voir leurs idées se concrétiser.

Il convient tout de même de souligner que ce mémoire ne prétend pas répertorier l'ensemble des projets ou initiatives agronomiques menés en Savoie. Bien que de nombreux notables savoyards se soient lancés en tant que gentilshommes et aient certainement réfléchi à la meilleure manière de gérer leurs domaines fonciers, il est également essentiel de noter que

³³ M. Burgod-Derrier, *Joseph Alexis Costa de Beauregard et la Société royale pour l'agriculture, le commerce et les arts de la ville de Chambéry*, mémoire sous la direction de Bernard Grosperin, soutenu à l'Université Savoie Mont Blanc, 1972.

³⁴ D. Grandjean, *Méthodes, techniques et outils des paysans, dans l'agriculture savoyarde de la deuxième partie du XVIII^e siècle*, sous la direction d'Alain Becchia, soutenu à l'Université Savoie Mont-Blanc, 2006.

³⁵ M. Boulet, *Agronomes en Savoie*, *op. cit.*.

³⁶ Expression reprise, issue de : E. Anheim, P. Chastang, « Les pratiques de l'écrit dans les sociétés médiévales (VI^e-XIII^e siècle) », *Médiévales* n°56, 2009, pp. 5-10.

³⁷ D. Roche, *Le siècle des lumières en province : académies et académiciens provinciaux 1680-1789*, Tome I, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1989, pp. 324-354.

certaines de leurs idées ont pu être formulées sans jamais être mises en pratique. De plus, il semble que peu d'entre eux ont fait état de leurs récoltes ou suivi l'évolution de leurs avancées agronomiques dans leurs correspondances ou leurs écrits personnels, à l'instar du genevois Jacques-André Mallet, professeur d'astronomie et cultivateur éclairé, qui a consigné ses expériences dans un journal dédié aux récoltes de son domaine d'Avully³⁸.

Néanmoins, les sources citées ci-dessus nous amènent à nous questionner sur les points les plus essentiels sur lesquels notre intérêt se porte. À savoir, de quelles manières les élites éclairées savoyardes ont encouragé l'agriculture en Savoie ? Quelles étaient leurs réelles préoccupations ? Enfin, quels ont été les projets ainsi que les initiatives prises par les agronomes savoyards, que ce soit à l'échelle de leur petite propriété ou à une plus grande échelle ? Voici les principales questions qui guideront notre réflexion à travers ce mémoire.

Pour répondre à ces interrogations, nous articulons notre réflexion autour de deux axes thématiques. Dans un premier temps, nous approfondirons le discours agronomique et mettrons en lumière son objectif central : l'amélioration de l'agriculture. Cette expression revêt une signification particulière à cette époque et s'intègre dans le vocabulaire des Savoyards dès la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ces derniers se sont engagés à rendre à nouveau prospère la Savoie, ayant connu des temps difficiles. Il s'agirait ensuite d'examiner les productions et la transmission de savoirs au sein du monde savant et agronomique. Nous examinerons la manière dont ces nouvelles idées se sont diffusées, et dans les cercles agronomiques, et dans les campagnes savoyardes. Nous identifierons les méthodes employées par les grands notables pour encourager les paysans à participer activement à cette démarche. Par ailleurs, l'intérêt de ce travail vise également à identifier les influences étrangères dans ce processus de diffusion. Les agronomes savoyards puisent leurs idées auprès de modèles agronomiques voisins, tels que l'Italie, l'Angleterre, ou la Hollande mais tout particulièrement chez leurs voisins proches qui ne sont autres que la Suisse et la France.

³⁸ F. Delleaux, « L'astronome aux champs. Le journal de Jacques-André Mallet sur le domaine d'Avully en Genevois (1773-1789) – 1^{re} partie », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 31, n°1, 2009, pp. 141-194.

Partie I : La formation d'un discours agronomique au sein des élites éclairées savoyardes : « l'amélioration » de l'agriculture

« Il faut répéter aux habiles gens d'aujourd'hui que tel est le but, tel est infailliblement l'effet des améliorations procurées aux avances productives. On est obligé de les avertir aussi que l'agriculture est encore éloignée ; mais hélas très éloignée de l'état de perfection, dans tous les pays connus, qu'il est même douteux que la nature assigne des bornes à sa fécondité puissamment aidée par le génie des arts ».

L'abbé N. Baudeau, 1785¹

L'agriculture est un thème récurrent, abordé par les esprits éclairés, en raison d'un système agricole considéré comme archaïque. La plupart des physiocrates et agronomes de ce siècle déplorent ce constat pour les campagnes « *de tous pays confondus* ». L'abbé Nicolas Baudeau, fondateur des *Ephémérides du citoyen*, est clair à ce propos : « *l'agriculture est encore éloignée ; mais hélas très éloignée de l'état de perfection* ». Empreint des idées physiocratiques², il constate en effet dans son journal que la nature n'est pas exploitée à son plein potentiel.

Partageant cette idée, les élites éclairées s'improvisent alors gentilshommes campagnards et agronomes pour tenter d'améliorer l'agriculture. Si ce mouvement agronomique européen peut être perçu comme un effet de mode, il n'est pour autant pas dénué d'objectifs. En effet, les élites éclairées s'engagent dans une réflexion visant à obtenir des rendements agricoles plus conséquents qui permettraient ainsi de sortir du traditionnel schéma d'autosubsistance, définissant l'agriculture jusqu'ici.

A partir des années 1760, quelques individus issus des élites savoyardes – nobles ecclésiastiques, bourgeois et roturiers – se chargent de cette mission et promeuvent les progrès

¹ N. Baudeau, *Principes économiques de Louis XII et du cardinal d'Amboise, de Henri IV et du duc de Sully, sur l'administration des finances, opposés aux systèmes des docteurs modernes*, 1785, dans « Recueils de pièces imprimées concernant l'économie, le luxe, », Paris, 1779-1786, p 42-43. URL : [Notice bibliographique \[Recueils de pièces imprimées concernant l'économie, le luxe. ...\] | BnF Catalogue général - Bibliothèque nationale de France](#), consulté le 16 janvier 2022.

² C. Dauchez, « L'économiste inconnu. Essai biographique de l'abbé Nicolas Baudeau », dans A. Clément (dir.), *Nicolas Baudeau (1730-1792). Un « Philosophe économiste » et « instructeur » au temps des Lumières*, Paris, Michel Houdiard éditeur, 2008, p 22-45.

dans le domaine agricole. Un réseau agronomique se forme ainsi au sein du duché. Dans cette partie, nous allons tenter d'identifier les acteurs de cette amélioration et leurs opinions sur l'agriculture savoyarde. Nous verrons également quels sont les dispositifs imaginés et expérimentés.

I. Chapitre 1 : Une philosophie du progrès

Pour commencer, il apparaît nécessaire d'inscrire la question de l'amélioration agricole dans son contexte historique. Le XVIII^e siècle, aussi appelé « siècle des Lumières », est en effet marqué par l'émergence d'une philosophie fondée sur la raison critique et le progrès scientifique.

Cette idée de progrès, promue par les philosophes tels que Rousseau ou Voltaire, imprègne les discours des élites éclairées. Dans son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*³ de 1755, Jean-Jacques Rousseau partage notamment l'idée d'une perfectibilité de l'homme⁴. Cette idée est préalablement esquissée au XVII^e siècle par Francis Bacon, qui met en avant le rôle déterminant de l'homme sur la nature, en associant le progrès avec le perfectionnement des sciences et des arts. Rousseau remet au goût du jour cette philosophie du progrès, en y ajoutant le concept de perfectibilité. Pour lui, l'homme est susceptible de se perfectionner sans cesse, s'il est guidé par la raison et par la science.

Penser l'amélioration de l'agriculture s'inscrit dans cette philosophie. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, philosophes, physiocrates et agronomes prennent la plume, dans l'optique de remédier à tous les maux des campagnes. Cette amélioration serait rendue possible grâce à deux paramètres : le progrès technique et la diffusion des connaissances dans le monde paysan, qui permettraient, en premier lieu, la mise en valeur des terres.

1.1. Améliorer l'agriculture

Lorsque l'on s'intéresse aux écrits sur l'économie rustique de la seconde moitié du XVIII^e siècle, nous pouvons remarquer l'emploi récurrent des termes suivants : « améliorer », « relever » et « progrès ». Le premier de ces termes relève d'une terminologie très spécifique à cette époque. L'idée d'améliorer revêt un sens un peu différent que celui dans lequel se projette

³ J-J Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Dresde, Marc Michel Rey, 1755.

⁴ B. Belhoste, *Histoire de la science moderne. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Armand Colin, « Coursus », 2016, p. 167-206.

les « améliorateurs »⁵. Ces derniers proposent des réformes politiques et économiques, en abordant des réflexions sur de grandes questions, telles que la libéralisation du grain et le droit à la propriété. Les agronomes, quant à eux, proposent une réflexion bien plus pratique que théorique.

1.1.1. Une terminologie spécifique à l'agriculture

Les philosophes et homme de lettres tentent de définir ce concept agronomique lors de la rédaction d'articles dans différents dictionnaires. Tous s'accordent sur une même définition du terme « améliorer », c'est-à-dire « rendre meilleur ». Les précisions qui suivent diffèrent selon le dictionnaire choisi. Voyons plusieurs exemples, pour avoir une idée claire sur les enjeux qu'entourent ce concept d'amélioration.

Améliorer les terres

En 1703, l'agronome Louis Liger propose une définition courte et simple du verbe « améliorer » dans son *Dictionnaire general des termes propres a l'agriculture* :

*« Améliorer, rendre meilleur ; terme dont on se sert dans l'Agriculture, lorsqu'il s'agit de parler d'un champ épuisé de sels pour avoir porté trop souvent. On dit aussi : Il n'est toujours tel que d'améliorer une terre : un jardin en rend toujours plus de profit lorsqu'il est amélioré. »*⁶.

Ce traité d'agriculture s'adresse tant aux savants qu'aux esprits curieux en quête de perfection⁷. Les définitions sont alors très imagées, l'agronome en vient à contextualiser les situations. Il est dit notamment que les contemporains parlent d'amélioration lorsque les sols sont épuisés « *pour avoir porté trop souvent* ». Ici, l'agronome suggère que l'amélioration doit viser la résilience des sols, abimés par l'enchaînement des labours et les cultures. Les chimistes de la fin de XVII^e siècle affirment que les sols requièrent la présence des éléments suivants pour mener à bien la croissance de la végétation et permettre son renouvellement : le nitre, l'air, l'eau et la terre⁸. Or, le premier de ces éléments est menacé, car les terres manquent de « *sels* ». Ce terme ne correspond pas à la matière minérale, connue aujourd'hui sous l'appellation de

⁵ D. Roche, *Le siècle des lumières en province...*, *op. cit.*

⁶ L. Liger, *Dictionnaire general des termes propres a l'agriculture. Avec leurs definitions et étymologies, pour servir d'instruction à ceux qui souhaiteront se rendre habiles en cet art*, Paris, D. Beugnié, 1703, p 14.

⁷ *Ibid*, Préface.

⁸ J. Boulaïne, « Les racines historiques des relations entre chimie et agriculture », *Actualités chimiques* n°240, novembre 2000, p 4.

sodium, mais est reconnu à cette époque comme un principe de végétation⁹. Les « sels » représentent l'essence même de la matière végétale, si l'on s'en tient au discours reporté dans *La Nouvelle Maison Rustique* de 1721 :

« les Sels sont l'âme de la végétation ; mais il faut de l'eau pour les dissoudre, & la chaleur pour les mettre en action... La sève fait végéter les plantes... ce n'est pas de l'eau seule ; c'est l'Elixir des sucs de la terre ... assaisonnée d'un sel nitreux, d'un sel de fécondité qui est répandu dans l'air, sur toute la surface de la terre & dans son sein même... »¹⁰.

Au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, les agronomes constatent le manque de vitalité des sols et attribuent cette situation à l'absence de « sels » nécessaires à la croissance des plantes. Les agronomes se fixent pour objectif de restaurer la dynamique de ces terres qui ont perdu leur fertilité.

La deuxième idée soulignée dans le *Dictionnaire* de Liger est la capacité à générer davantage de profits, conséquence d'une amélioration continue. L'agronome prend l'exemple des jardins, susceptibles de produire des bénéfices profitables s'ils sont correctement soignés. Pour éviter les pertes considérables liés aux récoltes, il est d'usage d'effectuer des expériences sur de petits domaines ou parcelles¹¹. Les jardins s'avèrent être des terrains pratiques pour tout essai d'amélioration. Par ailleurs, les rendements sont bénéfiques tant pour les plus petits que les plus grands propriétaires fonciers.

L'auteur n'étaye cependant pas davantage son explication, se contentant d'ajouter entre crochet : « [*Ce terme s'entend assez de lui-même.*] »¹². Ainsi, cette idée est bien ancrée dans la conscience collective au début du XVIII^e siècle, tant dans la sphère scientifique que dans le monde paysan. Pour compléter notre connaissance de la notion d'amélioration, nous devons nous reporter sur les autres dictionnaires qui lui succèdent. Pour cela, nous pouvons profiter de l'engouement des esprits éclairés qui ambitionnent « d'embrasser le cercle des connaissances »¹³. Cette recherche de perfection se traduit par la publication de nombreux

⁹ C. Feller, « Une fausse rupture ou l'intérêt du retour aux sources en histoire de l'agronomie : L'exemple de la nutrition minérale des plantes et du « génial » Palissy », issu de : P. Robin, J-P Aeschlimann, C. Feller (dir.), *Histoire et agronomie : Entre ruptures et durée*, Marseille : IRD Éditions, 2007, pp. 181-201.

¹⁰ *La nouvelle maison rustique, ou Économie générale de tous les biens de campagne*, tome 2, Paris, chez Claude Prudhomme, 1721, p 53.

¹¹ A. Becchia, *Modernités de l'Ancien Régime, 1750-1789*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p 50.

¹² L. Liger, *Dictionnaire general des termes propres a l'agriculture...*, op. cit., p 14.

¹³ V. Millot, *Cultures, sensibilités et société dans la France d'Ancien Régime*. Paris, Armand Colin, 2004, p. 104.

dictionnaires tout au long du XVIII^e siècle, dont l'un des plus célèbres : l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert.

L'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, est une source intéressante, répertoriant des articles sur différents thèmes liés aux sciences, arts et métiers. Une partie de ses articles recouvre les « sciences oeconomiques », elles-mêmes composées de « l'oeconomie rustique », de « l'oeconomie domestique », et de « l'oeconomie politique ». Les articles qui leur sont associés sont destinés à améliorer le rendement agricole, à perfectionner la gestion d'un patrimoine agricole ainsi qu'à conseiller les administrateurs du gouvernement dans leur politique¹⁴. Encyclopédistes, philosophes et hommes de lettres consacrent une grande partie de leurs écrits à l'agriculture. Ces derniers promeuvent les progrès et participent à cette amélioration, qu'ils tentent de définir en deux temps.

Tout d'abord, Antoine Joseph Dezailler d'Argenville, propose une entrée consacrée au verbe « améliorer » dans la rubrique « Jardinage ». Ce connaisseur a écrit près de 600 articles sur l'art du jardinage dans l'*Encyclopédie*, et est suffisamment averti des moyens d'action pour améliorer les terres. Il détient un réseau social assez important dans le monde scientifique (membre de la Société royale des Sciences de Montpellier, de la Royal Society de Londres et bien d'autres sociétés savantes¹⁵). Si sa définition ressemble à celle de Liger au début du siècle, d'Argenville ajoute quelques précisions d'ordre pratique sur la manière d'améliorer la qualité du sol, « en le labourant bien, & l'échauffant par d'excellent fumier, pour l'engraisser & le rendre meilleur »¹⁶. Il poursuit son analyse en expliquant quelle attitude adopter en fonction de la nature de la terre. L'auteur conseille de « retourner les terres à trois piés de profondeur » et préconise l'utilisation du fumier pour les mauvaises terres ou les terres trop usées. Cette action permet de redynamiser les terres et d'en tirer plus de rendements lors des récoltes. En ce qui concerne les terres les plus précieuses, elles ne requièrent pas d'engrais. L'auteur conseille d'utiliser uniquement la claie¹⁷. L'amélioration est donc une affaire de rendement et de

¹⁴ V. Robadey, « Les circulations et les transferts agronomiques entre la Société économique de Berne et les sociétés d'agriculture françaises (1757-1773) : l'exemple des abeilles et de l'« Encyclopédie économique » », thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Claire Ganter, à l'Université de Fribourg, 2021, pp. 28-29. Voir aussi C. Salvat, « Les articles 'Économie' et leurs désignants », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, octobre 2006, pp. 40-41.

¹⁵ F. A. Kafkaer, « Notices sur les auteurs des dix-sept volumes de « discours » de l'*Encyclopédie* », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* 7, 1989, p. 128.

¹⁶ D. Diderot, J. d'Alembert, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, tome 1, Paris, chez Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751, p. 354.

¹⁷ « La claie est un tissu de plusieurs bâtons, menus & parallèles, plus ou moins espacés, & fixés par une chaîne d'osier, & d'autres bâtons menus & flexibles. Cet ouvrage de mandrierie plat, est d'usage pour le jardinage pour

rentabilité des terres. De plus, elle tend à revitaliser les terres beaucoup trop usées par ces siècles de cultures.

François Vincent Toussaint rend compte, quant à lui, de la notion d'amélioration dans un article classé dans la rubrique « *Droit* ». Cet article se veut beaucoup plus conceptuel. Cette fois, la notion ne renvoie pas à un domaine précis. Toussaint définit « *l'amélioration* » par : « *l'accroissement ou progrès de la valeur & du prix d'une chose [...] Ainsi améliorer, c'est augmenter le revenu d'une chose* »¹⁸. Il ajoute ensuite dans un autre paragraphe :

« On en distingue de plusieurs sortes, d'indispensables, d'utiles, & de voluptueuses. Les améliorations indispensables sont celles qui étoient absolument nécessaires pour la conservation de la chose. Les utiles sont celles qui n'ont fait qu'augmenter sa valeur ou son produit. (On tient compte à celui qui a fait les unes ou les autres, quoiqu'il n'eût pas commission de les faire.) Les améliorations voluptueuses sont celles qui n'ajoutent que des agréments extérieurs à la chose, sans en augmenter le prix. On n'est pas obligé de tenir compte de celles-là à celui qui les a faites sans pouvoir. »

Toussaint, assigné en premier plan à la rédaction d'articles liés à la jurisprudence dans le volume I et II de l'Encyclopédie, distingue deux types d'améliorations : utiles et voluptueuses. Il est évident d'après ces contemporains, que l'agronomie est assimilée à une science utile, dans laquelle les principaux concernés tentent d'accroître le rendement des terres. L'agronomie n'est plus considérée comme une mode parmi les élites éclairées ; elle est devenue une mission d'ordre public.

Pour conclure, les auteurs s'accordent tous sur ce même principe : l'amélioration tend à remettre en état les sols stérilisés. Il « *n'est autre chose que la réparation qu'on fait à un terrain [...] ou bien pour le rétablir, lorsqu'il est épuisé des sels nécessaires à la végétation* »¹⁹, comme en résume l'article du tome 1 du *Dictionnaire domestique portatif*, paru en 1762. L'intérêt principal pour les élites éclairées réside dans la mise en valeur de leurs prés, champs et prairies.

passer les terres. On jette les terres dessus ; la bonne terre tombe d'un côté, en passant à-travers ; les pierres sont rejetées de l'autre côté. », voire D. Diderot et J. d'Alembert, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, tome 3, Paris, chez Briasson ; David ; Le Breton ; Durand, 1753, p 458.

¹⁸ *Ibid*, tome 3, p. 354.

¹⁹ A. Roux, J. Goulin, A. de la Chesnaye des Bois, *Dictionnaire domestique portatif, contenant toutes les connoissances relatives à l'oeconomie domestique & rurale... Par une société de gens de lettres*, tome 1, Paris, Vincent, 1762, p. 60.

Au milieu du siècle, il n'est pas encore fait mention explicitement de l'amélioration des races animales, pourtant elle occupe une place importante dans l'économie agricole.

Amélioration des races animales

Dès le XVII^e siècle, certains agronomes tentent d'améliorer ce qu'on appelle à l'époque : les « races animales ». Cette expression renvoie en réalité aux « espèces » domestiques utilisées particulièrement dans l'agriculture (chevaux, chèvres, moutons, vaches). A défaut d'un classement ordonné et d'une nomenclature aboutie des espèces animales, elles reçoivent la plupart du temps des noms de régions.

Prenons l'exemple des races équinnes. Dans la *Nouvelle Maison Rustique* de Liger, édité en 1772, l'auteur répertorie différentes espèces de chevaux dont on se sert en France²⁰. Il fait référence aux chevaux Anglois, d'Irlande, de Flandre, de Hollande, de Frise, de Danemark, d'Allemagne, et bien d'autres. Les races équinnes ont fait l'objet d'une des premières politiques d'amélioration²¹, sous les conseils avisés de l'agronome Calloet-Kerbrat dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Si comme ses prédécesseurs, l'agronome recommande d'apporter les soins nécessaires pour les bestiaux (hygiène, nourriture), il se démarque en proposant également une solution toute nouvelle : le recours à l'amélioration génétique²². Autrement dit, il propose de croiser les races locales avec des reproducteurs importés d'autre pays, ayant un bon *pedigree*²³. Colbert, attentif à ces recommandations, fait importer des étalons de Hollande, du Danemark et du Maghreb. Par la suite, cette politique d'amélioration génétique s'étend également aux espèces ovines et bovines.

Malgré le peu d'entrain manifeste des éleveurs pour l'amélioration génétique au XVII^e siècle, la pratique du croisement devient courante au siècle suivant. Cette méthode se popularise notamment avec l'appui des travaux scientifiques. Les grandes figures, à l'instar de Buffon ou

²⁰ L. Liger, *Nouvelle maison ou Économie générale de tous les biens de campagne ; la manière de les entretenir et de les multiplier*, tome 1, Paris, Desaint, 1772, pp. 127-128.

²¹ B. Denis, « Les races de chevaux en France au XVIII^e siècle. Et les idées relatives à leur amélioration », *In Situ* n°18, juillet 2012. Voir aussi N. Dessaux, « Penser l'amélioration animale au XVII^e siècle : les brochures de Gabriel Calloet-Kerbrat », *Anthropozoologica* n°39, avril 2004, pp. 123-132.

²² Cette notion prend sens à partir des travaux scientifiques du début du XX^e siècle, dont les efforts se tournaient vers le développement de la biologie et de la génétique, dans l'optique d'améliorer les produits et services fournis par les animaux, en procédant à une sélection minutieuse de ces derniers. Voir A. Gallais, *Histoire de la génétique et de l'amélioration des plantes*, Versailles, Quae, 2018, p. 5. Ainsi que l'article « Génétique animale » sur le site de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture : [Pourquoi la génétique animale est-elle importante? | Génétique animale | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture \(fao.org\)](https://www.fao.org/fr/system/topic/genetic-animals), consulté le 24 janvier 2023.

²³ N. Dessaux, « Penser l'amélioration animale au XVII^e siècle... », *op. cit.*, p. 128.

du vétérinaire Bourgelat, montrent l'efficacité de cette pratique. Ils en défendent cette « *méthode de reproduction* » qui a le mérite de corriger les défauts des races locales²⁴.

Les élites se montrent très enjouées quant à ces nouvelles idées, d'autant plus dans le cas de l'amélioration des races équines. En employant cette méthode de reproduction, les élites trouvent effectivement le moyen d'en perfectionner la lignée, en procédant à une sélection minutieuse des animaux.

L'idée d'améliorer une race animale procède dans le même esprit que celui avec lequel se considère la noblesse. En effet, les élites nobiliaires veillent à la qualité de la lignée et à la préservation de leur supériorité innée²⁵. Leur objectif vise effectivement à transmettre par le sang les qualités qui justifient les privilèges accordés à certaines familles²⁶. D'après Marc Bloch, ce souci de transmission et de l'hérédité demeure dans l'esprit des membres du second ordre depuis le Haut Moyen Age²⁷. A cette période, l'on voit se constituer des réseaux matrimoniaux entre « maisons » nobles. Cette endogamie est renforcée à partir du moment où « *l'homme prenait une conscience plus vive de ses attaches avec les petits groupes quels qu'ils fussent dont il pouvait attendre un secours* »²⁸.

Ce souci de reproduction intergénérationnelle s'applique en particulier pour les races équines. Les élites privilégient ainsi les chevaux issus de races dites nobles, que l'on nomme parfois « *pur-sang* » ou « *race pure* ». Pour s'assurer de leur identité et de leur réputation, les chevaux sont identifiés selon leur filiation. Les nobles peuvent établir leurs liens de parenté sur plusieurs générations²⁹ grâce à l'élaboration d'un arbre généalogique pour chaque cheval. L'intérêt se porte donc essentiellement dans le maintien d'une généalogie propre (*pedigree*). Le premier à s'attirer les faveurs est le cheval de selle. Ce cheval est propre à être monté par un

²⁴ B. Denis, « Les races de chevaux en France au XVIII^e siècle... », *op. cit.*

²⁵ A. Devyver, *Le sang épuré. Les préjugés de race chez les gentilshommes français de l'Ancien Régime (1560-1720)*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1973, p. 103.

²⁶ J-F. Schaub. *Race et histoire dans les sociétés occidentales (XV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 2021, p. 27.

²⁷ M. Bloch, *La Société féodale (1939-40)*, vol. 2, Paris, Albin Michel, 1982, p. 207.

²⁸ *Ibid*, p. 207.

²⁹ N. De Blomac. « Élite et généalogies au XVIII^e siècle : cheval de course, cheval de sang, la naissance d'un nouveau concept en France », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 36, n°3, Juillet-septembre 1989, p. 503.

cavalier, et est attribué à l'attelage de luxe. Il se distingue du cheval de trait, utilisé pour le travail³⁰.

L'amélioration génétique, devenue une pratique reconnue et conseillée par les agronomes, se retrouve d'ailleurs dans le *Cours complet d'agriculture théorique* de Rozier :

« *Amélioration, (Economie domestique et rurale) Améliorer, c'est perfectionner les qualités agréables ou utiles des productions des animaux domestiques, soit par l'alliance entr'eux des individus les plus parfaits des races pures les plus estimées, soit par le croisement de ces races avec des espèces indigènes, possédant des qualités différentes ou inférieurs.* »³¹.

L'article « *amélioration* » tiré de ce dictionnaire agronomique ne traite pas de l'amélioration des terres, mais bien celle des races animales. Ici, l'auteur valorise la méthode du croisement et poursuit son analyse en présentant des exemples d'améliorations réussies des bêtes à laine avec les béliers mérinos. Ils précisent que « *les troupeaux améliorés par les mérinos donnent un profit quadruple des races communes.* ». L'abbé Rozier conseille également de « *choisir les bêtes qui ont la laine la plus fine et la plus serrée* » pour accélérer le processus d'amélioration. Tout comme les terres, ce processus tend à augmenter les bénéfices, tant en quantité qu'en qualité. Pour en assurer la qualité, il est donc nécessaire de faire une sélection du bétail avant toute opération d'amélioration.

Il est évident que cette méthode de reproduction par le croisement de différentes espèces, ainsi que la sélection judicieuse de celles-ci, se révèlent être les moyens d'action les plus en vogue. Bernard Denis, docteur vétérinaire et professeur de zootechnie honoraire de l'École vétérinaire de Nantes, s'interroge tout de même sur la réalité de la notion d'amélioration. Convient-il de parler d'une amélioration des races animales ou bien plutôt de « croisements industriels »³² ? Pour le zootechnicien, la deuxième option semble plus vraisemblable.

Cette quête amélioratrice témoigne en réalité d'un manque originel de subsistances, d'une recherche de rendement et de perfectibilité, aussi bien concernant les récoltes que l'élevage.

³⁰ D. Roche, « Les chevaux au 18^e siècle. Économie, utilité, distinction », *Dix-huitième siècle*, n° 42, 2010, p. 232-246.

³¹ F. Rozier, *Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique, et de médecine rurale et vétérinaire, suivi d'une méthode pour étudier l'agriculture par principes ; ou Dictionnaire universel d'agriculture*, tome 11, Paris, Marchant, Drevet, Chapart, Caille et Ravier, 1805, p 141.

³² B. Denis, « Les races de chevaux en France au XVIII^e siècle... », *op. cit.*

Cette recherche s'accélère à partir du milieu du XVIII^e siècle, soit dans un contexte d'essor démographique, qui entraîne par la même occasion un accroissement des besoins humains. Ce moment correspond également à un tournant dans l'histoire des idées agronomiques : à partir de 1750, un certain nombre d'agronomes prennent la plume pour délivrer les maux des campagnes et espérer améliorer le système agricole.

1.1.2. La littérature agronomique foisonnante à partir des années 1750

L'agriculture est un thème ayant acquis ces lettres de noblesse au XVIII^e siècle, et est devenue un sujet qui passionne les élites intellectuelles. Les recherches d'Alain Becchia ont effectivement démontré que l'engouement des élites pour cette discipline naît au siècle des Lumières. Pour cette période, l'historien compte la publication de plus de 1200 ouvrages agronomiques, dont la plupart sont imprimés après 1750³³. Leur nombre a été multiplié par dix depuis le XVII^e siècle³⁴. Parmi ces ouvrages, nous retrouvons des traités, essais et manuels pratiques pour guider et renseigner les lecteurs sur les nouvelles pratiques en matière agricole.

La ferveur physiocrate et l'intérêt croissant pour le progrès agricole

Cet engouement agronomique prend racine dès le début du siècle mais voit son apogée, avec l'émergence des idées physiocratiques. Ce mouvement, initié par Dupont de Nemours, encourage les progrès en matière agricole, puisque les physiocrates considèrent que cette activité est la seule source de richesse pour un Etat. Ces idées sont relayées en grande partie par l'organe de presse intitulé le *Journal de l'Agriculture*, dont les publications suivent les préceptes de grands théoriciens comme François Quesnay, Louis Abeille, Lemer cier de la Rivière, le marquis de Mirabeau. Bernard Herencia, historien moderniste dont les recherches se portent sur la pensée économique du XVIII^e siècle, s'est intéressé à ce journal et à ses auteurs. Il en a distingué deux types : les théoriciens et techniciens. Dans cette dernière catégorie, nous retrouvons des expérimentateurs, des hommes éclairés passionnés d'agriculture³⁵ : agronomes, apothicaires, botanistes, chirurgiens, médecins, ingénieurs, juristes, naturalistes, négociants, physiciens... Les sujets traités sont divers et variés. Les auteurs proposent des articles sur les bois, les animaux, les engrais, les abeilles, l'art de faire du vin, et sur bien d'autres thèmes encore. Leurs contributions témoignent du fait que, au même titre que les

³³ A. Becchia, *Modernités de l'Ancien Régime*, op. cit., p. 64.

³⁴ La production des écrits agronomiques ne dépassait pas 120 livres.

³⁵ B. Herencia, « Les Sociétés royales d'agriculture (1757-1793) », *e-Phaïstos*, X-1, avril 2022, consulté le 19 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ephaistos/10103>.

théoriciens, prosélytes ou débatteurs économiques et politiques, les élites éclairées prennent part aux réflexions sur la mise en valeur des terres ou l'application de nouvelles méthodes agricoles et contribuent à leur diffusion.

Le *Journal de l'Agriculture, du commerce et des finances* n'est à l'époque pas le seul périodique dédié à ce thème. La presse agricole foisonne et connaît un grand succès. Nous assistons notamment à la création du *Journal oeconomique ou mémoires, notes et avis sur les Arts, l'Agriculture, le Commerce et tout ce qui peut y avoir rapport* en 1751. A partir de 1763, la *Gazette du Commerce* change de nom et devient désormais la *Gazette d'Agriculture, Commerce, Arts et Finances*. Ces journaux promeuvent l'agriculture nouvelle et reflètent cet engouement agronomique qui se profile en France et en Europe dans la seconde moitié du XVIII^e siècle³⁶.

« *Fureur cultivatrice* » et « *agromanie* »³⁷, un lectorat sensible aux écrits agronomiques

Derrière cette littérature agronomique en pleine expansion, il faut également noter l'intérêt grandissant d'un lectorat plus large. Voltaire en souligne d'ailleurs la tendance :

« *Vers 1750, la nation rassasiée de vers, de tragédies, de comédies, d'opéras, de romans, d'histoires romanesques, de réflexions morales plus romanesques encore, et de disputes théologiques sur la grâce et sur les convulsions, se mit à raisonner sur les blés. On oublia même les vignes pour ne parler que de froment et de seigle.* »³⁸.

La mode n'est plus celle du « courtisan » mais celui du « campagnard ». Les écrits sur le jardinage (vergers et vignes) perdent de leur faveur au profit des réflexions portant davantage sur le travail des champs. L'agriculture est en effet appréciée pour son utilité et sa simplicité. Les esprits éclairés prennent goût à cette nouvelle mode agronomique, synonyme de vertu morale et civique.

³⁶ E. Charpentier, *Les campagnes françaises à l'époque moderne*, op. cit., pp. 223-271.

³⁷ L. B. Desplaces, *Préservatif contre l'Agromanie, ou l'Agriculture réduite à ses vrais principes*, Paris, Jean-Thomas Hérisant, 1762, p 32.

³⁸ Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, 3^e partie, Genève, Cramer, 1770, p. 136.

Certains partisans de la campagne prennent part également aux débats politiques, remettant en question la morale et la citoyenneté des sujets du royaume, livrés aux tentations et au luxe corruptif. Fénelon illustre cette idée dans son roman *Les Aventures de Télémaque*, paru en 1699. Il y présente Télémaque, le roi idéal, qui se targue dans un discours d'éloigner « *le faste, la mollesse, et tous les arts qui ne servent qu'à flatter les vices* » et qu'il ferait « *fleurir les autres arts qui sont utiles aux véritables besoins de la vie* ». A travers son personnage, Fénelon décrit le caractère essentiel du rôle du cultivateur, souvent opposé au rôle du courtisan. L'homme des champs est considéré comme un citoyen modèle, dont le travail acharné est indispensable et utile au bien commun. Les représentations anglaises du XVII^e siècle illustrent bien cette dualité : d'un côté, l'homme des champs symbolise la vertu, la simplicité. De l'autre, le membre de la Cour se complait seulement dans sa superficialité.



Figure 1 : Frontispice de *The Court and Country* par Nicholas Breton Gent (1618)³⁹

Cependant, cette idée n'est pas partagée par l'ensemble de la population. D'autres penseurs, économistes ou hommes de lettres issus du monde éclairé pensent que le luxe peut avoir certains bienfaits. En effet, ces partisans y voient un moyen de faire ruisseler les richesses, des riches consommateurs aux producteurs plus modestes, et entraînent ainsi la prospérité

³⁹ Tiré de l'article suivant : G. Denis, « Agriculture, esprit du temps et mouvement des Lumières », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 48, n^o 2, mai 2017, pp. 93-136.

collective⁴⁰. Le luxe est considéré comme utile et objet d'intérêt, dès lors qu'il bénéficie aux richesses d'une nation et qu'il œuvre au bien commun. En revanche, ces penseurs ne dénigrent en aucun cas la place de l'agriculture ; ils valorisent tant les progrès agricoles que les efforts fournis dans l'industrie et le luxe.

Quoi qu'il en soit, cette querelle du luxe au XVIII^e siècle oppose deux tendances, ayant ses propres opinions sur les manières de produire des richesses. Néanmoins, il est évident pour les deux tendances, que l'agriculture figure comme l'un des secteurs économiques les plus utiles au développement d'une nation. Le laboureur, le cultivateur et le paysan sont considérés comme de fervents citoyens. Les élites éclairées se doivent de les aider et contribuer à leur bien-être. Ils entendent par-là, améliorer leur condition de vie en valorisant leur statut dans la société. Pour cela, il serait nécessaire de modifier en profondeur le système d'Ancien Régime, sur le plan politique, social et économique.

1.2. Améliorer la société

Dans l'esprit des élites éclairées de l'Europe des Lumières, l'importance est à la fois de rendre prospère la nation et de veiller au bien-être de la population. A travers ces deux objectifs, elles espèrent concurrencer économiquement les nations voisines et freiner les migrations.

1.2.1. Développement des activités économiques et le tournant agricole : à la recherche d'un gain de productivité

En réponse à la croissance démographique et aux besoins grandissants de la population, les autorités tentent de concevoir de nouvelles manières de produire. Comme nous avons pu le constater, les efforts se tournent tant dans le domaine agricole que vers l'industrie⁴¹. L'idée est de dynamiser les productions dans ces deux domaines, pour répondre aux besoins alimentaires et à la demande de biens manufacturés⁴².

⁴⁰ A. Diemer, « Quand le luxe devient une question économique : retour sur la querelle du luxe du 18^e siècle », *Innovations*, vol. 41, n°2, 2013, pp. 9-27.

⁴¹ Lorsque nous employons le terme d'industrie, nous faisons référence à « l'ensemble des activités économiques qui produisent des biens matériels par la transformation et la mise en œuvre de matières premières » selon la définition de Lucien Bély, *Dictionnaire de l'Ancien régime : royaume de France : XVI^e-XVIII^e siècle*, Presses universitaires de France, 1996, p. 658.

⁴² F. Delleaux, *Histoire économique de l'Europe moderne. XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, « Coursus », 2015, pp. 163-183.

Encourager l'industrie dans les campagnes savoyardes

Encourageant l'industrie et le développement des entreprises manufacturières, les autorités en appellent à une main d'œuvre, qu'elle soit expérimentée ou non. Les masses rurales y trouvent leurs comptes et apportent leur contribution au développement industriel. La petite paysannerie sont les principaux bénéficiaires de ces offres d'emplois. En effet, le travail artisanal à domicile y constitue une occupation dans les temps morts du calendrier agricole et propose un revenu d'appoint pour les familles. Ce type de travail se retrouve particulièrement en Italie du Nord. En effet, cette région densément peuplée, offre par la même occasion une main d'œuvre abondante et bon marché⁴³. Pour éviter les migrations entre campagnes et villes industrielles, les autorités ont opté pour une politique de délocalisation depuis le XVII^e siècle. Certaines activités industrielles se développent ainsi dans les campagnes. Cela concerne majoritairement le secteur textile (filatures de lin, de soie, productions de toiles de laine, de draps...), ainsi que les secteurs de la métallurgie et de la papeterie. Cette politique de délocalisation permet à la petite paysannerie, n'ayant suffisamment de ressources pour l'année à venir, d'obtenir un revenu d'appoint et évite également aux paysans les plus pauvres de tomber dans la mendicité.

En Savoie, nous pouvons apprécier le développement de ces activités autour de la ville d'Annecy et dans la vallée de l'Arve. Ces deux lieux disposent d'une situation géographique privilégiée d'après les rapports des intendants⁴⁴. Lors d'enquêtes qui visaient à évaluer les produits des manufactures, à s'informer de leurs situations, de leurs besoins et des possibles améliorations à effectuer ultérieurement, il s'est révélé que la ville d'Annecy dispose d'une position exceptionnelle grâce à son histoire et à sa proximité avec le lac. Les intendants prévoient la création d'usines et de fabriques⁴⁵. La vallée de l'Arve accueille quant à elle, l'horlogerie au début du XVIII^e siècle. Ces usines sont majoritairement composées de paysans. Ces derniers produisent des pièces de mouvement pour les fabricants suisses⁴⁶.

Ces nouvelles industries s'invitent dans le paysage rural savoyard et rendent aux campagnes leur attractivité. Elles permettent aux paysans de s'adonner à plusieurs activités en une même année. Ils peuvent décomposer leurs temps de travail, à savoir le temps destiné à la

⁴³ D. Carrangeot, E. Chapron, H. Chauvineau, *Histoire de l'Italie du XV^e au XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, « Collection U », 2015, pp. 199-211.

⁴⁴ V. Barbier, *La Savoie industrielle*, vol 1, Chambéry, A. Bottero, 1875, pp. 36-38.

⁴⁵ *Ibid*, p. 36.

⁴⁶ P. Judet, « Du paysan à l'horloger. Histoire sociale d'un Faucigny pluri-actif (1850-1930) », *Ruralia* n°09, 2001, consulté le 27 février 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/247>

culture des terres et le temps consacré à l'usine. C'est ainsi que nous retrouvons à la fin du siècle, cinq cent vingt-huit ouvriers attirés pour l'horlogerie dans la vallée de l'Arve, puis le nombre s'élève ensuite à mille ouvriers pendant la période hivernale⁴⁷.

Les activités manufacturières se développent considérablement au XVIII^e siècle et laissent place à un maillage proto-industriel au début du XIX^e siècle. Ce développement tout au long du siècle s'accompagne d'une réflexion sur les moyens d'améliorer la production. Les politiques visent à produire davantage et obtenir des gains de productivité. Cette notion - absente du vocabulaire sous l'Ancien Régime - est promue par les travaux des économistes du XX^e siècle. Ces chercheurs en sciences économiques reconnaissent ce système comme étant « une conséquence naturelle du progrès technique »⁴⁸. Cette recherche de gain de productivité se traduit par une volonté de pérenniser l'économie et de satisfaire les besoins de la population.

Cette recherche de gain de productivité s'applique également dans le domaine agricole. L'amélioration de l'agriculture s'inscrit en effet dans cette politique qui cherche à produire en quantité, pour répondre aux besoins alimentaires de la population.

Une recherche de productivité : perfectionnement de l'outillage et des pratiques pour cultiver les sols

L'agriculture nouvelle, promue par les agronomes du XVIII^e siècle, s'accompagne d'un matériel qui renforcerait la productivité et les rendements d'une terre⁴⁹. Prenons l'exemple de l'agronome anglais Jethro Tull, qui en 1733, met au point des charrues bisocs et polysocs⁵⁰, ainsi qu'un semoir automatique. Ce matériel se voit amélioré par Duhamel de Monceau, puis par Lullin de Châteauevieux en 1760. La charrue est pensée et réinventée par des agronomes de toute l'Europe dans cette seconde moitié du siècle. Les agronomes italiens et savoyards s'emparent également de la question et proposent la conception de nouvelles charrues, bien mieux adaptées pour les paysans⁵¹. Le marquis Costa de Beauregard, agronome savoyard connu pour son *Essai sur l'amélioration de l'agriculture dans les pays montueux et en particulier en*

⁴⁷ Nombres d'ouvriers de l'année 1792, d'après V. Barbier, *La Savoie Industrielle*, *op. cit.*, p. 38.

⁴⁸ F. Jarrige, « Révolutions industrielles : histoire d'un mythe », *Revue Projet*, vol. 349, n° 6, décembre 2015, pp. 14-21.

⁴⁹ F. Delleaux, *Histoire économique de l'Europe moderne...*, *op. cit.*, pp. 163-183.

⁵⁰ Un soc est un instrument en fer large et pointu, au bout du scep de la charrue, qui sert à fendre et renverser la terre.

⁵¹ Gérard Collomb propose une très belle étude des charrues et araires utilisées en Savoie au XVIII^e et XIX^e siècles d'après les collections du Musée Savoisien, voir G. Collomb, « Araires et Charrues Dans La Savoie Traditionnelle », *Ethnologie Française*, vol. 6, n° 1, 1976, pp. 7-32.

*Savoie*⁵², paru en 1774, a listé trois charrues dans son ouvrage⁵³. Deux d'entre elles sont utilisées dans la région voisine : l'araire du Piémont et la charrue à « tourne oreille ». L'agronome savoyard propose ensuite la création d'une nouvelle charrue, cette fois-ci, à une seule oreille⁵⁴. Cet instrument garantirait une rentabilité selon le marquis Costa de Beauregard. Ce dernier propose en effet une charrue bien mieux réglée, qui oppose moins de résistance. Le laboureur peut également réduire son attelage à seulement deux bœufs.

Cette quête amélioratrice tend à perfectionner le matériel pour alléger la charge de travail du paysan. L'idée est aussi de s'adapter aux contraintes d'un « *pays montueux* » et à son dénivelé. En Savoie, une grande partie des terres cultivables sont en pente. Il n'est pas recommandé d'utiliser des charrues qui labourent à plat, mais plutôt des charrues spécialisées pour les terrains inclinés. L'araire piémontais et la charrue de Costa semblent être les plus appropriés⁵⁵ pour ces espaces pentus.

Le perfectionnement de l'outillage est l'un des premiers projets de recherche agronomique. Les exploitants tirent les meilleurs bénéfices de la terre grâce à ces instruments, notamment à l'occasion des premiers labours de printemps. Les agronomes ont saisi l'importance de cette étape dans le cycle cultural. Les labours prédisposent le sol, qui s'apprête à recevoir les semis. Ils recommandent alors un matériel adapté au moment venu.

Cependant, ces auteurs ne s'arrêtent pas aux questions techniques et conseillent bien plus que le changement d'outils pour rentabiliser les productions. Ils proposent une réflexion plus générale sur les nouvelles méthodes et techniques à appliquer pour cultiver le sol.

Pour appuyer notre propos, nous allons nous intéresser à deux essais issus de la littérature agronomique italienne et savoyarde. Les deux auteurs choisis ne sont autres que Joseph Alexis Costa de Beauregard, agronome savoyard cité précédemment, et Francesco Gemelli, agronome italien et membre de la Société d'agriculture de Brescia. Ces deux agronomes ont mis par écrit leurs idées, en vue d'améliorer l'agriculture dans leurs régions respectives. D'un côté, le marquis Costa de Beauregard propose en 1774 un *Essai sur l'amélioration de l'agriculture dans les pays montueux et en particulier dans la Savoie*. De l'autre, Francesco Gemelli s'intéresse

⁵² J-A Costa de Beauregard, *Essai sur l'amélioration de l'agriculture...*, *op.cit.*

⁵³ *Ibid*, pp. 71-96.

⁵⁴ Conçue à partir des plans du professeur de Mathématiques Amédé Dupuis, voir ADS, SA 366, Mémoires, discours – Lettre du marquis Costa : « Pour les objets proposés à SM pour l'amélioration de la culture en Savoie », s.d., folio 3. Voir aussi Annexe 1 : Planche 1^{ère} : charrue à une seule oreille.

⁵⁵ D. Grandjean, *Méthodes, techniques et outils des paysans...*, *op. cit.*, p. 101.

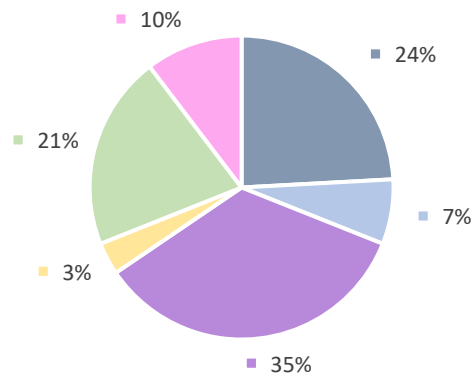
en détail à la situation agricole de la Sardaigne, dans un ouvrage intitulé *Rifiorimento della Sardegna proposto nel miglioramento dui sua agricoltura*. Bien que ce dernier ne traite pas de l'agriculture savoyarde, il fait néanmoins état de la pensée agronomique partagée par les élites éclairées italiennes.

Plusieurs thèmes ont été abordés et certains d'entre eux semblent se dégager par rapport aux autres⁵⁶. Une grande partie de leurs écrits est finalement consacrée à une réflexion générale sur le système agricole. Ils tiennent à mettre en lumière les difficultés que rencontrent les métayers et grangers. Les deux auteurs consacrent un chapitre exclusif pour cette catégorie de la population⁵⁷. Ils incitent également les lecteurs à mettre à profit leurs fonds et à procéder à une meilleure gestion de leurs domaines (prés, prairies, pâturages, bois, vignes...).

⁵⁶ Voir plus en détails les Annexes 2 et 3 : Répartition des chapitres par thèmes abordés dans *l'Essai sur l'amélioration de l'agriculture dans les pays montueux et en particulier dans la Savoye*, Chambéry, Gorrin, 1774 ; *Rifiorimento della Sardegna proposto nel miglioramento dui sua agricoltura, libro III*, Turin, Giammichele Briolo, 1776.

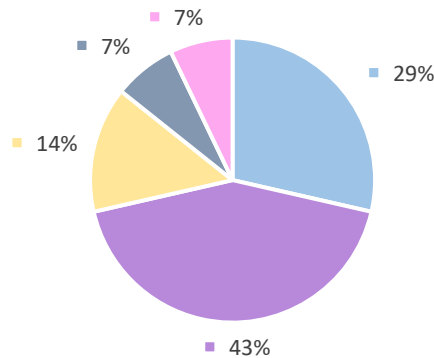
⁵⁷ J-A Costa de Beauregard, *Essai sur l'amélioration de l'agriculture...*, *op. cit.*, pp. 261-262. Voir également, F. Gemeli, *Rifiorimento della Sardegna proposto nel miglioramento...*, *op. cit.*, pp. 140-152.

Thèmes abordés par Francesco Gemeli dans "*Rifiorimento della Sardegna proposto nel miglioramento dui sua agricoltura, 1776*"



- Histoire et état de l'agriculture
- Climat et intempéries
- Réflexions sur le système agricole (contrats de propriété et mise en valeur des terres)
- Outillage
- Botanique
- Bétail

Thèmes abordés par Joseph Alexis Costa de Beauregard dans son *Essai sur l'amélioration de l'agriculture dans les pays montueux et en particulier dans la Savoie, 1774*



- Culture des sols
- Réflexions sur le système agricole (contrats de propriété et mise en valeur des terres)
- Outillage
- Etat de l'agriculture en Savoie
- Bétail

Graphique 1 : Thèmes abordés par Joseph Alexis Costa de Beauregard et Francesco Gemeli dans leurs ouvrages agronomiques respectifs

Puis, les thèmes suivants divergent selon l'auteur. Francesco Gemelli rend davantage compte des différentes entreprises agricoles avantageuses pour la Sardaigne. Il liste plusieurs plantes utiles pour le commerce : verger, vigne, olivier, mûrier. Il explique ensuite leur utilité, la manière de les cultiver et encourage leur développement sur le territoire sarde. Pour l'olivier, il décline le chapitre en trois articles. En premier, il retrace l'origine de la culture de l'olivier en Sardaigne (« *Art 1. Quando, e come introdotti sciansi, nella Sardegna gli ulivi, e gli ulivetti* »⁵⁸). Dans le deuxième article, il s'intéresse à son développement sur le territoire (« *Art. 2. Quanto multiplicare convenga gli uliveti nella Sardegna* »⁵⁹). Enfin, il avertit le lecteur des conditions pour cultiver l'olivier (« *Art. 3. Avvertenze circa la coltura degli ulivi, e il facimento dell' olio* »⁶⁰). A travers ces explications, Francesco Gemelli incite ces lecteurs à se spécialiser dans ces cultures, considérées utiles. Par cette spécialisation, la Sardaigne peut bénéficier d'une plus grande production, et ainsi rivaliser dans le commerce à l'échelle européenne. Nous retrouvons la même logique en Savoie. Vignes, chanvres et mûriers se développent sur les terres savoyardes⁶¹. Ces deux dernières cultures restent tout de même marginales, malgré l'entrain des agronomes⁶².

Joseph Alexis Costa de Beauregard s'est intéressé quant à lui, aux techniques culturales. En effet, le marquis Costa de Beauregard intègre à son ouvrage, cinq chapitres sur les « assolements », « engrais », « plantations », « semences » et « moissons ». Pour tirer un meilleur bénéfice, il serait nécessaire d'ajuster les méthodes et techniques utilisées dans le cycle cultural. Pour lui, « *la maladie principale de notre culture, c'est la mauvaise séquence de labours, de semailles, de récoltes, de jachères* »⁶³. L'auteur conseille alors une meilleure organisation des temps agricoles et des techniques culturales, en intégrant notamment un nouveau système d'assolements⁶⁴.

Le système d'assolement exemplaire comporterait selon lui sept soles⁶⁵. Il recommande en effet de limiter les jachères et propose à la place, l'introduction de plantes fourragères (trèfles

⁵⁸ F. Gemeli, *Rifiorimento della Sardegna proposto nel miglioramento dui sua agricoltura*, op. cit., p. 240.

⁵⁹ *Ibid*, p. 248.

⁶⁰ *Ibid*, p. 255.

⁶¹ J. Nicolas, *La Savoie au XVIII^e siècle*, op.cit., pp. 695-698.

⁶² D. Grandjean, *Méthodes, techniques et outils des paysans...*, op. cit., p. 25.

⁶³ J-A. Costa de Beauregard, *Essai sur l'amélioration de l'agriculture...*, op. cit, p. 98.

⁶⁴ Cette pratique agricole consiste à segmenter les parcelles en plusieurs parties pour y établir des cultures différentes chaque année. Ce système de rotation permet d'obtenir un meilleur rendement, en limitant l'épuisement de la terre.

⁶⁵ Annexe 4 : Tableau d'un assolement exemplaire selon le marquis Costa de Beauregard (en sept soles) issu de D. Grandjean, *Méthodes, techniques et outils des paysans, dans l'agriculture savoyarde de la deuxième partie du XVIII^e siècle*, sous la direction d'Alain Becchia, soutenu à l'Université Savoie Mont-Blanc, 2006, p. 96.

ou vesces cultivées) dans la rotation des cultures. Ces plantes ont l'avantage d'enrichir les sols. De cette façon, les terres ne se retrouvent pas épuisées après une saison céréalière. Les rendements sont également profitables pour le laboureur qui n'est plus contraint à laisser une terre en jachère pendant une année entière. Ils seraient d'autant plus intéressants, si les laboureurs se livraient davantage aux engrais pour cultiver leurs terres. Il préconise bien sûr le fumier, l'utilisation de la chaux, la récupération de déchets organiques (mêlés avec de la terre) et en derniers recours, la pratique du brûlis.

En somme, le marquis Costa de Beauregard recommande une meilleure gestion du domaine, une connaissance plus aiguisée du terrain et enfin une attention plus soutenue portée aux plantations. Certaines espèces végétales requièrent davantage de soins que d'autres et se développent dans des conditions différentes.

Les deux auteurs, cités précédemment, espèrent lancer un engouement auprès des propriétaires fonciers et dans le monde rural. Avec la publication de ces ouvrages, ils incitent à mettre en pratique un nouveau système agricole, qui se veut davantage profitable. Ces nouvelles méthodes tendent à rentabiliser les récoltes et à gagner en productivité. Cette question de profit relève à la fois d'un raisonnement économique, mais répond aussi à des enjeux démographiques. Les agronomes veulent produire davantage, pour ensuite commercialiser les denrées supplémentaires. Néanmoins, le principal objectif à l'horizon pour les agronomes est de garantir une sécurité alimentaire aux sujets du royaume.

*Améliorer le sort des gens des campagnes et garantir la sécurité alimentaire : un défi au temps du « Siècle de la faim »*⁶⁶

Tout comme ces voisins, la population savoyarde doit faire face à une pénurie chronique de céréales et aux disettes récurrentes en grains au cours du XVIII^e siècle. Cette période, caractérisée par un essor démographique et par cette crise alimentaire, se solde par une fragilisation du régime alimentaire des populations. Les plus touchés sont les paysans et gens des campagnes, dont la consommation de céréales et de viandes diminue peu à peu. Ils craignent d'autant plus les aléas climatiques, qui entraîneraient de mauvaises récoltes (pluies abondantes, neiges précoces, hivers rudes, sécheresse...). L'historien Alain Croix explique que cette crainte et cette préoccupation perpétuelle sont des comportements qui ont été normalisés. Cette

⁶⁶ Expression empruntée à l'historien Montanari dans : M. Montanari, *La faim et l'abondance. L'histoire de l'alimentation en Europe*, Paris, Editions du Seuil, 1995, p. 175.

« culture de la faim »⁶⁷ s'est imposée aux populations, en particulier aux plus pauvres. Cet état de sous-alimentation permanent serait une « condition normale de vie »⁶⁸.

Pour les agronomes, le défi à relever est alors d'inverser cette tendance et d'assurer une meilleure productivité des sols, pour bénéficier d'un plus grand produit issu des récoltes. Cette surproduction permettrait ainsi de stocker davantage de ressources alimentaires et d'avoir la capacité de nourrir la population dans le cas où la météo ne serait pas clémente.

Cette recherche d'abondance ne relève pas seulement d'un désir de nourrir toute une population, mais s'inscrit dans un mouvement d'une plus grande ampleur. Les élites éclairées, pris d'un élan philanthropique, se sentent investies d'une mission : réduire la mendicité. L'historienne Laurence Fontaine identifie d'ailleurs cet élan de solidarité et de charité auprès des plus pauvres, mendiants et vagabonds :

« les privilégiés interagissent sans cesse avec ceux qui n'ont rien, ou pas grand-chose, par l'aide directe qu'ils apportent à leurs dépendants, car, on le verra, la charité est la justification morale de la supériorité de leur statut, par les projets qu'ils forment pour éradiquer la pauvreté, par les réalisations qu'ils mettent en place pour aider les plus miséreux, ou certaines catégories d'entre eux, pour cacher aussi cette misère qui tout à la fois les apitoie, les conforte dans leur supériorité morale, ou leur fait peur, quand elle frappe trop fort et que la révolte gronde ou éclate »⁶⁹.

Améliorer le sort des plus pauvres est une question omniprésente dans les débats au sein des académies et sociétés d'agriculture françaises⁷⁰. Des concours sont organisés à la fin du siècle, pour tenter de répondre à cette problématique qui relève à la fois d'une question sociale, économique et politique. Certains sont favorables à la restructuration du système financier sur lequel repose l'impôt⁷¹. Les paysans subissent effectivement cette redevance et sont menacés de tomber dans la mendicité. Ces derniers ne disposent pas d'un budget assez conséquent pour faire face à l'impôt, et particulièrement à la corvée⁷².

⁶⁷ A. Croix ; J. Quéniart, *Histoire culturelle de la France, Tome II, De la Renaissance à l'aube des Lumières*, Paris, Seuil, 1997, p. 32.

⁶⁸ M. Montanari, *La faim et l'abondance...*, op. cit., 1995, p. 175.

⁶⁹ L. Fontaine, *Vivre pauvre. Quelques enseignements tirés de l'Europe des Lumières*, Gallimard, 2022, p. 11.

⁷⁰ *Ibid*, pp. 156-164. Laurence Fontaine fait référence plusieurs concours, l'un des plus connus invitant à réfléchir « sur les moyens de détruire la mendicité en rendant les mendiants utiles à l'Etat sans les rendre malheureux ».

⁷¹ *Ibid*, pp. 183-185.

⁷² *Ibid*, p. 185.

Cette problématique paysanne soulève un nouvel enjeu pour les agronomes : améliorer l'agriculture ne peut être envisagé sans considérer les acteurs majeurs, à savoir les paysans et les exploitants agricoles. Pour les aider, les agronomes se sont intéressés à leur mode de vie et ont réfléchi aux différentes modifications possibles qui pourraient être apportées à leur quotidien. Cependant, les progrès qu'elles tentent d'installer dans leur vie quotidienne et en particulier dans le domaine de l'agriculture se heurtent à certaines difficultés. En effet, les paysans sont très attachés aux traditions et aux coutumes. Ils sont réticents à tout changement remettant en cause les méthodes et techniques agricoles utilisées depuis des siècles. Dans l'esprit des agronomes, les paysans semblent piégés dans une « routine », qui laisse peu de place aux innovations agricoles.

1.2.2. Remise en cause du système agricole traditionnel et la lutte contre la « routine »

« Quand l'écriture a voulu décrire le comble des comble des maux, elle n'a point trouvé d'expression plus énergétique que celle-ci : Ibis nullus ordo ».

Joseph Alexis Costa de Beauregard, 1774⁷³

Les agronomes soucieux du sort de l'agriculture et de son amélioration, observent et expliquent les méthodes et techniques à adopter pour mieux gérer l'espace agricole. L'un des premiers constats de ces améliorateurs est l'inefficacité du système agricole. Le marquis Costa remarque qu'« un désordre général y maintient la misère »⁷⁴ en Savoie. Il poursuit ensuite : « Pour établir cet ordre, il faut vaincre les causes & les préjugés qui s'y opposent ; & ici, cela ne se peut que par la persuasion »⁷⁵. Selon ces observations, les paysans savoyards ne semblent pas être en mesure de gérer efficacement leurs domaines. Les méthodes et techniques sont en effet peu appropriées et jugées obsolètes.

⁷³ J-A Costa de Beauregard, *Essai sur l'amélioration de l'agriculture...*, op. cit., p. 8.

⁷⁴ *Ibid*, p. 7.

⁷⁵ *Ibid*, p. 8.

Des méthodes et techniques peu appropriées

Les recherches de Dave Grandjean sur les *Méthodes, techniques et outils des paysans, dans l'agriculture savoyarde de la deuxième partie du XVIII^e siècle*, ont démontré les principales difficultés que l'on rencontre dans le système agricole traditionnel. Il relève en effet trois principaux problèmes : la pratique de la jachère⁷⁶, l'insuffisance des engrais⁷⁷ et l'archaïsme du matériel⁷⁸.

- La jachère persistante

En effet, la première pratique à être remise en cause est la jachère. Cette pratique généralisée en Europe, désigne à l'origine un ensemble de terres travaillées à plusieurs reprises dans le but de détruire les mauvaises herbes et plus généralement, d'affiner la structure du sol avant de planter les semences. Cette étape fait partie intégrante de la rotation des cultures, (assolement biennal, triennal⁷⁹ ou plus complexe) et permet aux terres de restaurer leur fertilité.

D'après Pierre Morlon et François Sigaut, le terme « jachère » revêt un sens tout à fait différent à compter du XVI^e siècle⁸⁰. La jachère désigne dorénavant un abandon total de la parcelle pendant une période déterminée, dans le but de laisser la terre se reposer. Ainsi, le sens a littéralement changé. Selon les deux auteurs de l'ouvrage *La troublante histoire de la jachère*, cette évolution s'est produite en deux temps. Tout d'abord, certains lettrés ont commis un abus de langage en confondant la jachère avec la friche, étant donné que les terres n'étaient pas semées, et étaient par conséquent improductives. Cette confusion s'est d'autant plus enracinée dans les consciences collectives à partir du XVIII^e siècle. Les physiocrates ont particulièrement mis l'accent sur l'absence de productivité lorsque les terres sont laissées en jachère. Quesnay assimile même cette pratique à de la paresse⁸¹. Lui et ses collègues physiocrates estiment que la responsabilité incombe principalement aux paysans. En associant les notions de jachère et de

⁷⁶ D. Grandjean, *Méthodes, techniques et outils des paysans...*, op. cit., p. 26.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 54.

⁷⁸ *Ibid.*, pp. 46-50.

⁷⁹ L'assolement biennal est connu depuis l'Age de Fer et est dominant au Moyen Age dans le sud de l'Europe. L'assolement triennal est quant à lui pratiqué depuis l'époque carolingienne, surtout au Nord de l'Europe. Voir : F. Mouthon, *Le sourire de Prométhée. L'homme et la nature au Moyen Âge*, Paris, La Découverte, « Hors collection Sciences Humaines », 2017, p. 107.

⁸⁰ F. Goulet, « Pierre Morlon, François Sigaut, *La troublante histoire de la jachère*, Dijon et Versailles, Educagri et QUAE, 2008 », *Revue d'études en Agriculture et Environnement*, Vol. 90, n°1, 2009, p. 112.

⁸¹ A. Bertrand, « Le blé des physiocrates. Contribution à une histoire politique de l'ontologie végétale », *Cahiers philosophiques* n° 152, 2018/1, p. 24.

friche, ces économistes et les partisans de « l'agriculture nouvelle » accusent les paysans d'être incapables de gérer leurs domaines agricoles, les jugeant responsables de délaisser leurs terres.

En Savoie, la situation est préoccupante car la jachère est pratiquée plus que souhaitée, selon les agronomes. En règle générale, cette pratique est utilisée un an sur deux dans le cas d'assolement biennal, voire un an sur trois dans le cas d'un assolement triennal. Cependant, dans ses recherches, Dave Grandjean a constaté que la jachère est présente trois ans sur quatre dans certaines paroisses savoyardes. Pour les cas les plus extrêmes, elle est pratiquée cinq ans sur six⁸². Les terres sont donc très peu rentables car très épuisées et ce faible rendement inquiètent les agronomes.

- Le manque d'engrais

Pour remédier à ce problème, l'utilisation d'engrais est préconisée. Les fumures sont mises à disposition pour apporter un regain de vitalité aux surfaces cultivées. Ce fumier est obtenu à partir de litières récupérées des étables où le bétail séjourne pendant la période hivernale. L'autre méthode consiste à laisser pâturer les troupeaux sur les parcelles en jachère, permettant ainsi au bétail de déposer directement les matières organiques sur les terres.

Selon Joseph Alexis Costa de Beauregard, les fumiers manquent pour fertiliser l'ensemble des terres. Les engrais organiques se destinent en priorité aux jardins, vignes et chènevières⁸³. Le reste se voit attribué aux prés et aux champs cultivés. Différentes méthodes sont employées pour pallier ce manque : la pratique du brûlis, le dessèchement des zones humides et la fabrication de fumiers artificiels.

La première consiste à brûler les terrains embroussaillés, les cendres constituant un engrais remarquable. Bien que cette méthode soit appréciée par les agronomes⁸⁴, car elle apporte des bienfaits immédiats aux terres, elle ne doit pas être appliquée régulièrement. Les effets secondaires sont en effet néfastes. Après deux à trois récoltes fructueuses, les terres ne sont plus du tout fertiles. Il faut attendre une dizaine d'années pour l'être de nouveau.

La deuxième méthode se révèle plus efficace à long terme. Le dessèchement des zones humides permet la création de nouvelles surfaces cultivables. Les agronomes montrent un grand

⁸² Statistiques relevées dans un état des revenus et des biens de la province du Chablais en 1758. Voir : D. Grandjean, *Méthodes, techniques et outils des paysans...*, op. cit., p. 26.

⁸³ J-A Costa de Beauregard, *Essai sur l'amélioration de l'agriculture...*, op. cit., p. 159.

⁸⁴ A. Antoine, *Terre et paysans en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Editions OPHRYS, 1998, p. 49.

intérêt pour ces espaces marécageux, voyant en eux la possibilité de les transformer en parcelles exploitables. En 1767, l'intendant Depassier de la province du Genevois fait référence à cette méthode dans un mémoire portant sur les moyens d'améliorer l'agriculture et l'industrie⁸⁵. Il s'avère que cette méthode connaît un succès aux alentours d'Annecy. Un autre projet de dessèchement est également prévu pour les paroisses d'Epagny, Sillingy, Poisy, et La Balme⁸⁶. Mais, les communautés rencontrent un problème pour réaliser ce projet : les coûts sont trop élevés. C'est ainsi que le projet de dessèchement des marais des communes cités précédemment, initialement lancé en 1753, n'a toujours pas abouti avant 1767 faute de trouver d'investisseurs.

Enfin, la dernière méthode est la création de fumiers artificiels. Cette méthode consiste à rassembler des ressources et déchets organiques pour y déposer ensuite comme engrais sur les terres. En 1767, l'intendant Depassier écrit d'ailleurs à ce sujet :

« La coutume de faire des fumiers par le moyen des creux, ou l'on met en fermentation de la paille, des feuilles, blaches, branches de sapins & s'observe assez généralement en ce pays ; mais l'on n'y a pas encore eû recours aux expédiens suggerés par Monsieur le Marquis de Turbilly dans son traité des défrichemens, pour faire des fumiers artificiels, quoique l'utilité en soit démontrée. »⁸⁷.

L'intendant du Genevois fait référence aux travaux de l'agronome Louis François Henri de Menon, marquis de Turbilly. Celui-ci a mis par écrit les résultats de ses expériences menées sur ses terres angevines, dans un mémoire intitulé « *Mémoire sur les défrichemens* »⁸⁸. Ce mémoire connaît un grand succès dès sa publication en 1760 et trouve un écho jusqu'en Savoie, comme en témoigne le rapport de l'intendant du Genevois. L'intendant conseille également de suivre les principes évoqués par le marquis dans son mémoire, en particulier la partie qui aborde les fumiers artificiels. Il propose notamment de nettoyer les basses-cours, les cuisines et la maison afin de récupérer les déchets et les poussières. Ensuite, on ajoute soit de la bruyère⁸⁹ provenant des landes, soit du chaume, ou en dernier recours de la paille de seigle. Enfin, cette couche de litière doit être mélangée avec une portion de terre où l'on prévoit d'apporter les

⁸⁵ ADHS, I C IV 178 (4), Mémoire de l'intendant Depassier sur les moyens de relever l'agriculture et l'industrie dans la province du genevois, folio 2 et 3.

⁸⁶ ADHS, 43 J 1379, Délibération du Conseil concernant le projet de dessèchement des marais des paroisses d'Epagny, Sillingy, Poisy, et La Balme, 1753.

⁸⁷ ADHS, I C IV 178 (4), Mémoire de l'intendant Depassier sur les moyens de relever l'agriculture et l'industrie dans la province du genevois, folio 3.

⁸⁸ L-F-H de MENON, *Mémoire sur les défrichemens*, Paris, Veuve d'HOURLY, 1760.

⁸⁹ La bruyère est un petit arbrisseau dont les rameaux sont petits et très souples.

engrais. Le fumier ainsi constitué, doit être laissé au repos pendant quinze jours⁹⁰. Pendant ce laps de temps, les hommes et le bétail qui passeront dessus, peuvent contribuer à endurcir et à « pourrir » la couche de fumier. La méthode du marquis Turbilly est très peu coûteuse et permet à toute la famille paysanne (femmes et enfants compris) de participer à la confection du fumier artificiel. Cette pratique n'a pas encore été adoptée en Savoie, cependant, l'intendant du Genevois y manifeste un vif intérêt et souhaite fortement sa mise en place.

Malgré les efforts persistants des agronomes pour trouver des alternatives au fumier, le manque d'engrais demeure une réalité dans cette seconde moitié du XVIII^e siècle. Les sols se retrouvent épuisés après des siècles de cultures. Les terrains cultivés sont d'ailleurs très mal exploités, à cause d'un matériel très peu adapté.

- Archaisme du matériel agricole

Les sources mentionnant le matériel agricole sont particulièrement rares et d'autant plus, lorsque l'on veut des précisions sur les outils en question. Les inventaires après-décès s'avèrent intéressants pour recenser le matériel agricole utilisé par les paysans savoyards. Cependant, ces inventaires ne fournissent ni descriptions ni informations sur leur utilisation. Pour compléter cette étude, il est nécessaire de se tourner vers d'autres documents, notamment vers l'*Essai* du marquis Costa de Beauregard, qui aborde la question de l'outillage sous l'angle savoyard et en fait une critique. Dans le cadre de ses recherches, Dave Grandjean s'est appuyé sur cet ouvrage ainsi que sur certains rapports d'intendants pour dresser une liste des différents outils⁹¹ :

⁹⁰ L-F-H de MENON, *Mémoire sur les défrichemens*, Paris, Veuve d'HOURLY, 1760, pp. 105-110.

⁹¹ D. Grandjean, *Méthodes, techniques et outils des paysans...*, op. cit., pp. 46-50.

Type d'instruments		Outils
Préparer le sol (outils des « laboureur à bras »)		Bêche, Pioche, Houe (aussi appelé « fossoir », « sappe », « bigard »)
Outils de la récolte	Instruments de fauche	Faucille, Grande faucille/ faux
	Moisson et Fenaison	Râteau, Fourche, Trident, Fléau
	Récolte du chanvre	Broye, Egrugeoir
Outils tractés		Herse, Charrue, Araire

Tableau 1 : Liste du matériel agricole utilisé par les paysans savoyards

Ce matériel agricole a très peu évolué depuis le Moyen Age⁹² et n'est pas suffisamment adapté pour labourer les terrains. Selon l'agronome savoyard Costa de Beauregard, les outils, notamment la charrue, se trouvent « *dans un état de grossièreté absolument barbare* »⁹³.

Comme d'autres auteurs contemporains, il souligne l'importance d'adapter les outils aux différents types de terrains auxquels les paysans sont confrontés. Il y a en effet deux mesures à prendre en considération pour perfectionner les outils. La première est de reconnaître que la Savoie est un espace « montueux », ce qui nécessite des adaptations spécifiques pour certains outils. La charrue en est le parfait exemple. Comme expliqué précédemment, la charrue utilisée pour le labour à plat n'est pas conseillée pour les terrains en pente. L'araire piémontais ou la charrue recommandée par Costa dans son *Essai* sont plus adaptés pour ces terrains que l'on retrouve majoritairement en Savoie.

Dans un deuxième temps, le paysan doit prendre connaissance du type de terrain sur lequel il effectue son labourage, en étudiant sa superficie et de sa profondeur. En effet, les outils utilisés ne sont pas les mêmes pour les grandes ou petites cultures. La bêche se révèle plus pratique pour les petites superficies, telles que les jardins, et s'avère plus efficace en profondeur. En revanche, la charrue et l'araire sont plus adaptés pour les grands espaces et améliorent la

⁹² E. Charpentier, *Les campagnes françaises à l'époque moderne, op. cit.*, p. 149.

⁹³ J-A Costa de Beauregard, *Essai sur l'amélioration de l'agriculture, ..., op. cit.*, p. 71.

cadence de travail. Ces outils ont l'avantage d'être tractés par des animaux. C'est pourquoi ce matériel est apprécié par les agronomes, car cela représente un gain de temps et de dépense physique.

Le problème auquel les paysans sont confrontés est d'ordre financier. En effet, le coût d'achat et d'entretien de ce matériel agricole n'est pas très élevé, mais le cheptel de trait représente une dépense importante. Selon l'historien Jean-Marc Moriceau, la valeur des chevaux de trait a considérablement augmenté en Ile de France, entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. On passe ainsi de 176 livres pour l'achat de deux chevaux à 950 livres pour trois⁹⁴. Nous pouvons penser que cette augmentation en va de même pour l'attelage savoyard. Par conséquent, seuls les fermiers les plus riches ont les moyens d'acheter et d'entretenir le matériel agricole, le cheptel de trait et de faire face aux autres dépenses liées à une grande exploitation. Pour les autres exploitants, l'outillage manuel reste la priorité. Pour compenser, ils peuvent bénéficier des outils tractés grâce à des contrats d'exploitation conclus avec les propriétaires fonciers⁹⁵. Par le biais de ces contrats de location, connus sous le nom de baux, les grangers et métayers ont la possibilité de louer les outils nécessaires ainsi que le bétail pour labourer les terres qui leur sont confiées. En échange, les exploitants garantissent une redevance en nature ou en espèces.

Les propriétaires fonciers font preuve de compréhension envers leurs locataires, et sont prêts à faire des concessions, instaurant ainsi un climat de confiance. Cependant, il convient de noter que ce système introduit également une notion de dépendance.

Un système de dépendance : les baux comme limite aux progrès agricoles

La société d'Ancien Régime est caractérisée par un système de dépendance, lui-même basé sur un système paternaliste⁹⁶. Dans le cadre de leurs exploitations rurales, les propriétaires fonciers mettent en place un système de contrats d'exploitation, qui permettent aux paysans qui ne possèdent pas de terres, d'en exploiter une tout de même. Ces contrats permettent aux

⁹⁴ Cité dans E. Charpentier, *Les campagnes françaises à l'époque moderne*, op. cit., p. 150.

⁹⁵ Il existe trois sortes de contrats de location : à demi-fruit, de fermage et de commandes pour le bétail. Voir : D. Grandjean, *Méthodes, techniques et outils des paysans...*, op. cit., pp. 17-19.

⁹⁶ J. Nicolas, *La Savoie au XVIII^e siècle...*, op. cit., p. 481.

paysans de vivre, voire de subsister. Du côté du propriétaire⁹⁷, cela offre l'occasion de profiter des rentes de ses terres.

Leur aide est précieuse pour la masse paysanne qui se retrouve la plupart du temps dans une situation de précarité. En cas de catastrophes météorologiques, les métayers et les grangers voient leurs récoltes diminuer drastiquement. Ils peinent à payer les redevances auxquelles ils sont assujettis auprès des propriétaires qui attendent en contrepartie une partie des récoltes et/ou une contrepartie monétaire. Pour remédier à ces problèmes, il est d'usage de consentir aux exploitants, des rabais ou accorder des délais de paiement à ces moments précis.

Les journaliers souffrent également d'une situation précaire. Ces paysans appartiennent à une catégorie spécifique d'ouvriers agricoles, rémunérés à la journée ou à la semaine pour effectuer des tâches agricoles. Les propriétaires fonciers font principalement appel à cette main d'œuvre lors des travaux saisonniers (la moisson, la fenaison ou la vendange).

Ces catégories paysannes, citées ci-dessus, vivent dans l'insécurité permanente et dépendent des propriétaires fonciers. Ce système de dépendance n'invite pas les paysans à innover et à participer aux progrès agricoles. Ils ne peuvent se risquer à procéder à une nouvelle manière de cultiver ou de mettre en culture une toute nouvelle plante qui ne serait pas rentable. Ce risque ne peut être pris par les paysans, qui vivent déjà à crédit. Cette précarisation se révèle être un problème majeur selon les agronomes, car ceci bloque toute amélioration en matière agricole.

De plus, ces paysans sont contraints par la courte durée de leur bail. Les contrats prévoient en effet un bail de trois, six ou neuf ans. Il est alors difficile d'appliquer les conseils agronomiques en si peu de temps. Prenons l'exemple du système d'assolement conseillé par le marquis Costa de Beauregard, qui préconise une rotation culturale en sept soles. Cela correspond à un travail sur sept années consécutives, en alternant chaque année les plantes cultivées. Ainsi, pour le paysan ayant conclu un bail de trois ou six ans, il ne peut pas s'adonner à de nouvelles pratiques qui demandent un travail sur une plus longue période.

Physiocrates et agronomes, partisans de « l'agriculture nouvelle », regrettent que les paysans soient enlisés dans un monde de servitudes. Pour la majorité d'entre eux, les paysans

⁹⁷ Nous pouvons distinguer trois types de propriétés : les propriétés nobles, les propriétés bourgeoises, et les propriétés villageoises. Voir A. Becchia (dir), *Atlas historique et statistique de la Savoie au XVIII^e siècle*. Université de Savoie, Laboratoire Langages Littératures Sociétés, 2012, pp. 162-167.

ne sont pas en mesure d'améliorer leur situation et encore moins l'agriculture. Les plus aptes à remplir cette fonction sont les riches entrepreneurs, parfois appelés « entrepreneur de cultures »⁹⁸. Ces propriétaires terriens disposent en effet du capital financier nécessaire pour mettre leurs terres à profit, et seraient davantage enclins aux progrès agricoles. Il y a une volonté de supprimer les servitudes collectives, le droit de vaine pâture⁹⁹, et de promouvoir la clôture des terres, pour laisser disposer les propriétaires terriens de leurs domaines agricoles¹⁰⁰. Les agronomes considèrent que le partage des communaux et la disparition des servitudes collectives sont les seules solutions pour voir se concrétiser les premiers progrès agricoles¹⁰¹.

La propriété collective et les droits d'usage communautaires : un système archaïque

Il a été question à plusieurs reprises des droits d'usage communautaires lors des débats concernant l'agriculture et des moyens de l'améliorer. Pour les partisans de l'agriculture moderne, ces pratiques communautaires entravent toutes innovations ou améliorations. Cependant, pour les communautés paysannes, ces droits sont précieux, en particulier pour les ménages les plus vulnérables.

Avant d'expliquer les différents aspects de ce débat, il convient de définir ce que sont les droits d'usage communautaires, qui ont souvent été confondus par défaut avec les biens communaux¹⁰². Ces droits accordent aux paysans la possibilité de bénéficier de l'usufruit de certains biens appartenant à autrui, pendant une durée limitée. Conçus par les seigneurs souvent à des époques anciennes, ces droits permettent aux communautés paysannes de faire paître leurs animaux sur les terres incultes, le long des chemins, dans les forêts communales ou domaniales (droit de pacage ou de parcours). De plus, les paysans ont la permission de collecter les restes des arbres ou des vignes après la récolte. Ils peuvent également ramasser le bois mort, la paille et les grains restants après la moisson (droit de glanage).

Une grande partie des élites éclairées remet en cause ces pratiques qui ne favorisent pas l'amélioration du système agricole. La problématique sous-jacente est d'ordre politique et implique une remise en question de la propriété collective. Une fois la période de la moisson

⁹⁸ *Ibid*, p. 24.

⁹⁹ La vaine pâture est un droit d'usage communautaire consistant à laisser le bétail paître librement sur les parcelles de cultures, mises à disposition pour la communauté après les récoltes.

¹⁰⁰ F. Goulet, « Pierre Morlon, François Sigaut, *La troublante histoire de la jachère*, Dijon et Versailles, Educagri et QUAE, 2008 », In : *Revue d'études en Agriculture et Environnement*, Vol. 90, n°1, 2009, p. 112.

¹⁰¹ E. Charpentier, *Les campagnes françaises à l'époque moderne, op.cit.*, pp. 248-249.

¹⁰² G. Béaur, « En un débat douteux. Les communaux, quels enjeux dans la France des XVIII^e - XIX^e siècles ? », *Revue d'histoire moderne & contemporaine* n°53-1, 2006/1, p. 89-114.

terminée, les terres sont mises à la disposition de l'ensemble de la communauté. Cependant, les propriétaires fonciers voient d'un mauvais œil l'arrivée des paysans et de leurs bétails sur leurs propriétés privées, et considèrent cela comme une intrusion. Ils souhaitent conserver un contrôle permanent sur leurs terres, même après les récoltes effectuées.

Ces pratiques collectives sont assimilées à un système archaïque basé sur un droit dit « *barbare* » en raison de leur caractère ancien et inapproprié. C'est ainsi que le marquis Costa de Beauregard qualifie le droit de parcours, expliquant que cette pratique n'est pas adaptée et nuit aux progrès agricoles. En effet, les propriétaires fonciers n'hésitent pas à se venger sur leurs voisins lorsqu'ils voient les dégâts causés par leurs vaches après le passage sur leurs terres. Ils font en sorte de leur rendre la pareille. Le marquis explique dans son *Essai* :

*« On ne dit rien à son voisin qui nous nuit, pour pouvoir lui nuire à notre tour : c'est de-là qu'est venu le droit de parcours ; droit barbare & pernicieux à la culture, & qui, en quelques provinces de France, est un obstacle invincible à son avancement. Heureusement la Savoye n'en est pas infectée, hors en quelques endroits »*¹⁰³.

Ces droits d'usage ne préfigurent rien de bon si l'on s'en tient au discours agronomique. Ces servitudes collectives, fixées par la coutume, nuisent au système agricole et limitent tous les projets d'amélioration.

Les communautés paysannes sont très attachées à ces servitudes et mettent un point d'honneur à ce qu'elles soient respectées. C'est ce que rappelle le communier Joseph François Quisard en juin 1779, lorsque le curé de son village avait pour projet de labourer son pré, alors que celui-ci devait accueillir la foire annuelle, le 25 juin. Jean Layaz, curé de Massongy, a omis volontairement les droits d'usage collectif sur ledit pré. Le communier Quisard ne manque pas de faire remonter cette outrage au juge du marquisat de Beauregard dans une requête du 15 juin 1779, dans laquelle il présente le cas suivant :

« Le bruit étant publique que ledit Rd Curé est dans l'intention de dénaturer le dit pré en le mettant en labour exactement la veille de Saint Jean Baptiste pour empêcher que la foire n'y puisse tenir comme de coutume afin de gratifier le Sup.^s de la servitude

¹⁰³ J-A Costa de Beauregard, *Essai sur l'amélioration de l'agriculture...*, op. cit., p. 181.

entière auquel il n'a pas même pu s'empêcher de le dire, [...] empêche le libre usage et coutume de tous temps observé de tenir la foire dans son dit pré »¹⁰⁴.

A travers ce témoignage, Joseph François Quisard fait part de son mécontentement et de celui des autres communiens. Il demande ensuite d'envoyer le curé comparaître devant le juge afin qu'ils paient une amende, pour tous dommages et intérêts.

Cette anecdote est intéressante pour deux points. D'une part, cette histoire nous met en lumière le vif attachement des communiens et les terres à usages collectifs, ainsi que des tensions que cela peut engendrer lorsque la communauté ne bénéficie plus de son droit de jouissance. A travers ce témoignage, nous apercevons également le désir du curé de disposer de ces terres comme il l'entend. Il souhaite lancer les travaux agricoles, sans demander l'avis de la communauté. Cette volonté d'indépendance et d'autonomie est valorisée par les agronomes, car ces derniers pensent que l'amélioration de l'agriculture ne peut se penser qu'à partir d'initiative individuelle, et non plus collective.

Il en va de même lorsque les agronomes traitent de la question des communaux. Comme l'explique Nadine Vivier : « *ces terres sont la propriété de la communauté des habitants, le plus souvent regroupés en une paroisse* »¹⁰⁵. Les élites éclairées critiquent ce système communal, car ces terres sont considérées comme improductives. Ces espaces forment souvent des zones de pâturage pour le bétail et sont rarement cultivés. Pour améliorer l'agriculture et tirer de meilleurs rendements des terres, les physiocrates et agronomes préconisent la mise en culture de chaque parcelle disponible sur le territoire. Ils conseillent alors de redistribuer ces terres, afin que chaque individu puisse mettre en valeur ces fonds, qui ont été trop longtemps laissés aux pâturages.

L'option envisagée par les agronomes est tout d'abord un partage des communaux, avant d'espérer leur disparition. Mais ce projet de partage rencontre quelques difficultés pour se mettre en place. En effet, les communautés paysannes rejettent ce projet qui implique des changements au niveau juridique, économique, social et politique. Cela modifierait en profondeur leur vie quotidienne. Pour les ménages les plus pauvres, il s'agit d'une question de survie. Très attachés aux communaux, les paysans jouissent de cet usage qui offre la possibilité

¹⁰⁴ ADHS, 43 J 2148, Procédures et mémoires notamment sur le partage des communaux de Massongy - 1777-1810 – Titre qui établit que la foire se tient sur le pré de la Cure cotté sous le n° 2251, 15 juin 1779.

¹⁰⁵ N. Vivier, *Les propriétés collectives face aux attaques libérales (1750-1914) : Europe occidentale et Amérique latine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, pp. 139-140.

d'envoyer paître leur bétail sur un terrain collectif. Nul besoin d'acheter une terre pour satisfaire les besoins de ces animaux.

Or, si les biens communaux sont amenés à disparaître, les paysans ne pourront plus bénéficier de ces terres et seront contraints d'abandonner leurs animaux. Une partie de l'opinion éclairée craint aussi le départ des paysans vers les villes ou tout simplement vers d'autres villages. Les ménages les plus pauvres peuvent difficilement procéder aux rachats des communaux, s'ils sont amenés à être partagés ou vendus. Ces terres communales profiteront davantage aux entrepreneurs de cultures, qui sont en mesure de les acheter et de les mettre en valeur.

Conclusion

Dès que les sujets de discussions se rapprochent d'enjeux politiques, les élites sont très mitigées et les débats sont parfois houleux. Les tensions se cristallisent, et ce, sur de nombreux points. D'un côté, les physiocrates prônent la disparition des communaux et valorisent plus largement l'individualisme agraire. De l'autre côté, certains agronomes défendent plutôt le maintien des communaux et des intérêts paysans. Ces tensions bloquent tout progrès et, dès lors, ne contribuent pas au projet initial : améliorer l'agriculture.

A l'origine, ce projet agronomique est une mission à laquelle les élites éclairées sont très attachées pour deux points. D'une part, cela permettrait de faire advenir l'abondance : la crainte de manquer ne serait plus à l'ordre du jour. D'autre part, les élites ont également pour projet, d'améliorer la condition des populations, en particulier des paysans et des plus petits ménages. Pour ces nobles, cette mission relève d'un devoir moral. Comme l'explique Laurent Bourquin, les agronomes se sentent investis dans cette mission, car se considèrent comme les « *Garants de l'harmonie voulue par Dieu ici-bas, responsables de la sauvegarde des tenanciers qui vivent sur leurs terres, ils conçoivent toujours l'agronomie comme un instrument de lutte contre le Mal* »¹⁰⁶. L'historien ajoute également que « *la terre est une source de prestige incomparable. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime et même au-delà de la Révolution, la terre reste un élément fondateur de l'identité nobiliaire* »¹⁰⁷. Par conséquent, le second ordre trouve en cette science, une manière de renforcer sa légitimité et son rang social.

¹⁰⁶ L. Bourquin, « Du gentilhomme campagnard au gentilhomme agronome. Agriculture et identité nobiliaire dans la France moderne (XVI^e-XVIII^e siècle) », dans : N. Vivier (dir.), *Élites et progrès agricole : XVI^e-XX^e siècle*, op. cit., p. 53.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 51.

A partir de là, une grande partie des notables savoyards prennent à cœur ce projet agronomique et tentent de réaliser des expériences à l'échelle de leurs domaines. Certains se réunissent même dans le but de concevoir des projets plus ambitieux, qui viseraient à améliorer l'agriculture en Savoie et à enrichir la petite patrie.

II. Chapitre 2 : Relever l'agriculture pour enrichir la petite patrie : une élite préoccupée par les questions agricoles

« Une nation qui a les terres en bon Etat, tient sans doute dans les mains beaucoup plus de richesses, que les grands royaumes qui par des cas de guerres ou de malheur, avoient négligé la culture de leurs terres [...] Une nation agricole a toujours tous les avantages sur les autres, les hommes y sont nombreux, forts, vigoureux, hardis, et toujours prêts à deffendre la terre qui les entretient ».

Mémoire de la Société d'agriculture de Chambéry, s.d.¹⁰⁸

Les élites savoyardes ont un projet d'envergure : concilier les intérêts du roi, des seigneurs et des paysans. Ce projet s'inscrit dans une volonté d'enrichir la patrie et d'améliorer les conditions de vie dans le monde rural afin de faire face aux phénomènes migratoires. Influencées par les physiocrates, elles considèrent que la richesse d'un Etat se mesure par sa démographie¹⁰⁹. Selon ces économistes et leur logique populationniste, la croissance démographique apporterait une nouvelle main d'œuvre et multiplierait les gains de productions. Dès lors, il est d'importance capitale de contribuer à ce projet visant à améliorer l'agriculture, dans l'optique de rendre à nouveau dynamique l'économie savoyarde. La dépopulation de la Savoie est l'un des constats les plus alarmants, largement souligné dans de nombreux mémoires où les élites dressent l'état de l'agriculture savoyarde.

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons aux dispositifs mis en place par un certain nombre de notables chambériens. Cette tendance est largement suivie par de nombreuses élites savoyardes à partir des années 1760 et 1770. Quelles sont leurs motivations ? Quels dispositifs ont-ils mis en place pour contribuer à l'amélioration du système agricole savoyard ? Nous verrons dans cette partie qu'il s'agit de projets collaboratifs, imaginés par différents acteurs, issus du monde éclairé savoyard, de l'administration locale et turinoise.

2.1. Le monde rural en difficulté : catastrophes climatiques, disettes et maladies

Tout d'abord, nous allons explorer les racines de cet engouement agronomique qui se manifeste chez les notables savoyards au début des années 1750. Comme expliqué

¹⁰⁸ ADS, SA 366, Mémoire de la Société d'agriculture de Chambéry sur « *les moyens par lesquels on peut plutôt parvenir à rétablir l'agriculture et la population* », s. d., folio 1.

¹⁰⁹ L. Bourquin, « Du gentilhomme campagnard au gentilhomme agronome... », *op. cit.*, pp. 45-58.

précédemment, l'agronomie est un sujet qui passionne les élites, et ce, à l'échelle européenne. Les notables savoyards, y compris, partagent cet intérêt par passion, conviction, mais également par souci paternaliste. Ils sont effectivement conscients des événements dramatiques survenus en Savoie.

La population savoyarde a été confrontée à de nombreux incidents d'ordre politique, économique et météorologique. Ces événements sporadiques dans le temps ont provoqué de nombreux désastres et ont eu de lourdes conséquences sur le système agricole. Nous pouvons citer trois phénomènes et événements majeurs au cours du siècle qui ont contribué à cette tendance : les mauvaises récoltes causées par les conditions climatiques défavorables, la rigueur de l'occupation espagnole entre 1742 et 1749, ainsi que la récurrence des épizooties¹¹⁰.

2.1.1. Météorologie et mauvaises récoltes

Hivers très rudes, étés diluviens ou très secs se succèdent¹¹¹, au grand désespoir des paysans. Ces derniers voient leurs récoltes et leurs rendements diminuer drastiquement, en raison des catastrophes climatiques répétées. Cinq épisodes catastrophiques majeurs ont été enregistrés par Jean Nicolas¹¹² :

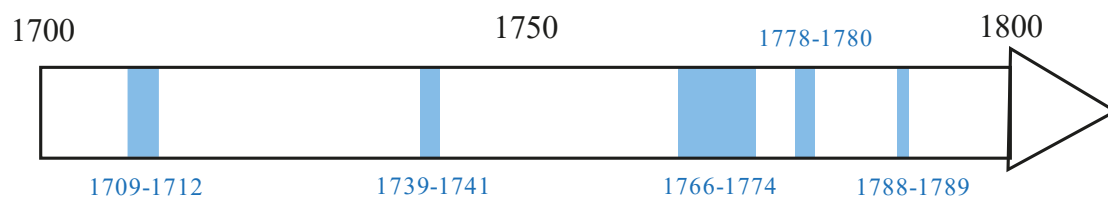


Figure 2 : Recensement des catastrophes climatiques en Savoie au XVIII^e siècle

Ces années sont particulièrement difficiles et témoignent d'un « *long marasme agricole* ». Les paysans épuisent leurs réserves de fourrages et pour les cas les plus extrêmes, ces derniers puisent la paille de leurs lits pour nourrir leur bétail¹¹³. Certains hivers sont longs et rigoureux, mettant en péril les cultures céréalières, viticoles et viagères jusqu'au mois de mai.

¹¹⁰ Une épizootie est une maladie frappant une ou plusieurs espèces d'animaux dans une région donnée.

¹¹¹ Voir Annexe 5 : Une succession de catastrophes climatiques d'après A. Becchia (dir), *Atlas historique et statistique de la Savoie au XVIII^e siècle*, Université de Savoie, Laboratoire Langages Littératures Sociétés, 2012, p. 151.

¹¹² J. Nicolas, *La Savoie au XVIII^e siècle...*, op. cit., p. 554.

¹¹³ *Ibid.*, p. 542.

En 1749, par exemple, un gel tardif s'abat au mois de mai et dévaste les blés, vignes, vergers et noyers¹¹⁴.

Comme l'évoque Emmanuel Leroy Ladurie : « *les variations des récoltes et des conditions météorologiques qui les déterminent en grande partie, exercent sur le niveau de vie des masses et sur toute l'économie, une influence beaucoup plus décisive que de nos jours* »¹¹⁵. En cas de mauvaise récolte, la population peut bien sûr puiser dans leur stock et réserves. Cependant, lorsque les tempêtes, les gelées et les fortes pluies se répètent de manière systématique chaque année, les réserves s'amenuisent et cela affecte considérablement le moral de la population.

2.1.2. Disettes et émeutes frumentaires durant l'occupation espagnole (1742-1749)

La crainte d'une disette ou d'une famine se manifeste au sein des villes et villages. Les rumeurs de manque de grains se profilent et peuvent amener la population à se révolter. Les tensions se cristallisent en particulier à partir des années 1740. Les autorités savoyardes déclarent en effet l'état d'urgence : en 1745, le président du Sénat affirme que la province de Savoie Propre se trouve au bord de la famine¹¹⁶. Deux ans plus tard la situation ne change pas ; les récoltes sont insuffisantes et les réquisitions espagnoles sont de plus en plus lourdes pour les Savoyards.

En effet, le passage des troupes espagnoles entre 1742 et 1749 a mis en péril l'agriculture savoyarde, ayant réquisitionné la nourriture, le bétail, le bois, les corvées, les charrois et imposé de nouvelles taxes¹¹⁷. Ces troupes étrangères ont été accusées de tous les maux, « *ponctionnant les dernières richesses de la région* »¹¹⁸ et encourageant le départ de nombreux Savoyards qui ont fui la misère. La population savoyarde s'est appauvrie considérablement et s'est rendu compte du manque cruel de ressources durant l'occupation espagnole. Le magistrat craint à nouveau de devoir faire face à une famine.

¹¹⁴ *Ibid*, p. 542.

¹¹⁵ E. Le Roy Ladurie, « Climat et récoltes aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans : *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 15^e année, n° 3, 1960, p. 434.

¹¹⁶ A. Becchia, *L'occupation espagnole de la Savoie : 1742-1749*, Chambéry, Société savoissienne d'histoire et d'archéologie, 2007, p. 111.

¹¹⁷ A. Becchia, P. Bianchi, « Économie, démographie et culture en Piémont-Sardaigne au XVIII^e siècle », dans : G. Ferretti (dir.), *Les États de Savoie, du duché à l'unité d'Italie (1416-1861)*, Histoire, n° 6, Classiques Garnier, 2019, p. 319.

¹¹⁸ A. Ruelle, « Ennemies ou amies ? Les troupes d'occupation en Savoie et à Nice (1690-1815) », *Annales de l'Est*, 69^e année, 2019, p. 133.

Catastrophes climatiques, mauvaises récoltes et épisodes militaires instaurent un climat de peur au sein de la population savoyarde, suscitant émeutes et révoltes populaires. Au printemps 1747, des émeutes frumentaires éclatent par exemple à Chambéry et en basse Tarentaise¹¹⁹. Les autorités locales et turinoises craignent une montée de la violence dans les campagnes, ainsi que dans les villes, en raison du contexte de disette. Ces émeutes peuvent facilement se révéler être un facteur de troubles à l'ordre public. L'historien Jean Nicolas a identifié trois types d'émeutes de subsistance possibles, survenues au XVIII^e siècle¹²⁰ :

- Attaques contre les marchands de grains, les boulangers, et les autorités locales, considérés comme responsables de la hausse des prix. Les boutiques sont pillées ; les émeutiers s'emparent du pain et de la farine.

- Attaques des lieux où les propriétaires sont susceptibles de stocker du blé : grandes fermes, châteaux, abbayes...

- Attaques contre les marchands venus de l'extérieur, les fournisseurs des armées, les commissaires envoyés pour assurer l'approvisionnement des grandes villes du royaume, et enfin les agents chargés de la réquisition des denrées. Ces derniers sont accusés d'affamer la région et d'épuiser ses ressources.

Pour pallier ce manque de grain et éviter tout débordement, les autorités turinoises décident d'importer du blé de Sardaigne, puis à partir de 1760, du blé étranger (France, Suisse). En 1767, l'on voit la création d'un office chargé d'acheter le blé à l'étranger pour le revendre à un prix plus bas en Savoie¹²¹. Quant aux autorités locales, elles organisent la distribution de soupe et de pain dans la ville de Chambéry¹²². Les mesures restent tout de même insuffisantes. La Savoie sort épuisée après le retrait des troupes espagnoles en 1749, et il est d'autant plus difficile pour les Savoyards de retrouver une situation normale. Jusqu'à la fin du siècle, le risque d'une disette, voire d'une famine, plane sur les Savoyards, en raison des épisodes météorologiques capricieux. Mais cette préoccupation n'est pas la seule. Les paysans craignent aussi la propagation d'épizooties, susceptibles de décimer leur bétail.

¹¹⁹ A. Becchia, *L'occupation espagnole de la Savoie...*, op. cit., p. 111.

¹²⁰ J. Nicolas, *La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789)*, Paris, Seuil, 2002, p. 222.

¹²¹ M. Burgod-Derrier, *Joseph Alexis Costa de Beauregard et la Société royale pour l'agriculture, le commerce et les arts de la ville de Chambéry*, mémoire sous la direction de Bernard Gresperrin, soutenu à l'Université Savoie Mont Blanc, 1972, p. 19.

¹²² A. Becchia, *L'occupation espagnole de la Savoie...*, op. cit., p. 111.

2.1.3. Epizooties : une menace pour le cheptel savoyard

Pestes bovines, morves, gales, pourritures, clavelées et bien d'autres maladies sévissent dans les campagnes européennes tout au long du siècle et relèvent de différentes causes : toxiques, parasitaires, bactériennes ou vitales¹²³. A priori, ces catastrophes ininterrompues seraient le résultat du manque cruel de fourrages, et par conséquent, d'une insuffisance alimentaire, laissant ainsi le bétail sans défense immunitaire. Cependant, l'historien moderniste François Vallat, le rappelle très bien dans sa synthèse consacrée aux épizooties sous l'Ancien Régime :

« [...] l'éventualité selon laquelle les maladies auraient trouvé un terrain de prédilection dans un cheptel amoindri par les disettes et les accidents météorologiques ne se confirme pas. Exacte pour les maladies parasitaires, l'idée s'avère erronée en matière d'affections microbiennes. Les animaux gras payaient un plus lourd tribut à la peste bovine, aux clostridioses (charbon symptomatique) et même à la fièvre aphteuse ».

Ces épizooties sont alors une menace pour tout type de bétails, qu'ils soient bien nourris ou non. Ces animaux doivent faire l'objet d'une surveillance avisée de la part des éleveurs et de l'administration pour éviter le développement de ces maladies.

La Savoie est une région particulièrement touchée par ce phénomène épizootique. Entre 1714 et 1746, le magistrat du Conseil de Santé a enregistré 28 épizooties, enzooties et zoonoses¹²⁴. Du côté de l'intendance, les chiffres sont beaucoup plus importants. Très vigilants en matière de santé publique et animale, les intendants provinciaux se sont chargés de recenser tous les foyers épizootiques, pour procéder ensuite à des mesures pour limiter la propagation. D'après l'état des sources des archives départementales de Savoie et Haute-Savoie, ces rapports sont nombreux pour cette seconde moitié de XVIII^e siècle.

L'année la plus meurtrière pour le bétail est l'année 1771, en raison du manque de fourrage occasionné par de mauvaises récoltes l'année précédente, suivi de l'apparition du « chancre volant »¹²⁵. Appelée également fièvre charbonneuse, cette maladie de nature

¹²³ F. Vallat, « Les épizooties sous l'Ancien Régime », dans : J. Lamy, S. Vabre (dir.), *Les savoirs ruraux du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2023, pp. 179-194.

¹²⁴ D'après la chronologie établie par A. Suarnet, *Soigner les bêtes durant les épizooties en Savoie, de la police sanitaire à l'institutionnalisation du vétérinaire 1715-1815*, mémoire sous la direction d'Emilie-Anne Pépy, soutenu à l'Université Savoie Mont Blanc, 2022, pp. 121-122.

¹²⁵ M. Burgod-Derrier, *Joseph-Alexis Costa de Beauregard et la Société Royale pour l'Agriculture, ... op. cit.*, p. 20.

inflammatoire et nécrotique, affecte les animaux herbivores tels que les bovins, les moutons, chèvres. La bactérie se présente dans le sol sous la forme de spores, et a la particularité de remonter à la surface lors d'épisodes de sécheresse, suivis de pluies abondantes. La bactérie, nommée aujourd'hui *Bacillus anthracis*, contaminent ainsi l'herbe et le fourrage¹²⁶. Cette maladie zoonotique a décimé une grande partie du cheptel savoyard en 1771 : bœufs, mulets, chevaux.

La récurrence de ces épizooties est particulièrement problématique étant donné la constitution de l'économie rurale savoyarde : celle-ci est portée en grande partie vers une économie pastorale. D'après les dénombrements savoyards pour les années 1756, 1757 et 1758, la moyenne Tarentaise comptait par exemple 11 966 bovins pour 10 057 habitants, soit une proportion de 119%¹²⁷. Ces chiffres sont exceptionnels ; la moyenne savoyarde s'élève plutôt à cinquante bovins pour cent habitants. Toutefois, cette proportion est remarquable, si l'on compare avec les chiffres dauphinois de la même époque :

¹²⁶ Voir l'article consacré à la fièvre charbonneuse sur le site de l'Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail : [La fièvre charbonneuse | Anses - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail](#), consulté le 28 juin 2023.

¹²⁷ J. Blache, C. Carcel, M. Rey, « Le troupeau bovin dans les Alpes du Dauphiné et de Savoie au milieu du XIII^e siècle », *Revue de géographie alpine*, tome 21, n°2, 1933, p. 427.

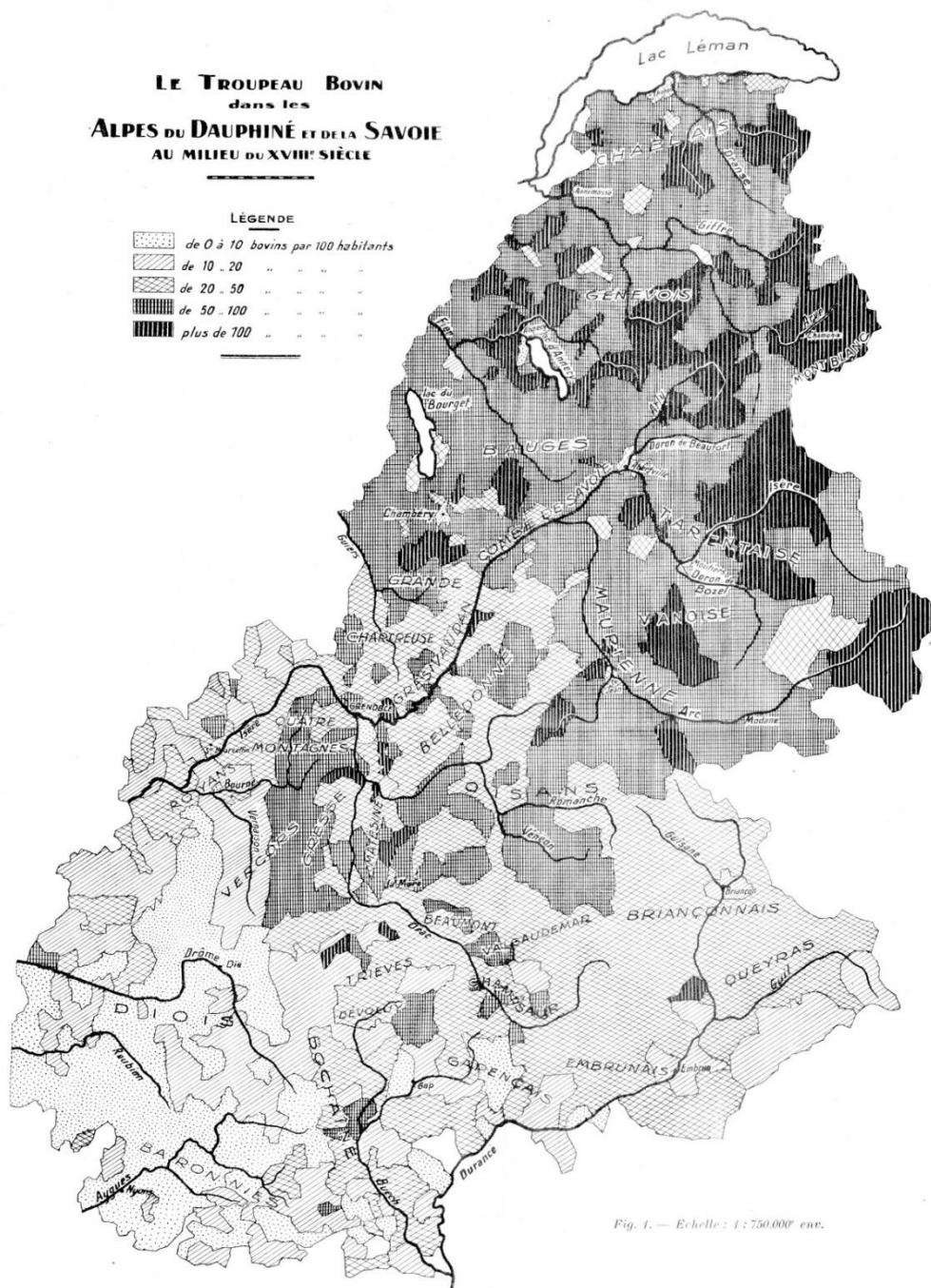


Figure 3 : Le Troupeau Bovin dans les Alpes du Dauphiné et de la Savoie au milieu du XVIII^e siècle¹²⁸

Pour les autorités locales et turinoises, l'intérêt est de freiner ces épidémies, la propagation de celles-ci sur le territoire et de veiller aux bonnes conditions d'élevage du bétail (hygiène et soins). Les élites éclairées pensent également à augmenter les portions alimentaires du bétail, en augmentant les rendements en fourrages. Les animaux souffrent effectivement

¹²⁸ Carte tirée de l'article : J. Blache, C. Carcel, M. Rey, « Le troupeau bovin dans les Alpes du Dauphiné et de Savoie au milieu du XIII^e siècle », *Revue de géographie alpine*, tome 21, n^o2, 1933, p. 421.

d'une insuffisance alimentaire et cela s'accroît lorsque les hivers sont rigoureux et de plus en plus longs. A la sortie de la période hivernale, le cheptel est faible, chétif et dans l'incapacité à produire du lait ou du fromage de bonne qualité.

La Savoie se retrouve dans une situation précaire, à l'image des autres régions montagneuses et des pays de transhumance. Les travaux d'Albert Rigaudière, Evelyne Zylberman et René Mantel réalisés en 1965 sur l'agriculture en Haute Auvergne au XVIII^e siècle ont mis en évidence les difficultés rencontrées par les paysans pour nourrir leurs troupeaux au mois de mai¹²⁹. Albert Rigaudière a soulevé trois problèmes majeurs qui ont rendu cette tâche ardue pour les paysans de l'Ancien Régime : les pénuries de fourrage, le mauvais état des étables et le manque d'outils et de techniques adéquates pour la fabrication du fromage et du lait. Ces problématiques d'ordres sanitaire et logistique se retrouvent également en Savoie. Dans le chapitre 3, nous examinerons les mesures prises pour développer l'art vétérinaire, dans le but de freiner la propagation des épizooties et de fournir des soins appropriés au bétail.

Ces épisodes dramatiques qui ont jalonné le XVIII^e siècle ont suscité l'inquiétude de la population. Certains habitants ont préféré quitter la Savoie pour s'installer ailleurs et retrouver une situation pérenne. Constatant cette dépopulation, certains notables ont entrepris une réflexion visant à améliorer la situation agricole, afin de contrer cette tendance. Dans un premier temps, ces projets étaient le fruit d'une seule personne, voire d'un petit groupe d'individus. Par la suite, les efforts se sont mutualisés autour des années 1770 avec la création de la Société royale d'agriculture de Chambéry, où les plus éminents notables savoyards se sont réunis pour discuter d'agronomie.

2.2. Améliorer l'agriculture en Savoie : initiatives privées et collectives

Améliorer l'agriculture est avant tout une préoccupation qui relève d'un intérêt personnel, propre à chaque propriétaire terrien. Chacun d'entre eux se soucie de valoriser son domaine foncier et de faire fructifier ses biens afin de profiter pleinement des produits de sa terre. Certains prennent des initiatives à l'échelle de leurs domaines, en cultivant de nouvelles plantes fourragères ou en adoptant un nouveau style d'assolement. Cependant, ce qui nous intéresse plus particulièrement ici, c'est l'engouement progressif de grands notables savoyards ayant pour ambition d'améliorer l'agriculture à une plus grande échelle. En effet, certains notables

¹²⁹ A. Rigaudière, E. Zylberman, R. Mantel, *Etudes d'histoire économique rurale au XVIII^e siècle*, Paris, Presse Universitaire de France, 1965, p. 14-18.

s'aventurent dans cette nouvelle entreprise agronomique et se lancent dans la conception de nouveaux projets dont l'intérêt n'est plus personnel, mais d'utilité publique.

2.2.1. Initiatives d'origines privées : le cas d'aménagements hydrauliques

L'un des projets les plus emblématiques est l'établissement d'une écluse « *pour tenir les eaux de l'Albane parcourrantes dans la ville de Chambéry, à fin qu'elles ramassent toutes les immondices de ladite ville* »¹³⁰. Ce projet a été présenté au ministre d'Etat, le chevalier Morozzo, le 12 juin 1768 par deux grands notables savoyards : l'architecte Jean Dupuis et l'un des frères Laurent de Saint-Agnès. Jean Dupuis¹³¹ est originaire de Chambéry, né en 1719 au sein d'une famille bourgeoise. Après avoir suivi une formation en architecture à l'Université de Turin, il est revenu dans sa ville natale où ses talents sont reconnus. On lui confie notamment la démolition de l'église Saint-Léger¹³². Passionné par l'agriculture et désireux de son amélioration, il propose son aide en 1768 à l'un des frères Laurent de Saint-Agnès pour un projet architectural visant à irriguer les prairies environnantes de l'Albane, projet dont il est question dans cette partie. Le collaborateur qui a signé aux côtés de l'architecte Dupuis n'a pas mentionné son prénom, mais seulement son nom. Il pourrait s'agir à la fois de Victor ou de Joseph Laurent de Saint-Agnès. Quoiqu'il en soit, ces deux frères, issus d'une famille noble, se sont particulièrement intéressés à la conception d'ouvrages hydrauliques tout au long de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Le projet d'écluse, dont il est question en 1768, consiste à retenir l'eau de l'Albane dans une zone délimitée par des digues, en utilisant une écluse pour contrôler l'entrée et la sortie de l'eau. Lorsque l'écluse est ouverte, l'eau peut s'écouler dans la zone à irriguer, inondant ainsi les prairies. Une fois que la prairie a été suffisamment irriguée, l'écluse peut être refermée pour arrêter le flux d'eau. Les concepteurs du projet insistent sur cet objectif : profiter des eaux de l'Albane pour alimenter les prairies avoisinantes, car celles-ci « *sont chargées, et imprégnées des sels convenables à la végétation des plantes* »¹³³. Parcourant la ville de Chambéry en quatre canaux, la rivière de l'Albane récupère toutes les immondices et déchets des habitants de la ville et de ses faubourgs. Comme expliqué dans le chapitre 1, ce cours d'eau possède alors

¹³⁰ ADS, SA 18 (n° 30), Projet d'une écluse pour tenir les eaux de l'Albane parcourrantes dans la ville de Chambéry, à fin qu'elles ramassent toutes les immondices de ladite ville, 12 juin 1768.

¹³¹ Voir notice biographique : Jean Dupuis ou Dupuy.

¹³² R. Thiollier, « Promenade place Saint-Léger au XVIII^e siècle », dans : *Société des amis du Vieux Chambéry*, Bulletin n°8, Chambéry, 1979, p. 39.

¹³³ ADS, SA 18 (n° 30), Projet d'une écluse pour tenir les eaux de l'Albane..., 12 juin 1768, folio 1.

toutes les propriétés favorables pour la croissance de la végétation. Il s'agirait alors de récupérer cette eau à la sortie de la ville et de la conduire vers les prairies environnantes.

Pour avoir une vue d'ensemble du réseau hydrographique et des terrains potentiellement irrigables autour de la ville de Chambéry, nous pouvons nous reporter sur le plan proposé par l'architecte Joseph Massotti de 1794. Bien que ce plan porte sur un projet différent et est postérieur à notre étude, il présente néanmoins toutes les informations cartographiques dont nous avons besoin :



Figure 4 : « Plan général de la commune de Chambéry sur lequel on a figuré en jaune les démolitions projetées et en noir les constructions à faire », dessiné par l'architecte Joseph Massotti, 1794¹³⁴.

¹³⁴ Bib. Mun. de Chambéry, PLAN CHY G B 000.010, J. Massotti, Plan général de la commune de Chambéry sur lequel on a figuré en jaune les démolitions projetées et en noir les constructions à faire, 1794.

Nous sommes en mesure d'identifier les cours d'eau, dont le principal qui nous intéresse est la rivière de l'Albane. Elle traverse la ville de Chambéry d'est en ouest à travers différents canaux, puis se réunit dans des terrains cultivés à l'extérieur de la ville. Ce sont donc ces prairies et champs cultivés qui bénéficieraient de la nouvelle structure hydraulique. Ensuite, on imagine que l'Albane se jette dans la rivière de la Leysse (située au nord de la carte), qui à son tour se déverse dans le lac du Bourget.

D'après les concepteurs du projet, la terre qui bénéficierait de cette eau « *deviendrait fertile et abondante, les récoltes y seroient multipliées jusqu'à trois* »¹³⁵. Ce gain est considérable, et permettrait d'obtenir davantage de fourrages. L'auteur du mémoire insiste particulièrement sur cet aspect, expliquant que l'augmentation des fourrages permettrait d'améliorer la condition physique du bétail et contribuerait à améliorer la qualité des produits issus de l'élevage tels que le lait, le fromage et le cuir : les « *bestiaux en deviendroient et plus forts pour le travail et plus abondants en laitage* »¹³⁶. Cette augmentation profiterait également à la cavalerie, car celle-ci serait « *mieux entretenue par une meilleure qualité des fourrages, et à un prix beaucoup plus modique* »¹³⁷. Il s'agit ici d'un bel argument destiné à promouvoir le projet auprès du gouvernement, soucieux de son armée.

Un autre avantage lié à l'amélioration de l'apport nutritionnel est que le bétail laisserait une plus grande quantité de fumier sur les terres, les rendant encore plus fertiles. Ainsi, un cercle vertueux se met en place et éviterait aux habitants d'importer du blé et du bétail de l'extérieur :

*« Les habitants non seulement des paroisses mais encore de la Basse Savoye qui sont la plus part du têmes obligés pendant trois mois de l'année, d'acheter des bleds au marché à Chambéry, lesquels viennent de France en auroient au contraire à vendre et l'argent qui sort nécessairement du Païs pour cette portion de subsistance des habitants demurerait dans la Province y circuleroit et fructifieroit [...] on procureroit une facilité de nourrir et élever une quantité de chevaux capables de fournir des remontes à la cavalerie et qui se trouvant comme sous la main ou auroit à meilleur marché que de les aller chercher en Allemagne et en Suisse »*¹³⁸.

¹³⁵ ADS, SA 18 (n° 30), Projet d'une écluse pour tenir les eaux de l'Albane..., 12 juin 1768, folio 2.

¹³⁶ *Ibid*, folio 2.

¹³⁷ *Ibid*, folio 3.

¹³⁸ *Ibid*, folio 3.

En somme, ce projet ambitionne de contribuer à la fois aux progrès de l'agriculture, développer le commerce régional et enfin fournir l'armée, en particulier la cavalerie, dont les besoins en fourrage sont importants pour nourrir les chevaux. Et enfin, les concepteurs du projet insistent sur un dernier avantage à l'établissement d'une écluse au niveau des canaux retenant l'Albane. Ils préconisent une meilleure gestion du niveau des cours d'eau traversant la ville :

« [...] par le moïen de l'entreprise projetée la Rivière de Laisse, qui dans les grandes pluies s'enfle considerablement sort de son lit et se repend dans une grande partie desdites prairies sable et gate les foins partout, ou elle se jette mais lorsqu'elle sera diminuée de son grand volume d'eau au moïen de celle que l'on introduira dans l'Albane, cet inconvenient n'arriveroit plus les degats cesseroient parce que les rivières ont chacune leur lit séparé. ».

En raison des fortes pluies ou de la fonte des neiges, le débit peut augmenter considérablement, entraînant une élévation du niveau des cours d'eau. Le risque d'inondations et de crues est élevé au niveau de l'Albane et de la Leysse. Cela peut causer d'importants dégâts dans les environs tels que le bourg, les hameaux et les terrains agricoles. Par conséquent, la construction d'une écluse permettrait de réguler et de contrôler le débit de la rivière de l'Albane, puis d'exploiter de manière optimale les espaces agricoles environnants en utilisant une méthode particulière, à savoir l'inondation provoquée, pour irriguer les zones considérées comme sèches.

Des projets similaires ont été envisagés dans différentes régions. Du côté piémontais, la même structure est présente autour de la ville de Turin et sert de modèle pour nos deux ingénieurs¹³⁹. Un autre exemple se trouve du côté dauphinois : l'étude de Denis Cœur consacrée à *La plaine de Grenoble face aux inondations* en 2008, témoigne de l'importance accordée par les politiques publiques à la recherche d'un équilibre entre la protection de l'espace urbain et la valorisation des espaces agricoles dans les projets d'aménagements¹⁴⁰. Cette fois-ci, ce sont des travaux d'endiguement qui ont été imaginés pour l'Isère. D'autres projets d'endiguement ont aussi été lancés dans certaines communes savoyardes. Par exemple, pour la commune de Faverges, un plan d'endiguement a été déposé par l'ingénieur Garellaz dès 1737, dans le but de protéger les hameaux et les espaces agricoles. Cette digue a finalement été construite en 1768

¹³⁹ *Ibid*, folio 2.

¹⁴⁰ D. Cœur, *La plaine de Grenoble face aux inondations, Genèse d'une politique publique du XVII^e au XX^e siècle*, Versailles, Quae, 2008, pp. 137-147.

sous les ordres de l'intendant genevois de Passier¹⁴¹. En 1764, c'est au tour de la commune d'Aime en Tarentaise de construire une digue sur l'Ormente¹⁴². En d'autres termes, la gestion du réseau hydrographique est devenue une problématique centrale dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. L'objectif est de développer de nouveaux savoir-faire et de nouvelles techniques pour protéger la société des aléas climatiques.

Finalement, ce projet d'écluse ne voit pas le jour. Néanmoins, les deux frères Joseph et Victor Laurent de Saint-Agnès ne se découragent pas. Quelques années plus tard, ils proposent un nouveau plan d'irrigation, avec l'aide de deux nouveaux associés : le capitaine de justice Claude Perrin et son fils, l'avocat Simon. Les quatre sont propriétaires d'une vaste étendue de prairies dans la vallée du Bourget et souhaitent profiter des eaux de l'Albane pour valoriser leurs biens. L'un d'entre eux rédige un mémoire dans lequel il expose le projet et demande un financement de 40 000 livres auprès du roi pour sa réalisation¹⁴³. Victor Amédée III accepte et leur accorde, par une patente datée du 23 novembre 1771, une emphytéose leur permettant de contrôler « *le cours des eaux des rivières de l'Albane, de l'Aisse et d'Hyères, comme aussi celui des ruisseaux qui [...] coulent dans la prairie qui s'étend depuis la ville de Chambéry jusqu'au lac du Bourget* »¹⁴⁴. Ainsi, les quatre associés créent une société, le 12 mai 1772, afin de procéder aux premiers travaux publics : ponts, bassins, écluses. Bien que ce projet enthousiasme le roi ainsi qu'une grande partie des notables savoyards, de nombreuses difficultés surviennent dès les débuts¹⁴⁵. L'un des premiers problèmes rencontrés réside dans le paiement des redevances auquel les propriétaires riverains sont assujettis. Le calcul est effectivement assez compliqué : « *chacun verserait la moitié de la plus-value annuelle procurée à ses biens par l'irrigation, après estimation du produit antérieur de chaque parcelle* »¹⁴⁶. D'autre part, des propriétaires se montrent également hostiles à l'idée de renoncer à leurs droits de vaine pâture¹⁴⁷, et encore plus lorsqu'il est question d'abandonner leurs projets personnels. En effet, certains possesseurs ont entrepris des démarches pour défricher leurs

¹⁴¹ *Revus Savoisienne*, 4^e trimestre, Annecy, Abry, 1903, p. 224 ; J-L Grillet, *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman; contenant l'histoire ancienne et moderne de la Savoie*, Chambéry, J.F. Puthod, 1807, p. 269.

¹⁴² D. Baud, « Une société montagnarde à l'épreuve des inondations : entre vulnérabilité et stratégies d'adaptation », *VertigO*, vol. 18, n°2, septembre 2018, p. 12.

¹⁴³ ADS, 189 E dépôt 1295, Plan pour fertiliser la prairie du Bourget, s. d, folio 10.

¹⁴⁴ G. Flandrin, *Recueil des Edits, Lettres patentes, Manifestes et Ordonnances publiés dans le duché de Savoie dès le 10 septembre 1814 où sont insérés les règlements, instructions, etc...*, vol 16, Chambéry, Imprimerie du gouvernement, 1832, p. 94.

¹⁴⁵ J. Nicolas, *La Savoie au XVIII^e siècle...*, *op. cit.*, p 808.

¹⁴⁶ *Ibid*, p. 808.

¹⁴⁷ Interdiction de laisser paître le bétail entre avril et septembre sur lesdites prairies, voir *ibid*, p. 808.

terrains afin de les cultiver et les mettre en valeur¹⁴⁸. Cependant, à la demande de la société, les propriétaires riverains doivent conserver leurs prairies, autrement dit garder leurs « *grande étendue de terre où croit l'herbe dont on fait le foin, ou qui sert au pâturage* »¹⁴⁹. En conséquence, les propriétaires perdent une somme d'argent considérable en abandonnant leurs projets initiaux et doivent dorénavant partager l'usufruit de leurs récoltes. Les tensions se cristallisent entre la société et les propriétaires terriens, accompagnées du mécontentement des paysans, et cela perdure jusqu'à la Révolution, moment où les travaux sont suspendus¹⁵⁰.

Au-delà de l'échec de ces projets, la création de la société a permis de rassembler de grands notables autour d'une question : comment améliorer le système agricole en utilisant de nouvelles méthodes, outils et techniques ? Cela développe un véritable engouement au sein du monde éclairé chambérien, qui profite de cette émulation pour former une société économique dans l'ancienne capitale du duché.

2.2.2. La Société royale d'agriculture de Chambéry : la question agricole institutionnalisée (1772-1780)

Les travaux de Michelle Burgod-Derrier¹⁵¹ et de Joannès Chetail¹⁵² ont déjà apporté de nombreux éclaircissements sur la création de la Société royale d'agriculture de Chambéry. Nous tenterons donc d'en faire un résumé succinct afin d'en tirer les principales conclusions.

L'établissement de la Société d'agriculture à Chambéry (années 1760-1774)

Il est difficile de remonter aux sources exactes de la société et de déterminer qui en est à l'origine. Selon l'historien Pierre Tochon, les deux principaux instigateurs sont l'agronome Joseph Alexis Costa de Beauregard¹⁵³ et le médecin Joseph Daquin¹⁵⁴. Ils ont effectivement

¹⁴⁸ C. Cuillery-Dupont, *Rapport fait à la Chambre d'agriculture et de commerce de Savoie, sur l'irrigation des prés de la vallée du Bourget*, Chambéry, 1828, pp. 12-13.

¹⁴⁹ Article « Prairie » dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, chez la Veuve de Bernard Brunet, imprimeur de l'Académie française, 4^e édition, tome 2, 1762, p. 442.

¹⁵⁰ La société est reprise par une délégation spéciale, le 27 avril 1824, chargée de restaurer ou de former un nouvel établissement, voir G. Flandrin, *Recueil des Edits, Lettres patentes, Manifestes et Ordonnances*, op. cit., p. 95.

¹⁵¹ M. Burgod-Derrier, *Joseph-Alexis Costa de Beauregard et la Société Royale pour l'Agriculture...* op. cit..

¹⁵² J. Chetail, « La Société Economique d'Agriculture, ancêtre de l'Académie de Savoie », *Congrès de sociétés savantes de Savoie (XXIIIe congrès - La vie culturelle et artistique en Savoie à travers les âges.*, 1972), Chambéry, Imprimerie de Gaillard, 1974, pp. 147-154.

¹⁵³ Voir notice biographique : Joseph Alexis Costa de Beauregard.

¹⁵⁴ Voir notice biographique : Joseph Daquin.

joué un rôle actif dans le rassemblement de l'élite chambérienne et ont transmis leur passion pour l'agronomie¹⁵⁵.

Dès 1763, Joseph Alexis Costa de Beauregard reconnaît la nécessité de créer une société d'agriculture. Avant d'entreprendre les démarches pour sa fondation, l'agronome demande la permission du roi pour partager les résultats de ses expériences agronomiques avec ses voisins. Cela lui permet d'initier les Savoyards aux nouvelles méthodes et techniques agronomiques qu'il a découvertes grâce à ses lectures et à ses échanges avec les membres de la Société économique de Berne. Nous ne savons pas si cette demande a été acceptée, mais il est certain que le ministre Mazé en charge de l'affaire se montre très sceptique quant à cette proposition. Il s'interroge sur les réelles intentions du marquis : chercherait-il à gagner les faveurs du roi ? Une enquête est alors ouverte pour vérifier l'utilité de ces travaux.

Malgré l'hostilité du ministre, le marquis Costa de Beauregard réussit à partager officiellement ces résultats et parvint à susciter un réel engouement au sein des élites chambériennes. Il bénéficie de l'appui d'autres grands notables pour renforcer ce mouvement agronomique¹⁵⁶. Le médecin Joseph Daquin y participe activement, en publiant par exemple en 1771 « les lettres aux amateurs d'agriculture ». Ce document n'a pas été retrouvé à ce jour, mais selon l'historien Pierre Tochon, ces lettres contiennent des informations essentielles sur la constitution de la future société¹⁵⁷. Cette action propagandiste¹⁵⁸ prépare l'opinion publique quant à la création d'une Société économique à Chambéry et permet ainsi de rassembler les élites éclairées en vue de leur intégration potentielle. Cette démarche est fructueuse, puisque l'on compte une cinquantaine d'adhérents en 1772 :

¹⁵⁵ P. Tochon, *Histoire de l'agriculture en Savoie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Chambéry, Imprimerie de F. Puthod, 1871, p. 53.

¹⁵⁶ M. Burgod-Derrier, *Joseph-Alexis Costa de Beauregard et la Société Royale pour l'Agriculture, ... op. cit.*, p. 23.

¹⁵⁷ P. Tochon, *Histoire de l'agriculture en Savoie...*, *op. cit.*, p. 53.

¹⁵⁸ M. Burgod-Derrier, *Joseph-Alexis Costa de Beauregard et la Société Royale pour l'Agriculture, ... op. cit.*, p. 23.

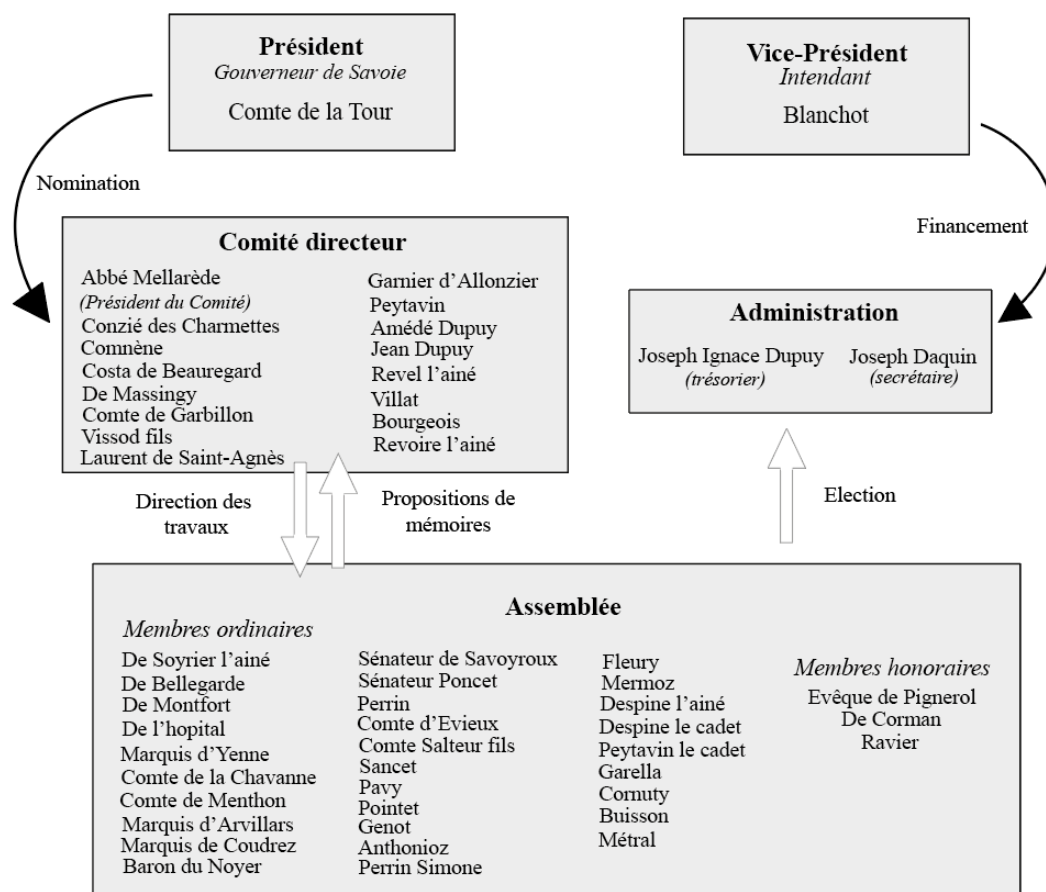


Figure 5 : Organigramme de la Société économique de Chambéry en 1772¹⁵⁹

Parallèlement, le comte de la Tour¹⁶⁰, gouverneur général de la Savoie, entreprend les démarches administratives nécessaires pour obtenir l'approbation royale. À cet effet, il sollicite l'appui du chevalier Mourroux¹⁶¹, ministre d'État chargé des affaires internes et grand amateur d'agriculture. Bien que cette mission ne relève pas de ses prérogatives ministérielles, « *il se permet d'agir en particulier auprès du roi* »¹⁶², et lui présente le projet en septembre 1771. La réponse ne vient pas immédiatement ; les agronomes savoyards doivent attendre le 22 juillet 1772 pour recevoir une réponse favorable de Sa Majesté, autorisant l'établissement d'une Société économique à Chambéry. Cependant, cette simple autorisation ne suffit pas aux membres de la Société, qui recherchent une reconnaissance plus officielle. L'abbé Mellarède¹⁶³,

¹⁵⁹ Organigramme réalisé à partir des statuts de la Société, voir ADS, SA 18 (n°32), Statuts et Règlements de la Société économique formée dans la ville de Chambéry pour l'Agriculture, le commerce et les arts, 22 avril 1772, folio 5-6. Voir également A. Becchia (dir), *Atlas historique et statistique de la Savoie au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 151.

¹⁶⁰ Voir notice biographique : Joseph de la Tour.

¹⁶¹ Voir notice biographique : Chevalier de Mourroux.

¹⁶² M. Burgod-Derrier, *Joseph-Alexis Costa de Beauregard et la Société Royale pour l'Agriculture...*, op. cit., p. 24.

¹⁶³ Voir notice biographique : L'Abbé Amédée Philibert Mellarède.

président du Comité, entreprend donc des démarches pour obtenir cette fois-ci une patente et une protection royale. Celui-ci obtient l'aide du chevalier Mourroux, et du marquis de Coudrez pour effectuer cette démarche¹⁶⁴. Victor Amédée III, successeur de Charles Emmanuel III, finit par leur accorder une patente le 24 janvier 1774, et par reconnaître officiellement la Société royale d'agriculture de Chambéry. En tant que roi bienfaiteur, il fait également le don de 50 000 livres à la Société en 1776, pour favoriser la recherche au sein de celle-ci.

Institutionnalisation de la question agronomique : la Société comme relais du pouvoir turinois

Ainsi, nous pouvons voir que l'établissement d'une organisation agronomique à Chambéry a pris du temps pour se concrétiser. La question agricole devient l'une des problématiques majeures au sein de la société chambérienne à partir de 1772. Les élites éclairées semblent vouloir participer activement aux réflexions agronomiques en proposant des idées lors de débats, enquêtes, concours et mémoires.

Ce qui rend cette situation particulière, c'est que la création de cette société ne résulte pas d'une demande administrative. Contrairement aux sociétés françaises créées sous l'impulsion du ministre Bertin dans les années 1760¹⁶⁵, l'administration et le gouvernement turinois ont eu peu d'implications dans ce processus. A l'origine, la Société d'agriculture de Chambéry est le fruit d'une réflexion collective et d'une initiative d'ordre privé de l'élite chambérienne, qui a bien évidemment bénéficié du soutien de l'administration locale. Toutefois, le gouvernement turinois envisage avec plaisir de contribuer à ce mouvement agronomique et manifeste sa volonté de dynamiser l'économie rurale savoyarde. En améliorant le système agricole, le gouvernement espère encourager le retour des Savoyards vers les campagnes. Il espère, par la même occasion, retirer un plus grand bénéfice après le recouvrement de la taille, en raison d'un plus grand nombre de foyers imposables et d'un plus grand revenu provenant des biens fonciers.

Malgré une longue attente, le roi décide enfin de placer la Société sous sa protection en 1774. Cette Société devient ainsi un véritable relais et appui politique et économique pour le pouvoir, dont les objectifs sont à la fois d'améliorer l'agriculture en Savoie mais également d'étudier et divulguer les connaissances économiques¹⁶⁶. Le moment le plus propice pour

¹⁶⁴ M. Burgod-Derrier, *Joseph-Alexis Costa de Beauregard et la Société Royale pour l'Agriculture...*, op. cit., p. 27.

¹⁶⁵ Dans les années 1760, le ministre Bertin encourage les intendants à créer des sociétés d'agriculture dans leurs généralités. Voir A. Bourde, *Agronomes et agronomie en France*, op. cit., pp. 1193-1216.

¹⁶⁶ M. Burgod-Derrier, *Joseph Alexis Costa de Beauregard et la Société royale pour l'Agriculture...*, op. cit., pp. 30-37.

remplir ses objectifs est sans aucun doute la présentation des mémoires lors de concours organisés par le Comité.

En effet, celui-ci propose au préalable un sujet de réflexion, puis examine les mémoires des membres qui ont accepté de participer à l'exercice. Le comité, constitué de 12 membres, sélectionne alors les meilleures contributions et peut parfois les publier. Ce fut le cas en 1774, pour Joseph Alexis Costa de Beauregard dont les recherches se sont portées « *sur les principes et moyens propres à y augmenter la population, la vivification & le bien-être des peuples* »¹⁶⁷ et qui finit par éditer son *Essai sur l'amélioration de l'agriculture dans les pays montagneux et en particulier dans la Savoie* à l'imprimerie royale M. F. Gorrin, située à Chambéry.

Les membres de la Société jouissent d'une certaine liberté dans le choix des thèmes qu'ils veulent aborder lors de débats ou de concours, à condition de ne pas empiéter sur le terrain politique. En Savoie, ainsi qu'en France, les sociétés d'agriculture demeurent au service du pouvoir et de ce fait sont étroitement surveillées par l'administration centrale. Par le biais du gouverneur et de l'Intendant général de Savoie, qui sont à la tête de la Société, le gouvernement turinois peut contrôler et limiter les débats au sein de cette institution. Cela se produit particulièrement lorsque les discussions dérivent sur des questions agraires, politiquement et socialement sensibles, telles que la question du partage des communaux ou des affranchissements. Le champ de recherche est alors restreint aux questions pratiques, axés principalement sur de nouvelles méthodes, techniques et de nouveaux outils agricoles.

Bien que le gouvernement exerce un certain contrôle sur la Société et ses membres, celui-ci ne peut empêcher les individus de partager leurs opinions sur des sujets politiques d'actualité. L'exemple le plus représentatif en est la promulgation de l'édit d'affranchissement général, qui a suscité de nombreux débats au sein de la Société à ses débuts et a divisé l'opinion éclairée.

L'édit d'affranchissement : tensions et discordes au sein de la Société

En 1772, Charles Emmanuel III promulgue l'« édit d'affranchissement général », qui prévoit l'abolition des droits seigneuriaux ainsi que la suppression des servitudes réelles et personnelles. Cette loi permet aux communautés de procéder au rachat des cens¹⁶⁸, servis,

¹⁶⁷ J.A. Costa de Beauregard, *Essai sur l'amélioration de l'agriculture...*, op. cit., p. 1.

¹⁶⁸ Le cens est une redevance fixe et perpétuelle à titre de loyer, le plus souvent payable en argent, que devait chaque année un tenancier pour la censive.

laods¹⁶⁹, que payaient annuellement les favetiers¹⁷⁰. Cette réforme n'implique rien de nouveau, car certaines communautés ont déjà procédé aux rachats de ces droits à l'amiable. Mais cette fois-ci, la loi permet aux paysans eux même d'en faire la demande¹⁷¹, les autorisant ainsi de devenir propriétaires de biens fonciers.

Cette réforme agraire éminemment progressiste devrait réjouir les membres de la Société d'agriculture de Chambéry, car elle contribuerait à freiner l'émigration. Cependant, l'opinion éclairée demeure divisée quant à cette nouvelle mesure. D'un côté, les physiocrates sont favorables à celle-ci et plus généralement à ce mouvement libéral qui promeut la pleine propriété individuelle de la terre et la libre exploitation de celle-ci. Parmi les membres de la Société en accord avec ladite mesure, se trouvent les sénateurs Salteur et de Savoyroux¹⁷².

Quant aux opposants, ils ne tardent pas à exprimer leur mécontentement. Parmi eux, l'abbé Mellarède et le marquis Costa de Beauregard sont les chefs de file de cette contestation¹⁷³. Ils protestent vivement contre cette réforme, affirmant qu'elle favoriserait l'agrandissement des propriétés bourgeoises au détriment des paysans les plus nécessiteux. Selon l'abbé Mellarède, la petite paysannerie n'est pas en mesure financièrement de racheter les droits seigneuriaux et par conséquent doit céder ces terres à leurs créanciers, souvent issus de la bourgeoisie. Le risque est alors que ces derniers forment de véritables empires fonciers, dégradant ainsi la situation des petits paysans et entraînant le redoublement de l'émigration¹⁷⁴. Costa de Beauregard, de son côté, soulève d'autres problèmes dans un mémoire qu'il envoie personnellement au roi. Il affirme que « *la destruction de la noblesse suit nécessairement celle des fiefs : plus de hiérarchie que celle que donne la richesse...* »¹⁷⁵. Le haut clergé du diocèse de Belley partage également l'avis du marquis et dénonce la suppression des droits féodaux, qui constitue l'élément essentiel du système de subordination auquel l'État est traditionnellement très attaché¹⁷⁶.

¹⁶⁹ Les lods sont des redevances dues au seigneur en cas de vente d'une terre roturière relevant de son domaine, payés par l'acheteur (lods) et le vendeur (ventes).

¹⁷⁰ Un favetier correspond aux paysans, bourgeois, gentilshommes assujettis aux redevances seigneuriales.

¹⁷¹ R. Devos, B. Grosperin, *La Savoie de la Réforme à la Révolution française*, Rennes, Ouest-France, 1985, p. 506.

¹⁷² « si l'édit n'était pas fait, il conviendrait de le faire et à plus forte raison ne doit-on pas le révoquer », voir M. Bruchet, *L'abolition des droits seigneuriaux en Savoie (1761-1793)*, Annecy, Imprimerie Hérisson, 1908, p. 136.

¹⁷³ M. Burgod-Derrier, *Joseph Alexis Costa de Beauregard et la Société royale pour l'Agriculture...*, op. cit., p. 47.

¹⁷⁴ R. Devos, B. Grosperin, *La Savoie de la Réforme à la Révolution française*, op. cit., p. 508.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 508.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 508.

Ces oppositions montrent que cette réforme agraire est source de controverses et suscite des inquiétudes. Ces confrontations sont à l'image des débats auxquels on assiste au niveau européen dans la seconde moitié du XVIII^e siècle¹⁷⁷. En effet, se déploie toute une politique visant à libéraliser le système agraire, en facilitant l'accès à la propriété et en encourageant la mise en valeur des terres¹⁷⁸. Cependant, la question de la répartition des terres est un point de discorde. Physiocrates et agronomes conservateurs se confrontent sur ce terrain politique et ne parviennent pas à s'accorder sur la répartition des terres entre grands propriétaires fonciers et petite paysannerie.

Les retombées de la crise d'affranchissement se perçoivent alors dès les premières années d'existence de la Société économique de Chambéry. Ses membres ne parviennent pas à rétablir une entente cordiale, ce que déplore le médecin Joseph Daquin en 1776. Il reproche l'immobilisme d'une partie du corps de la Société et met en cause la responsabilité de l'abbé Mellarède, représentant de l'opposition et président du Comité. Car celui-ci a entrepris des démarches pour « révoquer l'édit »¹⁷⁹ et influencer d'autres sociétaires à faire de même. Parmi les auteurs des remontrances et mémoires adressés au roi entre 1771 et 1776, nous retrouvons effectivement deux figures familières : les sieurs Villat et Vulliet, marquis d'Yenne¹⁸⁰.

En conséquence, les tensions structurelles et les lenteurs administratives du côté turinois – en comptant la longue attente pour obtenir la patente royale et les subventions royales finalement jamais versées – participent peu à peu au déclin de la Société royale d'agriculture de Chambéry. L'assemblée semble se dissoudre en 1780, à la mort de son président : l'abbé Mellarède¹⁸¹. Malgré sa courte existence, la Société a nourri de grands espoirs autour de projets ambitieux dans le but d'améliorer l'agriculture. Parmi les vingt-quatre mémoires proposés pour le concours de 1775, plusieurs ont mentionné l'achat d'une campagne à proximité de la ville pour y réaliser des expériences. Cette idée est vraisemblablement inspirée du modèle d'autres sociétés d'agriculture, comme celle de Limoges, dont les associés bénéficient d'un domaine au

¹⁷⁷ J-P. Jessenne, N. Vivier, « Libérer la terre ! Une Europe des réformes agraires (vers 1750-1850) ? », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 63, n° 4-4bis, 2016, pp. 27-65.

¹⁷⁸ Des mesures gouvernementales sont prises en faveur du défrichement et du partage des communaux (Prusse, Suisse, Espagne, Pays-Bas, Etats italiens) et encouragent le mouvement d'enclosures (Angleterre), voir *Ibid*, p. 29.

¹⁷⁹ J. Nicolas, *La Savoie au XVIII^e siècle...*, *op. cit.*, p. 1089.

¹⁸⁰ M. Bruchet, *L'abolition des droits seigneuriaux en Savoie...*, *op. cit.*, pp. 239-241.

¹⁸¹ M. Boulet, *L'école des paysans : en Savoie et Haute-Savoie*, *op. cit.*, p. 15.

Cordelas pour procéder à leurs expérimentations¹⁸². Le domaine qui a été choisi pour les agronomes chambériens n'est autre qu'un domaine appartenant à l'Hôpital général de ladite ville, qui a pour avantage de présenter des sols et des expositions suffisamment variés pour procéder à différentes cultures¹⁸³. Bien évidemment, tous les projets proposés lors de ces concours n'ont pu être réalisés, par manque de temps et d'investissement, au grand désespoir des agronomes et notables chambériens.

A défaut d'avoir le soutien d'une assemblée telle que la Société d'agriculture ou d'une académie, les agronomes ont pu compter sur l'aide financière apportée par l'Intendance. En effet, les intendants sont particulièrement attentifs quant à la situation agricole, qui en est des plus déplorable à la sortie de l'occupation espagnole. L'administration locale se montre enthousiaste lorsqu'un propriétaire foncier se dit être prêt à investir pour mener des expériences dans ces domaines, en vue de contribuer à la recherche agronomique. Mais avant de découvrir à qui ces financements ont-ils contribué, il est important de notifier quels ont été les moyens d'actions de l'appareil administratif pour relever l'agriculture.

2.3. Administration et agronomie : projet de développement économique

2.3.1. Une administration préoccupée par les questions agricoles

Le rôle de l'intendance : fournir des informations sur la situation agricole

D'après le travail de synthèse de Rémy Verdo, les intendants sardes ont plusieurs prérogatives¹⁸⁴. Placé entre l'administration centrale et les intendants provinciaux, l'intendant général est chargé de transmettre les ordres de la direction du général des finances et de faire remonter les informations, qu'il reçoit des intendants provinciaux, auprès du ministre¹⁸⁵. A sa nomination, l'intendant reçoit plusieurs charges, dont les principales sont les suivantes : contrôle des administrateurs et des officiers, établie la levée des impôts (taille, capitation, gabelles...), et intervient dans le domaine économique. C'est sur ce dernier point que nous allons nous focaliser.

¹⁸² J-C. Parot, « Mise en place et fonctionnement de la Société d'agriculture de Limoges (1759-1785) La monarchie éclairée et la promotion du progrès agricole », dans M. Boulet (dir.), *Les enjeux de la formation des acteurs de l'agriculture : 1760-1945*, op. cit., pp. 259-266.

¹⁸³ J. Nicolas, *La Savoie au XVIII^e siècle...*, op. cit., p. 809.

¹⁸⁴ R. Verdo, « Les attributions des intendants sardes en Savoie au XVIII^e siècle », *Revue Historique de Droit Français et Étranger* (1922-), vol. 90, n° 4, 2012, pp. 517-548.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 520.

Comme le dit si bien l'archiviste-paléographe Rémy Verdo : « *Après la fiscalité et les finances, c'est le deuxième secteur qui apparaît chronologiquement, dès l'instruction du 4 décembre 1700 qui enjoint aux intendants de développer le commerce* »¹⁸⁶. Il s'agit en d'autres termes de contrôler les poids et mesures, l'emploi des bonnes monnaies, suivre le déroulement des travaux publics, veiller à la bonne gestion des ressources forestières, et enfin, suivre de près la situation agricole et industrielle. Pour assurer le bon déroulement de cette dernière mission, le général des finances donne l'instruction à l'intendant général de Savoie le 6 juillet 1756, de fournir un récapitulatif de la situation économique au mois de mars de chaque année¹⁸⁷. L'intendant général doit réunir toutes les informations concernant l'état des récoltes, des terres en friche, des fabriques et manufactures, des rentrées et sorties d'argent, ainsi que le nombre d'habitants. Ces statistiques relevées par les syndics des communautés, permettent ainsi d'apprécier de quelles manières les habitants gèrent leur environnement et leurs ressources. De là, l'administration centrale reste informée quant à l'avancée de certains projets (défrichements, plantations de nouvelles cultures, etc.) et peut intervenir dans un secteur, si le besoin s'en fait ressentir. Ce type d'enquête à vocation encyclopédique se multiplie dans cette seconde moitié du XVIII^e siècle, et devient un outil politique majeur de la « rationalisation de la décision publique »¹⁸⁸.

Par exemple, le Sénat de Savoie envisage à plusieurs reprises d'interdire de stocker ou d'exporter des denrées¹⁸⁹, en raison du manque cruel de grains en Savoie¹⁹⁰. Ces mesures ont été mises en vigueur à la suite de mauvaises récoltes, conséquence directe des catastrophes climatiques. En témoigne, par exemple, le manifeste du 2 décembre 1740 :

« Les dérangements continuels des saisons qui se sont fait ressentir pendant le cours de cette année ayant causé un préjudice considérable à la Recolte des grains & autres Danrées, sur tout par les gelées prématurées, non seulement dans ce Pays, mais encore dans les Etats circonvoisins ; la Disette des vivres qui est une suite naturelle de ces

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 534.

¹⁸⁷ F-A. Duboin, *Raccolta per ordine di materie delle leggi, provvidenze, editti, manifesti, pubblicati dal principio dell'anno 1681 sino agli 8 dicembre 1798 sotto il felicissimo dominio della Real Casa di Savoia*, tome 9, vol XI, livre 7, Turin, coi tipi degli Eredi Bianco e comp, 1833, p. 225, cité par R. Verdo, « Les attributions des intendants sardes ... », *op. cit.*, p. 535.

¹⁸⁸ I. Laboulais, « La fabrique des savoirs administratifs », dans S. Van Damme, *Histoire des sciences et des savoirs, De la Renaissance aux Lumières*, tome 1, Paris, Éditions du Seuil, 2015, p. 448.

¹⁸⁹ Cinq manifestes sont mis en vigueur en 1740, 1749, 1770 et 1789, voir ADS, 2B 8056, Affiches et imprimés du Sénat - Agriculture, Contrôle du commerce des grains (1685-1792).

¹⁹⁰ États des récoltes fournis également par les secrétaires de communauté, voir spécialement les états des récoltes de 1740 à 1790 : ADS, C 580, Agriculture, Grains et fourrages, États fournis par les châtelains et les secrétaires de communes donnant, par commune et quelquefois par habitant, le produit de la récolte, ainsi que la réserve en céréales.

sortes d'accidens, ne manqueroient pas d'affliger de plus en plus les Sujets de cet Etat »¹⁹¹.

Ou encore le manifeste du 28 août 1770 :

« Le Roy ayant été informé que la Récolte de cette année est très modique, que les Grains continuent d'être chers, & qu'il y auroit à craindre une augmentation de disette & de cherté, si l'on ne prenoit des précautions pour prévenir des suites aussi fâcheuses »¹⁹².

Grâce aux informations transmises par l'intendance, qui fait office de médiateur entre l'administration et les communautés, le gouvernement peut ainsi orienter sa politique en fonction de la situation, pour tenter d'améliorer les conditions de vie savoyarde et dès lors, relever le système agricole.

Veiller à la bonne application des réglementations émises par le Sénat : officiers locaux et les représentants de la police rurale

Une fois la politique mise en vigueur, elle est nécessairement suivie d'une surveillance attentive des officiers locaux, qui veillent à la bonne application des réglementations du Sénat. Il existe plusieurs commis parmi les conseils et officiers communaux, mais ceux qui nous intéressent plus particulièrement sont le garde-champêtre, l'expert et le juge. Pour identifier leurs rôles, nous utiliserons le règlement particulier du 13 août 1773 portant sur la récolte et la conservation des fruits en Savoie, publié par manifeste le 22 novembre. Ce texte législatif tend à perfectionner la surveillance des vignes, prés et champs cultivés, pour tirer de meilleures récoltes.

¹⁹¹ ADS, 2B 8056, Affiches et imprimés du Sénat, *Manifeste du Sénat de Savoye portant défenses à toute sorte de Personnes de faire aucun amas de quelques sorte de grains que ce soit, propres à faire du Pain, Farines, & Légumes, & d'en faire aucune extraction hors des Etats de S. M.*, Chambéry, Jacques Gorrin, 2 décembre 1740, p. 2.

¹⁹² ADS, 2B 8056, Affiches et imprimés du Sénat, *Manifeste du Sénat de Savoye portant défenses d'extraire les Bleds, Farines & Légumes hors du Duché*, Marc-François Gorrin, 28 août 1770, p. 2.

- Le garde-champêtre

Appelé également « *messier* »¹⁹³ sous l’Ancien Régime, le garde-champêtre est chargé de surveiller les propriétés ainsi que les troupeaux que la communauté lui confie. Le commis doit également poursuivre les délinquants s’aventurant sur les terrains qu’il surveille. Enfin, celui-ci doit estimer les dégâts causés aux récoltes et en tenir informer les officiers locaux¹⁹⁴.

Le 13 août 1773, le Sénat de Savoie fait spécialement appel à ses services « *pour veiller pendant le jour et la nuit à la conservation des fruits, et surtout à l’égard des vignes, lorsque les raisins commenceront à mûrir* »¹⁹⁵. Les gardes, choisis parmi les hommes de bonnes mœurs, sont chargés de ne laisser quiconque approcher des vignes, sauf rare exception. Ils sont également rendus « *responsables des dommages causés par les vols desdits fruits ; et en cas de malversation, connivence ou de composition avec les voleurs, ils seront punis sévèrement, même d’une peine corporelle, suivant l’exigence des cas* ». Cet article laisse transparaître une certaine méfiance envers les gardes, à qui l’on a souvent reproché de coopérer avec les coupables ou d’exiger des bans ou amendes à leur convenance¹⁹⁶.

A la suite dudit Manifeste de 1773, le Sénat demande également aux gardes d’interdire l’introduction de tout bétails sur les terrains cultivés qu’ils surveillent, car ils sont susceptibles d’abîmer les récoltes :

« 12. Les propriétaires, possesseurs et vigneron ne pourront, sous la même peine, mettre dans les vignes en quelques tems que ce soit, des chevaux, mulets, bœufs, vaches, porceaux, brebis, moutons, ni aucun autre bétail [...] 16. Dans les prés et prairies où l’on est en usage de faire paître le bétail en commun, on n’y en pourra introduire aucun [bétail] dès le premier du mois d’avril de chaque année, jusqu’après la récolte desdits prés et prairies [...] à moins qu’il n’y ait un autre tems fixé par quelques conventions, arrêts ou réglemens. »¹⁹⁷.

¹⁹³ Un messier est un « villageois commis à la garde des fruits de la terre au temps de la moisson, & particulièrement en celui des vendanges ».

¹⁹⁴ P. Joigneaux, *Dictionnaire d’agriculture pratique comprenant tout ce qui se rattache à la grande culture, au jardinage, à la botanique, à la culture des arbres et des fleurs, à la chimie, à la médecine humaine et vétérinaire, à l’entomologie, à la géologie, et à la mécanique agricole*, tome 1, Paris, Dusacq, librairie agricole de la maison rustique, 1855, p. 697.

¹⁹⁵ F-A. Duboin, *Raccolta per ordine...*, *op. cit.*, tome 11, vol XIII, livre 7, Turin, coi tipi degli Eredi Bianco e comp, 1835, p. 24.

¹⁹⁶ H. Costamagna, « Recherches sur les institutions communales dans le Comté de Nice au XVIII^e siècle (1699-1792) », dans : *Cahiers de la Méditerranée*, n°2, 1971, p. 26.

¹⁹⁷ F-A. Duboin, *Raccolta per ordine...*, *op. cit.*, tome 11, vol XIII, livre 7, Turin, coi tipi degli Eredi Bianco e comp, 1835, p. 25.

L'intérêt des deux articles cités ci-dessus est de limiter les dégâts causés liés au droit de parcours. Ce manifeste tend à maximiser les chances d'obtenir de bonnes récoltes, en éloignant toute probabilité d'être piétinées ou abîmées par le bétail. Cela revient alors aux gardes de veiller à ce que les produits de la terre restent intacts jusqu'à la récolte.

- L'expert

Nommé pour inspecter la qualité et la maturité des raisins, c'est à cet expert que revient la décision d'autoriser la coupe des raisins. Il gère ainsi le calendrier des vendanges pour les communautés. Comme dit précédemment pour le garde, celui-ci doit tenir informer la communauté et les officiers locaux quant à la maturation du vin. Sans grande surprise, le Sénat fait appel également à ses services dans le Manifeste de 1773, pour inspecter le raisin savoyard¹⁹⁸.

- Le juge-mage

Représentant institutionnel du Sénat, ce magistrat s'assure de la bonne application des réglementations. En plus de rendre la justice dans ces judicatures, le juge-mage détient certains pouvoirs décisionnels à l'échelle locale. Bien que ces décisions aient une portée relativement faible, le juge-mage savoyard est le seul organisme de décision qui puisse appliquer ladite mesure selon le contexte géographique. En témoigne par exemple le Manifeste de 1773, dans lequel le Sénat lui confère la charge de définir les limites concernant l'espace de pacage des chèvres dans les villages de montagnes, en vue de limiter une nouvelle fois les dégâts liés au droit de parcours :

« 17. Outre les défenses portées par les Royales Constitutions, il est encore défendu de tenir des chèvres ailleurs que dans les paroisses ou villages situés dans les montagnes [...] il ne sera même permis d'en tenir dans les montagnes aboutissantes à des vignobles, qu'à la distance qui sera déterminée par le Juge-Mage à la réquisition des intéressés » [...] 19. Le Juge ou les Officiers locaux pourront cependant permettre en cas de nécessité, et seulement pendant sa durée, d'avoir une ou deux chèvres suivant le besoin, à la charge de les faire tenir par le licol lorsqu'elles paîtront ; et le particulier qui aura obtenu cette permission, sera responsable des dommages que les chèvres pourront causer. »¹⁹⁹.

¹⁹⁸ *Ibid*, p. 24.

¹⁹⁹ *Ibid*, p. 25.

Ces mesures législatives peuvent susciter des débats au sein du monde rural. Comme l'a expliqué Michel Brunet pour le cas de plusieurs communes de Roussillon²⁰⁰, le parcours a été source de tensions dans cette seconde moitié du XVIII^e siècle, au moment où les physiocrates ont voulu le faire disparaître. Une première ordonnance a été mise en vigueur par le ministre Bertin en 1752, interdisant le pâturage des troupeaux du Conflent²⁰¹ dans les vignes. Mais cette mesure est très mal perçue, car celle-ci favorise les viticulteurs au détriment des bergers. Des notables perpignanais réagissent également à cette dite mesure et, dans la majorité des cas, réclament le maintien du parcours dans les vignes. Pour eux, c'est le seul moyen pour encourager les paysans à continuer de prendre soin des troupeaux. Les notables y voient leurs avantages, car ces derniers investissent en grande partie dans le bétail. Ces conflits ne relèvent donc pas seulement d'un duel entre viticulteurs et bergers, mais englobe une réalité plus complexe, invoquant l'opinion de l'ensemble de la communauté.

C'est sans doute dans ce contexte que les autorités législatives sardes doivent opérer. Finalement, le Sénat de Savoie retire le droit de parcours à tous les bestiaux qui ne peuvent désormais plus s'aventurer dans les vignes ou dans les terrains cultivés. Celui-ci restreint spécialement le parcours des chèvres. Considérées comme des animaux nuisibles, les chèvres raffolent des jeunes pousses que l'on retrouve majoritairement dans les vignes. Ces chèvres sont donc contraintes de rester à l'intérieur des paroisses, sous la surveillance étroite de l'éleveur.

Pour éviter de déclencher de vives réactions paysannes et notables, le Sénat délègue aux juges-mages la charge de fixer les limites géographiques du parcours dans les montagnes, spécialement pour les chèvres. Les juges-mages peuvent ainsi appliquer ladite réglementation et proposer une distance adéquate aux communautés qui demandent l'accès aux pâturages en altitude pour laisser paître les chèvres, tout en prenant compte de la situation géographique des vignes. Ils peuvent également en cas de nécessité, donner la permission de faire paître une ou deux chèvres dans les vignes, à condition d'être tenues par le licol²⁰². Ces mesures préventives permettent ainsi une meilleure surveillance du bétail et une meilleure gestion de l'espace entre terrains cultivés et ceux consacrés aux pâturages.

²⁰⁰ M. Brunet, « Droit de parcours et « enclosures » dans le Roussillon du XVIII^e siècle », dans : *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 107, n°210, 1995, pp. 219-229.

²⁰¹ La région de Conflent est l'une des trois vigueries qui composaient la Généralité de Perpignan.

²⁰² F-A. Duboin, *Raccolta per ordine...*, *op. cit.*, tome 11, vol XIII, livre 7, Turin, coi tipi degli Eredi Bianco e comp, 1835, p. 25.

Figures de la police rurale, ces autorités locales veillent alors à ce que la réglementation soit bien appliquée dans les campagnes, en prenant compte de la combinaison des usages locaux, des coutumes provinciales ainsi que de la production législative²⁰³. Bien que la politique soit axée vers une meilleure surveillance du système agricole, l'administration tend également à encourager la recherche agronomique en vue d'améliorer les rendements.

2.3.2. Valorisation des projets agronomiques : les leviers de l'intendance

Ce projet, visant à encourager la recherche agronomique, est en grande partie entrepris par l'Intendance générale et provinciale. L'on a déjà constaté le dévouement de l'intendant genevois de Passier à travers le mémoire de 1767, portant sur les moyens d'améliorer l'agriculture et l'industrie. L'année suivante, il a donné l'ordre de construire une digue à Faverges pour protéger les hameaux aux alentours. Ce sont les deux actions, dont nous avons eu connaissance, entreprises par l'intendant genevois, mais ce ne sont sans doute pas les seules.

Les autres intendants montrent également un certain enthousiasme pour aider les agronomes dans leurs quêtes. D'après la correspondance issue de l'Intendance, nous avons pu relever deux types d'actions de la part de son personnel : celle d'entreprendre des démarches pour faire appel à des spécialistes et celle qui vise à encourager financièrement des agronomes savoyards dans leurs projets de recherche.

L'appel aux spécialistes pour remédier aux problèmes agricoles

Pour commencer, nous détaillerons le rôle et l'implication de l'intendant à travers un cas particulier. Le projet en question ne relève pas à proprement dit d'une initiative administrative, mais l'intendant a une place toute aussi importante dans son exécution.

Le 2 avril 1776, le châtelain Joseph Ignace Cornu, habitant de la paroisse d'Aime, fait appel à l'intendant de la province de Tarentaise pour obtenir de l'aide. Il explique dans une lettre qu'une sorte d'insecte a été retrouvée deux ans auparavant dans le blé de plusieurs

²⁰³ E. Lemoine, « Réguler par soi-même ou s'en remettre aux juges ? Des communautés et juridictions d'Ancien Régime aux municipalités et administrations de la France contemporaine », dans : A. Follain (dir.), *Les justices locales : Dans les villes et villages du XV^e au XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, pp. 53-96.

paroisses entre Moûtiers et Bourg-Saint Maurice²⁰⁴. Depuis, ce nuisible a ravagé une grande partie des récoltes²⁰⁵.

Le châtelain Cornu s'adresse à l'intendant pour deux raisons. Dans un premier temps, il souhaite faire part de la situation inquiétante que traverse la vallée de l'Isère, qui fait face à la prolifération d'un insecte nuisible depuis deux années. Les récoltes ont diminué drastiquement, et cela ne peut se reproduire pour les années suivantes au risque de faire face à nouveau à une disette. D'autre part, il s'adresse à l'intendant dans l'optique que celui-ci entreprenne des démarches pour faire appel à un spécialiste. Celui-ci joint effectivement à la lettre, une fiole contenant l'insecte nuisible afin de le faire analyser.

Une fois la lettre reçue, François Joseph Mouthon, intendant de la province de Tarentaise, ne tarde pas à transmettre cette missive à l'intendant général de Savoie, qui est bien plus à même de répondre à cette requête. Il sait en effet que son supérieur est en contact avec le médecin Joseph Daquin. Il lui demande ainsi de transmettre cette fiole au spécialiste :

« si Monsieur le medecin Daquin secrétaire de la Société de l'agriculture vouloit l'examiner le tout pour faire ses observations et suggerer le moien de détruire ces insectes ce seroit un grand avantage pour le pauvre cultivateur qui voit perir le fruit de ses travaux et ses espérances »²⁰⁶.

La suite de la correspondance n'a pas été conservée. Est-ce que le médecin a répondu favorablement à cette requête ? A-t-il proposé ce projet de recherche à l'un des membres de la Société Royale d'Agriculture ? Sont-ils parvenus à identifier cet insecte ? Ces questions demeurent sans réponses. Cependant, à partir de la présente correspondance, nous pouvons en tirer quelques conclusions. A l'origine, l'instigateur de ce projet n'a pas eu pour ambition d'améliorer l'agriculture, mais plutôt de tenter de résoudre un problème survenu à l'échelle locale, dont il a sûrement été victime. Cet appel à l'aide s'est transformé ainsi en une réelle recherche agronomique, organisée autour de l'appareil administratif.

²⁰⁴ Le châtelain mentionne les paroisses suivantes : Aime, Villette, Tessens, La Côte d'Aime, Granier, Bellentre et Montvalezan sur Bellentre.

²⁰⁵ ADS, C 599, Agriculture, Animaux utiles ou nuisibles, « Relation sur les Insectes volants qui ont régnés dans les communautés cy-après », Lettre du châtelain Cornu envoyée à l'intendance concernant des insectes nuisibles, Aime, 2 avril 1776.

²⁰⁶ ADS, C 599, Agriculture, Animaux utiles ou nuisibles, Lettre de l'intendant Mouthon envoyée à l'intendant général concernant des insectes nuisibles, Moutiers, 4 avril 1776.

En somme, l'Intendance se montre soucieuse quant à la situation agricole et est encline à promouvoir les recherches agronomiques. Elle valorise des projets qui promettent une meilleure connaissance de l'environnement rural, en analysant quelques spécimens issus de la faune et la flore (comme dans l'exemple présenté ci-dessus). Pour aider à consolider certains projets et permettre leurs réalisations, l'aide de l'administration est parfois requise.

Encouragements et octrois de privilèges : l'exemple de l'introduction du mouton mérinos (1780-1788)

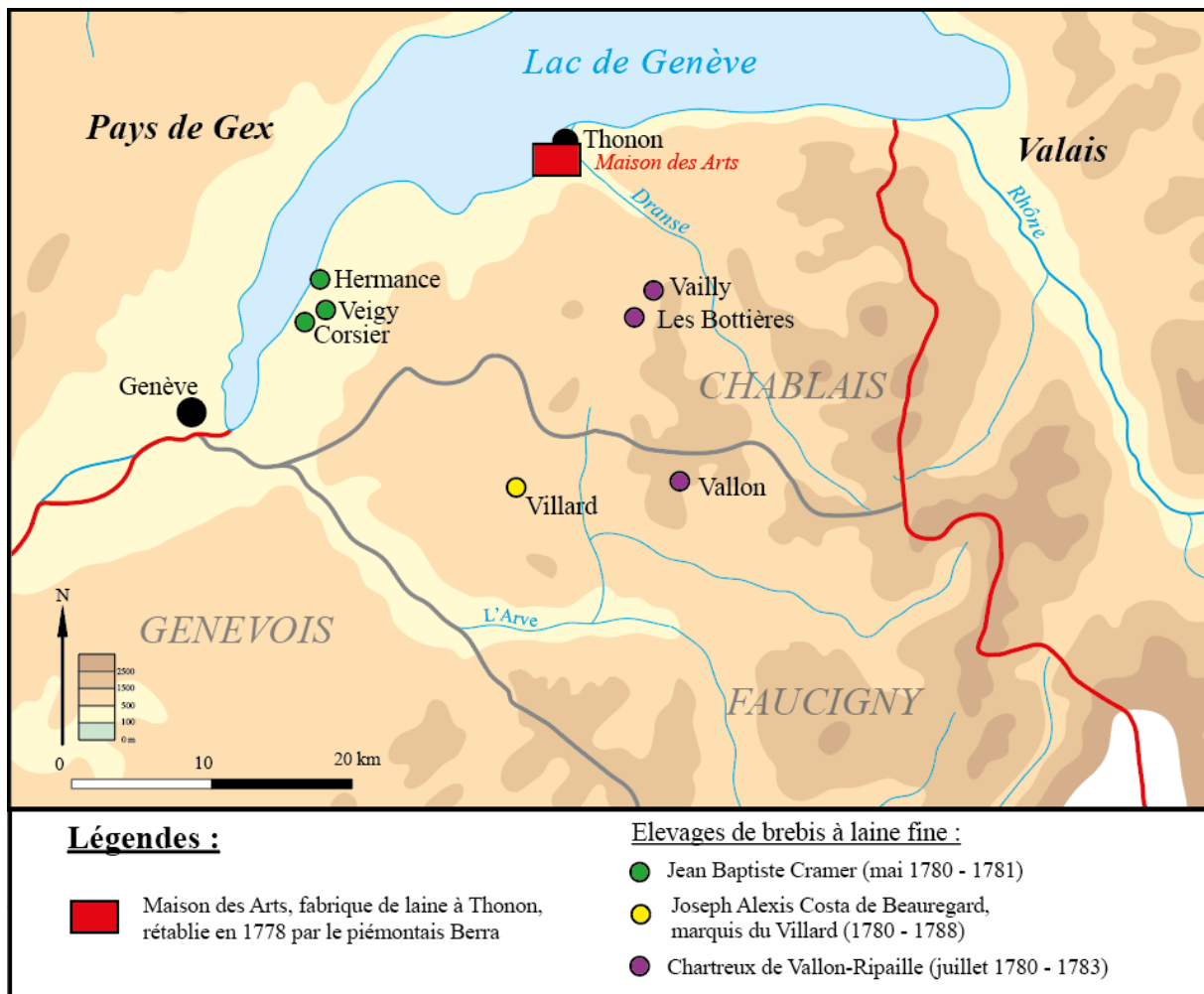
Certains projets connaissent effectivement quelques difficultés pour se mettre en place, fautes d'espaces, de moyens financiers et logistiques. L'appareil administratif et le gouvernement tentent tout de même de valoriser ces initiatives d'ordre privé pour voir ces projets agronomiques se concrétiser. L'exemple le plus représentatif est l'essai d'introduction du mouton mérinos dans la province du Chablais, dont l'étude a été sérieusement menée par Hélène Viallet²⁰⁷.

Le 12 avril 1780, l'intendant général reçoit l'ordre dans un courrier de Turin, d'encourager l'introduction des brebis à laine fine dans la vallée d'Abondance. Appelée également mouton mérinos, cette race ovine originaire d'Espagne, est particulièrement appréciée pour sa laine, réputée d'excellente qualité. Le projet tend à promouvoir l'industrie lainière dans la province. La laine produite permettrait en effet d'approvisionner la Maison des Arts, située à Thonon²⁰⁸. Cette fabrique lainière, fraîchement rétablie, pourrait ainsi confectionner des étoffes de bonne qualité, pouvant rivaliser avec les produits étrangers.

Trois candidats se portent donc volontaires pour se lancer dans l'élevage de mouton dans le Chablais : les moines de la Chartreuse de Vallon-Ripaille, l'agronome Jean Gabriel Cramer et Joseph Alexis Costa de Beauregard.

²⁰⁷ H. Viallet, « Un aspect de la mission donnée aux intendants : les tentatives d'amélioration de l'agriculture en Chablais au XVIII^e siècle », *Revue savoissienne*, 136^e année : *Académie Florimontane*, 1996, pp. 173-189.

²⁰⁸ « La Maison des Arts et refuge des convertis », *Mémoires & documents publiés par l'Académie salésienne*, 1910, p. 223.



Carte 1 : Essais d'introduction du mouton mérinos et projet amélioration de la finesse des laines dans le Chablais dans les années 1780

La Chartreuse de Vallon-Ripaille fait la demande le 17 juillet 1780, d'acquérir 150 journaux de terrains communaux incultes à Vailly pour y établir un élevage de brebis à laine fine, importé de Flandres ou d'Espagne. Les chartreux estiment qu'ils peuvent atteindre le nombre de 1 000 brebis en six à huit mois. L'intendant répond favorablement et demande en échange que ces laines soient seulement vendues à l'intérieur des Etats de Sa Majesté. L'intendant défend également aux moines de la Chartreuse de mêler les troupeaux étrangers avec les brebis originaires de Savoie. Il s'agirait de les acclimater au climat savoyard et de développer un élevage de pure race. La vocation finale serait de les fournir ensuite aux éleveurs ovins du royaume, afin qu'elles se reproduisent²⁰⁹.

²⁰⁹ Nous retrouvons ce même type d'expérimentation à la fin des années 1780, au domaine de Rambouillet. Ce projet est entrepris par l'abbé Tessier (1741-1837) et est encouragé par les administrateurs. Voir : A. Giraud, « Sans commune mesure ! Sciences et innovateurs au service de l'évaluation et de l'amélioration de la finesse des laines,

Mais les problèmes surviennent très vite à la suite de cet accord. La Chartreuse n'a visiblement pas accès aux terrains de Vailly et se tourne alors vers de nouveaux pâturages communaux situés à Vallon, près de la commune de Bellevaux²¹⁰. Cette décision ne semble pas ravir les habitants de la paroisse, qui s'y opposent vivement. En effet, ces derniers tiennent à leurs usages et droits communautaires et ne sont pas prêts à s'en défaire. Le 8 mars 1782, l'intendant général demande à l'intendant du Chablais de faire une enquête, dans l'optique de régler cette histoire. N'ayant pas obtenu gain de cause, la Chartreuse de Vallon-Ripaille revient à la charge l'année suivante et dépose un nouveau recours pour acheter une partie de la montagne de Peteaux rière Vallon, et cela, au prix que devait payer la communauté pour s'affranchir. Finalement, ce projet d'achat n'aboutit pas, à la suite d'un accord entre les moines de la Chartreuse et la communauté de Vallon. Toutefois, les moines de la Chartreuse Vallon-Ripaille poursuivent leurs efforts : ils projettent l'achat d'un pâturage communal entre Lullin et Vailly. Malheureusement pour eux, ils rencontrent la même hostilité de la part des habitants. L'intendant y voit : « *un esprit de fanatisme s'est réveillé, faisant envier aux dits chartreux le bien qu'ils ont envie de faire* »²¹¹.

Jean Gabriel Cramer connaît les mêmes difficultés que les chartreux pour entreprendre cet élevage. Ancien conseiller de la ville de Genève et célèbre agronome, Jean Gabriel Cramer obtient très vite l'autorisation du roi d'acheter des terrains et d'élever un troupeau de brebis à laine fine, le 2 mai 1780. Il fait venir des brebis d'Espagne²¹² et procède à l'achat de pâturages à Veigy, Hermance et Corzier. Il compte y introduire 500 brebis. Dès 1781, l'agronome connaît certaines difficultés à mettre en œuvre son projet : il doit faire face à la fois aux contestations paysannes, mais aussi, aux réactions seigneuriales. En effet, Jean Gabriel Cramer voit le seigneur de Veigy et les communautés se liguier contre lui²¹³. A cause de ces chicanes, il semblerait que le projet n'ait pas pu se développer correctement.

Qu'en est-il du projet entrepris par le marquis Costa de Beauregard ? Celui-ci profite de ses terres au Villard pour se lancer dans l'élevage de brebis à laine fine dans les années 1780. D'après une lettre émise par le bureau central des finances en 1788, l'agronome aurait reçu un prêt de 3 000 livres pour l'aider à financer ce projet, et doit désormais rembourser ladite somme

pour le renouveau de l'industrie drapière française (1750-1799) », *ISTE Openscience*, ISTE Ltd. London, 2021, p. 10 : [iste_techinn22v7n1_4.pdf \(openscience.fr\)](#), consulté le 28 juillet 2023.

²¹⁰ H. Viallet, « Un aspect de la mission donnée aux intendants :... », *op. cit.*, p. 185.

²¹¹ Cité dans H. Viallet, « Un aspect de la mission donnée aux intendants :... », *op. cit.*, p. 186.

²¹² ADHS, 43 J 318, Mémoire sur l'ancienne agriculture au pays du Léman. Réponses de Joseph-François Quisard à l'enquête du préfet de Barante, 1806, article 27.

²¹³ *Ibid.*, p. 188.

auprès des royales finances²¹⁴. Avec cet argent, l'agronome a effectivement fait venir de France des moutons de races berrichonne et flandrine²¹⁵. Il s'agit de moutons issus de croisements entre des races espagnoles, anglaises et flamandes, plutôt que des races dites pures. La race flandrine est réputée pour sa taille et ses laines, dont « *les portées sont le plus souvent doubles, quelques fois triples* »²¹⁶. La race berrichonne présente des avantages similaires, bien que ces moutons soient de taille plus modeste, « *leur laine sans être moins fine, est plus abondante* »²¹⁷, ce qui est très apprécié par l'industrie du Berry.

Malgré les efforts fournis par ces trois candidats et de l'aide apportée par l'Intendance, l'élevage du mouton mérinos ne parvient pas à se développer à la fin du XVIII^e siècle. Comme beaucoup d'autres projets agronomiques, il faut attendre le début du siècle suivant pour voir le succès de cette entreprise, avec l'agronome Charles Pictet de Rochemont (1755-1824) qui élève plus de 11 000 moutons en 1810²¹⁸.

Conclusion

En somme, les initiatives fleurissent en cette seconde moitié du XVIII^e siècle et les agronomes savoyards offrent un éventail de nouvelles réflexions qui visent à relever le système agricole. Qu'ils soient d'ordre privé ou institutionnel, individuels ou groupés, ces projets révèlent une volonté de servir et d'œuvrer pour le bien public. Comme l'explique Piera Ciavirella, les élites éclairées se prêtent au jeu et se transforment en véritables entrepreneurs et techniciens au service de l'Etat, dont la recherche se focalise sur la « *pubblica felicità* »²¹⁹. Les réflexions portent tant sur les questions foncières et agricoles, que sur l'instruction et l'éducation, suscitant un intérêt tout particulier.

²¹⁴ ADS, C 289, Finances et comptabilité, Lettre de MM. Ferri, Moretti, le marquis de Cravanzane, priant d'inviter le marquis Costa du Villard à rembourser la somme de 3 000 livres qui lui avait été prêtée par les finances royales, pour l'aider à introduire dans ses terres des brebis de laine fine, 1788.

²¹⁵ M. Boulet, *Agronomes en Savoie*, *op. cit.*, p. 25.

²¹⁶ L.F. Gronier, *Cours de multiplication et de perfectionnement des principaux animaux domestiques*, 3^e édition. Paris, Bouchard-Huzard, et Lyon, Savy jeune, 1841, p. 135.

²¹⁷ *Ibid*, p. 124.

²¹⁸ H. Viallet, « Un aspect de la mission donnée aux intendants : ... », *op. cit.*, p. 189.

²¹⁹ P. Ciavirella, « I periodici di Antico Regime », dans G. Ricuperati (dir.), *Dalla città razionale alla crisi dello Stato d'Antico Regime (1730-1798)*, vol 5, Storia di Torino, Turin, Giulio Einaudi editore, 2002, p. 923.

Partie II : Diffusion des Lumières agronomiques en Savoie

Les partisans de l'agriculture nouvelle ne parviennent pas à se mettre d'accord sur les méthodes à employer pour diffuser les nouvelles connaissances dans les campagnes et en particulier, auprès du monde paysan¹. D'un côté, certains ont confiance en la paysannerie, estimant que les paysans peuvent s'intéresser à l'agronomie, sans forcément être contraints. Selon cette perspective, la catégorie paysanne peut naturellement entreprendre des démarches pour améliorer ses pratiques si elle le juge utile. Ces agronomes estiment que contraindre les paysans à adopter de nouvelles méthodes ou techniques ne ferait que susciter de la frustration et les décourager davantage. De l'autre côté, certains agronomes prônent l'idée de montrer l'exemple. Cette approche est soutenue par de nombreux Savoyards, membres de la Société royale d'agriculture de Chambéry. Ces derniers pensent nécessaire l'intervention de personnes qualifiées et éclairées dans les campagnes.

Nous verrons dans cette seconde partie quels en ont été les dispositifs imaginés, puis mis en place par les Savoyards, afin de contribuer à l'éducation des paysans et à leur ouverture sur l'actualité agronomique. Il s'agirait par la suite, de s'interroger sur les connaissances des notables savoyards passionnés d'agronomie, qui ne sont pas nécessairement éclairés sur la question. Bon nombre d'entre eux ont besoin de s'instruire avant de se lancer dans de nouvelles expériences agronomiques sur leurs terrains, voire de proposer de nouveaux projets à la Société Royale d'Agriculture de Chambéry.

Pour une perspective plus complète, nous examinerons également le rôle des élites éclairées turinoises et étrangères dans le processus de diffusion des connaissances : ont-elles contribué à la transmission de ces savoirs ? Plus généralement, comment ont-elles contribué à l'élaboration d'un savoir agronomique appliqué à la Savoie ?

¹ A. Rigaudière, E. Zylberman, R. Mantel, *Etudes d'histoire économique rurale au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 46.

III. Chapitre 3 : Eclairer le monde rural savoyard

« Les dix-neuf vingtièmes d'une nation sont condamnés à l'ignorance par leur état et leur imbécilité, l'autre vingtième est à présent très éclairé, et l'est sans effet [...] Cependant, il faut éclairer et instruire, mais ne se pas trop promettre de ce moyen »

Denis Diderot, 1774²

D'après les grands penseurs des Lumières, tels que les philosophes Diderot ou Condorcet, il existe deux catégories au sein de la population : une partie constituée d'hommes dits éclairés et ceux qui ne le sont pas³. Bien que ces derniers évoquent la nécessité de répandre les lumières tant en Afrique, qu'en Amérique, ils soulèvent des points importants quant à la mentalité de l'époque. En effet, ces hommes éclairés se sentent investis d'une mission : combattre les préjugés et l'ignorance. Ils s'attachent à ce que « *la vérité répande dans toutes les classes une lumière égale et pure* »⁴.

Si des hommes comme Voltaire se montrent réticents à cette égalité, car « *quand la populace se mêle de raisonner, tout est perdu* »⁵, une autre partie de l'opinion éclairée tient à ce que le peuple soit libre et conscient de leurs choix. Ces derniers considèrent l'homme comme étant capable de comprendre le monde par la raison et affirment la possibilité d'un progrès infini grâce à la science et à la culture. Selon eux, l'instruction des paysans permettrait ainsi d'améliorer le système agricole en modifiant leurs pratiques et les initiant aux nouvelles idées agronomiques.

Pour encourager les paysans savoyards à sortir de ce schéma traditionnel et déterministe, les agronomes ont eu recours à plusieurs moyens, que nous examinerons dans ce chapitre. Avant de s'attaquer à ce projet ambitieux, il s'est avéré plus facile de commencer par un projet plus réalisable : former des spécialistes.

² Article 18 tiré des Observations sur l'Instruction de Catherine II aux députés pour la confection des lois (1774), cité par Weulersse, *La Physiocratie à la fin du règne de Louis XV*, Paris, Presses Universitaires de France, 1959, p. 222.

³ J. Roger, « La lumière et les lumières », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n°20, 1968, pp. 173-175.

⁴ J-A-N de Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, Paris, Agasse, 1794, p. 58-59.

⁵ Voltaire, Lettre à Damilaville, 1^{er} avril 1766, retranscrite dans *Œuvres complètes de Voltaire*, tome 44, Paris, Garnier, 1881, p. 256.

3.1. Formation professionnelle et spécialisation des techniques agricoles

3.1.1. Financer la formation : écoles et voyages agronomiques

Ayant eu l'écho de l'ouverture de centres de formations à l'étranger, certains notables savoyards émettent l'idée d'y envoyer des hommes afin qu'ils acquièrent de nouvelles connaissances dans leurs domaines de prédilection. C'est notamment le souhait des membres de la Société royale d'Agriculture de Chambéry.

Dès 1772, ils décident d'envoyer « *un laboureur un peu intelligent et robuste* » à l'école d'agriculture de Compiègne, qui vient tout juste de voir le jour⁶, pour y suivre les cours théoriques et pratiques de labourage⁷. Le bénéficiaire nous est inconnu, mais celui-ci se voit attribuer un montant de 2 000 livres pour ces études⁸. Pour les membres de la Société, cet investissement donne la possibilité de fournir les connaissances nécessaires au paysan qui, à son retour, pourra procéder à une meilleure gestion de son domaine.

Puis, une deuxième personne se voit accorder les mêmes privilèges pour suivre une formation, cette fois-ci à l'école vétérinaire d'Alfort⁹. L'heureux élu est nommé Pierre Gavard, dont les mérites ont sans doute été reconnus¹⁰. Les membres de la Société lui accordent le montant de 5 600 livres pour sa formation¹¹. Cette aide est considérable, si l'on en juge par rapport au financement du laboureur. Mais cela peut s'expliquer pour plusieurs raisons, notamment en prenant en compte du lieu de la formation, de la qualité des enseignements et du nombre d'années d'études. Le cas de Pierre Gavard est alors particulier, puisque celui-ci entreprend une formation en quatre années, entre 1772 à 1776, dans une école réputée pour la qualité de ses enseignements¹². Enfin, un dernier facteur détermine le montant du financement : la bonne volonté des mécènes. En effet, le financement de ce projet repose sur un système participatif. Deux membres de la Société se sont particulièrement investis dans ce projet et ont contribué aisément à son financement : il s'agit du comte de Menthon et de Conzié. Nous ne connaissons pas leurs motivations, cependant, il est probable que ces nobles souhaitaient

⁶ L'école de Compiègne ouvre ses portes officiellement en 1773 et devient la première école d'agriculture française, voir L. Moll, E. Gayot, *Encyclopédie pratique de l'Agriculteur*, tome 10, Paris, Librairie de Firmin Didot Frères, 1865, p. 924

⁷ M. Boulet, *L'école des paysans : en Savoie et Haute-Savoie...*, *op. cit.*, p. 13.

⁸ ADS, SA 366, Mémoires, discours - Notes des revenus et dépenses de la Société royale d'agriculture, s. d., feuille volante.

⁹ M. Boulet, *L'école des paysans en Savoie et Haute-Savoie...*, *op. cit.*, p. 13.

¹⁰ Voir la notice « Pierre Gavard », A. Suarnet, *Soigner les épizooties en Savoie...*, *op. cit.*, vol 2, p. 6.

¹¹ ADS, SA 366, Mémoires, discours - Notes des revenus et dépenses de la Société royale d'agriculture, s. d., feuille volante.

¹² A. Suarnet, *Soigner les épizooties en Savoie...*, *op. cit.*, p. 65.

l'établissement d'un vétérinaire reconnu et compétent, ayant bénéficié des enseignements de la prestigieuse école d'Alfort¹³. Cela semble se confirmer lors de la réunion du 14 décembre 1775. Lors de cette assemblée, les membres de la Société émettent l'idée d'établir son établissement à Chambéry, proche du terrain qu'ils veulent acheter pour procéder à des expérimentations :

« que notre société ayans ceste campagne y pourra placer notre élève de l'école vétérinaire, et y établir un hospice pour les bêtes malades »¹⁴.

Ce ne sont pas les seules initiatives de la part des membres de la Société. En effet, ces derniers ont également proposé de financer le voyage de certains « *jeunes gens de bonne dispositions* »¹⁵. Les frais occasionnés ne sont pas sous la houlette de la Société, mais plutôt assurés officieusement par ses membres. En témoigne par exemple un passage d'un mémoire du marquis Costa de Beauregard, adressé au roi, daté entre 1771 et 1772, dans lequel il expose les projets de la Société pour l'amélioration des cultures en Savoie :

« Si la société en fait voyager quelques uns a ses frais. Je l'imiteray ; et je feray moy meme de pareils voyages avec quelques jeunes gens de bonne disposition, a mes frais, pour donner l'exemple, et fixer le plan de tels voyages économiques, qui donneront l'émulation en mille objets d'amélioration »¹⁶.

Il propose volontiers d'être le mentor d'un jeune prometteur, qui l'accompagnerait dans ses voyages à travers la Savoie, la Suisse ou bien au-delà. Il assurerait ainsi un accompagnement personnalisé à son élève, lui donnant la possibilité d'acquérir des connaissances nouvelles, en prenant note des différents systèmes agricoles européens et observant les expériences agronomiques entreprises par ses voisins. Mais ce projet verra le jour seulement si les membres de la Société s'investissent au même titre que le marquis. On peut déjà compter sur l'engagement de Joseph François de Conzié, ayant contribué auparavant aux études du pépiniériste Martin Burdin. Le comte des Charmettes a financé en grande partie le voyage de ce dernier à travers l'Europe jusqu'en 1765.

Martin Burdin bénéficie tout d'abord d'une solide formation à Lyon auprès du célèbre agronome l'abbé Rozier, puis continue ses études à Montreuil, près de Paris où il étudie les

¹³ *Ibid*, p. 65.

¹⁴ A.N., T 160¹² (52), Papiers de Louis Henry Duchesne, originaire de Boège, intendant de la maison de Madame, comtesse de Provence, Lettres du comte de Conzié à L-H Duchesne de Voiron, 25 décembre 1775.

¹⁵ ADS, SA 366, Mémoires, discours – Mémoire du marquis Costa de Beauregard pour les objets proposés à S. M. pour l'amélioration de la culture en Savoie, s. d., folio 5.

¹⁶ *Ibid*, folio 5.

fameux « *murs à pêches* »¹⁷. Il effectue ensuite des voyages en Hollande, en Angleterre et en Italie¹⁸. Lors de son séjour, il en profite pour développer ses connaissances en botanique et en horticulture. Enfin, il s'informe quant aux nouvelles expériences agronomiques anglaises, dont les recherches sont assurées par la Royal Society. Il découvre sans doute le système de Norfolk¹⁹, qui fait la renommée de l'Angleterre. Enfin, en 1765, le pépiniériste retourne en Savoie et finit par s'installer définitivement à Chambéry.

Joseph François Conzié s'est donc montré très investi : celui-ci n'a pas hésité à contribuer financièrement aux projets d'études de Martin Burdin et du vétérinaire Pierre Gavard. Le comte des Charmettes représente l'exemple même du grand notable éclairé, dont l'objectif est de diffuser les connaissances et de donner l'accès à l'éducation à de jeunes prometteurs. L'intérêt est aussi d'utilité publique, puisqu'en finançant leurs études à l'étranger, le comte espère que les deux spécialistes pourront importer leurs savoirs en Savoie.

3.1.2. Le retour des diplômés en Savoie : espoirs et projets

Le retour des diplômés sur leur terre natale est effectivement très attendu. En contribuant à la formation de vétérinaires et de laboureurs expérimentés, les notables savoyards espèrent remédier rapidement aux problèmes rencontrés dans le monde rural, à savoir faire face à la menace épizootique et pallier les manques de fourrages et de récoltes. Cependant, leurs contributions sont exceptionnelles et ne sont pas accessibles à tous. Les cas présentés ci-dessus font partie du peu de personnes ayant bénéficié de cette aide. Ils ont sans doute été choisis pour leurs mérites ou grâce à leurs relations, car ces derniers ont pu avoir des liens étroits avec l'administration ou avec de grands notables.

Un espoir de renouveler l'expérience

Quand bien même l'accès est restreint, les notables espèrent élargir ces contributions à un plus grand nombre de Savoyards. En effet, les contributeurs souhaitent lancer un engouement

¹⁷ J-L Grillet, *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman*, vol 2, Chambéry, J-F Puthod, 1807, p. 241.

¹⁸ M. Boulet, *Agronomes en Savoie...*, *op. cit.*, p. 31.

¹⁹ Le système de Norfolk est un système de rotation culturale développée dans la région du Norfolk au XVII^e siècle. Rejetant l'utilisation de la jachère, ce système préconise un assolement en quatre cultures : trèfle, céréales d'hiver, navet fourrager, céréales de printemps. L'avantage de ce système repose sur l'introduction des légumineuses dont les racines enrichissent le sol en azote, qui permet ainsi de régénérer certaines composantes du sol. Voir J. Beauroy. « Productivité agricole, légumineuses et prairies artificielles en Angleterre – 1300-1800 » dans : F. Brumot (dir.), *Prés et pâtures : En Europe occidentale*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2008, pp. 101-122.

du côté des notables. En constatant le succès des premiers élèves envoyés dans les écoles agronomiques, les grands notables seraient enclins à renouveler l'expérience et à financer d'autres savoyards. C'est ce à quoi fait allusion Joseph Alexis Costa de Beauregard dans le mémoire adressé au roi entre 1771 et 1772 : « *Si la société en fait voyager quelques uns a ses frais. Je l'imiteray [...] pour donner l'exemple* »²⁰. Il explique à la suite que ces voyages agronomiques « *donneront l'émulation en mille objets d'amélioration* »²¹. Celui-ci espère bien mieux encore : à l'issue de ce voyage, le laboureur expérimenté pourrait partager les savoirs et les résultats des expériences observées durant son séjour, en montrant l'exemple à ses voisins. Il entend par là lancer un engouement auprès des fermiers, laboureurs ou la petite paysannerie, en les initiant aux nouvelles méthodes agronomiques²².

Favoriser leurs établissements en Savoie

« Les encouragemens généreux d'un ci-devant seigneur de ce pays, dont la bienfaisance m'a fourni les moyens de m'instruire, & dont je tais le nom, me facilitaient les opérations nécessaires à ce nouvel établissement, & me faisaient espérer le succès le plus satisfaisant ».

M. Burdin, 1794²³.

L'administration se tient également informée du retour des jeunes prometteurs et s'enquiert rapidement de leurs établissements en Savoie, en particulier pour les vétérinaires. Pour faire face aux épizooties et dans le but d'apporter les soins appropriés aux bétails, il s'avère nécessaire de se doter de spécialistes pour intervenir sur le terrain.

Au retour de Maurice Rochet, premier vétérinaire savoyard ayant fait ses études à l'école vétérinaire de Lyon sous le tutorat du professeur Bourgelat, l'administration sarde s'est tout de suite enquis d'établir sa résidence. Ses succès ont été couronnés par le Conseil de Santé en 1771, après avoir soigné le bétail des paroisses de Groisy, Saint-Vital, Gilly, Frontenex et Tournon, avec l'aide du médecin Fleury²⁴. En décembre 1773, le Conseil de Santé reçoit l'ordre d'établir sa résidence en Savoie :

²⁰ ADS, SA 366, Mémoires, discours – Mémoire du marquis Costa de Beauregard pour les objets proposés à S. M. pour l'amélioration de la culture en Savoie, s. d., folio 5.

²¹ *Ibid*, folio 5.

²² J. Fehrenbach, *Les fermiers : la classe sociale oubliée (1680-1830)*, Paris, Passés composés, 2023, p. 119.

²³ M. Burdin, *Catalogue raisonné des arbres fruitiers et autres plantes et graines, que cultive et vend le Sr Martin Burdin, jardinier et pépiniériste*, 3^e édition, Chambéry, C-F. Lullin, 1794, p. 2.

²⁴ A. Suarnet, *Soigner les épizooties en Savoie...*, *op. cit.*, p. 65.

« [sa présence] peut être utile dans notre duché de Savoie où, du fait de la quantité de bétail, on craint fréquemment des maladies contagieuses dont les conséquences seraient connues s'il y avait sur place une personne sérieuse qui, d'après ses indications et ses avertissements, pourrait s'y rendre à tout moment pour découvrir les causes et les circonstances de la maladie afin de prescrire les remèdes appropriés et les précautions à prendre pour en empêcher le progrès »²⁵.

Cette mesure administrative vise ainsi à améliorer le système de protection pour éviter la propagation d'épizooties dans les campagnes. L'institutionnalisation de l'art vétérinaire permet également de proposer une autre alternative quant aux mesures déjà existantes : abattage des bêtes malades et des contaminés, l'enfouissement des cadavres, désinfection des locaux, interdiction du commerce²⁶. En plus de déclarer les foyers épizootiques, l'administration pourrait avoir recours à l'expertise d'un spécialiste pour intervenir directement sur le terrain²⁷. La visite de l'expert permettrait ainsi de marquer les malades plus rapidement, les écarter du reste du troupeau, pour les soigner et éviter toute contagion.

Les agronomes espèrent également mettre à profit l'expertise de ces jeunes diplômés. L'exemple le plus marquant n'est autre que celui de Joseph François Conzié, qui a largement financé la formation de Martin Burdin, mais a aussi contribué à son installation. En 1765, le jardinier bénéficie de l'aide du comte des Charmettes pour établir sa pépinière au faubourg Nézin, à Chambéry. Il vend et fournit à sa clientèle des arbres fruitiers, plantes et graines²⁸ ; son entreprise est un succès. Cela lui vaut d'être accepté à la Société royale d'agriculture de Chambéry en 1774. Il devient l'un des principaux fournisseurs²⁹, et c'est sans doute à lui qu'on fait appel pour participer à un projet à l'échelle locale :

« La Société Royale d'Agriculture de Chambéry fit élever, dans le tems, des mûriers en pépinière pour les distribuer gratis dans les campagnes des environs de la Ville aux paysans qui avoient des fonds à eux, afin de leur donner de l'émulation à élever des

²⁵ Cité par A. Suarnet, *Soigner les épizooties en Savoie...*, *op. cit.*, p. 65.

²⁶ F. Vallat, « Les épizooties sous l'Ancien Régime », dans : J. Lamy, S. Vabre (dir.), *Les savoirs ruraux du Moyen Âge à nos jours*, *op. cit.*, p. 187.

²⁷ *Ibid*, p. 186.

²⁸ M. Burdin, *Catalogue raisonné des arbres fruitiers...*, *op. cit.*.

²⁹ Martin Burdin est le fournisseur de graines du marquis Costa de Beauregard, voir M. Burgod-Derrier, *Joseph Alexis Costa de Beauregard et la Société royale pour l'Agriculture...* *op. cit.*, p. 75.

vers-à-soie, & fournir par ce moyen une ressource de plus à leurs besoins & à leur bien-être. »³⁰.

Bien que certains nobles se montrent réticents à son entrée dans la Société³¹, ses services sont requis et utiles pour le bien public. Il participe lui aussi à cette émulation, en donnant la possibilité aux habitants d'élever gratuitement des cultures de mûriers dans leurs jardins ou en bordures de champs. Grâce à cette généreuse distribution, les paysans peuvent y voir un intérêt financier en introduisant des mûriers dans leurs jardins, d'autant plus que cette culture d'appoint est peu exigeante en fumures ni en soins³².

En définitive, ces jeunes qualifiés représentent l'espoir de la patrie et font figure d'exemple pour la population savoyarde. Grâce à leurs conseils, leurs aides et leurs expertises, les élites issues du monde éclairé espèrent que ces derniers pourront améliorer l'agriculture. Cependant, ces initiatives sont-elles suffisantes pour obtenir des progrès notoires dans le paysage agricole savoyard ? Il semble que les financements soient peu nombreux et le nombre de diplômés insuffisant en cette seconde moitié du XVIII^e siècle. On compte seulement cinq vétérinaires établis en Savoie en 1790³³. Les efforts visant à former des experts et professionnels agricoles ne suffisent pas pour voir se concrétiser ce projet d'amélioration. D'autres moyens ont donc été pensés pour susciter un engouement auprès des sphères paysannes.

3.2. « L'école des paysans » : susciter l'engouement par l'imitation et l'émulation

Les Lumières, le mouvement physiocratique et agronomique sont trois mouvements d'idées ayant largement mené les réflexions dans cette seconde moitié du XVIII^e siècle. L'idée qui s'en dégage est que l'on peut et que l'on doit enseigner l'agriculture à une plus grande partie de la population et instruire en particulier le monde rural. D'où l'expression « *l'école des paysans* », empruntée à Michel Boulet³⁴, les élites éclairées tentent, dès les années 1760, de diffuser les connaissances agronomiques par le biais de la presse agricole, les encouragements et les démonstrations sur le terrain³⁵. Nous allons ici montrer quelques exemples entrepris par

³⁰ J. Daquin, *Topographie médicale de la ville de Chambéry et de ses environs*, Chambéry, M-F. Gorrin, 1787, p. 9.

³¹ M. Boulet, *Agronomes en Savoie...*, *op. cit.*, p. 31.

³² J. Nicolas, *La Savoie au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 697.

³³ A. Suarnet, *Soigner les épizooties en Savoie...*, *op. cit.*, p. 65.

³⁴ M. Boulet, *L'école des paysans en Savoie et Haute-Savoie...*, *op. cit.*.

³⁵ *Ibid*, p. 8.

les grands notables savoyards pour instruire la paysannerie et les initier aux nouvelles méthodes agronomiques, que ce soit de manière formelle ou informelle, directe ou indirecte.

3.2.1. Essais agronomiques et manuels pratiques

L'une des qualités remarquables pour certaines élites repose sur l'art de manier la plume. Ces derniers comptent bien en profiter en se lançant dans l'écriture de traités d'agriculture. Bien que ces ouvrages s'adressent principalement à une population lettrée, nobiliaire et élites patriciennes³⁶ intéressées par une meilleure gestion de leurs domaines, ces écrits peuvent néanmoins contribuer à l'éducation de la petite paysannerie. En effet, les propriétaires fonciers ayant suivi assidûment la lecture de ces écrits agronomiques, peuvent partager leurs nouveaux savoirs avec leurs voisins fermiers, ou bien, leurs métayers et grangers.

L'*Essai* du marquis est particulièrement intéressant à cet égard. L'auteur sensibilise son lectorat aux problèmes liés au système agricole et des blocages auxquels les paysans sont confrontés. Comme mentionné précédemment, pour la petite paysannerie, les changements peuvent être perçus comme risqués³⁷. Il revient donc aux propriétaires terriens de montrer l'exemple et de prouver que ces expériences sont fructueuses, afin que la petite paysannerie puisse s'adapter positivement à ces nouvelles méthodes et idées. Pour cela, le marquis Costa de Beauregard avertit le lecteur des conditions nécessaires rendant possible le progrès agricole³⁸ :

- Cette innovation doit être juste, et montrer un réel progrès (comme une augmentation considérable du rendement).
- Il faudrait se contenter des cultures présentes sur place et les améliorer, et non pas vouloir implanter des espèces étrangères.
- La dépense doit être minime, afin que la masse paysanne puisse participer financièrement.
- Les nouvelles méthodes ou techniques ne doivent pas heurter les habitudes des paysans.
- Cette pratique doit être simple et ne montrer aucun inconvénient.

A partir des conseils livrés dans l'*Essai*, les propriétaires terriens pourraient amorcer un dialogue avec les paysans pour espérer les raisonner et les instruire quant aux nouvelles méthodes et techniques agricoles. Comme le souligne Florian Reynaud, la paysannerie « possède peu de livres, quasiment jamais d'ouvrages agronomiques, seulement quelques livres

³⁶ M. Boulet, *Agronomes en Savoie...*, op. cit., p. 25.

³⁷ *Ibid*, p. 24.

³⁸ A. Gallet, *L'importance des jardins et des légumes (les grands oubliés de l'histoire !)* dans *la Savoie au XVIII^e siècle*, mémoire sous la direction d'Alain Becchia, soutenu à l'Université Savoie Mont Blanc, 2010, p. 60-61.

de dévotions »³⁹. L'historien rajoute également que l'accès aux bibliothèques leur est largement inconnu, celles-ci étant principalement visitées par les seigneurs et châtelains⁴⁰. Les notables ont alors pour devoir de transmettre leurs lumières, pour voir des progrès notoires dans les campagnes.

Partageant le même espoir que le marquis Costa de Beauregard, Martin Burdin et le comte Muffat de Saint Amour souhaitent à leur tour faire part de leurs connaissances à la fin de la décennie 1780.

En 1779, le pépiniériste Martin Burdin publie dans un premier temps un *Catalogue raisonné des arbres fruitiers et autres plantes particulières que cultive et vend le sieur Martin Burdin, jardinier*. Puis, il décide de l'éditer de nouveau en 1787. Mais cette fois-ci, cette édition est complétée par un manuel pratique, intitulé *Instruction précise sur la meilleure manière de planter les arbres fruitiers*⁴¹. Il s'agit ici du premier manuel pratique destiné à un large public et adapté à la Savoie ainsi qu'au Piémont⁴². Dans ce livret, l'auteur explique quelles sont les raisons de l'insuccès de l'arboriculture en Savoie :

« Une des principales causes de la dégénération des Fruits est le peu de soin que l'on apporte à former une plantation ; & souvent le propriétaire attribue au Jardinier qui lui a livré l'arbre, une dégradation qui n'est l'effet du peu de soins & d'intelligence qu'il aura apporté en plantant : le choix des arbres, la qualité & la préparation du terrain, la manière de planter & la culture du nouveau plant, sont autant de considérations nécessaires pour tenir de belles productions »⁴³.

À l'instar de Joseph Alexis Costa de Beauregard, qui explique comment planter les arbres⁴⁴, le pépiniériste fournit des indications sur le choix du terrain, l'exposition et les travaux préparatoires⁴⁵. Facilement consultable, imprimé dans un format de poche, ce catalogue,

³⁹ F. Reynaud, *L'élevage bovin : De l'agronome au paysan (1700-1850)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 305.

⁴⁰ *Ibid*, p. 306.

⁴¹ M. Burdin, *Catalogue raisonné des arbres fruitiers...*, *op. cit.*.

⁴² M. Boulet, *Agronomes en Savoie...*, *op. cit.*, p. 32.

⁴³ M. Burdin, *Catalogue raisonné des arbres fruitiers...*, *op. cit.*, p. 6.

⁴⁴ Voir le chapitre « Plantations » : J-A Costa de Beauregard, *Essai sur l'amélioration de l'agriculture...*, *op. cit.*, pp. 253-256.

⁴⁵ M. Burdin, *Catalogue raisonné des arbres fruitiers...*, *op. cit.*, pp. 6-8.

complété d'une instruction sommaire, est conçu pour être feuilleté directement dans le jardin, à l'image des autres traités d'agriculture souvent publiés dans un but pratique⁴⁶.

En plus de prodiguer de bons conseils, il propose une large gamme de plantes, allant des espèces les plus courantes aux plus exotiques, pour le plus grand plaisir des consommateurs. Il suscite l'intérêt de sa clientèle et lui donne goût à la botanique, qui devient un objet commercial⁴⁷. Dans la troisième édition de son catalogue datée de 1794, nous y trouvons des espèces d'arbres et des graines provenant de divers horizons : originaires de France, d'Angleterre, d'Hollande, de Sardaigne, d'Espagne, du Portugal, de Suisse, voire d'outre-Atlantique, comme les pommes Royales du Canada et les fraises du Chili. Le pépiniériste s'est également procuré des plants d'Amérique du Nord, y compris des fraises de Caroline et de Virginie⁴⁸.

Reconnu pour son travail et son talent, le pépiniériste s'est distingué par son art d'acclimater et de multiplier les arbres et arbustes exotiques⁴⁹. Ses enseignements ont profité à plus d'un jardinier. Toujours dans l'optique de diffuser ses savoirs au plus grand nombre, celui-ci a pris sous son aile le jardinier Pierre Droguet, fils du Chambérien Philibert Droguet. Ce jardinier s'est installé à la Tour-du-Pin à la suite de sa formation auprès de Martin Burdin. Le 10 octobre 1788, le jardinier publie une annonce dans la presse dauphinoise, proposant ses services, et garantissant de fournir « *toutes les instructions nécessaires* » pour élever des plants de meilleures qualités. Il offre également la possibilité à sa clientèle de visiter les jardins et vergers « *pour diriger les plantations de ces arbres, ou pour les tailler* »⁵⁰.

Pierre Droguet n'est sans doute pas le seul élève du pépiniériste chambérien, bien que seul son cas soit recensé dans notre étude. Cet exemple revêt une importance particulière pour trois raisons : la transmission de connaissances d'un expert à un jeune talent prometteur, la dissémination de ses connaissances au grand public par le biais de son entreprise, et surtout la propagation des savoirs au-delà des frontières du duché.

⁴⁶ F. Quellier, *Des fruits et des hommes : L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 32.

⁴⁷ S. Easterby-Smith, *Cultivating Commerce. Cultures of Botany in Britain and France, 1760-1815*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, p. 51.

⁴⁸ F. Quellier, *Des fruits et des hommes...*, *op. cit.*, pp. 45-53.

⁴⁹ P. Tochon, *Histoire de l'agriculture en Savoie...*, *op. cit.*, p. 86.

⁵⁰ *Affiches annonces et avis divers du Dauphiné*, Grenoble, Veuve Giroud, 10 octobre 1788, p. 117.

En définitive, l'idée est de répondre à une demande sociale émanant d'un public d'amateurs en quête de connaissances agronomiques. Les pépiniéristes saisissent cette opportunité pour développer une clientèle autour de leur pépinière, créant ainsi un espace de sociabilité et d'échange de savoirs⁵¹. Cette seconde moitié du XVIII^e siècle présente alors les conditions propices pour éclairer le monde rural à travers l'Europe⁵², par le biais des discussions informelles et par la diffusion d'ouvrages agronomiques.

Même en l'absence ou avec un accès limité aux lectures, les paysans peuvent tout de même être informés de ces nouvelles expériences agronomiques par le biais du bouche-à-oreille. De plus, si leurs voisins s'adonnent à de nouvelles méthodes et techniques, les paysans peuvent en constater les résultats. Dans le cas où cela se révélerait être un succès, ces derniers seraient plus enclins à renouveler l'expérience sur leurs terres. L'objectif des agronomes est alors de provoquer un phénomène de mimétisme. Les membres de la société d'agriculture en ont bien souligné l'importance lors du discours de rentrée de l'année 1775, en rappelant les termes suivants : « *Engageons nos métayers, nos fermiers, nos voisins, nos amis, tous ceux qui dépendent de nous à semer des treffles alternatifs avec les bleds* »⁵³.

3.2.2. Montrer l'exemple de cultures nouvelles : maïs, pomme de terre et racine de disette

Certains propriétaires terriens, d'origine nobiliaire ou issus des élites patriciennes, souhaitent secouer les routines en introduisant de nouvelles plantes fourragères et en développant un élevage de qualité. Pour contribuer à ce projet, certains entreprennent de nouvelles cultures dans leurs jardins, en cultivant par exemple la pomme de terre, le maïs, et la racine de disette.

⁵¹ S. Easterby-Smith, *Cultivating Commerce... op. cit.*, p. 52.

⁵² J. Lamy, S. Vabre, « Les savoirs ruraux, pour une histoire sensible des rationalités pratiques », dans *Les savoirs ruraux du Moyen Âge à nos jours, op. cit.*, p. 36 ; M. Mellah, « Nourrir et diffuser les « Lumières agronomiques », Jean-Baptiste Dubois et la Feuille du cultivateur (1788-1802) », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 52, 2019, p. 105.

⁵³ ADS, SA 366, Mémoires, discours – Discours pour la rentrée de la Société d'agriculture de Chambéry, 9 novembre 1775, folio 2.

Introduction de nouvelles plantes fourragères : nourrir les hommes et le bétail

Les travaux de Jean Nicolas⁵⁴, Félix Ferrand⁵⁵, Whitney Hahn⁵⁶, Catherine Dupraz et Michel Fol⁵⁷, ainsi que d'Amandine Gallet⁵⁸, ont fourni de précieuses informations sur le développement de ces nouvelles cultures en Savoie. Adoptés pour diversifier les coutumes alimentaires et pallier les manques de grains, ces nouvelles plantes fourragères connaissent un certain succès sur le territoire savoyard. La première à faire son apparition n'est autre que le maïs, dès les années 1730.

- Le maïs

Appelé également « *blé de Turquie* », le maïs est déjà présent en Savoie depuis le XVI^e siècle⁵⁹, mais celui-ci est majoritairement cultivé dans le Chablais à partir de 1733 grâce à l'initiative du sieur Bonafoux⁶⁰. Revenant d'un voyage au Piémont, ce dernier a apporté quelques semences pour l'expérimenter sur ses terres près de Thonon. Obtenant des résultats prometteurs, il n'a pas hésité à vanter les avantages à ses voisins :

« Bonafoux avoit le premier enseigné la manière de cultiver avantageusement cette plante ; qu'il avoit détruit le préjugé suivant lequel on se persuadoit qu'elle appauvrissoit la terre »⁶¹.

Progressivement, les paysans voisins l'intègrent à leur assolement. Cependant, ce n'est que trente ans plus tard que des avancées significatives ont été observées à l'échelle du Chablais. Selon un état des récoltes de la province pour l'année 1766, le maïs est une plante cultivée en grande quantité⁶². Cette culture gagne en popularité à l'échelle du territoire savoyard. En 1770, elle est associée à des haricots et des pommes de terre dans la basse Maurienne⁶³. Il était

⁵⁴ J. Nicolas, « L'innovation alimentaire en Savoie au XVIII^e siècle », *Vie quotidienne en Savoie, Actes du VIII^e Congrès des Sociétés Savantes de Savoie*, Albertville, Amis du Vieux Conflans, 1976, pp. 69-80.

⁵⁵ F. Ferrand, « Les débuts de la pomme de terre en Savoie-Propre et sur ses confins dauphinois », dans : *Vie quotidienne en Savoie. op. cit.*, pp. 33-47.

⁵⁶ W. Hahn, « Étude historique sur l'évolution des pratiques alimentaires et culinaires en pays de Savoie (XVIII^e - XIX^e siècles) », *Les Dossiers du Musée Savoisien : Revue numérique* [en ligne], 2020. URL : <https://patrimoines.savoie.fr/revue-numerique-6-2020>, consulté le 08 août 2023.

⁵⁷ C. Dupraz, M. Fol, « Maître Muffat Saint-Amour cultive son jardin... Observations sur la culture de la racine de disette en Savoie par un robin physiocrate à la veille de la Révolution », dans : *Campagnes, forêts et alpages de Savoie : (13^{ème} - 20^{ème} siècle) : Actes du XXXIII^e Congrès des Sociétés Savantes de Savoie*. Thônes, Les Amis du Val de Thônes, 1992, pp. 135-149.

⁵⁸ A. Gallet, *L'importance des jardins et des légumes...*, *op. cit.*

⁵⁹ J. Guicherd, *L'agriculture du département de la Savoie*, Dijon, Bernigaud et Privât, 1930, p. 55.

⁶⁰ D. Grandjean, *Méthodes, techniques et outils des paysans...*, *op. cit.*, pp. 75-76.

⁶¹ *Ibid*, p. 76.

⁶² W. Hahn, « Étude historique sur l'évolution des pratiques alimentaires... », *op. cit.*, p. 61.

⁶³ *Ibid*, p. 62.

fréquent au XVIII^e siècle de combiner du maïs avec des plantes céréalières ou légumineuses⁶⁴. D'après l'historien Pierre Tochon, le célèbre agronome anglais Arthur Young, de passage à Chambéry en 1785, aurait remarqué des cultures de maïs dans les campagnes environnantes⁶⁵. Toutefois, il convient de relativiser ce succès. Comme l'explique Whitney Hahn dans son étude consacrée à l'évolution des pratiques alimentaires aux XVIII^e et XIX^e siècles, « *le maïs ne se propage pas avec le même succès partout, sans doute qu'il est mal adapté à une grande partie des terres de Savoie* »⁶⁶.

Ainsi, ces progrès sont significatifs uniquement dans certaines localités savoyardes, vraisemblablement grâce à l'implication et aux efforts des agronomes qui ont promu cette culture auprès des communautés. En 1787, le médecin Joseph Daquin vante les avantages de cette culture dans sa *Topographie médicale de la ville de Chambéry et de ses environs* : cette plante peut servir en effet à l'alimentation humaine et animale. Le médecin recommande également cette plante pour ces vertus thérapeutiques :

« *On a même vû des malades atteints de cette cruelle maladie au second degré, guérir par le seul usage constant et continuel de ce farineux mangé en soupe, ou simplement apprêté à l'eau avec quelques légers aromats* »⁶⁷.

Alors qu'à ses débuts, le maïs était principalement destiné à l'alimentation du bétail, il s'invite peu à peu dans l'assiette des Savoyards⁶⁸. Dès lors que le maïs a été intégré aux régimes alimentaires des paysans, sa culture s'est répandue non seulement dans les jardins, mais aussi à plus grande échelle, dans quelques champs, au même titre que les céréales⁶⁹. Dans la même mesure, la pomme de terre connaît sensiblement le même schéma d'évolution à partir des années 1770.

⁶⁴ I. Vouette, *Millet, panis, sarrasin, maïs et sorgho : les menus grains dans les systèmes agricoles anciens (France, milieu du XVI^e siècle – milieu du XIX^e siècle)*, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Madame Marie-Noëlle Bourguet, à l'Université Paris-Diderot - Paris VII, 2007, p. 261.

⁶⁵ P. Tochon, *Histoire de l'agriculture en Savoie...*, *op. cit.*, p. 63.

⁶⁶ W. Hahn, « Étude historique sur l'évolution des pratiques alimentaires... », *op. cit.*, p. 61.

⁶⁷ Cité par W. Hahn, *op. cit.*, p. 61.

⁶⁸ J. Nicolas, « L'innovation alimentaire en Savoie au XVIII^e siècle », *op. cit.*, p. 76.

⁶⁹ D. Grandjean, *Méthodes, techniques et outils des paysans...*, *op. cit.*, p. 76.

- La pomme de terre

Bien qu'elle soit déjà présente dans quelques jardins de particuliers⁷⁰, la pomme de terre commence à se répandre et gagne en popularité parmi la petite paysannerie dans les années 1770. Développée sur les terres du Vivarais, du Lyonnais, et du Dauphiné en 1765, sa culture s'étend rapidement dans la province du duché, en particulier dans les régions montagneuses⁷¹. D'après Félix Ferrand, Laissaud est la première localité en Savoie Propre à avoir produit des « truffes » en abondance⁷². Jean Baptiste Bonnefoy, résident de ladite commune, a témoigné de sa satisfaction d'avoir cultivé ces tubercules pendant la disette de 1771⁷³. Excellente céréale de substitution en temps de crise frumentaire⁷⁴, ce tubercule ne nécessite que peu de soins, se contente de sols médiocres, et offre l'avantage de résister aux gels⁷⁵.

Cependant, la pomme de terre souffre d'une très mauvaise réputation. Considérée comme l'aliment des pauvres, assimilée au contexte de disette ou à la « nourriture de cochons »⁷⁶, le tubercule est accusé de donner la lèpre et de favoriser les maladies de l'appareil digestif. Bon nombre de privilégiés rejettent catégoriquement sa culture, même parmi les plus éclairés. Par exemple, le marquis de Bellegarde, seigneur des Marches, qui se présente comme un gentilhomme épris des Lumières, offre ces terres en fermage à divers paysans, mais il n'est pas question de la solanée dans le contrat⁷⁷.

Selon Félix Ferrand, la diffusion de la pomme de terre en Savoie est largement due à l'implication des « paysans cossus, de la petite bourgeoisie, de la noblesse de basse lignée »⁷⁸. L'un des exemples cités met en avant le cas de Jean Pierre de Gavand (1751-1793), issu de la noblesse rurale de la paroisse du Cruet. Ce dernier impose aux paysans d'introduire la pomme de terre dans leurs assolements, afin d'améliorer leurs terres et leurs rendements⁷⁹.

⁷⁰ La première mention de la « tartifle » est daté de 1737, d'après D. Hiler, « La pomme de terre révolutionnaire », dans *Regards sur la Révolution genevoise, 1792-1798*, Genève, Société d'histoire et d'archéologie, 1992, p. 93.

⁷¹ *Ibid*, p. 93

⁷² F. Ferrand, « Les débuts de la pomme de terre en Savoie-Propre... », *op.cit.*, p 41.

⁷³ *Ibid*, p. 42.

⁷⁴ L'adoption de la pomme de terre est une réponse aux problèmes d'approvisionnement en céréales, voir M. Montanari, *La faim et l'abondance...*, *op. cit.*, p. 179.

⁷⁵ J. Nicolas, *La Savoie au XVIII^e siècle...*, *op. cit.*, p. 692.

⁷⁶ C. Townley, *Chambéry et les Chambériens : 1660-1792*, Annecy-le-Vieux, Historic'One Éditions, 1999, p. 138.

⁷⁷ F. Ferrand, « Les débuts de la pomme de terre en Savoie-Propre... », *op.cit.*, p 42.

⁷⁸ *Ibid*, p. 42.

⁷⁹ *Ibid*, p. 43.

Selon l'agronome Costa de Beauregard, les pommes de terre « *méritent les plus sérieuses attentions des économistes* »⁸⁰ et devraient être cultivées sur de plus vastes parcelles⁸¹. Son souhait est partiellement exaucé quelques années plus tard : en 1787, Joseph Daquin observe le succès de cette culture dans les campagnes autour de Chambéry, bien que celle-ci soit encore cultivée sur de petites parcelles. Il faut attendre la crise frumentaire survenue entre 1816 et 1817 pour constater des progrès notables dans le développement de cette culture. A ce moment-là, la consommation de pommes de terre devient un élément essentiel de l'alimentation de la population⁸².

Une autre « *plante-racine* » fait son apparition à la fin des années 1780, ayant également pour vertu de servir à la population en temps de crises frumentaires : celle-ci se présente sous l'appellation de racine de disette.

- La racine de disette

Nommé « *betterave champêtre* » ou « *racine d'abondance* », ce légume est cultivé en Savoie pour la première fois en 1788 grâce à l'initiative du comte Muffat de Saint-Amour. Fortement influencé par les idées physiocratiques et par les Lumières agricoles⁸³, ce dernier publie les résultats de son expérience dès l'année suivante, dans un traité agronomique où il fait une véritable promotion de la racine de disette⁸⁴. Dans cette brochure, il expose d'abord sa démarche et présente quelles sont ses inspirations l'ayant mené à cette expérience :

« *Les éloges que l'on faisoit du Mémoire de M. l'abbé Commerel, rendu public par l'impression, me fit désirer, en janvier 1788, d'en avoir un exemplaire. Me l'étant procuré avec six livres de graines de cette plante-racine, je me mis à la faire fructifier suivant les procédés rapportés dans ce Mémoire* »⁸⁵.

⁸⁰ J. Costa de Beauregard, *Essai sur l'amélioration de l'agriculture...*, *op. cit.*, p. 129.

⁸¹ Whitney Hahn, « Étude historique sur l'évolution des pratiques alimentaires... », *op. cit.*, p.53.

⁸² *Ibid*, p. 54.

⁸³ Laurent Brassart, « Révolution et Lumières agricoles : l'échec de la culture « en grand » des légumes-racines, 1785-1815 », dans : S. Aberdam, A. Conchon, V. Martin (dir.) *Les dynamiques économiques de la Révolution française : Colloque des 7 et 8 juin 2018*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2021, pp. 107-132.

⁸⁴ F-M. Muffat de Saint Amour, *Culture de la racine de disette, soit d'Abondance, en Savoie*, Chambéry, J. Lullin, 1789.

⁸⁵ *Ibid*, p. 5.

Deux ans plus tôt, l'abbé de Commerell, originaire de Lorraine⁸⁶, avait en effet publié une brochure dans laquelle il préconisait les avantages de cette plante⁸⁷. Il avait ensuite présenté son travail à la Société royale des Sciences & Arts de Metz, remportant un vif succès. Son mémoire avait été réédité la même année à l'imprimerie royale de Paris. L'abbé de Vitry, secrétaire de la Société royale d'agriculture de Lyon, avait également obtenu une copie du mémoire et quelques graines, qu'il avait présentées lors d'une séance publique le 5 janvier 1787⁸⁸. Bien que la racine de disette figurât déjà dans le catalogue de Vilmorin depuis 1775, c'est l'agronome Commerell qui en a fait la promotion dès 1785⁸⁹.

Le comte Muffat de Saint-Amour s'est vraisemblablement procuré ces graines auprès de Monsieur de la Planche, apothicaire parisien, étant donné que celui-ci était le seul à détenir le dépôt de la véritable graine de disette⁹⁰. Comme le rappelle le lieutenant général de Police de Paris, Louis Thiroux de Crosne, en amont de la publication du mémoire de Commerell, « *la livre de graine, prise chez monsieur de la Planche, coûte quatre livres dix sols ; le fer à hacher les racines, trois livres dix sols ; le mémoire, vingt-quatre sols* »⁹¹. Cette hypothèse semble se confirmer, car le comte semble avoir utilisé « *l'instrument du S, inventé pour hacher les racines* » qui « *est d'une grand utilité, & épargne beaucoup de temps, en abrégant le travail* »⁹².

Ayant reçu le mémoire de l'agronome lorrain, François Marie Muffat de Saint-Amour s'est immédiatement lancé dans la culture de cette plante. Après plusieurs expérimentations, il parvient à la « *rendre convenable aux différentes provinces du Duché de Savoie, & d'avoir, en même temps & dans le même emplacement, deux récoltes, sans que l'une nuisît à l'autre* »⁹³. Son acclimatation en Savoie est donc en grande partie un succès grâce à l'initiative du comte Muffat de Saint-Amour. Mais celui-ci n'en reste pas là. Comme évoqué précédemment, il a

⁸⁶ Aumônier de la princesse de Loewenstein, membre de la Société d'agriculture de Paris, l'abbé de Commerell est un agronome résidant en Lorraine allemande, région dans laquelle il a sans doute pu observer le succès de la racine de disette, voir L-G Michaud, *Biographie universelle, ancienne et moderne: ou, Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*, Michaud frère, 1813, p. 361.

⁸⁷ Abbé de Commerell, *Mémoire et Instruction sur la culture, l'usage et les avantages de la racine de disette*, Metz, Antoine & fils, 1786.

⁸⁸ Basset, *Séance publique de la Société royale d'agriculture de la généralité de Lyon*, tenue le 5 janvier 1787, Genève, Aimé de la Roche, 1788, p. 22.

⁸⁹ A. Thouin, *Dictionnaire raisonné et universel d'agriculture*, tome 15, Paris, Déterville, 1823, p. 136

⁹⁰ Abbé de Commerell, *Instruction sur la culture, l'usage, et les avantages de la betterave champêtre*, Paris, Imprimerie royale, 1786, p. III.

⁹¹ *Ibid*, p. IV.

⁹² F-M. Muffat de Saint Amour, *Culture de la racine de disette*, *op. cit.*, p. 23.

⁹³ *Ibid*, p. 5.

choisi de partager ses observations et résultats par écrit, mettant en lumière les avantages de cette culture pour ses lecteurs. Selon lui, cette culture est fort aisée, la récolte facile et la conservation plutôt simple ; d'où son appellation « *racine d'abondance* ». Il espère susciter l'intérêt d'autres propriétaires fonciers savoyards, qui à leur tour, mettront en culture cette nouvelle plante fourragère, qui peut servir à nourrir à la fois le bétail et l'homme.

Pour la période que nous étudions, il est peu probable que cette culture se soit répandue à l'échelle du duché, voire localement, avant 1792. Cependant, cette culture mérite d'être prise en considération, car celle-ci fait partie des projets d'un homme éclairé souhaitant promouvoir cette nouvelle culture pour faire face aux problèmes d'approvisionnement en grains, et ainsi améliorer la situation agricole et économique de la Savoie.

En résumé, le paysage agricole se transforme peu à peu en cette seconde moitié du XVIII^e siècle grâce à l'initiative d'agronomes savoyards. Ces derniers ont participé activement à l'acclimatation de ces nouvelles plantes et ont encouragé leurs diffusions auprès des communautés. Les cultivateurs peuvent se montrer intéressés car, en adoptant de nouvelles plantes, ils peuvent retirer un avantage fiscal.

Cultures nouvelles et paiement de la dîme

Selon la règle dictée par la coutume, les nouvelles cultures introduites en Savoie ne sont effectivement pas soumises au paiement de la dîme. Aucune redevance n'est alors exigée sur ce type de productions. En entreprenant de nouvelles cultures dans ces champs, le paysan peut par conséquent en profiter pour diminuer ces taxes et bénéficier d'une nouvelle rente.

Si l'on s'en remet aux observations de Etienne Aubriot de la Palme, substitut de l'avocat fiscal général, les plantes sont réparties en deux divisions : les dîmes *solites* et *insolites*⁹⁴. La différence entre les deux réside seulement dans leurs usages. La première, appelée également *dîme de droit*, rassemble les plantes connues et cultivées dans toute la province, voire à l'échelle d'une région ou d'un Etat. Solidement ancrées sur le territoire, dont la production profite à l'alimentation humaine, ces plantes sont exigibles aux prélèvements des décimateurs. En Savoie, cela s'applique particulièrement sur le vin provenant de vignes basses, le froment, le seigle et l'avoine. La dîme *insolite* rassemble, quant à elle, les plantes qui n'ont pas été encore

⁹⁴ ADHS, 43 J 1512, *Extrait de conclusions données Monsieur de La Palme, substitut Avocat Fiscal Général, contenant des Observations et des Réflexions générales sur les dîmes, puisées dans les anciens Usages, et confirmées par les Arrêts*, Chambéry, J. Lullin, 1786, pp. 20-26.

adoptées dans l'ensemble du territoire et qui sont encore peu connues du grand public. Dans cette catégorie, il existe deux subdivisions : les dîmes *locales* et *in specie*. Comme son nom l'indique, la première catégorise les plantes qui se sont relativement bien répandues dans plusieurs localités. Suivant l'importance de la culture, elles peuvent être décimales ou exemptées. Parmi elles, nous trouvons l'orge, le blé noir (à la première récolte), les légumes et le chanvre. Et enfin, pour terminer, les dîmes *in specie* répertorient des cas particuliers très peu connus. Peu nombreuses sur le territoire, ces cultures sont exemptées. En Savoie, cette exemption s'applique pour le vin de treille, le vin en hutins, le maïs, la pomme de terre, les raves, les choux, les foins, et bien d'autres nouvelles cultures.

Le substitut de l'avocat fiscal, rappelle ces différentes catégories dans un contexte bien particulier. En effet, de nombreux procès éclatent au sein des paroisses à la fin du XVIII^e siècle, afin de redéfinir quels fruits sont décimales⁹⁵. Etienne Aubriot de la Palme, en qualité de substitut de l'avocat fiscal, intervient en 1786, lorsque débute un procès intenté à Philippe Roux, curé des Molettes. La procédure a été engagée par un cultivateur de ladite paroisse, Bernard Canton, contestant la perception de la dîme du maïs et du chanvre. Il explique que celles-ci sont des cultures nouvelles et n'ont jamais été perçues dans ses possessions les années précédentes. Cependant, après débats et réflexions, le curé est en droit de percevoir la dîme de maïs.

Pour justifier sa conclusion, le substitut reporte dans ces notes la référence du document original : il cite l'arrêt général sur « *l'Injonction de faire les Dixmes à la cotte accoutumée* » du 9 avril 1609, rapportée par l'avocat au Sénat, Gaspard Bally dans une compilation juridique de 1679. Cet article admet « *la coutume et l'ancienne observance des Lieux* »⁹⁶ comme unique base de jugements pour définir si un fruit est décimal ou s'il ne l'est pas⁹⁷. Suivant la coutume, les nouvelles plantes ne sont pas soumises à la perception de la dîme. Cependant, lorsque ces fonds cultivés deviennent considérables au niveau de la paroisse - à raison de plus d'un tiers de la production agricole - la dîme est réévaluée. A ce moment-là, le décimateur est en droit d'exiger une redevance.

Les tensions se cristallisent très vite entre cultivateurs et décimateurs en cette seconde moitié du XVIII^e siècle. Divisés sur la question des dîmes, ces derniers engagent de multiples procédures pour redéfinir le régime fiscal pour certaines plantes introduites depuis peu, mais

⁹⁵ D. Grandjean, *Méthodes, techniques et outils des paysans...*, op. cit., p. 78.

⁹⁶ G. Bally, *Recueil des édits et règlements de Savoie depuis Emmanuel Philibert jusques à present*, Chambéry, Estienne Blondet, 1679, p. 152.

⁹⁷ ADHS, 43 J 1512, *Extrait de conclusions données Monsieur de La Palme...*, op. cit., p. 12.

qui ont connu un essor considérable dans certaines paroisses⁹⁸. Dès lors, certains cultivateurs n'hésitent pas à user de stratagèmes pour éviter de payer ces redevances. Jean Nicolas a en effet relevé une certaine méfiance des décimateurs envers les paysans, susceptibles de réduire leurs superficies cultivées en céréales traditionnelles (froment, seigle, avoine) pour agrandir les parcelles pouvant accueillir les cultures exemptées. Les cultivateurs sont également accusés de mélanger les semences afin d'obtenir la franchise de la parcelle⁹⁹.

Les paysans se montrent alors très attachés à ces exemptions. Ce régime spécial les encourage à entreprendre de nouvelles cultures. C'est par ce système d'encouragement que les agronomes puisent leurs idées pour diffuser ces nouvelles cultures sur le territoire savoyard.

3.2.3. Système de récompenses

Dans le but de stimuler l'innovation chez les paysans, les agronomes ont présenté plusieurs idées à l'administration afin de créer un plan d'encouragement plus efficace que celui reposant uniquement sur l'exemption des dîmes appliquée aux nouvelles cultures. En effet, ces derniers observent l'émergence d'une nouvelle législation en matière agronomique chez leurs voisins français et anglais. Par exemple, le Royaume de France encourage les défrichements à partir de 1761 en accordant une exemption de la taille et des vingtièmes sur ces nouvelles terres¹⁰⁰. Ces exemples inspirent les agronomes savoyards, qui suggèrent à leur tour d'adopter de nouvelles mesures. Ils proposent l'idée de mettre en place un dispositif de gratification à la fois financière et morale pour les cultivateurs.

Primes d'encouragement

A partir des années 1770, il a été question de nombreuses reprises d'instaurer un système de gratification financière pour les cultivateurs. Les membres de la Société d'agriculture en ont évoqué l'utilité à travers mémoires et discours. A l'occasion de la rentrée de la Société en novembre 1775, l'orateur – probablement le président du comité, l'abbé Mellarède – en fait la promotion devant l'assemblée :

« fournissons des graines de prés artificiels à ceux qui en voudront semer ; donnons dans chaque paroisse des prix annoncés d'avance à ceux qui auront la plus belle pièce de foin semé dans leurs bleds, et a proportion de l'étendue de leur domaine. Celui qui

⁹⁸ D. Grandjean, *Méthodes, techniques et outils des paysans...*, op. cit., p. 78.

⁹⁹ J. Nicolas, *Impatiences en Savoie à la veille de la Révolution*, Chambéry, Société savoissienne d'histoire et d'archéologie, 2013.

¹⁰⁰ A. Becchia, *Modernités de l'Ancien Régime...*, op. cit., p. 69.

remportera le prix aura deux avantages : le prix et l'augmentation des fourrages, et ceux qui le luy auront disputé auront un dedommagement très ample de leurs peines par cette abondance de foins, qui les engagera de nouveau pour l'année suivante à ce combat si avantageux a eux et a l'Etat »¹⁰¹.

Ce dernier souhaite récompenser les cultivateurs les plus méritants ayant contribué au bien public en augmentant la production de fourrage. Il n'est d'ailleurs pas fortuit que la Société vise à promouvoir la création de prairies artificielles (sainfoin, trèfles, luzerne, etc.), car ces cultures présentent l'avantage de remplacer les terrains en jachère. Cette nouvelle rotation des cultures permet ainsi une augmentation continue des rendements.

D'autres esprits éclairés ont également émis l'idée d'étendre ce dispositif de gratifications aux nouvelles cultures, afin d'en faciliter la diffusion dans les campagnes. François Joseph Dumarest, notaire de Seyssel, s'efforce de convaincre l'administration de cette démarche dans une lettre datée du 21 août 1779. Dans cette correspondance, il présente quatre conseils pour relever l'agriculture dans la vallée de la Semine, dont trois sont liés au dispositif de primes incitatives :

« 2° d'assigner un prix, par exemple, de 50[#] à celui, qui aura le mieux entretenu, netoyé ses bois, et fait le plus d'hantes de toutes especes dans l'année

3° d'assigner également chaque années, un autre prix, par exemple de 100[#], à celui, qui en égale quantité de terrain aura fait une récolte plus abondante soit en bleds, chataignes, pomes de terre, noix, ou autres espece de graines huileuses, foins de prés artificiels, vin de vignes hautes, soit hutins, qui aura planté un plus grand nombre d'arbres a fruits, et de meuriers blancs & une récolte plus considerable de safrant, enfin à celui donc le produit des dittes danrées et le prix des arbres plantés, qui sera fixé à dix sols pièces, montera le plus haut

4° plus encore d'assigner un troisième prix, pour celui, qui aura un plus grand nombre de paniers remplis d'abeilles, et qui représentera et produit de soye de lapin d'engoula plus considerable»¹⁰².

¹⁰¹ ADS, SA 366, Mémoires, discours – Discours pour la rentrée de la Société d'agriculture de Chambéry, 9 novembre 1775, folio 2.

¹⁰² ADHS, I C IV 178 (19), Correspondances – Moyens de relever l'agriculture dans la Semine, Lettre de M. Dumarest, notaire de Seyssel, 21 août 1779, folio 2.

Ce projet de subvention inciterait les paysans à innover et, de plus, à diversifier leurs cultures pour favoriser le développement économique du territoire. L'auteur préconise ainsi l'amélioration du rendement dans la céréaliculture et la viticulture, ainsi que le développement de nouvelles activités agricoles telles que l'apiculture, la sériciculture, etc. Il est probable que le concepteur de ce dispositif se soit inspiré des politiques publiques d'encouragement mises en place par certains États voisins. En effet, le Royaume de France avait déjà mis en place des primes d'encouragement pour certaines cultures, notamment pour les plants de mûriers dans les États du Languedoc à partir de 1688¹⁰³.

L'intendant de province accueille chaleureusement la demande du notaire, mais ne la met pas en œuvre immédiatement. La raison principale de ce retard serait liée au changement de personnel au bureau de l'intendance. En effet, le notaire Dumarest réitère une nouvelle fois son plan d'action dans une lettre du 13 mars 1781, et s'adresse cette fois-ci au nouvel intendant¹⁰⁴ :

« Monsieur Vôte predecesseur desirant des moyens de sortir les habitants de la Semine de l'Etat de l'angeur ou ils croupissent, j'eus l'honneur de luy adresser plusieurs mémoires, il parut tellement adopter mon plan d'agriculture que par sa letre missive du 21 Aoust 1779, il me demanda la facon de metre en usage mes projets [...] j'eus l'honneur de repondre qu'un moyen infaillible, à cet égard, estoit de proposer un modique prix au cultivateur [...] dans ces circonstances, j'attendois, avec un grand nombre d'infortunés, l'effet de mes faibles representations lorsque vôte promotion en à suspendu l'exécution »¹⁰⁵.

Pour que ces primes d'encouragement puissent être réalisables, il est essentiel de solliciter l'intervention du pouvoir royal par l'intermédiaire de l'administration. Cela permettrait au roi de soutenir ce programme et de contribuer financièrement à sa mise en œuvre. Au-delà des aspects financiers, se pose également la question de la distribution de ces subventions.

Comment devraient-elles être attribuées aux communautés paysannes ? Une solution a été envisagée dans le cadre d'un mémoire sur l'agriculture de la fin des années 1780. L'auteur du mémoire demeure inconnu, mais celui-ci propose l'intervention du clergé séculier pour décerner les prix aux cultivateurs. La distribution des gratifications serait effectivement assurée

¹⁰³ J-B Vérot, *L'arbre d'or et l'économie politique, une histoire de la culture du mûrier en France (XVII^e-XVIII^e siècles)*, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Stéphane Durand, à l'Université d'Avignon, 2023, pp. 157-194.

¹⁰⁴ ADHS, I C IV 178 (24), Correspondances – Moyens de relever l'agriculture dans la Semine, Lettre de M. Dumarest, notaire de Seyssel, 13 mars 1781, folio 1.

¹⁰⁵ *Ibid.*

par le curé, figure de l'autorité administrative et religieuse à l'échelle locale. Celui-ci occupe la meilleure position pour suivre de près l'entretien des nouvelles cultures. L'historien Michel Versus, spécialiste du monde rural, explique que le curé est le principal acteur de la diffusion du progrès agricole. Ils encouragent les expériences et n'hésitent pas à montrer le bon exemple¹⁰⁶. L'auteur du mémoire en appelle alors à ces qualités pour aider à mettre en œuvre ce projet :

« Le curé qui a en vûe principalement la paroisse propose des prix pour chaque hameau. Cette multitude de prix dans la généralité de la Savoie serait une dépense excessive, elle exigerait un nombre considérable d'experts, capables et intègres et par là difficile à trouver et très dispendieux s'il fallait les payer. En restreignant ce nombre de prix, en les rendant si l'on voulait plus considérables, mais en se contentant d'un dans les grandes paroisses et en réunissant plusieurs petites, autant cependant que les vûes de culture et les genres d'amélioration seraient analogues, l'on moderait la dépense [...] L'on tiendrait un état dans la Paroisse ou lieu principal chez les curés, des prix et de leur distribution et l'on aurait grand soin d'y annoter le détail circonstancié des procédés de ceux qui les auraient obtenû. »¹⁰⁷.

Ce dispositif demande alors au curé d'assurer un suivi statistique en établissant un relevé des gratifications au sein de la paroisse, en identifiant les bénéficiaires et les nouvelles cultures. Cet état pourrait donc être transmis à l'administration afin qu'elle puisse évaluer si cette politique publique porte ses fruits et constater les progrès agricoles dans les campagnes. De plus, ce dispositif nécessite sûrement une surveillance minutieuse des curés pour limiter toute fraude. En effet, l'auteur ne mentionne pas de quelle manière le curé doit certifier le bénéficiaire. Cependant, en se basant sur d'autres systèmes de gratifications similaires¹⁰⁸, il est probable que le curé doive effectuer des visites en deux temps : avant et après la plantation. Il attribuerait ensuite le certificat en répondant à un formulaire comprenant des informations telles que les dates des visites, le nom du bénéficiaire et le nombre de plants. De plus, il s'assurerait que toutes les conditions nécessaires au bon entretien de la culture sont remplies, notamment la distance entre chaque plant.

¹⁰⁶ M. Vernus, « La diffusion du progrès agricole en Franche Comté (1760-1889) » dans M. Boulet (dir.), *Les enjeux de la formation...*, op. cit., p. 275.

¹⁰⁷ ADS, SA 361, Mémoires sur l'agriculture en Savoie, s.d.

¹⁰⁸ Reprenons l'exemple du système de gratifications pour les plants de mûriers en 1698, voir J-B Vérot, *L'arbre d'or et l'économie politique*, op. cit., p. 167.

Il semble que cette politique publique n'ait pas été appliquée, car aucune source ne mentionne l'existence de primes à la fin du XVIII^e siècle. Cela ne résulte pas d'un manque d'adhésion de la part des cultivateurs, mais plutôt des obstacles posés par l'administration locale et le gouvernement turinois, qui n'ont pas donné suite à cette initiative. Pourtant, ces projets auraient eu une valeur pour l'intérêt général, en impliquant les seigneurs, les curés et les anciens cultivateurs, qui « *se chargeraient avec empressement d'un soin aussi honorable et aussi utile à la patrie* »¹⁰⁹.

Reconnaissance des meilleurs laboureurs : remise de médailles et louanges

Pour autant, les agronomes ont souhaité exprimer leur reconnaissance en remettant des médailles pour récompenser les cultivateurs les plus fidèles. C'est notamment l'un des projets présentés lors du discours de rentrée de la Société royale d'agriculture de Chambéry en novembre 1775. En effet, l'orateur a adressé ces mots à ses collègues : « *faisons frapper des médailles, et que chacun de nous soit invité à imaginer la manière de les distribuer qui pourra faire le plus d'effet* »¹¹⁰. Le premier à s'investir dans cette entreprise est François Joseph de Conzié. Un mois plus tard, le comte des Charmettes a déjà un plan préétabli. Il décrit minutieusement le projet dans une lettre datée du 25 décembre 1775, adressée à son ami Louis Henri Duchesne de Voiron, qui résidait alors à Paris¹¹¹. De manière générale, le comte veut symboliser à travers cette monnaie, l'espoir d'améliorer la situation agricole en Savoie¹¹².

Sur l'avvers de la médaille, le comte voudrait faire apparaître trois personnalités : la déesse Cérès¹¹³, le génie de l'agriculture et le roi Victor Amédée. La déesse serait assise et assoupie, appuyée sur une corne d'abondance qui ne verse plus autant de grains. Les deux autres personnages lui viendraient en aide pour se relever en lui tendant la main. Au revers, un laboureur serait représenté en tenant les cornes de sa charrue attelée à quatre ou six bœufs, entouré de champs dont l'engrais aurait été épandu. Le comte émet également une autre idée pour améliorer la lisibilité de la médaille en proposant d'y représenter des troupeaux de bœufs, de vaches et de moutons en train de paître dans les champs.

¹⁰⁹ ADS, SA 361, Mémoires sur l'agriculture en Savoie, s.d.

¹¹⁰ ADS SA 366, Mémoires, discours – Discours pour la rentrée de la Société d'agriculture de Chambéry, 9 novembre 1775, folio 2-3.

¹¹¹ A.N., T 160¹² (52), Papiers de Louis Henry Duchesne, originaire de Boège, intendant de la maison de Madame, comtesse de Provence, Lettres du comte de Conzié à L-H Duchesne de Voiron, 25 décembre 1775.

¹¹² Pour lire la description complète de la médaille, voir Annexe 6 : Description de la médaille proposée par François Joseph Conzié, comte des Charmettes pour récompenser les meilleurs laboureurs, 1775.

¹¹³ Selon la mythologie romaine, Cérès est la déesse de l'agriculture, des moissons et de la fertilité.

Cette proposition vise davantage à exprimer une double gratitude. Les agronomes désirent, d'une part, récompenser les laboureurs en les représentant sur le revers de la médaille, car ces derniers sont les acteurs principaux de ce progrès agricole. Leurs efforts contribueraient à donner de nouveau de la vitalité à cette corne d'abondance. Les agronomes souhaitent, d'autre part, remercier chaleureusement le roi Victor Amédée, qui s'est investi pour encourager les recherches au sein de la Société royale d'agriculture de Chambéry. Le comte Conzié aspire d'ailleurs à « *ajouter à l'autre main du Roy une bourse pleine qu'il rendit au génie de l'agriculture, ou bien quelque autre symbole qui rappella le don qu'il à fait.* »¹¹⁴. Cette initiative a une profondeur éminemment politique. En illustrant l'engagement du roi, cette médaille aurait ainsi pour but de renforcer son autorité dans les campagnes savoyardes.

Quoi qu'il en soit, cette médaille serait un moyen de susciter l'enthousiasme des laboureurs savoyards, renforçant leur intérêt pour l'agronomie. Pour donner davantage d'élan à cette émulation, les membres de la Société chambérienne ont prolongé leur réflexion lors de l'assemblée de 1775, en proposant aux officiers locaux de chaque paroisse de féliciter les meilleurs laboureurs, et ce, à un moment crucial et devant un lieu symbolique :

*« le laboureur le plus intelligent qui fera sortir le plus de fourrage de ses prés, et qui aura su augmenter ses écuries et donner dans sa paroisse le bon exemple soit loüé trois dimanches de suite à la porte de l'église par les officiers locaux par ordre de la société et de par le roy »*¹¹⁵.

Si les membres de la Société choisissent le jour de la messe pour réaliser cette mission, cela n'est pas anodin. Les officiers locaux pourraient profiter du rassemblement des paroissiens pour chanter les louanges du meilleur laboureur après la cérémonie, devant l'église. Ce dernier serait ainsi reconnu pour son travail, à la fois par la communauté, ses voisins, les officiers locaux, et indirectement par la Société et le roi. Cette reconnaissance donnerait également l'exemple aux autres laboureurs de la paroisse, les incitant à redoubler d'efforts pour obtenir de meilleurs rendements sur leurs terres afin d'être récompensés à leur tour.

En fin de compte, il est difficile de déterminer si la Société a réussi à mettre en œuvre ce projet ou s'il a pu être adopté dans les campagnes. En effet, après des recherches approfondies

¹¹⁴ A.N., T 160¹² (52), Papiers de Louis Henry Duchesne, originaire de Boège, intendant de la maison de Madame, comtesse de Provence, Lettres du comte de Conzié à L-H Duchesne de Voiron, 25 décembre 1775.

¹¹⁵ ADS SA 366, Mémoires, discours – Discours pour la rentrée de la Société d'agriculture de Chambéry, 9 novembre 1775, folio 2-3.

dans les bases de données des sites numismatiques¹¹⁶, aucune monnaie correspondant à la description du comte Conzié n'a été trouvée. De plus, aucune référence n'évoque la récompense d'un laboureur pour ses efforts dans les dépôts d'archives départementales de Savoie et de Haute-Savoie. Il semble donc peu probable que ce projet ait été poursuivi.

Conclusion

Il convient tout de même de noter au terme de cette analyse que les élites éclairées savoyardes ont manifesté un sincère désir de récompenser les efforts des paysans (laboureurs, cultivateurs et éleveurs) à la fin du XVIII^e siècle. Ces gratifications étaient envisagées comme un moyen efficace de stimuler leur curiosité et, par extension, encourager l'adoption de meilleures techniques pour accroître les rendements de leurs terres. Une fois cette politique adoptée, les agronomes espéraient les détourner de leur attachement aux pratiques traditionnelles et leur permettre d'acquérir de nouvelles connaissances.

Mais n'est-il pas présomptueux de la part des agronomes de vouloir transmettre ces savoirs à la paysannerie, étant donné que ce sont les paysans eux-mêmes qui possèdent vraisemblablement une expérience plus approfondie du terrain ? Comme l'explique Fulgence Delleaux, dans son ouvrage *Les quatre saisons d'Angélique*, la fermière a acquis l'ensemble des connaissances nécessaires durant son enfance pour procéder à la bonne gestion du domaine familiale. Selon l'historien, la fermière est pourvue de ce qu'il appelle une « *culture des activités agropastorales* » au sens d'une culture professionnelle¹¹⁷. Elle est tout à fait capable de gérer un élevage et le travail des champs (plantes fourragères, textiles et oléagineuses) en l'absence de son mari. Ces connaissances lui ont été effectivement transmises par son père, qui était également fermier. Transmis de génération en génération, ces savoirs ruraux sont alors parfaitement ancrés dans les pratiques paysannes.

C'est pour cette principale raison que les paysans manifestent une certaine réticence envers les agronomes, qui prônent une science de cabinet déconnectée des réalités concrètes du terrain. Les agronomes, perchés en haut de leur tour d'ivoire, peuvent parfois proposer des projets qui paraissent irréalisables. Dans ce contexte, il semble que les efforts des agronomes aient du mal à aboutir, notamment en raison de l'entêtement des habitants de la Savoie.

¹¹⁶ Les bases de données consultées : Base Joconde, [POP - Plateforme Ouverte du Patrimoine - Ministère de la Culture](#), CGB, Numismatique Paris, [Site numismatique, monnaies, billets de collection, médailles, jetons \(cgb.fr\)](#), et la bibliothèque numérique de la BNF, [Gallica \(bnf.fr\)](#)

¹¹⁷ F. Delleaux, *Les quatre saisons d'Angélique : correspondance d'une paysanne pendant la Révolution française*, Montrouge, Bayard, 2020, p. 19.

L'intendant du Chablais déplore d'ailleurs ces effets en indiquant que : « *ce n'est qu'avec des mains fermes qu'on vient à bout du bien, surtout avec nos têtes dures des Savoyards* »¹¹⁸.

¹¹⁸ Cité par : H. Viallet, « Un aspect de la mission donnée aux intendants :... », *op. cit.*, p. 188.

IV. Chapitre 4 : Circulations d'idées et tentatives d'améliorations appliquées au contexte géographique savoyard

De nombreuses initiatives ont eu pour objectif de diffuser les Lumières dans les campagnes savoyardes, afin de contribuer au bien public. Toutefois, ces élites éclairées ont également exprimé leurs désirs de mener des expériences dans leurs domaines, mais cela, à titre personnel. Au cours de cette seconde moitié du XVIII^e siècle, certains Savoyards se sont prêtés au jeu du gentilhomme campagnard. D'une part, leur enthousiasme s'est traduit par leur adhésion à la Société royale d'agriculture de Chambéry, et d'autre part, par leur désir d'intégrer les cercles notables et agronomiques européens afin de contribuer à la recherche agronomique. Ces derniers ont puisé leur inspiration sur des modèles tels que l'Angleterre, la Hollande, la France et la Suisse. L'*Essai* du marquis Costa de Beauregard en est le parfait exemple : ce dernier s'est procuré plusieurs dictionnaires, journaux et mémoires issus des sociétés savantes étrangères pour rédiger son traité d'agriculture¹¹⁹. Le marquis n'est pas le seul à avoir manifesté son enthousiasme, de nombreux autres notables savoyards, turinois, et même des élites éclairées étrangères ont partagé le souhait de contribuer aux Lumières agricoles. L'un des principaux défis auxquels ils ont été confrontés était d'adapter ces connaissances agronomiques à la Savoie, « un pays montueux ».

4.1. Sociabilité agronomique : réseaux de correspondances

A l'issue d'un séminaire organisé en 2001, portant sur les interactions et jeux d'influences entre discours littéraires et scientifiques aux XVIII^e et XIX^e siècles, Lise Andries, spécialiste en littérature française, explique le choix de ces bornes chronologiques, pour la raison suivante : « *la science devient un lien de sociabilité, la science est à la mode* »¹²⁰. Dès la fin du XVII^e siècle, les échanges entre savants se sont déjà intensifiés, dans une optique de coopération érudite (dons d'informations, manuscrits, livres, objets, etc.)¹²¹. Ces cercles de sociabilité s'élargissent au profit de nouvelles figures scientifiques au siècle des Lumières. Philosophes, médecins, mathématiciens, astronomes, géographes/cartographes, chimistes, botanistes et d'autres érudits issus de divers domaines scientifiques, échangent des correspondances pour se tenir informés des nouvelles expériences menées dans les différentes académies européennes.

¹¹⁹ Voir Annexe 7 : Ouvrages et auteurs agronomiques cités dans l'œuvre de Costa de Beauregard.

¹²⁰ L. Andries, *Le partage des savoirs, XVIII^e-XIX^e siècles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2003, p. 8.

¹²¹ D. Roche, « République des Lettres ou royaume des mœurs : la Sociabilité vue d'ailleurs », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 43 N°2, 1996, p. 300.

Pour certains, ces correspondances sont une forme de collaboration et d'entraide¹²². Parmi ces correspondances, l'on trouve également celles des agronomes, issues du monde scientifique ou amateur.

Nous tenterons ainsi de reconstituer le réseau de correspondances des agronomes, ou plus généralement des élites éclairées savoyardes. Ces individus avaient pour objectif d'améliorer leurs fonds propres, d'abord pour satisfaire leurs intérêts personnels, puis dans un second temps, dans l'intérêt du bien public en divulguant les résultats de leurs expériences. Nous n'ambitionnons pas de reconstituer intégralement chacun des « *égo-réseaux* » des agronomes savoyards, comme avait pu le faire René Sigrist avec les savants des Lumières¹²³, mais plutôt de présenter une liste non-exhaustive d'échanges épistolaires, afin d'en tirer les principales conclusions. Nous allons principalement nous concentrer sur la correspondance entre certains membres de la Société d'agriculture de Chambéry avec l'agronome savoyard Louis Henri Duchesne de Voiron¹²⁴, résidant à Paris.

4.1.1. Duchesne et la Société royale d'agriculture de Chambéry : s'informer des nouveautés agronomiques (1774-1784)

Louis Henri Duchesne de Voiron est un agronome issu de la noblesse savoyarde. Intendant de la comtesse de Provence, Marie Joséphine Louise de Savoie, future épouse de Louis XVIII, il se doit de l'accompagner à Paris pour rejoindre la Cour de Versailles. Toutefois, il continue à faire valoir ses terres en Boège. Également membre de la Société royale d'agriculture de Chambéry, il se tient informé des avancées agronomiques de celles-ci par le biais de certains agronomes savoyards, tels que Conzié, l'abbé Mellarède ou Comnène.

Se tenir informé de l'actualité et des avancées agronomiques

Dès 1774, ces derniers rapportent dans leurs lettres l'actualité et les avancées agronomiques de la Société à travers de petits comptes-rendus. L'abbé Mellarède est le premier à faire état de la situation dans une lettre du 20 septembre de la même année, dans laquelle il partage ses doutes quant à l'efficacité de cette société. Après avoir obtenu la promesse de don de 50 000 livres accordée par le roi, les membres de la Société devront « *s'en montrer*

¹²² R. Sigrist, « Correspondances scientifiques du XVIII^e siècle, un essai d'analyse statistique », dans : *MEFRIM* n°132/2, 2020, p. 415.

¹²³ *Ibid*, pp. 415-432.

¹²⁴ Voir notice biographique « Louis Henri Duchesne de Voiron ».

dignes »¹²⁵. L'abbé Mellarède se préoccupe en effet de la manière dont les membres se servront de cet argent et se demande si ces projets, sur lesquels ils investiront, seront à la hauteur des attentes du roi.

Ses craintes se dissipent l'année suivante, lors de la réunion du 14 décembre 1775, dans laquelle les membres de la société ont soumis leurs projets au comité directeur. Par manque de temps, ces 24 mémoires déposés n'ont pas été présentés intégralement. Néanmoins, ces premiers projets n'ont pas laissé indifférents le comité, en particulier celui portant sur « *l'acquisition d'une campagne à portée de la ville* »¹²⁶. François Joseph de Conzié ne manque pas d'en avertir Duchesne le plus tôt possible. Le 25 décembre 1775, le comte dévoile ledit projet et en précise même les détails et avantages : ce projet d'utilité publique est un moyen de procéder à de nouvelles expérimentations et permettrait également de montrer l'exemple aux cultivateurs voisins¹²⁷.

Une fois tous les mémoires présentés, le comte de Conzié et l'abbé Mellarède ne tardent pas à écrire à Duchesne pour en divulguer les résultats. Le 24 et 26 février 1776, les deux notables présentent ces résultats en deux temps. En premier lieu, ils rappellent bien évidemment le projet d'acquisition d'une ferme. Puis dans un second temps, ils proposent de prêter l'argent du roi, « *a un modique interest de 2 pour % avec les assurances et precautions convenables à ceux qu'il coustera avoir besoin de quelque secours pour quelque operation utile et dispendieuse d'Agriculture* »¹²⁸. Joseph de Conzié rajoute que cette somme serait prêtée « *a ceux qui voudront introduire dans ce pais des moutons à laine fine, des bœufs et vaches d'auvergne, former des prairies artificiels [...] dessecher des marais, défricher des bois* »¹²⁹.

S'ensuit une longue correspondance entre les agronomes savoyards et Louis Henri Duchesne jusqu'en 1784, dans laquelle ils ne manquent pas de faire part de l'actualité de la société d'agriculture. Cependant, l'objectif ici, n'est pas d'exposer chaque détail des lettres échangées, mais plutôt de saisir la portée de cette correspondance. Comme expliqué précédemment, Duchesne, qui réside à Paris, désire s'informer des avancées agronomiques de la Société de Chambéry, et souhaite par ailleurs contribuer au développement économique de sa région natale. En retour, les agronomes savoyards espèrent bénéficier de l'aide de ce notable

¹²⁵ A.N., T 160¹² (42), Papiers de Louis Henry Duchesne, originaire de Boège, intendant de la maison de Madame, comtesse de Provence, Lettre de l'abbé Mellarède à L-H Duchesne de Voiron, 20 novembre 1774.

¹²⁶ A.N., T 160¹² (52), Lettre du comte Conzié à L-H Duchesne de Voiron, 25 décembre 1775.

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ A.N., T 160¹² (64), Lettre de l'abbé Mellarède à L-H Duchesne de Voiron, 26 février 1776.

¹²⁹ A.N., T 160¹² (62), Lettre du comte Conzié à L-H Duchesne de Voiron, 24 février 1776.

ayant développé un réseau considérable à Paris. En effet, dans la lettre du 20 novembre 1774, l'abbé Mellarède fait mention de cet avantage potentiel :

« Vous êtes au centre de la lumière, entouré d'hommes éclairés, vous connaissez notre position, le climat, les besoins de la Savoie. Vous pouvez mieux que personne imaginer ce qui pourroit convenir, par où il conviendrait de commencer [...] je sens combien cette correspondance nous doit être utile »¹³⁰.

Profiter de la capitale des Lumières

Paris, qualifié de « ville sociable »¹³¹, est également considéré comme la capitale des philosophes et des savants. Les plus éminents d'entre eux se regroupent au sein des diverses académies royales, jouant un rôle majeur dans la vie intellectuelle et artistique de la ville¹³². En tant que représentante de « la République des lettres », cette ville accueille de nouvelles figures savantes, peu à peu assimilées à « l'Empire des sciences », une expression adoptée par les contemporains dès 1740¹³³. Louis-Henri Duchesne de Voiron bénéficie donc d'une position avantageuse : celui-ci a eu l'opportunité de tisser un vaste réseau et d'établir des liens avec les grands érudits et intellectuels parisiens. En fréquentant la Cour de Versailles, il a sans doute eu l'occasion de rencontrer quelques personnalités notables, notamment des membres de l'Académie royale des sciences, qui se rendaient à Versailles pour présenter leurs travaux¹³⁴.

Ayant connaissance de cela, les agronomes savoyards en profitent pour émettre quelques requêtes à Duchesne. Son bon ami Conzié des Charmettes lui demande à plusieurs reprises entre 1775 et 1776, de lui envoyer certains mémoires publiés par l'académie royale des sciences ou par la société d'agriculture de Paris. Le 23 octobre 1775, celui-ci lui demande de s'informer auprès de ces sociétés savantes pour savoir s'ils ont connaissance d'un mémoire sur les moutons à laine fine :

« je viens vous prier mon digne amis de prendre la peine d'aller voir Monsieur d'aubenton collègue du respectable mr de Buffon pour savoir de luy s'il n'a point fait imprimer, ainsi qu'il m'en avoit donné la douce esperance il y a deux ans, ses expériences de 30 : ans, pour me servir de son expression, sur la conservation et

¹³⁰ A.N., T 160¹² (42), Lettre de l'abbé Mellarède à L-H Duchesne de Voiron, 20 novembre 1774.

¹³¹ D. Poulot, *Les Lumières*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, p. 181.

¹³² B. Belhoste, *Paris savant. Parcours et rencontres au siècle des Lumières*, Paris, Armand Colin, 2022, p. 32.

¹³³ R. Sigrist, « La « République des sciences » : essai d'analyse sémantique », *Dix-huitième siècle*, vol. 40, n°1, 2008, pp. 333-357.

¹³⁴ B. Belhoste, *Paris savant. Parcours et rencontres...*, *op. cit.*, p. 113.

traitements des moutons, ou bien quelques mémoires la dessus à l'academie des belles lettres ou à la société d'agriculture, afin, que s'il à tenu sa parole, vous puissiez me procurer ce qui sera sorti de sa plume : car j'y aurois grande foy. »¹³⁵.

En effet, Conzié souhaite s'informer quant aux résultats de l'expérience entreprise par Louis Jean-Marie Daubenton. Contributeur de l'*Encyclopédie* et collaborateur de Buffon pour l'*Histoire Naturelle, générale et particulière, avec la Description du Cabinet du Roy* entre 1749 et 1767, Daubenton est un scientifique renommé de son époque. Membre de l'Académie des sciences depuis 1760, ce dernier a joué un grand rôle dans l'introduction du mouton mérinos en France. En 1766, l'intendant des finances Trudaine a effectivement fait appel à ses connaissances en zootechnie, acquises grâce à ces voyages en Espagne¹³⁶, pour effectuer des essais de croisements entre moutons d'origine espagnols et roussillonnais. Cette expérience a été un succès. En 1776, le ministre Turgot le charge d'introduire un nouveau troupeau de mérinos. Il s'exécute et lance un élevage sur ses terres de Montbard (Côte-d'Or), dans la ferme de Courtangy¹³⁷.

Deux ans auparavant, François Joseph de Conzié s'était entretenu avec le naturaliste, qui lui avait promis de lui envoyer les résultats de son expérience. Sans réponse de sa part, le comte se tourne alors vers Duchesne pour obtenir de ses nouvelles. Il veut absolument mettre la main sur ce mémoire afin de partager ses observations aux autres membres de la Société de Chambéry. Rappelons brièvement que cette Société souhaite effectivement développer un élevage de brebis à laine fine dans la ferme expérimentale qu'elle envisage d'acquérir¹³⁸. Il est fort probable qu'elle ambitionne donc d'introduire le mouton mérinos dans la province, en effectuant des croisements expérimentaux ou en acclimatant cette nouvelle espèce. En parvenant à mettre la main sur le mémoire de Daubenton, les agronomes savoyards pourraient ainsi mettre en application ses conseils et suivre son protocole d'expérimentation pour en tirer les mêmes bénéfices.

En résumé, les membres de la Société d'agriculture de Chambéry cherchent à se procurer des ouvrages scientifiques, comme celui mentionné ci-dessus, pour enrichir leurs bibliothèques

¹³⁵ A.N., T 160¹² (51), Lettre du comte Conzié à L-H Duchesne de Voiron, 23 octobre 1775.

¹³⁶ P. Mazliak, *Buffon et Daubenton, deux conceptions de l'histoire naturelle au siècle des Lumières*, Londres, Iste édition, p. 55.

¹³⁷ S. Krikorian, *Bergers et moutons de la Crau à l'alpe, Pastoralisme ovin et transhumance de la Préhistoire à nos jours*, Paris, BoD, 2021, p. 164. Voir aussi l'article biographique sur le site internet du Musée & Parc Buffon de Montbard : [Daubenton | Musée et Parc Buffon \(musee-parc-buffon.fr\)](http://Daubenton | Musée et Parc Buffon (musee-parc-buffon.fr)).

¹³⁸ A.N., T 160¹² (62), Lettre du comte Conzié à L-H Duchesne de Voiron, 24 février 1776.

de références utiles à leur instruction. Ils s'appuient en grande partie sur ces références pour réaliser leurs travaux de recherches, qu'ils soumettront ensuite au comité directeur. Ce comité définit les nouveaux axes de réflexions, puis, les membres de la Société peuvent ensuite proposer des projets à travers des mémoires. Pour répondre à l'un des appels à projets sur les moyens de conserver et multiplier les forêts en 1776, Conzié s'est rapidement tourné une nouvelle fois vers Duchesne pour formuler cette demande :

« Comme il a été décidé dans notre dernière assemblée [...] de dresser les mémoires d'icy au 1^{er} de juin, au sujet de la conservation, augmentation, tant de nos bois des montagnes, que de ceux de haute futaie de nos plaines, que des bois d'aulne qui borde nos rivières, avec les moyens de pourvoir à leurs conservation et multiplication ; j'ai de nouveau recours à vous mon cher ami pour vous rappeler la prière que je vous ay fais de vouloir bien me procurer, tous les mémoires tant de l'académie des sciences, que d'autres pour ce fait là afin que par ce moyen je puisse m'éclairer »¹³⁹.

Sa réponse ne s'est pas fait attendre. Ce dernier répond immédiatement à cette requête et parvient à réunir les ouvrages suivants¹⁴⁰ :

- *Traité des bois et des différentes manières de les semer, planter, cultiver, exploiter, transporter et conserver*, Paris, Hochereau, 1769
- J-B. Tschudi, *Traité des arbres résineux, conifères, traduit de l'anglais de Miller*, Metz, chez Colignon, 1768
- F. W. Hastfer, *Instruction sur la manière d'élever en perfectionnant les bestes à laines composés en suédois*, Paris, chez Guillyn, 1756
- H. L. Duhamel, *Semis et plantations des arbres, et de leur culture*, Paris, chez H. L. Guerin et L. F. Delatour, 1760
- P. Miller, *The Gardeners Dictionary*, Londres, Rivington, 1768
- J. Evelyn, *Sylva, or a discourse of Forest-Trees*, Londres, J. Martyn et J. Allestry, 1664
- *Ordonnance de Louis XIV sur le fait des eaux et forêts*, s. l., 1669

Ces références anglaises, suédoises et françaises, constituent les sources de base en foresterie. Grâce à l'aide de Duchesne, les agronomes savoyards ont accès à ces publications scientifiques, ce qui leur permet d'acquérir des connaissances dans un domaine qu'ils ne

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ A.N., T 160¹², Copie mentionnant l'expédition d'ouvrages agronomiques, envoyé à Monsieur de Conzié, 28 février 1776.

maîtrisent probablement pas encore¹⁴¹. Cependant, une problématique se pose au cours de cette seconde moitié du XVIII^e siècle : est-ce que ces élites savoyardes sont suffisamment instruites pour lire ces publications scientifiques et en comprendre les spécificités ?

Un manque de lumières des élites éclairées chambériennes ?

Dans une lettre datée du 16 mai 1777, Conzié fait part de ses inquiétudes quant à cette problématique. Il requiert l'envoi d'une instruction sur la manière de cultiver le chou colza, une nouvelle espèce récemment importée en Savoie, et demande que ce manuel soit rédigé de manière accessible, afin d'être compréhensible même pour des personnes peu familières avec le domaine :

« je sais que l'abbé Rozier a fait une brochure dans laquelle il parle du traitement du chou colzat : mais j'ignore si elle est satisfaisante pour des commencans qui n'ont nulle connoissance de cette plante dont je ne voudrois pas que le succes nous manquat faute de lumieres »¹⁴².

La brochure dont il est question dans ce passage n'est autre que le traité rédigé par l'abbé Rozier intitulé « *la meilleure manière de cultiver la Navette & le chou-colsat* »¹⁴³, ayant été soumis à l'académie royale des sciences en 1771¹⁴⁴. Ce mémoire a été très bien accueilli. Selon les commissaires de l'académie chargés d'examiner les mémoires, la brochure de l'abbé Rozier intègre des principes appliqués aux sciences physiques et chimiques¹⁴⁵. Les méthodes qu'il préconise pour extraire des huiles à partir du chou colza sont semblables à celles qu'on emprunte pour la préparation des olives de table. D'après les commissaires, cette méthode était en effet « *déjà pratiquée dans nos provinces méridionales* »¹⁴⁶. Ils ne voient donc aucun obstacle au succès de la culture du chou colza et de son extraction, les pratiques paysannes étant déjà bien ancrées.

Partisan de la science dite "utile", François Rozier s'est efforcé de rendre son écrit accessible au plus grand nombre¹⁴⁷. L'abbé a en effet vulgarisé son propos en utilisant un

¹⁴¹ Une partie des bibliothèques agronomiques ont pu être reconstitués, voir Annexe 8 : Bibliothèque agronomique de l'abbé Mellarède et de Joseph François Conzié.

¹⁴² A.N., T 160¹² (47), Lettre du comte Conzié à L-H Duchesne de Voiron, 16 mai 1777.

¹⁴³ F. Rozier, *Traité la meilleure manière de cultiver la Navette & le chou-colsat, & d'en extraire une huile dépouillée de son mauvais goût & de son odeur désagréable*, Paris, Ruault, 1774.

¹⁴⁴ *Ibid*, p. 1.

¹⁴⁵ « Nouvelles littéraires », *Mercur de France*, Paris, Lacombe, juin 1774, p. 76.

¹⁴⁶ *Ibid*, p. 76.

¹⁴⁷ J-L Chappey, « Enjeux sociaux et politiques de la « vulgarisation scientifique » en Révolution (1780-1810) », *Annales historiques de la Révolution française* n° 338, 2004, p.7.

langage simple, loin du discours scientifique aux termes ésotériques, parfois obscurs pour la plupart des paysans et cultivateurs. Ce passage a de quoi réjouir les agronomes savoyards, notamment Conzié :

« J'ai cru que cette première Partie devoit être écrite en style simple, qu'il falloit des faits & non des mots, & que des préceptes convenoient mieux qu'une grande dissertation. C'es pour l'Agriculteur paysan qu'elle est faite, & non pour ces Agriculteurs qui ne connoissent que la théorie souvent nuisible à la pratique [...] Des préceptes unis à l'expérience, voilà je le répète, les bonnes instructions & les seules avantageuses »¹⁴⁸.

Bien que la première partie de son traité concernant la culture du chou colza est accessible aux amateurs « éclairés », la deuxième partie portant sur l'extraction de l'huile de colza et de navette nécessite des connaissances en chimie, comme le reconnaît l'auteur à la page suivante¹⁴⁹. Ainsi, la diffusion de cet ouvrage pourrait être limitée, ne pouvant être accessible au grand public, du moins pour la seconde partie. Si Duchesne a envoyé cet ouvrage à Conzié, celui-ci a sans doute conseillé à son correspondant de prendre des précautions.

Conzié est conscient des lacunes des membres de la Société royale d'agriculture de Chambéry. D'après lui, il est nécessaire de privilégier des instructions et manuels vulgarisés afin qu'ils puissent assimiler les connaissances plus facilement. Parmi les membres de la société, aucun n'a bénéficié d'enseignements scientifiques, comme le fait remarquer le sieur Commène à la dissolution de la Société en 1784 : *« le bureau vouloit [...] procurer par cet établissement le moyen de répandre les Lumières, en attirent des gens instruits en physique chimie et histoire naturelle qui auroient donné des secours »¹⁵⁰*. Leurs présences ont profondément manqué. Aucun de ses membres n'était en mesure de transmettre les connaissances scientifiques et d'en discuter les préceptes lors des assemblées mensuelles.

Toutefois, il est important de noter la présence du pépiniériste Martin Burdin au sein de la Société. Celui-ci a bénéficié auparavant d'une formation pratique auprès de l'abbé François Rozier. Dès son retour à Chambéry en 1765, le pépiniériste a apporté des informations précieuses concernant la mise en culture de nouvelles plantes grâce à son établissement. Même s'il n'est pas mentionné dans la lettre de Conzié, il pourrait tout de même être en mesure de

¹⁴⁸ F. Rozier, *Traité la meilleure manière de cultiver la Navette & le chou-colsat, ..., op. cit.*, p. 56.

¹⁴⁹ *Ibid*, p. 27.

¹⁵⁰ A.N., T 160¹² (47), Lettre de Commène à L-H Duchesne de Voiron, 6 avril 1784.

guider et conseiller ces amateurs. La raison de cet oubli dans la correspondance de Conzié reste difficile à cerner, faute de sources évoquant l'activité de Martin Burdin au sein des premières années de la Société.

Quoiqu'il en soit, la majorité, voire la totalité, des membres de la Société royale d'agriculture de Chambéry sont des amateurs désireux d'appliquer de nouvelles méthodes et techniques issues des essais et des traités agricoles européens. Ils se fondent sur ces publications agronomiques pour partager leurs connaissances avec d'autres amateurs d'agriculture ou pour satisfaire leur propre curiosité. Par exemple, l'abbé Mellarède renouvelle son abonnement entre 1774 et 1777¹⁵¹, aux *Observations et Mémoires sur la Physique, sur l'Histoire Naturelle et sur les Arts et Métiers*, journal dirigé par l'abbé Rozier. D'autres suivent de près l'actualité agronomique pour tenter de nouvelles expériences dans leurs propriétés. A l'instar de Joseph Despine, par exemple, qui s'est procuré le mémoire d'Albrecht Stapfer (diacre à Diesbach, en Suisse) portant sur la meilleure manière d'arroser les prés. Il s'inspire en effet d'une dissertation présentée à la Société économique de Berne en 1760, répondant à la question suivante : « *Quelle est la meilleure méthode d'arroser les prés, soit à raison de la différente nature du terroir, soit à raison de la diverse qualité des eaux et de la situation* »¹⁵². Cette dissertation primée est publiée dans le Journal de Berne l'année suivante. Le baron Despine s'est intéressé de près à ce mémoire et en a même recopié l'intégralité dans ses notes. Il est donc très probable que le baron ait souhaité appliquer ces conseils sur ses propres terres, ou du moins a longuement réfléchi à mettre en œuvre un plan d'irrigation¹⁵³.

Au terme de cette analyse, il s'agit également de noter l'importance du rôle de Duchesne et des autres agronomes, dans le processus de divulgation des savoirs. Moyennant rétribution, ces derniers transmettent des écrits agronomiques en vogue, récemment édités. L'historien Daniel Roche a d'ailleurs mis en lumière ces échanges intellectuels à l'échelle européenne, par le biais des publications¹⁵⁴. Ces ouvrages circulent en effet à travers les grandes villes du continent, telles que Londres, Amsterdam, Francfort, Venise, Rome, Lyon, etc. A partir de

¹⁵¹ Il est possible que l'abbé Mellarède renouvelle son abonnement les années suivantes, mais d'après les lettres consultées, Mellarède manifeste son intérêt auprès de Duchesne seulement entre 1774 et 1776, voir A.N., T 160¹² (42, 61, 64, 128, 130), Lettres de l'abbé Mellarède à L-H Duchesne de Voiron, 1774-1776.

¹⁵² ADHS, 45 J 65, Notes personnelles diverses de Joseph Despine, Mémoire manuscrit "Règles pour l'arrosement des prés", d'après une dissertation primée à Berne en 1760, s. d..

¹⁵³ Voir Annexe 9 : Plan d'irrigation des prés, d'après les notes de Joseph Despine.

¹⁵⁴ D. Roche, *Les républicains des lettres : gens de culture et Lumières au XVIII^e siècle*, Paris, Editions Fayard, 1988, p. 59.

1774, les membres de la Société d'agriculture de Chambéry tentent ainsi d'intégrer cette sociabilité et ce réseau agronomique.

Un modèle de diffusion spécifique émerge de cette situation : les principaux intermédiaires des Savoyards sont les agronomes voisins, en particulier ceux originaires de Suisse et de France. Si l'on s'en tient au modèle de diffusion proposé par Claire Gantet et Markus Maumann, dont les recherches portaient sur les échanges franco-allemands au XVIII^e siècle, on distingue deux types d'échanges. La première repose sur un transfert direct des connaissances d'un pays à l'autre. Le second implique un processus similaire, mais avec l'ajout d'une troisième entité, un pays tiers¹⁵⁵. La particularité de la Société d'agriculture de Chambéry réside dans le fait qu'elle se positionne principalement dans ce deuxième ou troisième espace. En d'autres termes, la société reçoit et assimile davantage les savoirs qu'elle ne les génère. Mis à part la publication de *l'Essai sur l'amélioration de l'agriculture dans les pays montueux et en particulier dans la Savoye* de Joseph Alexis Costa de Beauregard, éditée en 1774, aucun des autres membres de la Société n'a rédigé d'ouvrages spécialisés en la matière. Néanmoins, cet *Essai* semble avoir eu une réelle portée auprès des habitants des montagnes du Jura, des Alpes et des Vosges à la fin du siècle¹⁵⁶. Ces lecteurs y trouvent en effet un intérêt, puisqu'ils font face aux mêmes difficultés concernant les conditions climatiques et géologiques d'un « *pays montueux* ».

Cela nous amène également à parler de la relation entre agronomes suisses et savoyards, dont les objectifs sont intimement liés. Leurs relations étroites s'expliquent en partie par leur proximité géographique, mais surtout par leurs intérêts et domaines d'études convergents : l'amélioration de l'agriculture dans les régions montagneuses. Étant donné les contraintes spécifiques de ces territoires, ils doivent développer des méthodes et des techniques adaptées. La Société économique de Berne, qui sert de modèle à de nombreux amateurs savoyards, bénéficie également de relations étroites avec d'autres sociétés savantes, anglaises, françaises et allemandes¹⁵⁷. Ainsi, les agronomes savoyards peuvent profiter des publications suisses pour se tenir informés de l'actualité agronomique.

¹⁵⁵ Cité par V. Robadey, *Les circulations et les transferts agronomiques entre la Société économique de Berne et les sociétés d'agriculture françaises...*, op. cit., p. 50.

¹⁵⁶ F. de Neufchâteau, « Essai sur la nécessité et les moyens de faire entrer dans l'instruction publique l'enseignement de l'agriculture », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique publiés par la Société d'agriculture du département de la Seine*, tome IV, 1800, p. 83.

¹⁵⁷ V. Robadey, *Les circulations et les transferts agronomiques entre la Société économique de Berne et les sociétés d'agriculture françaises...*, op. cit., pp. 35-40.

Néanmoins, ces transferts de connaissances ne se limitent pas à la diffusion de savoirs livresques. Ils incluent également le partage de nouvelles plantes, où des individus envoient des graines aux intéressés afin de mener des expériences pratiques.

4.1.2. Acclimatation de nouvelles plantes : échanges de graines d'expérimentation et de nouveaux plants

Grâce à leurs réseaux, les gentilshommes savoyards ont la possibilité de recevoir de nouvelles graines et plants provenant de régions où leur culture a été couronnée de succès.

En 1765, le marquis d'Oncieu a reçu de la part du marquis de Chambray, originaire de Normandie, des greffes de pommiers à cidre¹⁵⁸. La fabrication du cidre est solidement enracinée en Normandie depuis la fin du XVI^e siècle, et sa culture s'étend progressivement vers l'Est au siècle suivant, notamment en Picardie¹⁵⁹. Cette culture s'est également propagée dans les pays viticoles. Comme l'explique La Bretonnerie, « *quelques personnes font leur cidre avant les vendanges, et quand le vin est fait et tiré de la cuve, ils jettent leur cidre dans la cuve sur le marc avec lequel ils le laissent bouillir de nouveau, et prendre couleur pendant quelques jours* »¹⁶⁰. Cette culture semble ainsi bien adaptée au territoire savoyard. Ayant observé de belles plantations de pommiers en Tarentaise, le marquis de Chambray a rapidement envoyé des greffes de pommiers à cidre pour encourager le développement de cette culture en Savoie. Ce dernier préfère envoyer des greffes¹⁶¹ plutôt que des graines, car cette technique est connue pour améliorer la quantité et la qualité des fruits des arbres.

Au cours de cette seconde moitié du XVIII^e siècle, l'on voit alors se constituer un réseau de jardiniers, pépiniéristes, et gentilshommes éclairés issus de différentes régions. Les échanges entre eux ont même tendance à s'intensifier. Du côté des Savoyards, le pépiniériste Burdin, principal marchand de grains situé à Chambéry, profite également d'une clientèle étrangère. Ses ventes s'étendent jusqu'en Suisse, par exemple. En 1790, Honoré Bénédicte de Saussure fait appel à ses services pour l'envoi d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers, figuiers, etc.)¹⁶². Dès

¹⁵⁸ L. de Chambray, *L'Art de cultiver les pommiers, les poiriers, et de faire du cidre selon l'usage de la Normandie*, Paris, Ganeau, 1765, p. 27.

¹⁵⁹ F. Quellier, *La table des français, Une histoire culturelle (XV-XIX^e siècles)*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2013, p. 63.

¹⁶⁰ *Ibid*, p. 63.

¹⁶¹ La greffe est un procédé de reproduction végétale qui implique la découpe d'une branche d'un arbre pour y insérer un nouveau bourgeon ou fragment provenant d'une autre plante.

¹⁶² Bibliothèque de Genève, Arch. De Saussure 12/2, Lettres de Martin Burdin pour l'envoi d'arbres fruitiers adressées à Horace-Bénédict de Saussure, 15 novembre – 29 novembre 1790, folio 127-134.

lors, l'on voit que les échanges sont fréquents et vont dans les deux sens : les Savoyards reçoivent de nouvelles graines et en font également profiter leurs réseaux.

À travers ces échanges agronomiques, les Savoyards adoptent progressivement de nouvelles cultures sur leurs terres et en profitent pour mener diverses expérimentations. Louis Henri Duchesne, en plus de fournir des ouvrages agronomiques, a également obtenu des graines sur les marchés parisiens afin de les partager avec les agronomes savoyards intéressés par la mise en culture de nouvelles plantes.

En 1781, il envoie par exemple des graines de quinoa du Pérou à plusieurs Savoyards, dont les sieurs Conzié, Comnène et le marquis de Sales. Ce dernier remercie Duchesne dans une lettre datée du 9 mai 1781, et en explique sa démarche :

« j'en ai fait semé en 7 endroits differens dans les montagne a my côte, et dans mon jardin, j'en ai cependant gardé quelques grênes pour semer une autre fois au cas que nous en recevions la culture, et les usages plus éclairés, Conzié qui est venu hyer chez moy, m'a dit en avoir aussi recu, et nous avons combiné de semer dans des aspects differens des miens. Vous pouvés être assuré très cher ami, que je ferai tout l'imaginable pour acclimater cette Plante dans nos montagnes »¹⁶³.

En tant que fervent agronome, le marquis de Sales est conscient des difficultés liées à la culture de nouvelles plantes, compte tenu de divers facteurs tels que le climat, le niveau d'exposition et la nature du sol. Il choisit donc de semer cette plante dans sept endroits différents afin de mener cette expérience. Il est possible qu'il ait planté cette nouvelle plante dans ses diverses propriétés du Genevois, car, comme il l'explique dans une lettre antérieure datant de 1779, les températures varient entre la paroisse de Châteauvieux et Thorens¹⁶⁴. Ces terres n'étant donc pas propices aux mêmes types de cultures. Il échange également avec d'autres agronomes, tels que Conzié, pour convenir d'un protocole d'expérimentation, dans le but de coordonner leurs efforts et ainsi minimiser les pertes en évitant de semer les graines sur des terrains similaires. Après cet accord, on peut imaginer que les deux protagonistes discutent de leurs résultats.

Ces échanges perdurent entre les gentilshommes savoyards, même après la dissolution de la Société royale d'Agriculture de Chambéry à la fin des années 1770. Certains de ses anciens

¹⁶³ A.N., T 160¹² (148), Lettre du marquis de Sales à L-H Duchesne de Voiron, 9 mai 1781.

¹⁶⁴ A.N., T 160¹² (151), Lettre du marquis de Sales à L-H Duchesne de Voiron, s. d..

membres envisagent de nouvelles initiatives, bien que celles-ci soient limitées à leurs propres terrains. Néanmoins, ils cherchent à partager leurs résultats ou à fournir des plants à leurs voisins. En l'absence de connaissances précises sur ces nouvelles plantes et sur la meilleure manière de les cultiver, ils expérimentent par tâtonnement et développent des savoirs de manière empirique. Ces expériences les amènent à créer un savoir agronomique spécifique aux « *pays montueux* »¹⁶⁵.

4.2. Représentations et constitution d'un savoir agronomique s'adressant aux « pays montueux »

Avant de s'intéresser à la possible création d'un savoir agronomique spécifique à la Savoie, il est important de contextualiser et de mettre en évidence l'intérêt que portaient les élites aux Alpes. Les montagnes savoyardes ont attiré l'attention des élites en quête d'aventures et de découvertes sensationnelles au cours de cette seconde moitié du XVIII^e siècle, notamment avec la découverte de la Mer de Glace¹⁶⁶. En empruntant la route pour accéder au glacier, ces voyageurs ont traversé la vallée de Chamonix et ont saisi cette occasion pour décrire le paysage. Leurs récits de voyage, leurs correspondances et les représentations iconographiques qu'ils ont laissées offrent une mine d'informations sur la réalité agricole des Alpes.

4.2.1. Scènes champêtres à travers les représentations littéraires et artistiques étrangères : le cas de la vallée de Chamonix

Souvent décrite comme un territoire jonché de « *Montagnes difficiles à cultiver, & peu fertiles surtout en blé* »¹⁶⁷, la Savoie a souvent été appréhendée de manière négative à travers les textes et descriptions dans les ouvrages généraux traitant de géographie, d'histoire ou d'économie politique. Les contemporains dressent un tableau peu reluisant et déplorent la condition des paysans savoyards. Pendant la période hivernale, en l'absence de travail, ces populations pastorales se retranchent dans les vallées, et une partie d'entre elles se dirigent vers les pays voisins¹⁶⁸ pour trouver une occupation, moyennant rémunération¹⁶⁹. L'une des

¹⁶⁵ Selon l'expression de J-A Costa de Beauregard, *Essai sur l'amélioration de l'agriculture...*, *op. cit.*.

¹⁶⁶ M-C Vellozzi, M-T Vercken, *Mont-blanc : conquête de l'imaginaire : collection Paul Payot*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, 2002, pp. 24-25.

¹⁶⁷ St Hilaire, *Éléments de géographie, ou Nouvelle méthode simple et abrégée pour apprendre en peu de tems & sans peine la géographie*, Paris, Nyon, 1750, p. 115.

¹⁶⁸ Ces populations se dirigent en grande partie vers Grenoble, Lyon ou Paris, voir A. Borde-Vibert-Guigue, *La Vie rurale à Saint-Maxime de Beaufort dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise en histoire, soutenu à l'Université Savoie Mont-Blanc, 1973.

¹⁶⁹ S. Cavaciocchi, *Le migrazioni in Europa secc. XIII-XVIII : atti della "Venticinquesima settimana di studi"*, 3-8 maggio 1993, Firenze, Le Monnier, 1994, p. 66.

représentations les plus célèbres de ces migrants saisonniers n'est autre que le « *petit ramoneur savoyard* ». Autour de lui, s'est créé un mythe, le décrivant souvent comme une victime exploitée, suscitant de la compassion pour son sort. Cependant, il est important de nuancer cette image : les migrations saisonnières ne sont pas toujours la conséquence directe de la pauvreté, mais plutôt le résultat d'un mode de vie spécifique aux communautés montagnardes, qui parfois ont des niveaux de vie supérieurs à ceux des régions de plaine. Néanmoins, les préjugés persistent, et les contemporains continuent d'avoir une vision idéalisée des paysans des montagnes, qui occupent une place importante dans les représentations de scènes champêtres.

Après la « découverte » des Grandes Alpes et les voyages entrepris par William Windham, Pierre Martel, et en particulier d'Horace Bénédict de Saussure, la montagne devient l'un des centres d'intérêt principaux des élites¹⁷⁰. Ces dernières arborent le même chemin que les explorateurs et découvrent par la même occasion le paysage savoyard. Les premiers voyageurs en ont décrit les spécificités dans leurs récits de voyages.

Dans son ouvrage intitulé *Voyage dans les Alpes*, publié entre 1779 et 1796, Horace Bénédict de Saussure est l'un des premiers à se livrer à une description du paysage dans la vallée de Chamonix¹⁷¹. Le tableau qu'il en dresse nous apporte quelques précisions sur la manière dont l'agriculture savoyarde pratiquée en moyenne et haute montagne étaient perçue par les élites étrangères. L'un des premiers constats de Saussure, de passage à Chamonix en mars 1764, est l'absence quasi-totale d'arbres cultivés :

« On n'y voit ni chênes, ni châtaigniers, ni noyers, ni même aucun arbre fruitier cultivé : car les pommiers, les cerisiers & les pruniers qui y croissent sont tous des especes sauvages ; les arbres entés, que l'on a essayé d'y porter de la plaine, n'ont jamais réussi ; ils sont d'assez beaux jets dans le courant du premier été, mais cet été est si court, que le bois n'a pas le temps de prendre consistance & la maturité dont il a besoin pour résister à la gelée »¹⁷²

L'on s'aperçoit ainsi, à travers ce témoignage, de quelques initiatives entreprises par les habitants de Chamonix pour cultiver des arbres fruitiers, malgré les difficultés liées au climat. La technique de la greffe, envisagée ici, est connue pour ses vertus amélioratrices, mais aussi pour faciliter l'acclimatation de nouvelles espèces. Cette méthode consiste, dans ce cas précis,

¹⁷⁰ M-C Vellozzi, M-T Vercken, *Mont-blanc : conquête de l'imaginaire...*, op. cit., p. 15.

¹⁷¹ H-B de Saussure, *Voyage dans les Alpes*, Tome 2, Neuchâtel, S. Fauche, 1779-1796, pp. 144-166.

¹⁷² H-B de Saussure, *Voyage dans les Alpes*, Tome 2, Neuchâtel, S. Fauche, 1779-1796, p. 155.

à associer un greffon issu d'un arbre fruitier qui ne s'épanouit généralement pas en région d'altitude plus élevée, avec un porte-greffe qui, lui, prospère dans ces conditions. Toutefois, les initiatives se soldent par un échec en raison des gelées trop précoces, comme l'explique Horace Bénédicte de Saussure. Il fait le même constat pour les champs cultivés, « *les grains ont souvent à peine le temps de croître & de meurir, depuis la fonte des neiges jusqu'à leur retour* »¹⁷³. Néanmoins, les récoltes abondent en lin, en orges, avoines, en fèves, et en pommes de terre. La culture de la pomme de terre est d'ailleurs particulièrement appréciée par les habitants de Chamonix. Selon une étude statistique menée par Marcel Morineau, pour l'année 1782, les récoltes en pomme de terre représentaient presque la moitié de la production agricole totale de la paroisse : 5 204 coupes sur 12 347 (soit 42%)¹⁷⁴. C'est ainsi que le naturaliste suisse remarque quelques spécificités de l'agriculture savoyarde, avec un cycle cultural bien différent en raison des conditions climatiques : absence de froment, adoption de plantes légumineuses (fèves) et du fameux tubercule. Ce système agricole spécifique à la montagne accueille plus fréquemment des rotations culturales plus complexes, les différents niveaux d'altitude permettant effectivement une plus grande variété de productions¹⁷⁵.

Le naturaliste suisse observe également une autre spécificité liée à la répartition des surfaces agricoles dans la vallée de Chamonix :

*« chaque possesseur divise ses terres en deux parties égales ; il en met une moitié en champs, & l'autre moitié en prés, & il change tous les six ans l'emploi de chacune de ces parties. De cette manière ils recueillent du grain et du foin. »*¹⁷⁶.

L'économie de la Savoie est principalement orientée vers une activité agropastorale, en particulier dans les régions montagneuses. Depuis le XII^e siècle, l'élevage est l'une des principales activités des communautés des Alpes du Nord, et a connu une croissance significative au XV^e siècle¹⁷⁷. Les produits laitiers issus de l'élevage, tels que le fromage et le lait, constituent la base de l'alimentation des populations rurales vivant en alpage. Cela s'explique par les difficultés d'approvisionnement et le manque de cultures céréalières dans les zones de montagne¹⁷⁸. En plus de satisfaire les besoins locaux, l'élevage joue également un rôle

¹⁷³ *Ibid*, p. 159.

¹⁷⁴ M. Morineau, « La pomme de terre au XVIII^e siècle », dans : *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 25^e année, n°6, 1970, p. 1784.

¹⁷⁵ R. Devos, B. Groperrin, *La Savoie de la Réforme à la Révolution française*, *op. cit.*, p. 500.

¹⁷⁶ H-B de Saussure, *Voyage dans les Alpes*, tome 2, *op. cit.*, p. 159.

¹⁷⁷ F. Mouthon, *Montagnes médiévales, Les alpages de Savoie, Dauphiné et Provence du XII^e au XVI^e siècle*, Chambéry, Université de Savoie, Laboratoire LLSETI, 2019, pp. 52-57, 85-90.

¹⁷⁸ W. Hahn, « Etude historique sur l'évolution des pratiques alimentaires et culinaires... », *op. cit.*, p. 27.

essentiel dans les exportations. Bovins, moutons et mulets sont exportés vers des régions voisines, telles que le Piémont et le Dauphiné¹⁷⁹. Ainsi, l'on comprend les raisons de cette répartition bipartite du système agricole entre les terres cultivées et les pâturages au sein des paroisses.

Cette spécificité amène certaines élites éclairées à adapter leurs discours en conséquence. Comme expliqué précédemment, les physiocrates ont pour projet de partager les pâturages communaux au profit des propriétaires fonciers prêts à investir dans la mise en culture de ces parcelles. Cependant, les zones montagneuses constituent un cas particulier, où les pâturages occupent une place majeure dans l'économie de la paroisse. Les paysans profitent de ces terrains communaux pour faire paître leur bétail. Dès lors, qu'en est-il du projet initial valorisé par les physiocrates ? Cette question s'est également posée pour les agronomes et praticiens de la Haute-Auvergne au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle¹⁸⁰. Certains sont restés sur leurs positions et ont invoqué à nouveau le partage des communaux, car il demeure le seul moyen de procéder au défrichement de ces parcelles. D'autres ont rappelé la nécessité des communaux pour les paysans et se sont inquiétés de l'agrandissement des propriétés foncières des plus riches¹⁸¹.

Horace Bénédicte de Saussure a un avis beaucoup plus nuancé sur la question. Il a d'ailleurs une vision légèrement différente de l'usage des communaux et à qui ils sont destinés :

« Ceux qui sont moins riches ont la ressource des pâturages communs : je dis, ceux qui sont moins riches, car les pauvres ne peuvent point en profiter. En effet, pour jouir de ces pâturages, il faut posséder des vaches, & ce qui est plus difficile encore, il faut avoir de quoi nourrir en hiver [...] ces petits moyens ne suffisent pas pour qu'un homme qui n'a point de prairies, puisse hiverner même une seule vache & profiter ainsi des pâturages communs ; au lieu qu'un homme à son aise, & qui possède des prairies, y envoie cinq, six vaches, & même davantage. L'intuition des communes manque donc à cet égard entièrement à son but, puisqu'elle est toute à l'avantage du riche, sans offrir aucune ressource au pauvre [...] Si l'on trouve trop d'inconvénients à partager tous les communs, il sembleroit juste que ceux qui en profitent plus que les autres, payassent

¹⁷⁹ R. Devos, B. Groperrin, *La Savoie de la Réforme à la Révolution française*, op. cit., p. 500.

¹⁸⁰ A. Rigaudière, E. Zylberman, R. Mantel, *Etudes d'histoire économique rurale...*, op. cit., pp. 49-51.

¹⁸¹ *Ibid.*, pp. 50-51.

une rétribution modique, mais proportionnée, qui se partageroit entre les pauvres de la paroisse. »¹⁸².

Il semble partager l'idée des physiocrates. Cependant, le projet qu'il propose implique de rembourser les paysans n'ayant plus accès aux communs, afin qu'ils puissent toujours subvenir à leurs besoins. Selon lui, la petite paysannerie est dès lors avantagée, puisqu'elle ne jouissait déjà pas des pâturages communs, et gagnerait de ce fait, une rentrée d'argent.

Ainsi s'achève la description du paysage agricole dans la vallée de Chamonix. Bien que ces quelques pages ne représentent qu'une partie infime du récit de Saussure, elles demeurent tout aussi intéressantes dans notre étude. Cependant, il est difficile de mesurer le même intérêt auprès du lectorat à cet époque. Son récit de voyage, publié entre 1779 et 1786, a connu un grand succès dans plusieurs pays. Son lectorat, avide de lecture savante et sensationnelle, a lu cet ouvrage dans le but d'en apprendre plus sur la géologie, le climat, et plus généralement sur le Géant des Alpes. Comme bien d'autres carnets de voyage, l'auteur s'inscrit dans un processus de « *capitalisation* »¹⁸³ des savoirs, dont le but est d'étendre les connaissances européennes sur les contrées éloignées et de s'en approprier pour mieux appréhender le monde¹⁸⁴. Ces savoirs ont été véhiculés dans toute l'Europe, à commencer par l'Italie. Dans une lettre datée du 25 mars 1780, le turinois Pierre Maghit se charge d'envoyer le premier tome à plusieurs savants italiens, situés à Turin, Milan, Pavie, Venise, Florence et Naples¹⁸⁵. Dès lors, une grande sensibilité pour les Alpes se développe parmi les élites éclairées turinoises et étrangères. Certains n'hésitent pas à suivre les traces de l'explorateur et à découvrir par eux-mêmes les paysages alpins. L'enthousiasme généré par le voyage d'Horace Bénédict de Saussure est également attesté par l'augmentation significative de la demande de gravures à partir des années 1780. Elles ont pour objet principalement des vues sur les glaciers, mais certains de ces artistes contrastent ces élévations de roches par des espaces verdoyants et des prés à perte de vue¹⁸⁶. Le peintre allemand Carl-Ludwig Hackert, établi en Suisse et de passage à Argentière, en présente un parfait exemple dans ce genre :

¹⁸² H-B de Saussure, *Voyage dans les Alpes*, tome 2, *op. cit.*, p. 161.

¹⁸³ M-N Bourguet, « La collecte du monde : voyage et histoire naturelle (fin XVII^{ème} siècle – début XIX^{ème} siècle) », *Le Muséum au premier siècle de son histoire*, Paris, Publications scientifiques du Muséum, 1997, p. 165.

¹⁸⁴ N. Vuillemin, « Comment lire le carnet de voyage scientifique au XVIII^e siècle ? », *Viatica*, n°5, 2018. URL : <http://journals.openedition.org/viatica/863>, consulté le 31 août 2023.

¹⁸⁵ Bibliothèque de Genève, Arch. De Saussure 12/2, Lettre de Pierre Maghit, 25 mars 1780, folio 199.

¹⁸⁶ M-C Vellozzi, M-T Vercken, *Mont-blanc : conquête de l'imaginaire*, *op. cit.*, p. 41.



*Figure 6 : Vue de la vallée de Chamouny pris près d'Argentière*¹⁸⁷

Certes, les touristes que l'on voit au premier plan du tableau sont des hommes privilégiés réalisant leur Grand Tour, mais leur voyage consiste également à admirer les paysages bucoliques des contrées savoyardes. À l'instar d'Horace Bénédict de Saussure, ils observent une activité agropastorale prédominante, avec de nombreux pâturages.

Dès lors, se pose la question de l'intervention des élites éclairées étrangères dans la constitution des savoirs agronomiques destinés à la Savoie. Nous avons pu voir ici la critique de Saussure concernant les communaux. Existe-t-il d'autres exemples du côté des élites turinoises ou étrangères dont l'intérêt pourrait se porter sur l'amélioration de l'agriculture savoyarde ?

¹⁸⁷ *Vue de la vallée de Chamouny pris près d'Argentière*, Carl-Ludwig Hackert (1740-1796), Eau forte avec rehauts d'aquarelle et gouache sur papier vergé, 50x60, 1780, conservé au Musée Alpin de Chamonix-Mont-Blanc [AG.128].

4.2.2. L'Académie royale des sciences de Turin, pôle de réflexions intellectuelles et scientifiques (1783-1792)

A Turin, les notables se sont tournés vers la recherche de la « *pubblica felicità* » dans les années 1770, et ont entrepris les efforts nécessaires pour orienter leur politique en faveur des avancées agronomiques. Fortement conseillé par le comte sarde Carlo Baldassare Perrone di San Martino, le gouvernement crée l'Académie royale des sciences en 1783. Deux ans après, c'est au tour de l'Académie royale d'agriculture de voir le jour. Ces deux institutions regroupent des gens de lettres et des hommes éclairés qui se destinent à une mission : cultiver les sciences et les arts, avec pour objectif principal de promouvoir les progrès agricoles dans le Piémont¹⁸⁸. Ce mouvement académique n'est pas nouveau, mais il constitue un phénomène général qui s'est développé tout au long du siècle en Europe¹⁸⁹. Comme l'explique Daniel Roche dans son ouvrage consacré aux académies françaises : « *Ce sont des instruments de lumières et de progrès où l'élan créateur et l'émulation ne sont pas étouffés et contribuent à l'avancement des lettres, des sciences et des arts* »¹⁹⁰.

Les efforts turinois sont louables, mais leur champ d'étude semble se restreindre à l'espace piémontais, du moins en ce qui concerne les questions d'agriculture. En 1790, seuls deux mémoires ont été présentés à l'Académie royale des sciences de Turin, portant sur l'amélioration de l'agriculture en Savoie¹⁹¹. Ces mémoires, soumis par Louis Henri Duchesne de Voiron sous forme manuscrite, ont été lus devant l'assemblée le 13 septembre. Malheureusement, le contenu nous est inconnu, car ces textes n'ont pas été transcrits dans le compte-rendu, édité sous forme de *Mémoires* en 1793. De plus, ces manuscrits n'ont pas été conservés dans les dépôts d'archives de l'Académie des sciences de Turin, ni parmi les papiers personnels de Louis Henri Duchesne aux archives nationales. Malgré cela, on peut voir l'intérêt que porte l'agronome savoyard à ce projet.

Quelques années auparavant, il avait déjà présenté son initiative aux membres la Société royale d'agriculture de Chambéry, mais n'avait pas reçu de réponse de leur part. Le 25 juillet 1790, il décide de réitérer sa démarche auprès de Carlo Ludovico Morozzo di Bianzè, président de l'académie turinoise :

¹⁸⁸ M. Cerruti, « Letteratura, lingua e storia », dans G. Ricuperati (dir.), *Dalla città razionale alla crisi dello Stato d'Antico Regime*, op. cit., p. 906.

¹⁸⁹ D. Roche, *Le siècle des lumières en province...*, op. cit., pp. 152-155.

¹⁹⁰ *Ibid*, p. 155.

¹⁹¹ *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, années MDCCXC-XCI*, Turin, Jean-Michel Briolo, 1793, p. 62.

« Je joins à mon paquet copie de deux mémoires que j'avois pris la liberté de remettre au Roy et à la Société d'agriculture de Chambéry en 1774 et 1776. N'en ayant point eu de nouvelles, j'ignore s'il en a été fait quelque usage, mais je serois flatté si votre academie en trouvoit les observations justes et dignes de son attention »¹⁹².

Le président répond immédiatement à la requête de Louis Henri Duchesne de Voiron dès qu'il reçoit ses manuscrits à la fin du mois d'août, et les présente à l'assemblée quelques jours plus tard. Cependant, il semble que ces propositions n'aient pas suscité l'émulation attendue. À notre connaissance, aucun des membres de l'assemblée n'a donné suite à ce projet ni n'a discuté ses propositions.

Les élites éclairées turinoises semblent avoir mis de côté cette question agricole appliquée à la Savoie jusqu'à la fin du siècle. Cela se confirme avec la publication d'un traité d'agriculture écrit uniquement en italien par le comte Amedeo Ponziglione en 1790, intitulé *Piano di un trattato universale di agricoltura ad istruzione de contadini*, paru dans le périodique de la « *Bibliotheca oltremontana* ». L'article de San Martino, concernant « *différentes parties de l'agriculture* »¹⁹³, est également écrit en italien et dans un dialecte régional, afin que ces textes puissent être accessibles aux Piémontais. Bien que leurs initiatives tendent à vulgariser les savoirs au grand public italien, ces textes ne profitent pas aux Savoyards, qui sont majoritairement francophones. La limite de la langue est donc un frein incontestable au progrès agronomique et à la diffusion des savoirs dans le Royaume de Piémont-Sardaigne. Il faut tout de même reconnaître les efforts entrepris en 1791 avec la création d'un almanach d'agriculture, dont le langage est fort simple et clair, et qui comporte des explications suivies de termes en latin, toscan, en langue vernaculaire, puis en français¹⁹⁴. Cet almanach est destiné principalement aux agronomes piémontais, qui, en plus de trouver une série d'événements liés à la vie agricole (foires, marchés) et des outils pratiques (poids, mesures, tarifs), peuvent consulter l'actualité scientifique et s'informer sur les meilleures techniques de cultures et d'exploitation des sols¹⁹⁵. Mais, nous n'avons pas retrouvé la trace de ces livrets en Savoie, il est donc peu probable qu'ils se soient diffusés au-delà des Alpes à la fin du XVIII^e siècle.

¹⁹² Académie des Sciences de Turin, 32 370 - 238 a, Lettre envoyée par Louis Henry Duchesne de Voiron à Carlo Ludovico Morozzo di Bianzè, 25 juillet 1790.

¹⁹³ Traduit de C. Marazzini, « I problema della lingua », dans G. Ricuperati (dir.), *Dalla città razionale alla crisi dello Stato d'Antico Regime*, op. cit., p. 1016.

¹⁹⁴ *Ibid*, p. 1016.

¹⁹⁵ *Ibid*, p. 1016.

Si les élites éclairées issues du monde sarde négligent les débats concernant l'agriculture savoyarde et l'amélioration de celle-ci, certains agronomes et techniciens suisses apportent, quant à eux, leur aide pour diffuser les savoirs et transmettre des connaissances utiles à un « pays montueux ».

4.2.3. Transmissions des savoirs et de compétences : l'aide des agronomes et techniciens suisses

En plus des échanges intellectuels entre agronomes, tels que le marquis Costa de Beauregard et Lullin de Châteauvieux, Budé de Boissy ou encore Marc Sollier¹⁹⁶, de nouveaux acteurs viennent faire leur apparition sur le territoire savoyard. En effet, des techniciens suisses (vachers, fruitiers, armaillleurs), sont recrutés pour faire part de leur savoir-faire. Ce phénomène se manifeste déjà dès le XVII^e siècle : les fruitiers suisses ont été envoyés vers les alpages de Savoie. Leur présence est attestée dans le Beaufortain¹⁹⁷ et dans les Bauges¹⁹⁸. Ces derniers ont participé grandement à la diversification de leurs activités fruitières, en fabriquant par exemple du gruyère, spécialité originaire de Suisse. Au XVIII^e siècle, les recrutements parmi les fruitiers suisses perdurent encore. Les moines chartreux de l'ancien duché de Genève, par exemple, font encore appel à leurs services¹⁹⁹.

Ces recrutements ne semblent pas exceptionnels : on retrouve le même procédé dans les montagnes d'Auvergne. En effet, dès 1733, l'intendant auvernois Trudaine projette d'attirer des vachers flamands afin qu'ils partagent leurs savoirs et produisent des fromages d'excellente qualité²⁰⁰. Toujours dans la même optique, l'intendant fait venir quelques vachers suisses l'année suivante²⁰¹. Par le biais de ces techniciens suisses, on espérait ainsi partager les connaissances avec les vachers et fruitiers locaux, qui deviendraient autonomes une fois les experts partis.

¹⁹⁶ M. Burgod-Derrier, *Joseph Alexis Costa de Beauregard et la Société royale d'agriculture...*, *op. cit.*, p. 76.

¹⁹⁷ H. Viallet, *Les Alpages et la vie d'une communauté montagnarde : Beaufort du Moyen Age au XVIII^e siècle*, Annecy, Mémoires et documents publiés par l'Académie Salésienne, t. 99, Grenoble, C.A.R.E., Documents d'ethnologie régionale n° 15, 1993.

¹⁹⁸ R. Devos, « Fruitiers et fermiers suisses en Savoie » in A. Palluel-Guillard (dir.), *Fromages de Savoie. Le passé, le présent. Actes du colloque de Beaufort-sur-Doron (23-24 octobre 1993)*, Chambéry : Société savoissienne d'histoire et d'archéologie (Mémoires et documents de la Société Savoissienne d'Histoire et d'Archéologie ; tome XCVII), 1995, pp. 43-52.

¹⁹⁹ W. Hahn, « Étude historique sur l'évolution des pratiques alimentaires... », *op. cit.*, p. 31.

²⁰⁰ A. Rigaudière, E. Zylberman, R. Mantel, *Etudes d'histoire économique rurale...*, *op. cit.*, p. 92.

²⁰¹ *Ibid.*, p.93-94.

Toutefois, il est à noter que bien que l'intendance savoyarde n'ait pas pris de mesures officielles dans ce sens, certains Savoyards, à l'instar des moines chartreux, ont tout de même fait appel à ces praticiens suisses pour bénéficier de leur savoir-faire et de leurs fromages de haute qualité. Ces produits ont pu être consommés localement ou commercialisés à plus grande échelle.

Conclusion

Pour résumer, ces influences étrangères ont plus ou moins joué un rôle dans l'élaboration et la diffusion des savoirs agronomiques à l'échelle savoyarde. La Société royale d'agriculture de Chambéry n'a pas eu le temps de mener des recherches approfondies pour constituer et développer un savoir agronomique propre à leur région. Aucun membre n'avait reçu une formation scientifique formelle pour contribuer à ces recherches. Leurs réseaux de correspondances se sont avérés essentiels pour leur permettre de prendre des initiatives, qu'elles soient personnelles ou collectives.

Grâce à leurs réseaux, les agronomes savoyards ont pu réaliser quelques expérimentations dans leurs domaines, notamment en introduisant des plantes qui leur étaient étrangères. L'un des défis majeurs pour ces gentilshommes savoyards résidait dans l'acclimatation de ces plantes, en raison du climat montagneux spécifique de la Savoie.

Conclusion générale

« La Savoie est très-propre à une bonne culture, quoiqu'elle soit très mal cultivée. Mes réflexions, mes études me le montrent clairement. Je vois avec évidence un très grand mal actuel & les moyens de mieux faire. »

J-A Costa de Beauregard, 1774¹

L'amélioration de l'agriculture implique, dans cette seconde moitié du XVIII^e siècle, plusieurs missions : augmenter les rendements des récoltes provenant de la terre ou des produits issus de l'élevage, puis d'améliorer les conditions de vie des populations vivant à la campagne. Ces missions ne relèvent plus seulement d'un mouvement intellectuel, mais elles exigent également de contribuer au bien public.

À partir des années 1760, un discours novateur sur le progrès agricole commence à émerger parmi les élites rurales savoyardes. Tout comme leurs homologues agronomes dans les régions voisines, ils expriment de vives critiques envers les pratiques agricoles et le système agraire en vigueur dans les campagnes. De plus, les élites éclairées aspirent à échapper au schéma traditionnel d'autosubsistance auquel les paysans ont été contraints jusqu'à présent. Pour espérer voir des changements, il a fallu mobiliser l'investissement, tant moral que financier, de ces grands notables savoyards. Leur souci d'améliorer la situation agricole de la Savoie les ont rapprochés et ont favorisé le développement d'associations. L'exemple le plus notable en est la création de la Société royale d'agriculture au début des années 1770.

Il est important de souligner une limite inhérente à cette étude. Rappelons qu'une grande partie de nos sources provient de la notabilité chambérienne, et ce, pour deux raisons principales. Tout d'abord, Chambéry a accueilli le siège de la Société royale d'agriculture, devenant ainsi le centre des discussions agronomiques en Savoie. De ce fait, les sources documentaires ont été principalement rassemblées dans le cadre de cette Société. Deuxièmement, d'autres agronomes et acteurs du progrès agricole étaient largement dispersés dans toutes les provinces, ce qui rendait difficile leur identification et la collecte de leurs archives. Parmi ces acteurs, on peut citer des figures telles que Jean Baptiste Cramer et François

¹ J-A Costa de Beauregard, *Essai sur l'amélioration de l'agriculture dans les pays montueux et en particulier dans la Savoie*, Chambéry, Gorrin, 1774, p. 5.

Marie de Saint Amour, dont les contributions à l'agronomie savoyarde dans le Chablais ont été significatives.

En outre, il convient de noter que de nombreuses initiatives n'ont pas pu être traitées dans le cadre de ce mémoire. Certaines élites éclairées ont également entrepris des projets sur leurs propriétés. Ils ont investi notamment dans le développement de la viticulture en utilisant de nouvelles méthodes pour améliorer les rendements, telles que des pratiques de taille plus efficaces ou l'adoption de la méthode de la greffe. D'autres ont pris l'initiative de défricher de nouvelles terres. Par exemple, Janus Gerbais de Sonnaz² a acquis de nombreuses terres incultes³ (teppes, broussailles) et il est fort probable que ces nouvelles acquisitions étaient destinées à être mises en valeur.

Au terme de cette analyse, nous pouvons plus ou moins mesurer l'engouement de ce mouvement agronomique à l'échelle de la Savoie et en conclure que les projets souvent initiés par les gentilshommes campagnards n'ont pas souvent abouti à des transformations considérables du système agricole. Concernant la Société Royale d'Agriculture, il est difficile de déterminer précisément la cause de son déclin. Certains ont évoqué les tensions provoquées par l'édit d'affranchissement, tandis que d'autres ont mis en cause le secrétaire perpétuel Joseph Daquin, sans fournir d'explications plus détaillées⁴. En ce qui concerne les initiatives de l'Intendance ou du gouvernement, il apparaît que les mesures prises étaient relativement limitées et n'ont pas joué un rôle majeur dans la modernisation agricole.

Néanmoins, il est essentiel de reconnaître le rôle des premières réflexions agronomiques qui ont contribué à introduire la notion de progrès et ont semé les graines de l'innovation dans l'esprit du grand public en ce qui concerne les avancées agronomiques. Ces premières réflexions ont ouvert la voie à de nouvelles expériences et à l'acquisition de nouvelles connaissances dans le domaine de l'agronomie. Il faudra toutefois attendre le siècle suivant pour observer des progrès notables dans ce domaine⁵.

² Voir notice biographique : Janus Gerbais de Sonnaz.

³ 43 J 330 - Acquis des biens des Movillat-Derod, de Fessy ; d'une vigne à Thonon-les-Bains et des bois des Nants à Habère-Lullin ; des albergements des moulins des Echelettes, aux Allinges. Vente des biens des Chavannes à Bonne. - 1769-1787.

⁴ Lettre de J-A. Costa de Beauregard à la Société économique de Berne, 13 octobre 1777, édition et plateforme de recherche *hallerNet*, <https://hallernet.org/data/letter/20416>, consulté le 10 septembre 2023.

⁵ J. Pluvinage, J-L. Mayaud. « De l'exploitation agricole du 19^e siècle à l'exploitation agricole multifonctionnelle du 21^e siècle », *Histoire et agronomie : Entre ruptures et durée*, op. cit., pp. 405-414.

Sources

Sources imprimées

- Dictionnaires et encyclopédies

D. Diderot, J. d'Alembert, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, tome 1/3, Paris, chez Briasson ; David ; Le Breton ; Durand, 1751.

Dictionnaire de l'Académie française, Paris, chez la Veuve de Bernard Brunet, imprimeur de l'Académie française, 4^e édition, tome 2, 1762.

- Littérature agronomique

La nouvelle maison rustique, ou Économie générale de tous les biens de campagne, tome 2, Paris, chez Claude Prudhomme, 1721.

M. Burdin, *Catalogue raisonné des arbres fruitiers et autres plantes et graines, que cultive et vend le Sr Martin Burdin, jardinier et pépiniériste*, 3^e édition, Chambéry, C-F. Lullin, 1794.

Abbé de Commerell, *Mémoire et Instruction sur la culture, l'usage et les avantages de la racine de disette*, Metz, Antoine & fils, 1786.

J-A Costa de Beauregard, *Essai sur l'amélioration de l'agriculture dans les pays montueux et en particulier dans la Savoie*, Chambéry, Gorrin, 1774.

F. Gemeli, *Rifiorimento della Sardegna proposto nel miglioramento dui sua agricoltura*, libro III, Turin, Giannichele Briolo, 1776.

L. Liger, *Dictionnaire general des termes propres a l'agriculture. Avec leurs definitions et étymologies, pour servir d'instruction à ceux qui souhaiteront se rendre habiles en cet art*, Paris, D. Beugnié, 1703.

L. Liger, *Nouvelle maison ou Économie générale de tous les biens de campagne ; la manière de les entretenir et de les multiplier*, tome 1, Paris, Desaint, 1772.

L-F-H de MENON, *Mémoire sur les défrichemens*, Paris, Veuve d'HOURY, 1760

F-M. Muffat de Saint Amour, *Culture de la racine de disette, soit d'Abondance, en Savoie*, Chambéry, J. Lullin, 1789.

F. Rozier, *Traité la meilleure manière de cultiver la Navette & le chou-colsat, & d'en extraire une huile dépouillée de son mauvais goût & de son odeur désagréable*, Paris, Ruault, 1774.

F. Rozier, *Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique, et de médecine rurale et vétérinaire, suivi d'une méthode pour étudier l'agriculture par principes ; ou Dictionnaire universel d'agriculture*, tome 11, Paris, Marchant, Drevet, Chapart, Caille et Ravier, 1805.

- Rapport de la Chambre d'agriculture et de commerce

C. Cuillery-Dupont, *Rapport fait à la Chambre d'agriculture et de commerce de Savoie, sur l'irrigation des prés de la vallée du Bourget*, Chambéry, 1828.

- Récit de voyage

H-B de Saussure, *Voyage dans les Alpes*, 4 tomes, Neuchâtel, S. Fauche, 1779-1796.

- Topographie et essais statistiques

J. Daquin, *Topographie médicale de la ville de Chambéry et de ses environs*, Chambéry, M-F. Gorin, 1787.

- Arrêts, Règlements, Manifestes du Sénat

F-A. Duboin, *Raccolta per ordine di materie delle leggi, provvidenze, editti, manifesti, pubblicati dal principio dell'anno 1681 sino agli 8 dicembre 1798 sotto il felicissimo dominio della Real Casa di Savoia*, Turin, coi tipi degli Eredi Bianco e comp, 1833-35.

ADS, 2B 8056, Affiches et imprimés du Sénat, 1740-1770.

ADHS, 43 J 1512, *Extrait de conclusions données Monsieur de La Palme, substitut Avocat Fiscal Général, contenant des Observations et des Réflexions générales sur les dîmes, puisées dans les anciens Usages, et confirmées par les Arrêts*, Chambéry, J. Lullin, 1786.

Sources manuscrites

- Archives nationales

A.N., T 160¹², Papiers de Louis Henry Duchesne, originaire de Boège, intendant de la maison de Madame, comtesse de Provence.

- Académie des sciences de Turin

32 370 - 238 a, Lettre envoyée par Louis Henry Duchesne de Voiron à Carlo Ludovico Morozzo di Bianzè, 25 juillet 1790.

- Bibliothèque de Genève

Arch. De Saussure 12/2, Lettres d'affaires à Horace-Bénédict de Saussure 1767-1796.

- Archives départementales de Haute-Savoie (ADHS)

I C IV 178, 1742-1791 – Agriculture – Mémoires, états et correspondances adressés à l'Intendant général de Savoie au sujet de l'agriculture dans le Genevois.

43 J 318, Mémoire sur l'ancienne agriculture au pays du Léman. Réponses de Joseph-François Quisard à l'enquête du préfet de Barante, 1806.

43 J 330 - Acquis des biens des Movillat-Derod, de Fessy ; d'une vigne à Thonon-les-Bains et des bois des Nants à Habère-Lullin ; des albergements des moulins des Echelettes, aux Allinges. Vente des biens des Chavannes à Bonne. - 1769-1787.

43 J 1379, Délibération du Conseil concernant le projet de dessèchement des marais des paroisses d'Epagny, Sillingy, Poisy, et La Balme, 1753.

43 J 2148, Joseph-François Quisard, fils de Pierre – Procédures et mémoires notamment sur le partage des communaux de Massongy - 1777-1810.

45 J 65, Joseph Despine le cadet (1737-1830) – Notes personnelles diverses de Joseph Despine, Mémoire manuscrit "Règles pour l'arrosement des prés", d'après une dissertation primée à Berne en 1760, s. d.

- Archives départementales de Savoie (ADS)

SA 18, Province de Savoie. Chambéry, Aiguebelette, Aiguebelle, Aix, Albens, Arbin.

SA 361, Mémoires sur l'agriculture en Savoie.

SA 366, Mémoires, discours.

189 E dépôt 1295, Industrie. Arts et métiers, apprentissage – Plan pour fertiliser la prairie du Bourget.

C 580, Agriculture – Grains et fourrages, États fournis par les châtelains et les secrétaires de communes donnant, par commune et quelquefois par habitant, le produit de la récolte, ainsi que la réserve en céréales.

C 599, Agriculture – Bétail – Race chevaline – Etalons – Animaux utiles ou nuisibles.

Iconographie

- Bibliothèque Municipale de Chambéry

PLAN CHY G B 000.010, J. Massotti, Plan général de la commune de Chambéry sur lequel on a figuré en jaune les démolitions projetées et en noir les constructions à faire, 1794.

- Musée Alpin de Chamonix-Mont-Blanc

[AG.128], *Vue de la vallée de Chamouny pris près d'Argentière*, Carl-Ludwig Hackert (1740-1796), Eau forte avec rehauts d'aquarelle et gouache sur papier vergé, 50x60, 1780.

Bibliographie

- Ouvrages généraux

A. Becchia, *Modernités de l'Ancien Régime, 1750-1789*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

Lucien Bély, *Dictionnaire de l'Ancien Régime : royaume de France : XVI^e-XVIII^e siècle*. Presses universitaires de France, 1996.

F. Delleaux, *Histoire économique de l'Europe moderne. XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, « Coursus », 2015.

G. Ricuperati (dir.), *Dalla città razionale alla crisi dello Stato d'Antico Regime (1730-1798)*, vol 5, Storia di Torino, Turin, Giulio Einaudi editore, 2002.

A. Croix, J. Quéniart, *Histoire culturelle de la France, Tome II, De la Renaissance à l'aube des Lumières*, Paris, Seuil, 1997.

D. Carrangeot, E. Chapron, H. Chauvineau, *Histoire de l'Italie du XV^e au XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, « Collection U », 2015.

- Histoire économique

S. Kaplan, *Raisonnement sur les blés : essais sur les Lumières économiques*, Paris, Fayard, 2017.

- Agriculture, campagnes et populations rurales aux époques médiévales et modernes

A. Antoine, *Terre et paysans en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Editions OPHRYS, 1998.

F. Brumot (dir.), *Prés et pâtures : En Europe occidentale*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2008.

E. Charpentier, *Les campagnes françaises à l'époque moderne*, Armand Colin, « Collection U », 2021.

F. Delleaux (dir.), *La plume et la terre : écrire sur son exploitation agricole en Europe occidentale (1650-1850)*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2021.

J. Fehrenbach, *Les fermiers : la classe sociale oubliée (1680-1830)*, Paris, Passés composés, 2023.

F. Mouthon, *Le sourire de Prométhée. L'homme et la nature au Moyen Âge*, Paris, La Découverte, « Hors collection Sciences Humaines », 2017.

N. Vivier, *Les propriétés collectives face aux attaques libérales (1750-1914) : Europe occidentale et Amérique latine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003.

- Histoire des sciences et savoirs

B. Belhoste, *Histoire de la science moderne. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Armand Colin, « Cours », 2016.

B. Belhoste, *Paris savant. Parcours et rencontres au siècle des Lumières*, Paris, Armand Colin, 2022.

D. Roche, *Les républicains des lettres : gens de culture et Lumières au XVIII^e siècle*, Paris, Editions Fayard, 1988.

D. Roche, *Le siècle des lumières en province : académies et académiciens provinciaux 1680-1789*, Tome I, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1989.

S. Van Damme (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs, De la Renaissance aux Lumières*, tome 1, Paris, Éditions du Seuil, 2015.

J. Lamy, S. Vabre (dir.), *Les savoirs ruraux du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2023.

- Agronomie

J. Boulaine, *Histoire de l'agronomie en France*, Paris, Londres, New York, Tec et Doc-Lavoisier, 1992.

M. Boulet (dir.), *Les enjeux de la formation des acteurs de l'agriculture : 1760-1945*, actes du colloque, ENESAD, 19-21 janvier 1999, Dijon, Educagri éditions, 2000.

A. Bourde, *Agronomes et agronomie en France au XVIII^e s*, 3 tomes, Paris, SEVPEN, 1967.

F. Reynaud, *L'élevage bovin : De l'agronome au paysan (1700-1850)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

V. Robadey, *Les circulations et les transferts agronomiques entre la Société économique de Berne et les sociétés d'agriculture françaises (1757-1773) : l'exemple des abeilles et de l'« Encyclopédie économique »*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Claire Ganter, à l'Université de Fribourg, 2021.

J-B Vérot, *L'arbre d'or et l'économie politique, une histoire de la culture du mûrier en France (XVII^e-XVIII^e siècles)*, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Stéphane Durand, à l'Université d'Avignon, 2023.

N. Vivier (dir.), *Élites et progrès agricole : XVI^e-XX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

P. Robin, J-P Aeschlimann, C. Feller (dir.), *Histoire et agronomie : Entre ruptures et durée*, Marseille, IRD Éditions, 2007.

A. Rigaudière, E. Zylberman, R. Mantel, *Études d'histoire économique rurale au XVIII^e siècle*, Paris, Presse Universitaire de France, 1965.

- Agriculture et agronomie en Savoie

A. Borde-Vibert-Guigue, *La Vie rurale à Saint-Maxime de Beaufort dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise en histoire, soutenu à l'Université Savoie Mont-Blanc, 1973.

M. Boulet, *Agronomes en Savoie, Changer l'agriculture XVIII^e - XIX^e siècles*, Chambéry, Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 2021.

M. Boulet, *L'école des paysans : en Savoie et Haute-Savoie : 1760-1960*, Chambéry, Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 2014.

M. Burgod-Derrier, *Joseph Alexis Costa de Beauregard et la Société royale pour l'agriculture, le commerce et les arts de la ville de Chambéry*, mémoire sous la direction de Bernard Groperrin, soutenu à l'Université Savoie Mont Blanc, 1972.

A. Gallet, *L'importance des jardins et des légumes (les grands oubliés de l'histoire !) dans la Savoie au XVIII^e siècle*, mémoire sous la direction d'Alain Becchia, soutenu à l'Université Savoie Mont Blanc, 2010.

D. Grandjean, *Méthodes, techniques et outils des paysans, dans l'agriculture savoyarde de la deuxième partie du XVIII^e siècle*, sous la direction d'Alain Becchia, soutenu à l'Université Savoie Mont-Blanc, 2006.

F. Mouthon, *Montagnes médiévales, Les alpages de Savoie, Dauphiné et Provence du XII^e au XVI^e siècle*, Chambéry, Université de Savoie, Laboratoire LLSETI, 2019.

J. Guicherd, *L'agriculture du département de la Savoie*, Dijon, Bernigaud et Privât, 1930.

P. Tochon, *Histoire de l'agriculture en Savoie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Chambéry, Imprimerie de F. Puthod, 1871.

- Histoire de la Savoie

Vie quotidienne en Savoie, Actes du VIII^e Congrès des Sociétés Savantes de Savoie, Albertville, Amis du Vieux Conflans, 1976.

Campagnes, forêts et alpages de Savoie : (13^eème - 20^eème siècle) : Actes du XXXIII^e Congrès des Sociétés Savantes de Savoie. Thônes, Les Amis du Val de Thônes, 1992.

V. Barbier, *La Savoie industrielle*, vol. 1, Chambéry, A. Bottero, 1875.

A. Becchia, *L'occupation espagnole de la Savoie : 1742-1749*, Chambéry, Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, 2007.

M. Bruchet, *L'abolition des droits seigneuriaux en Savoie (1761-1793)*, Annecy, Imprimerie Hérisson, 1908.

G. Ferretti (dir.), *Les États de Savoie, du duché à l'unité d'Italie (1416-1861)*, Histoire, n° 6, Classiques Garnier, 2019.

J-L Grillet, *Dictionnaire historique littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman; contenant l'histoire ancienne et moderne de la Savoie*, Chambéry, J.F. Puthod, 1807.

J. Nicolas, *La Savoie au XVIII^e siècle, Noblesse et Bourgeoisie*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, 2003.

A. Suarnet, *Soigner les bêtes durant les épizooties en Savoie, de la police sanitaire à l'institutionnalisation du vétérinaire 1715-1815*, mémoire sous la direction d'Emilie-Anne Pépy, soutenu à l'Université Savoie Mont Blanc, 2022.

R. Devos, B. Grosperin, *La Savoie de la Réforme à la Révolution française*, Rennes, Ouest-France, 1985.

- Atlas historique

A. Becchia (dir), *Atlas historique et statistique de la Savoie au XVIII^e siècle*. Université de Savoie, Laboratoire Langages Littératures Sociétés, 2012

- Aménagements du territoire

D. Cœur, *La plaine de Grenoble face aux inondations, Genèse d'une politique publique du XVII^e au XX^e siècle*, Versailles, Quae, 2008.

- Plantes et Commerce

S. Easterby-Smith, *Cultivating Commerce. Cultures of Botany in Britain and France, 1760-1815*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017

- Histoire de l'alimentation

F. Quellier, *Des fruits et des hommes : L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003.

F. Quellier, *La table des français, Une histoire culturelle (XV-XIX^e siècles)*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2013.

M. Montanari, *La faim et l'abondance. L'histoire de l'alimentation en Europe*, Paris, Editions du Seuil, 1995.

- Approches sociales

L. Fontaine, *Vivre pauvre. Quelques enseignements tirés de l'Europe des Lumières*, Gallimard, 2022.

- Histoire des sensibilités

J. Nicolas, *La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789)*, Paris, Seuil, 2002.

J. Nicolas, *Impatiences en Savoie à la veille de la Révolution*. Chambéry, Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, 2013.

M-C Vellozzi, M-T Vercken, *Mont-blanc : conquête de l'imaginaire : collection Paul Payot*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, 2002.

- Articles de revues scientifiques

D. Baud, « Une société montagnarde à l'épreuve des inondations : entre vulnérabilité et stratégies d'adaptation », *VertigO*, vol. 18, n°2, septembre 2018, pp. 1-22.

A. Bertrand, « Le blé des physiocrates. Contribution à une histoire politique de l'ontologie végétale », *Cahiers philosophiques* n°152, 2018/1, pp. 9-36.

G. Béaur, « En un débat douteux. Les communaux, quels enjeux dans la France des XVIII^e - XIX^e siècles ? », *Revue d'histoire moderne & contemporaine* n°53-1, 2006/1, pp. 89-114.

J. Boulaine, « Les racines historiques des relations entre chimie et agriculture », *Actualités chimiques* n°240, novembre 2000, pp. 4-6.

M. Brunet, « Droit de parcours et « enclosures » dans le Roussillon du XVIII^e siècle », dans : *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 107, n°210, 1995, pp. 219-229.

J-L Chappey, « Enjeux sociaux et politiques de la « vulgarisation scientifique » en Révolution (1780-1810) », *Annales historiques de la Révolution française* n° 338, 2004, pp. 11-51.

- J. Chétail, « La Société Economique d'Agriculture, ancêtre de l'Académie de Savoie », *Congrès de sociétés savantes de Savoie (XXIIe congrès - La vie culturelle et artistique en Savoie à travers les âges., 1972)*, Chambéry, Imprimerie de Gaillard, 1974, pp. 147-154.
- G. Collomb, « Araires et Charrues Dans La Savoie Traditionnelle », *Ethnologie Française*, vol. 6, n° 1, 1976, pp. 7-32.
- F. Delleaux, « L'astronome aux champs. Le journal de Jacques-André Mallet sur le domaine d'Avully en Genevois (1773-1789) – 1^{re} partie », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 31, n°1, 2009, pp. 141-194.
- B. Denis, « Les races de chevaux en France au XVIII^e siècle. Et les idées relatives à leur amélioration », *In Situ* n°18, juillet 2012, pp. 1-13.
- G. Denis, « Agriculture, esprit du temps et mouvement des Lumières », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 48, n°2, 2017/2, pp. 93-136.
- N. Dessaux, « Penser l'amélioration animale au XVII^e siècle : les brochures de Gabriel Calloet-Kerbrat », *Anthropozoologica* n°39, avril 2004, pp. 123-132.
- A. Diemer, « Quand le luxe devient une question économique : retour sur la querelle du luxe du 18^e siècle », *Innovations*, vol. 41, n°2, 2013/2, pp. 9-27.
- A. Giraud, « Sans commune mesure ! Sciences et innovateurs au service de l'évaluation et de l'amélioration de la finesse des laines, pour le renouveau de l'industrie drapière française (1750-1799) », *ISTE Openscience*, ISTE Ltd. London, 2021, pp. 1-16.
- F. Goulet, « Pierre Morlon, François Sigaut, *La troublante histoire de la jachère*, Dijon et Versailles, Educagri et QUAE, 2008 », dans : *Revue d'études en Agriculture et Environnement*, Vol. 90, n°1, 2009, pp. 112-114.
- W. Hahn, « Étude historique sur l'évolution des pratiques alimentaires et culinaires en pays de Savoie (XVIII^e - XIX^e siècles) », *Les Dossiers du Musée Savoisien : Revue numérique*, 2020.
- B. Herencia, « Les Sociétés royales d'agriculture (1757-1793) », *e-Phaïstos*, X-1, avril 2022, pp. 1-20.

- F. Jarrige, « Révolutions industrielles : histoire d'un mythe », *Revue Projet*, vol. 349, n° 6, décembre 2015, pp. 14-21.
- E. Le Roy Ladurie, « Climat et récoltes aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 15^e année, n° 3, 1960, pp. 434-465.
- M. Mellah, « Nourrir et diffuser les « Lumières agronomiques », Jean-Baptiste Dubois et la Feuille du cultivateur (1788-1802) », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 52, 2019, pp. 103-134.
- M. Morineau, « La pomme de terre au XVIII^e siècle », dans : *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 25^e année, n°6, 1970, pp. 1767-1785.
- D. Roche, « République des Lettres ou royaume des mœurs : la Sociabilité vue d'ailleurs », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 43, n°2, 1996, pp. 293-306.
- R. Sigrist, « La « République des sciences » : essai d'analyse sémantique », *Dix-huitième siècle*, vol. 40, n°1, 2008, pp. 333-357.
- R. Sigrist, « Correspondances scientifiques du XVIII^e siècle, un essai d'analyse statistique », *MEFRIM*, n°132/2, 2020, pp. 415-432.
- R. Verdo, « Les attributions des intendants sardes en Savoie au XVIII^e siècle », *Revue Historique de Droit Français et Étranger (1922-)*, vol. 90, n° 4, 2012, pp. 517-548.
- H. Viallet, « Un aspect de la mission donnée aux intendants : les tentatives d'amélioration de l'agriculture en Chablais au XVIII^e siècle », *Revue savoisienne, 136e année : Académie Florimontane*, 1996, pp. 173-189.
- J. Blache, C. Carcel, M. Rey, « Le troupeau bovin dans les Alpes du Dauphiné et de Savoie au milieu du XIII^e siècle », *Revue de géographie alpine*, tome 21, n°2, 1933, pp. 419-431.
- G. Collomb, R. Devos, « Mémoire sur l'ancienne agriculture au pays du Léman. Réponses de Joseph-François Quisard à l'enquête du préfet de Barante (1806) », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, n°4, 1981, pp. 5-73.
- J-P. Jessenne, N. Vivier, « Libérer la terre ! Une Europe des réformes agraires (vers 1750-1850) ? », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 63, n° 4-4bis, 2016, pp. 27-65.

Notices biographiques

Cette liste ne prétend pas répertorier l'intégralité des agronomes ou notables ayant eu, de près ou de loin, la préoccupation d'améliorer l'agriculture en Savoie. Elle fournit, à titre consultatif, des précisions sur les origines, les rôles et les principales actions menées par les personnages ayant été cités précédemment dans le mémoire. Ces notices biographiques ont été conçues à partir de la bibliographie et des sources citées dans le mémoire, complétées par les notices biographiques présentes sur le site internet Camberi@ - Patrimoine de Chambéry numérisé.

L'Abbé Amédée Philibert Mellarède (1682-1780) :
--

<p>Né à Turin en 1682, Amédée-Philibert Mellarède est un homme d'Eglise et grand érudit savoyard, issu d'une famille bourgeoise.</p>
--

<p>Il entame ses études à Turin et, il devient plus tard recteur et magistrat de la Réforme de l'Université de Turin. Pourvu de l'abbaye de Mullegio, puis de Sainte-Marie-de-Talloires (Savoie), il finit par prendre la charge d'« économiste général apostolique royal des bénéfices vacants » dans l'abbaye de Sainte-Marie-de-Selve (Vercel).</p>
--

<p>En raison d'une querelle sur le jansénisme, l'abbé Mellarède quitte ses fonctions en 1771 et se retire sur ses terres du Bettonet. Il s'intéresse de près aux questions agronomiques et contribue à la création de la Société royale d'Agriculture de Chambéry, où il prend la charge de Président entre 1772 à 1780.</p>
--

<p>A sa mort, l'abbé fait don de 5 000 volumes à la ville de Chambéry. Cette bibliothèque est composée majoritairement d'ouvrages théologiques, juridiques et des traités physiocratiques. Par ailleurs, cette bibliothèque, ouverte au public, finit par ouvrir ces portes en 1783, sous la direction de l'abbé Basin, chanoine de la Cathédrale, et du docteur Daquin.</p>
--

Joseph Alexis Costa de Beauregard (1726-1797)

Né à Chambéry, Joseph Alexis Costa de Beauregard est issu d'une famille noble d'origine génoise implantée en Savoie depuis 1695.

D'un naturel curieux tout au long de sa vie, il s'est intéressé de près à l'agronomie, à la littérature, aux arts, ainsi qu'aux sciences physiques et techniques.

En 1751, son père lui lègue des dettes d'un montant très élevé et Joseph-Alexis récupère par la même occasion une grande partie des terres familiales (649 hectares, 68 ares, 6 centiares).

Motivé par une raison financière, il décide de mettre en valeur son domaine et de faire fructifier ses biens. Passionné d'agronomie et inspiré par des traités suisses, italiens, français et anglais, il en profite pour réaliser quelques expériences, en pratiquant notamment la culture de la luzerne et du trèfle sur son domaine du Petit Bugéy.

A partir de 1764, le marquis Costa de Beauregard demande l'autorisation à Turin de fonder une société d'agriculture à Chambéry, à l'image de la Société économique de Berne dont il est déjà membre. Sa demande fut acceptée, et ce sont cinquante-deux notables chambériens qui se joignent à lui en juillet 1772, pour fonder la Société économique de Chambéry pour l'agriculture, le commerce et les arts.

En 1774, il publie le premier traité agronomique appliqué à la Savoie : *Essai sur l'amélioration de l'agriculture dans les pays montueux et en particulier en Savoie* (1774).

Joseph Daquin (1732-1815)

Né à Chambéry au sein d'une famille bourgeoise, il commence ses études de médecine à l'Université de Turin. Ayant obtenu son doctorat, il retourne dans sa ville natale en 1762.

Très intéressé par la recherche scientifique, il assiste à des cours de botanique, dispensés par Donati, et porte un intérêt particulier à l'hygiène et au thermalisme. En 1772, il publie une *Analyse des eaux thermales d'Aix en Savoie*. La même année, il participe à la fondation de la Société d'agriculture, des arts et du commerce de Chambéry, et en devient le Secrétaire perpétuel.

Grand notable savoyard, il fut élu officier municipal de 1792 à 1796. En 1800, il entre au Conseil général du département, et devient plus tard jury médical du département.

Joseph Daquin fut l'un des plus grands notables savoyards, accumulant les distinctions suivantes :

Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon

Membre de la société d'Agriculture de Turin

Secrétaire perpétuel de la Société d'Agriculture de Chambéry

Il reçut également un jeton d'or pour sa *Topographie médicale de la ville de Chambéry et de ses environs* (1787), décerné par la Société royale de médecine de Paris.

Martin Burdin (1743-1820)

Né à Saint-Eusèbe, près de Rumilly, il se passionne très tôt pour l'agronomie.

Soutenu par François-Joseph de Conzié, comte des Charmettes, il bénéficie également d'une solide formation en matière d'agriculture, d'horticulture et d'art des jardins aux côtés de l'abbé Rozier, le plus grand agronome français de l'époque. Au cours de sa formation, il séjourne à Lyon, puis à Paris et à Montreuil, où il étudie les cultures de pêchers en espaliers.

Après avoir voyagé en Flandres, en Angleterre ainsi qu'en Italie, il s'installe définitivement à Chambéry en 1765 et crée sa pépinière dans le faubourg Nézin. Connaissant un grand succès, il intègre la Société royale d'agriculture de Chambéry en 1774, où il retrouve son ami Conzié des Charmettes.

En 1779, le pépiniériste publie son premier catalogue commercial, intitulé « *Catalogue raisonné des arbres fruitiers et autres plantes particulières que cultive et vend Monsieur Martin Burdin, jardinier* ». Il le réédite en 1787, en y ajoutant une « *instruction précise sur la meilleure manière de planter* ».

L'un des membres fondateurs de la nouvelle Société libre d'Agriculture en 1798, il fait partie des grands notables savoyards s'étant distingués par la gestion de leurs domaines. Selon les rapports du préfet de Verneilh de 1807, sa pépinière est « *l'une des mieux entretenues et des mieux soignées* », et compte « *60 mille pieds d'arbres de toutes les espèces* ».

Joseph François Conzié des Charmettes (1707-1789)

Né en 1707 à Rumilly, François Joseph Conzié est issu d'une famille noble. A la mort de son père, il hérite du marquisat d'Allemogne, la baronnie d'Arenthon ainsi que de la seigneurie des Charmettes.

A la fin de ses études, il entreprend un grand voyage à travers l'Europe. Dès son retour, il est envoyé en ambassade à Madrid pour négocier auprès du roi Ferdinand VI, dont les troupes sont en train d'occuper la Savoie.

Passionné de lettre et de sciences, il se constitue une belle bibliothèque, qu'il prête volontiers à son ami Jean Jacques Rousseau. Cet honnête homme s'intéresse particulièrement à l'agronomie : il finance les voyages d'études du pépiniériste Martin Burdin et du vétérinaire Pierre Gavard, et participe à la création la Société économique de Chambéry pour l'agriculture, le commerce et les arts en 1772.

A sa mort, il lègue son château à sa sœur Madeleine qui avait épousé Jean Gerbaix de Sonnaz. Il laisse également derrière lui sa bibliothèque, dont les restes ont été versés à la bibliothèque publique de Chambéry.

Jean Dupuis ou Dupuy (1719-1793)

Jean Dupuis est né en 1719 à Chambéry au sein d'une famille bourgeoise.

Après avoir suivi une formation en architecture à l'Université de Turin, il est revenu dans sa ville natale où ses talents sont reconnus. On lui confie notamment la démolition de l'église Saint-Léger. En 1777, la communauté de Servolex fait appel à ses services pour diriger des travaux de restauration au convent de l'église (plafond de la nef, charpente, couverture).

L'architecte Dupuis a aussi participé à la conception d'un projet : construction d'une écluse pour tenir les eaux de l'Albane parcourant la ville de Chambéry. Ce projet fut imaginé avec l'aide de l'un des frères de Laurent Saint Agnès.

Attiré par les objectifs de la société économique de Chambéry, lui et ses deux frères, le professeur Amédé et le secrétaire au bureau des gabelles Joseph Ignace, rejoignent cette association en 1772.

Amédé Dupuis ou Dupuy (1710-1783)

Né le 20 octobre à Chambéry au sein d'une famille bourgeoise, Amédé Dupuy entame des études de théologie à l'Université de Turin. Après avoir obtenu son doctorat à l'âge de dix-huit ans, il poursuit sa formation à Paris et devient professeur à la Sorbonne.

Cependant, il abandonne finalement la théologie en raison d'une dispute sur le jansénisme et se tourne vers les mathématiques et l'architecture. Il participe à la conception du portail de Sainte Geneviève à Paris et devient également inspecteur des travaux à Bayonne.

Il retourne ensuite dans sa ville natale, où il occupe un poste de professeur de mathématiques au collège de Chambéry. Attiré par les objectifs de la société économique de Chambéry, lui et ses deux frères, l'architecte Jean et le secrétaire au bureau des gabelles Joseph Ignace, rejoignent cette association en 1772.

En 1774, Joseph Alexis Costa de Beauregard en appel à ses services ainsi qu'à ceux de son Ecole de Mathématiques, pour concevoir une nouvelle charrue qui soit adaptée aux terrains savoyards (Annexe 1)

Amédé Dupuy décède en 1783. Il est considéré comme l'un des plus grands notables savoyards issus du monde éclairé, ayant publié de nombreux ouvrages sur les mathématiques, la physique, l'hydraulique, l'hydrostatique, le jet et la géographie.

Joseph de la Tour (1705-1779)

Né en 1705 à Chambéry, il débute sa carrière dans l'armée, puis se tourne finalement vers la diplomatie. Il est envoyé à Berne, à Madrid et enfin à Aix la Chapelle en 1748, pour renouveler les traités d'alliance.

En 1770, il est nommé gouverneur général de la Savoie. Enclin aux idées agronomiques, il ne cesse de solliciter le ministre d'Etat aux affaires internes (chevalier Mourroux) pour hâter la création de la Société économique de Chambéry pour l'agriculture, le commerce et les arts.

Chevalier de Mourroux

Le chevalier de Mourroux, ministre d'Etat chargé des affaires internes depuis 1760, est un grand amateur d'agriculture. Il entretient une correspondance avec de célèbres agronomes, tels que l'agronome Fshifely, membre de la société de Berne qui n'hésite pas à partager avec lui son expérience et les résultats liés à la culture de la garance.

Il possède également plusieurs exemplaires des mémoires de la société économique de Berne dans sa bibliothèque.

En septembre 1771, il présente le projet de la création d'une Société économique à Chambéry auprès du roi.

François Marie Muffat de Saint-Amour (1749- ?)

Né à Megève en 1749, François Marie Muffat de Saint-Amour est originaire d'une famille roturière. Il connaît une ascension sociale remarquable tout au long de sa vie.

Il se marie avec Andréa Hugard, fille d'un marchand savoyard ayant fait fortune dans le commerce des ornements.

A la suite de ses études notariales, François Marie installe son étude à Bonneville en 1771. Opportuniste, homme de loi peu scrupuleux, il n'hésite pas à rédiger des actes notariés éhontés.

Secrétaire de l'intendant du Faucigny en 1774, membre de la loge maçonnique fondée à Bonneville en 1789, et députée à l'Assemblée des Allobroges en 1792, le comte de Saint-Amour appartient à la grande notabilité de la province du Faucigny à la fin du XVIII^e siècle.

Homme éclairé, il s'intéresse à la littérature, aux sciences et notamment à l'agronomie. Il se lance dans la culture de la racine de disette en 1788, et publie ses résultats l'année suivante, dans un ouvrage intitulé : *Culture de la racine de disette, soit d'Abondance en Savoie*.

Louis Henri Duchesne de Voiron (1724-1793)

Né à Boège en 1724, Louis Henri Duchesne devient un éminent économiste issu de la notabilité savoyarde.

Avocat en Parlement, ancien commis de Trudaine, il devient par la suite l'intendant de la maison de Louise de Savoie, future épouse de Louis XVIII. Il l'accompagne alors à Paris, ainsi qu'à Versailles. Toutefois, il continue à faire valoir ses terres en Boège.

Son intérêt pour l'agriculture est évident. La moitié de sa bibliothèque est consacrée à l'art agronomique. Parmi les 60 livres répertoriés, 35 sont des ouvrages d'agriculture : on y trouve des mémoires de sociétés d'agriculture françaises, l'*Essai* du marquis Costa de Beauregard, des almanachs, traités agronomiques (jardinage, prairies artificielles, sériciculture, apiculture), etc.

Sa passion pour l'agronomie et son désir de contribuer au bien public l'amène à rejoindre la Société royale d'agriculture de Chambéry. Il participe aux recherches, en y envoyant deux mémoires sur les moyens d'améliorer l'agriculture en Savoie. L'un est envoyé en 1774, le second en 1776. Il les présente ensuite en 1790, à l'académie royale des sciences de Turin, dont il est également membre.

Au début de la Révolution, alors qu'il est toujours à Paris, Louis Henri Duchesne rédige quelques opuscules d'économie politique : il propose essentiellement des projets et mémoires sur une meilleure gestion des finances publiques.

Arrêté ensuite pendant la Terreur, il est traduit en justice devant le tribunal révolutionnaire. Des portraits et des médailles témoignant de son attachement à la famille royale sont retrouvés parmi ses biens. Louis Henri Duchesne est alors condamné à mort le 22 brumaire an II.

Joseph Despine (1737-1830)

Né en 1737 au Châtelard, Joseph Despine est issu d'une ancienne famille de notables, originaire des Bauges.

Diplômé de l'Université de Turin en 1760, il s'installe à Annecy quelques années plus tard. Il a l'opportunité de rencontrer le roi Victor Amédée III par le biais de son frère. À la suite de cette rencontre, il devient son médecin personnel. En 1783, il devient également le médecin de la famille royale. En 1787, il est chargé également de la direction des Eaux d'Aix.

Homme éclairé et intéressé par l'agronomie, lui et son frère aîné Jean-Baptiste intègrent la Société d'agriculture, des arts et du commerce de Chambéry en 1772. Passionné de sciences, il est reçu à l'Académie des sciences de Turin en 1783.

Paul François de Sales (1721-1795)

Né en 1721, Paul François est issu de la branche cadette de la famille de Sales. Son père est l'un des notables les plus influents du Genevois. Étant le plus grand propriétaire de la province, il possède des biens à Thorens, autour du lac d'Annecy, sur le plateau de la Borne et dans l'Albanais.

Gentilhomme du roi et écuyer du duc de Chablais, le marquis de Sales, également comte de Duingt, fonde une manufacture de verre et de cristaux à Thorens au milieu du XVIII^e siècle. Cette entreprise bénéficie de la protection royale, ainsi que de certains privilèges : monopoles, subventions, tarifs douaniers réduits.

Épris des Lumières, propriétaire forestier et passionné d'agronomie, il intègre également la Société d'agriculture, des arts et du commerce de Chambéry en 1772. Il procède à plusieurs expériences agronomiques sur ses terres, en implantant de nouvelles plantes : orties, « Riz des montagnes de Chine », chou-fleur, orges de Sibérie, quinoa du Pérou, pois et fèves.

Lorsque la Savoie est envahie par les troupes françaises de Montesquiou, le marquis de Sales plie bagage et s'installe à Turin. Le 27 fructidor de l'an II, il figure ainsi sur la liste des émigrés. Il décède peu de temps après dans la capitale sarde.

P. Guichonnet, « Les monts en feu : la guerre en Faucigny, 1793 », *Mémoires et documents publiés par l'Académie Salésienne*, Annecy, 1994.

Janus Gerbais de Sonnaz (1736-1814)

Né en 1736 à Thonon, Janus est issu d'une famille noble, de la branche cadette dite d'Habères de la famille des Gerbais de Sonnaz.

Il se destine tout au long de sa vie à une carrière militaire.

Soucieux de développer sa propriété foncière et de valoriser ses terres, il acquiert plusieurs vignobles, de nombreux terrains (teppes, broussailles, champs, prés) et des bois dans la province du Chablais. Il semble probable que Janus Gerbais de Sonnaz ait acheté ces terrains dans le but de les réhabiliter et de mener des opérations de défrichement.

En 1787, le Seigneur d'Habères Lullin procède à l'achat des biens communaux mises à disposition par la communauté.

Jean Gabriel Cramer (1722-1813)

Ancien conseiller de la ville de Genève et agronome reconnu, Jean Gabriel Cramer profite de ses terres à Corsier, un village savoyard situé près de Douvaine. Il s'installe après avoir effectué un voyage à travers l'Angleterre et en Hollande.

Il avait l'intention d'élever des brebis à laine fine sur ses terres dans les années 1780, mais celui-ci a rencontré quelques résistances de la part des habitants de la communauté, qui ne voulaient pas céder leurs pâturages.

Parallèlement, il entreprend de nouvelles cultures dans ces domaines, notamment la culture de trèfles qui a connu un grand succès et en a assuré la promotion autour de lui. En 1781, il semble avoir adopté une nouvelle charrue de forme carrée. En 1806, Joseph-François Quisard fait la mention de cette charrue dans un mémoire consacrée à l'ancienne agriculture au pays du Léman : *« on la fait marcher de coin, c'est-à-dire que l'on fait couler la chaîne qui sert pour la trainer d'un angle à l'autre, ce qui en rapproche les dents, et lui fait prendre une surface de terre de près du double plus grand que son diamètre, en carré, ne porte ; elle est lourde mais l'hersage qu'elle opère est complet »*.

Glossaire

Assolement : Cette pratique agricole consiste à segmenter les parcelles en plusieurs parties pour y établir des cultures différentes chaque année. Ce système de rotation permet d'obtenir un meilleur rendement, en limitant l'épuisement de la terre.

Bruyère : La bruyère est un petit arbrisseau dont les rameaux sont petits et très souples. Ces branches peuvent être utilisées pour confectionner le fumier artificiel.

Cens : Le cens est une redevance fixe et perpétuelle, le plus souvent payable en argent, que devait chaque année un tenancier pour la censive. Selon A. Conchon, B. Maes, et I. Paresys, *Dictionnaire de l'Ancien Régime*. sous la direction de R. Muchembled, Armand Colin, 2004, p. 51.

Claie : « La claie est un tissu de plusieurs bâtons, menus & parallèles, plus ou moins espacés, & fixés par une chaîne d'osier, & d'autres bâtons menus & flexibles. Cet ouvrage de mandrierie plat, est d'usage pour le jardinage pour passer les terres. On jette les terres dessus ; la bonne terre tombe d'un côté, en passant à-travers ; les pierres sont rejetées de l'autre côté. », selon la définition de D. Diderot, voir D. Diderot et J. d'Alembert, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, tome 3, Paris, chez Briasson ; David ; Le Breton ; Durand, 1753, p 458.

Epizootie/ Enzootie/ Zoonose : Une épizootie est une maladie frappant une ou plusieurs espèces animales dans une région donnée. Une enzootie est une maladie épidémique qui atteint les animaux d'une seule localité ou d'une seule exploitation de manière régulière. Une zoonose est une maladie animale qui se transmet aux hommes.

Greffe : La greffe est un procédé de reproduction végétale qui implique la découpe d'une branche d'un arbre pour y insérer un nouveau bourgeon ou fragment provenant d'une autre plante.

Loads / Lods et ventes : Les lods sont des redevances dues au seigneur en cas de vente d'une terre roturière relevant de son domaine, payés par l'acheteur (lods) et le vendeur (ventes). Selon A. Conchon, B. Maes, et I. Paresys, *Dictionnaire de l'Ancien Régime*. sous la direction de R. Muchembled, Armand Colin, 2004, p. 173.

Messier : Villageois commis à la garde des fruits de la terre au temps de la moisson, & particulièrement en celui des vendanges. Selon *Dictionnaire universel françois et latin*, ou *Dictionnaire de Trévoux*, 6^e édition, tome 5, Paris, compagnie des libraires associés, 1771, p. 961.

Soc : Un soc est un instrument en fer large et pointu, au bout du scep de la charrue, qui sert à fendre et renverser la terre.

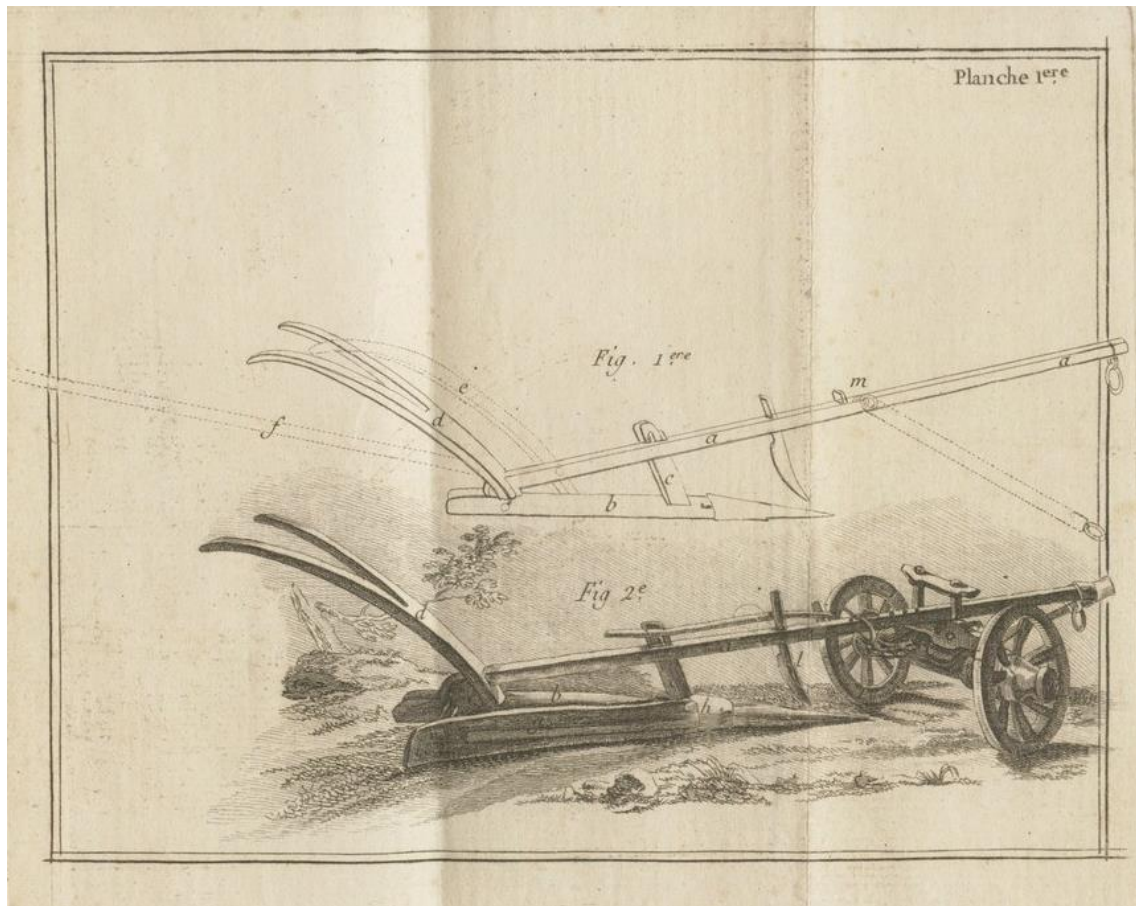
Système de Norfolk : Le système de Norfolk est un système de rotation culturale développée dans la région du Norfolk au XVII^e siècle. Rejetant l'utilisation de la jachère, ce système préconise un assolement en quatre cultures : trèfle, céréales d'hiver, navet fourrager, céréales de printemps. L'avantage de ce système repose sur l'introduction des légumineuses dont les racines enrichissent le sol en azote, qui permet ainsi de régénérer certaines composantes du sol. Voir J. Beauroy. « Productivité agricole, légumineuses et prairies artificielles en Angleterre – 1300-1800 » dans : F. Brumot (dir.), *Prés et pâtures : En Europe occidentale*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2008.

Vaine pâture : droit d'usage communautaire consistant à laisser le bétail paître librement sur les parcelles de cultures, mises à disposition pour la communauté après les récoltes.

Table des annexes

Annexe 1 : Planche 1 ^{ère} : charrue à une seule oreille.....	154
Annexe 2 : Répartition des chapitres par thèmes abordés dans l'Essai sur l'amélioration de l'agriculture dans les pays montueux et en particulier dans la Savoie, Chambéry, Gorrin, 1774	155
Annexe 3 : Répartition des chapitres par thèmes abordés dans Rifiorimento della Sardegna proposto nel miglioramento dui sua agricoltura, libro III, Turin, Giammichele Briolo, 1776	156
Annexe 4 : Tableau d'un assolement exemplaire selon le marquis Costa de Beauregard (en sept soles).....	158
Annexe 5 : Une succession de catastrophes climatiques	158
Annexe 6 : Description de la médaille proposée par François Joseph Conzié, comte des Charmettes pour récompenser les meilleurs laboureurs, 1775.....	159
Annexe 7 : Ouvrages et auteurs agronomiques cités dans l'œuvre de Costa de Beauregard	160
Annexe 8 : Bibliothèques agronomiques de l'abbé Mellarède et de Joseph François Conzié	161
Annexe 9 : Plan d'irrigation des prés, d'après les notes de Joseph Despine	163

Annexe 1 : Planche 1^{ère} : charrue à une seule oreille⁶



⁶ Planche issue de J-A Costa de Beauregard, *Essai sur l'amélioration de l'agriculture dans les pays montueux et en particulier dans la Savoye*, Gorrin, Chambéry, 1774.

Annexe 2 : Répartition des chapitres par thèmes abordés dans l'Essai sur l'amélioration de l'agriculture dans les pays montueux et en particulier dans la Savoie, Chambéry, Gorrin, 1774

<i>Chapitres</i>	Thèmes	Culture des sols	Réflexions sur le système agricole	Outillage	Etat de l'agriculture en Savoie	Bétail
<i>Terrains</i>					1	
<i>Charrues</i>				1		
<i>Assolements</i>		1				
<i>Engrais</i>		1				
<i>Clôtures</i>			1			
<i>Animaux</i>						1
<i>Vigne</i>			1			
<i>Prés</i>			1			
<i>Bois</i>			1			
<i>Plantations</i>		1				
<i>Semences</i>		1				
<i>Grangers/ Métayer</i>			1			
<i>Moissons</i>				1		
<i>Plaines de Savoie</i>			1			
Total		4	6	2	1	1

La catégorie « Culture des sols » correspond aux techniques et méthodes culturales.

Les « Réflexions sur le système agricole » sont axés davantage sur le système en général, comprenant une réflexion sur les différents types de terrains cultivés (vignes, prés, prairies...) et des différents contrats de propriétés (grangers, métayers, fermiers...).

Annexe 3 : Répartition des chapitres par thèmes abordés dans Rifiorimento della Sardegna proposto nel miglioramento di sua agricultura, libro III, Turin, Giammichele Briolo, 1776

Thèmes <i>Chapitres</i>	Histoire et état de l'agriculture	Climat et intempéries	Réflexions sur le système agricole	Outils	Botanique	Bétail
<i>Stato attuale dell' agricultura ' nella Sardegna</i>	1					
<i>Stato antico dell' agricultura nella Sardegna, massimamente sotto la dominazione de' Romani</i>	1					
<i>Connessione del rifiorimento dell' agricultura col rifiorimento di uno stato</i>	1					
<i>I paesi più coltivati stati sono i più popolosi</i>	1					
<i>Bisogno particolare, che ha la Sardegna di rifiorimento nell' agricultura</i>	1					
<i>Dell' attuale popolazione della Sardegna in ordine all' agricultura</i>	1					
<i>Della intemperie dell' aere di Sardegna in ordine all' agricultura</i>		1				
<i>Dell' ozio del volgo nella Sardegna in ordine all' agricultura</i>	1					
<i>Dei disetti fondamentali, e veri dell' agricultura in Sardegna, e primamente della comunanza, o quasi comunanza delle terre</i>			1			
<i>Mancaza di casine</i>			1			
<i>Disetto di società tra'l padrone, e'l cultore del fondo</i>			1			
<i>Disetto di chiusura</i>			1			
<i>De' minori disetti della sarda agricultura</i>				1		

Thèmes <i>Chapitres</i>	Histoire et état de l'agriculture	Climat et intempéries	Réflexions sur le système agricole	Outillage	Botanique	Bétail
<i>Disetto di piante in genere, e sue cagioni</i>					1	
<i>Dimostrasi l'importanza grandissima delle piante</i>					1	
<i>Delle piante fruttifere in generale, e distintamente delle vitti in ordine al vino</i>					1	
<i>Degli ulivi, degli uliveti, e dell' olio</i>					1	
<i>De' gelsi', de' filugelli, e della seta</i>					1	
<i>Seguita de' gelsi, de' filugelli, e della seta</i>					1	
<i>Degli armenti, e delle gregge</i>						1
<i>Delle stalle</i>						1
<i>De pascosi</i>			1			
<i>Miglioramento de pascosi</i>			1			
<i>Ripartimento, e proprietà libera delle terre</i>			1			
<i>Sciogonsi le obbiezioni contro l'introduzione delle casine</i>		1				
<i>Sciogonsi le difficoltà contro il contratto sociale, e trattansi certi punti, che possono agevolarlo</i>			1			
<i>Sciogonsi le obbiezioni contro le stalle, e compiesi la trattazione di ciò, che il bestiame concerne</i>						1
<i>Incoraggiamenti all' agricoltura</i>			1			
<i>Seguitasi a ragionare degli incoraggiamenti dell' agricoltura</i>			1			
Total	7	2	10	1	6	3

Annexe 4 : Tableau d'un assolement exemplaire selon le marquis Costa de Beauregard (en sept soles)⁷

Soles	Année	1	2	3	4	5	6	7
N°1		F/VC	O+T	T	T	F/R	A/S	Pf
N°2		O+T	T	T	F/R	A/S	Pf	F/VC
N°3		T	T	F/R	A/S	Pf	F/VC	O+T
N°4		T	F/R	A/S	Pf	F/VC	O+T	T
N°5		F/R	A/S	Pf	F/VC	O+T	T	T
N°6		A/S	Pf	F/VC	O+T	T	T	F/R
N°7		Pf	F/VC	O+T	T	T	F/R	A/S

F/VC : signifie froment suivi de « pesettes » ou vesce cultivée

O+T : signifie orge avec lequel on sème le trèfle

T : signifie trèfle

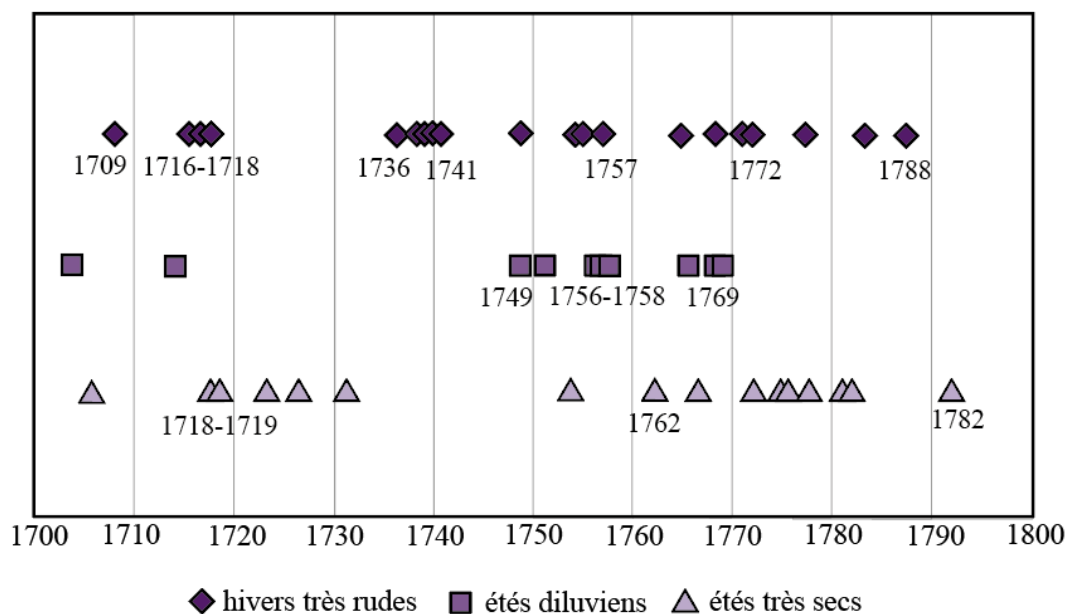
F/R : signifie froment suivi de raves

A/S : signifie « avène » ou avoine suivie de sarrasin

Pf : signifie productions fumées

Annexe 5 : Une succession de catastrophes climatiques⁸

Une succession de catastrophes climatiques



⁷ D'après D. Grandjean, *Méthodes, techniques et outils des paysans, dans l'agriculture savoyarde de la deuxième partie du XVIII^e siècle*, mémoire sous la direction d'Alain Becchia, soutenu à l'Université Savoie Mont-Blanc, 2006, p 96.

⁸ D'après A. Becchia (dir), *Atlas historique et statistique de la Savoie au XVIII^e siècle*, Université de Savoie, Laboratoire Langages Littératures Sociétés, 2012, p 151.

Annexe 6 : Description de la médaille proposée par François Joseph Conzié, comte des Charmettes pour récompenser les meilleurs laboureurs, 1775⁹

« Mon dessein est de donner dans cette médaille une idée de l'inertie actuelle de la Savoÿe pour l'agriculture, et en même tems du desir de Victor Amé de la voir améliorer, et perfectionner par le secours du don des 50⁰⁰⁰ qu'il a donné à la société d'agriculture établie dans la ville de Chambéry : à quel effet je propose de faire graver sur la face principale de la médaille

[Sur l'avvers, on montrerait] la déesse Cères ayans de grosses mamelles, et couronnée d'épis de bled, mais parsemés de loing en loing comme symbole de la modique fertilité de nos terres. Cette déesse paroissans assoupie, devra être assise, et appuyée sur une petite corne d'abondance qui ne versera que quelques grains de bled fort clairsemés; et cela pour confirmer le petit produit que nous tirons jusqu'à présent de nos champs. A côté de Ceres, sera placé le génie de l'agriculture debout, et caractérisé par un coutre, et socq de charüe qui seront à ses pieds. Ce génie doit réveiller d'une main la déesse, et de l'autre luy montrer Victor Amé vetû de son manteau Royal qui viens à elle luy tendant la sienne pour l'aider à se relever, laquelle Cères accepte en regardans ce Roy d'un œil doux, et favorable.

Voicy la légende : [...] c'est le génie de l'agriculture qui dit à Cères courage : réveillé vous, voicy Victor Amé qui vous regarde, vous appelle, et vous rend une main genereuse.

Ces derniers mots me font encore naitre une idée ? Serois ce mal d'ajouter à l'autre main du Roy une bourse pleine qu'il rendit au génie de l'agriculture, ou bien quelque autre simbole qui rappella le don qu'il a fait.

Comme la fertilité de nos terres dépend de l'abondance des engrais et des bons labours, ainsi que la richesse de notre commerce de la multitude de nos bêtes à corne par le débit aisé que nous en avons chez tous nos voisins qui en manquent, j'ay crus pour exprimer ces besoins devoir faire paroître sur ce revers, un laboureur tenans les cornes de sa charüe attellée au moins de quatre bœufs, si on ne peut en placer six; [...] au-dessous de ce champ, couvert s'il étoit possible d'engrais, ou au-dessus si on le juge mieux, sera un pré garnis d'un grand nombre de bœufs, vaches et moutons paissans, et au bas une grosse corne d'abondance versans à plein tuyau des grains de bled mélangés d'or, et d'argent monoyé, avec cette légende :

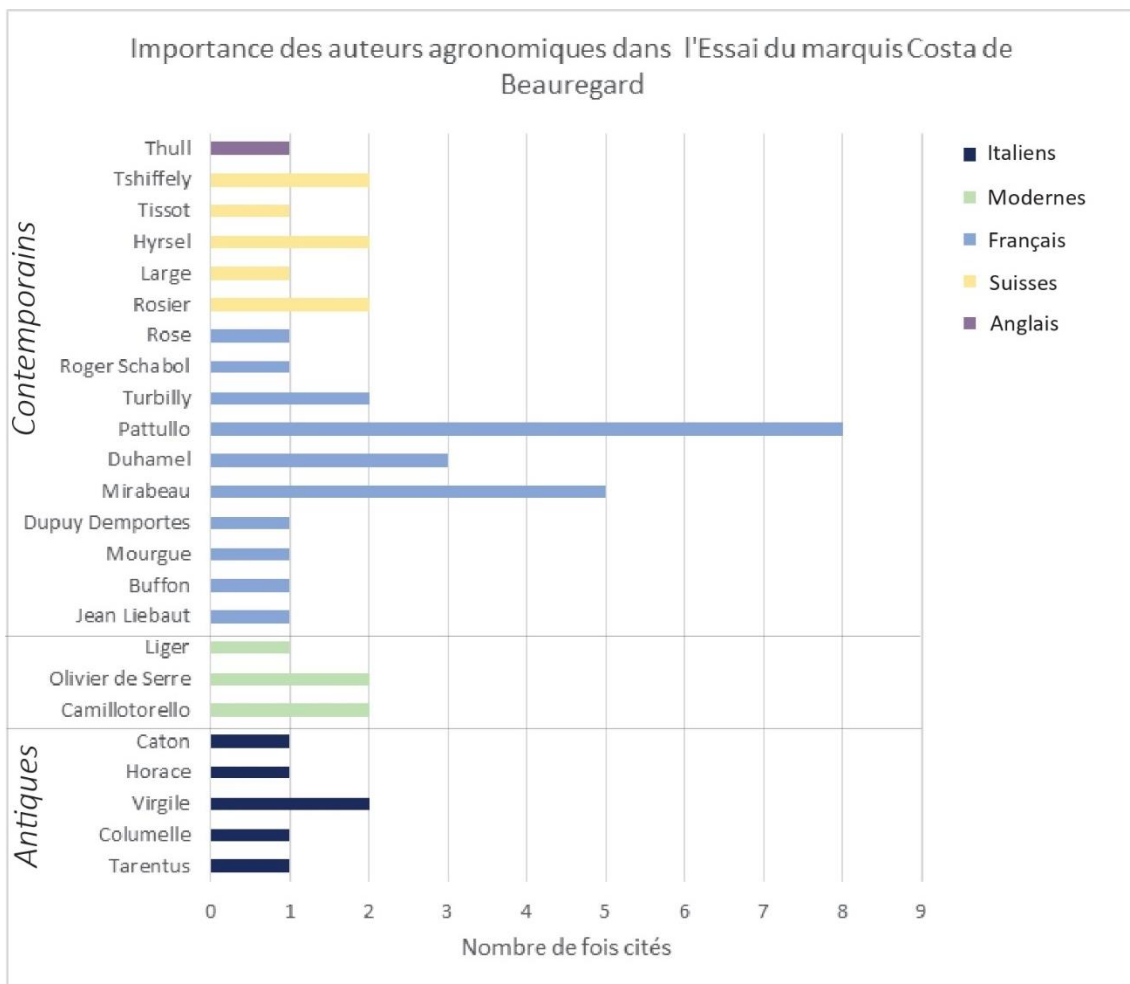
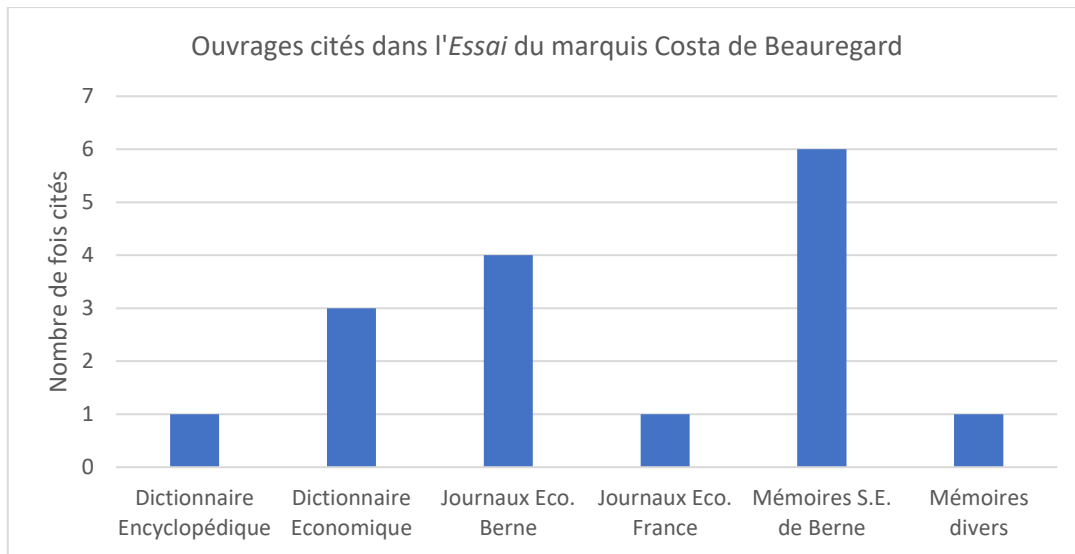
Diseité, quid faciar lotas segetes, & opes.

[L'exergue de la médaille] Regia Agriculture arrium, et commereii Academia camberiensis Anno : 1774 : erpar abbréviation Reg. Agric. Art. & comm. Acad. Cambe. 1774

Ne pourroit on point y ajouter Meriti bene Memor. pour indiquer que ces médailles ne sont destinées que pour couronner les citoyens qui se rendront utiles à l'agriculture, aux arts, ou au commerce.»

⁹ A.N., T 160¹² (52), Papiers de Louis Henry Duchesne, originaire de Boège, intendant de la maison de Madame, comtesse de Provence, Lettres du comte de Conzié à L-H Duchesne de Voiron, 25 décembre 1775.

Annexe 7 : Ouvrages et auteurs agronomiques cités dans l'œuvre de Costa de Beauregard¹⁰



¹⁰ Issus de M. Burgod-Derrier, *Joseph Alexis Costa de Beauregard et la Société...*, op. cit., p. 92-93



Ex-libris gravé sur cuir

© Bib. mun. de Chambéry, PER B 588

Ouvrages :

P-J Buchoz, *Lettres périodiques, curieuses, utiles et intéressantes sur les avantages que la Société économique peut retirer de la connaissance des animaux*, 2 vol., Paris, Durand, 1769

P-J Buchoz, *Lettres périodiques sur la méthode de s'enrichir promptement et de conserver sa santé par la culture des végétaux*, 3 vol., Paris, Cavelier, 1759

Buffel, *Réflexions critiques sur la Muriométrie par Dubet*, Paris, Monory, 1775

A.Dubet, *Muriométrie, Instruction nouvelle sur le ver à soie, sur les plantations des mûriers blancs*, Lausanne, 1770

Maupin, *Expériences sur la bonification de tous les Vins, tant bons que mauvais, lors de la fermentation, ou l'art de faire le vin*, Paris, Musier, 1770

G. Ratti, *Trattato della Seminazione de' Campi et della coltivazione de' Prati*, Casale, Meardi, 1764

G. Ratti, *Nuova giunta el trattato della seminazione di campi*, Casale, Meardi, 1766

Périodique :

F. Rozier, *Observations et Mémoires sur la Physique, sur l'Histoire naturelle et sur les arts et métiers*, 1774-1777



Ex-libris gravé sur cuivre

© Bib. mun. de Chambéry, PER A 3722

Ouvrages :

Ordonnance de Louis XIV sur le fait des eaux et forêts, s. l., 1669.

Traité des bois et des différentes manières de les semer, planter, cultiver, exploiter, transporter et conserver, Paris, Hochereau, 1769.

C. Carlier, *Considérations sur les moyens de rétablir en France les bonnes espèces de bestes à laine*, Paris, Guillyn, 1762.

H. L. Duhamel, *Semis et plantations des arbres, et de leur culture*, Paris, chez H. L. Guerin et L. F. Delatour, 1760.

J. Evelyn, *Sylva, or a discourse of Forest-Trees*, Londres, J. Martyn et J. Allestry, 1664.

F. W. Hastfer, *Instruction sur la manière d'élever et de perfectionner les bestes à laine, composée en suédois, mise en français*, Paris, Guillyn, 1756.

P. Miller, *The Gardeners Dictionary*, Londres, Rivington, 1768.

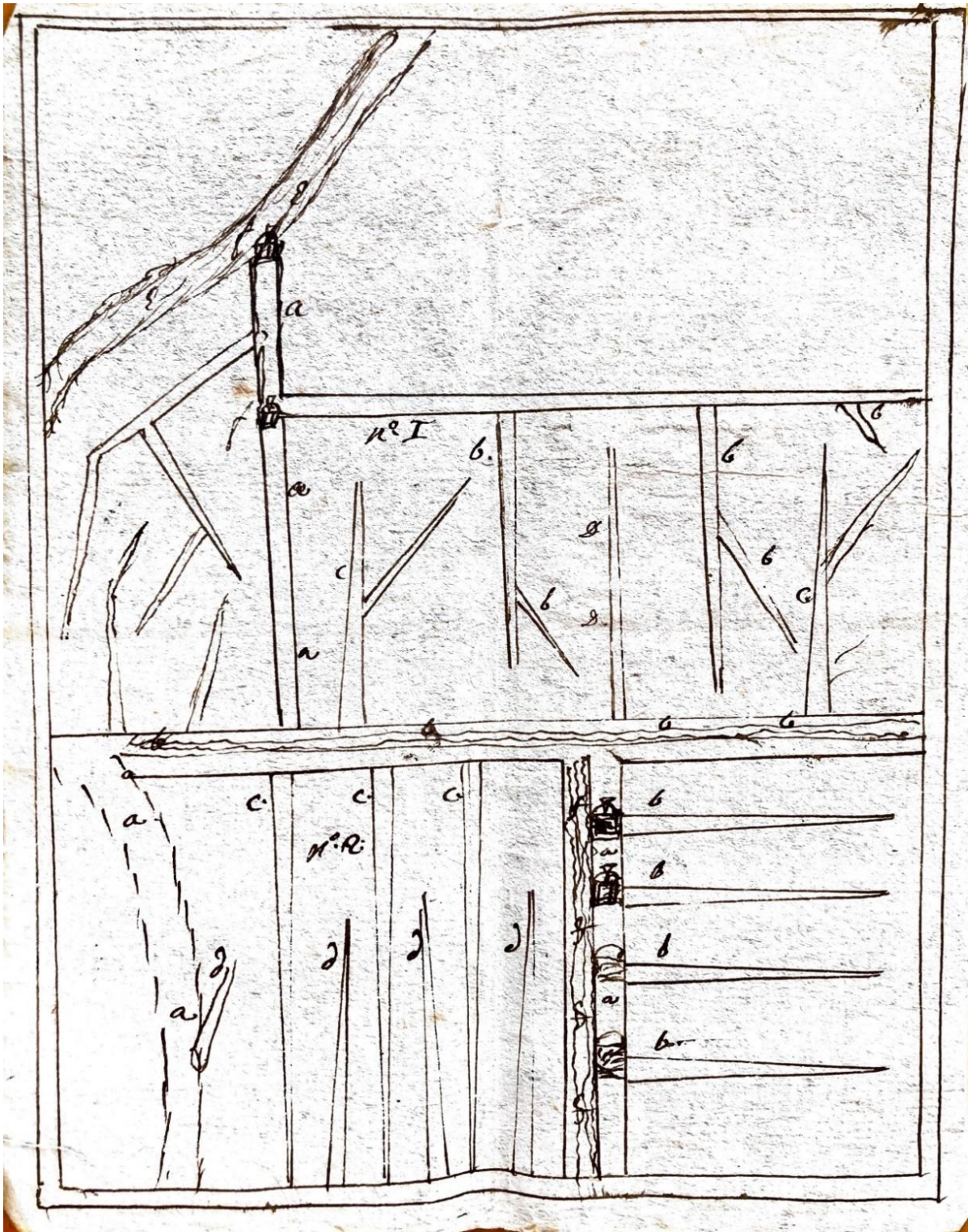
J-B. Tschudi, *Traité des arbres résineux, conifères, traduit de l'anglais de Miller*, Metz, chez Colignon, 1768.

Périodique :

Journal de l'agriculture, du commerce et des finances, 6 vol., Knapen, 1768.

N.b : Le comte possède également un mémoire de Réaumur et de Pline.

Annexe 9 : Plan d'irrigation des prés, d'après les notes de Joseph Despine¹¹



¹¹ ADHS, 45 J 65, Notes personnelles diverses de Joseph Despine, Mémoire manuscrit "Règles pour l'arrosement des prés", d'après une dissertation primée à Berne en 1760, s. d..

Table des illustrations

Figure 1 : Frontispice de <i>The Court and Country</i> par Nicholas Breton Gent (1618).....	24
Figure 2 : Recensement des catastrophes climatiques en Savoie au XVIII ^e siècle.....	48
Figure 3 : Le Troupeau Bovin dans les Alpes du Dauphiné et de la Savoie au milieu du XVIII ^e siècle.....	53
Figure 4 : « Plan général de la commune de Chambéry sur lequel on a figuré en jaune les démolitions projetées et en noir les constructions à faire », dessiné par l'architecte Joseph Massotti, 1794.	57
Figure 5 : Organigramme de la Société économique de Chambéry en 1772	63
Figure 6 : Vue de la vallée de Chamouny pris près d'Argentière.....	124

Table des cartes, tableaux et graphiques

Graphique 1 : Thèmes abordés par Joseph Alexis Costa de Beauregard et Francesco Gemeli dans leurs ouvrages agronomiques respectifs	30
Tableau 1 : Liste du matériel agricole utilisé par les paysans savoyards.....	39
Carte 1 : Essais d'introduction du mouton mérinos et projet amélioration de la finesse des laines dans le Chablais dans les années 1780.....	77

Table des matières

Remerciements	3
Liste des abréviations	4
Introduction	5
Partie I : La formation d'un discours agronomique au sein des élites éclairées savoyardes : « l'amélioration » de l'agriculture.....	13
I. Chapitre 1 : Une philosophie du progrès.....	14
1.1. Améliorer l'agriculture	14
1.1.1. Une terminologie spécifique à l'agriculture.....	15
1.1.2. La littérature agronomique foisonnante à partir des années 1750	22
1.2. Améliorer la société.....	25
1.2.1. Développement des activités économiques et le tournant agricole : à la recherche d'un gain de productivité.....	25
1.2.2. Remise en cause du système agricole traditionnel et la lutte contre la « routine »	34
II. Chapitre 2 : Relever l'agriculture pour enrichir la petite patrie : une élite préoccupée par les questions agricoles	47
2.1. Le monde rural en difficulté : catastrophes climatiques, disettes et maladies.....	47
2.1.1. Météorologie et mauvaises récoltes	48
2.1.2. Disettes et émeutes frumentaires durant l'occupation espagnole (1742-1749)	49
2.1.3. Epizooties : une menace pour le cheptel savoyard	51
2.2. Améliorer l'agriculture en Savoie : initiatives privées et collectives	54
2.2.1. Initiatives d'origines privées : le cas d'aménagements hydrauliques.....	55
2.2.2. La Société royale d'agriculture de Chambéry : la question agricole institutionnalisée (1772-1780)	61
2.3. Administration et agronomie : projet de développement économique	68
2.3.1. Une administration préoccupée par les questions agricoles.....	68
2.3.2. Valorisation des projets agronomiques : les leviers de l'intendance	74
Partie II : Diffusion des Lumières agronomiques en Savoie.....	80
III. Chapitre 3 : Eclairer le monde rural savoyard.....	81
3.1. Formation professionnelle et spécialisation des techniques agricoles.....	82
3.1.1. Financer la formation : écoles et voyages agronomiques	82

3.1.2.	Le retour des diplômés en Savoie : espoirs et projets.....	84
3.2.	« L'école des paysans » : susciter l'engouement par l'imitation et l'émulation.....	87
3.2.1.	Essais agronomiques et manuels pratiques	88
3.2.2.	Montrer l'exemple de cultures nouvelles : maïs, pomme de terre et racine de disette	91
3.2.3.	Système de récompenses.....	99
IV.	Chapitre 4 : Circulations d'idées et tentatives d'améliorations appliquées au contexte géographique savoyard	107
4.1.	Sociabilité agronomique : réseaux de correspondances	107
4.1.1.	Duchesne et la Société royale d'agriculture de Chambéry : s'informer des nouveautés agronomiques (1774-1784)	108
4.1.2.	Acclimatation de nouvelles plantes : échanges de graines d'expérimentation et de nouveaux plants	117
4.2.	Représentations et constitution d'un savoir agronomique s'adressant aux « pays montueux »	119
4.2.1.	Scènes champêtres à travers les représentations littéraires et artistiques étrangères : le cas de la vallée de Chamonix.....	119
4.2.2.	L'Académie royale des sciences de Turin, pôle de réflexions intellectuelles et scientifiques (1783-1792).....	125
4.2.3.	Transmissions des savoirs et de compétences : l'aide des agronomes et techniciens suisses.....	127
	Conclusion générale	129
	Sources	131
	Bibliographie.....	135
	Notices biographiques	143
	Glossaire.....	151
	Table des annexes.....	153
	Table des illustrations.....	164
	Table des cartes, tableaux et graphiques	164
	Table des matières	165